HARVARD
MEDICAL LIBRARY

IN THE
Francis A. Countway
Library of Medicine
BOSTON

LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL, des Songes, & de la Vie & de la Mort.

Par M. SCIPION DV PLEIX, *Conseiller du Roy, & Lieutenant particulier Assesseur criminel au siege Presidial de Condom, & Maistre des Requestes ordinaire de la feuë Royne Marguerite.*

A ROVEN,
Chez DAVID DV PETIT VAL, Imprimeur ordinaire du Roy, deuant la grand' porte du Palais.

M. DC. XXXI.

A MONSEIGNEVR, MESSIRE NICOLAS Brulart Cheualier, Seigneur de Sillery & de Marines, Vicomte de Puyſieux, Garde des ſeaux de France.

MONSEIGNEVR,

Le fort & aſſeuré archer Philoctete eſtant aux abois de la mort & ne ſe trouuant homme qui fuſt aſſez robuſte pour bander ſon arc, le reſigna auec ſon carquois & ſes fleſches entre les mains du heros Hercule le plus renommé de toute l'antiquité payenne: duquel les Poetes honorant la memoire, ont adiouſté à cela que le grand & puiſſant Athlas eſtant affaiſé en ſa vieilleſſe du poids des Cieux qu'il auoit longuement ſouſtenu ſur ſes eſpaules gigantales, s'en deſchargea ſur ce meſme Hercule: lequel le porta gaillardemẽt, quoy que Iunon ſurpeſant de ſes pieds taſchaſt à l'accabler ſous le faix: Cœlum tulit & me prementem, *dit-elle en ſe deſpitant contre luy dans Seneque le Tragique.*

Pareil honneur auez-vous receu, Monseigneur, lors que la pesanteur des affaires de ce grand estat, incommodant la vieillesse de Monseigneur de Bellieure Chancellier de France, il en a esté deschargé sur vous, comme celuy qui les pouuoit plus vigoureusemẽt soustenir: remettant en vos mains les seaux de France qui sont comme les clefs des affaires de la premiere Monarchie du monde.

Toutesfois en ce parangon ie veux dire de plus à vostre aduantage, que Hercule receut ses faueurs de Philotecte & d'Athlas, comme celuy qui en estoit seul digne: mais la France estant foisonnante & plantureuse en beaux esprits, ce vous est beaucoup plus d'honneur qu'en ceste dignité, en l'esperance de laquelle il se pouuoit trouuer autant de concurrens que de corriuaux à la recherche de la belle Penelopé, vous auez esté choisi entre tant d'autres pour vostre singulier merite.

Athlas & Philoctete comme amis d'Hercule, sans l'interuentiõ de Iupiter, ains de leur seul mouuement, luy rendirent par tels bien-faits vn asseuré tesmoignage de leur bien-vueillance: mais vostre promotion à la charge dont vous auez esté honoré, a esté faicte de la volonté & commandement de nostre Roy: auquel (quand bien il le voudroit) l'importance & le poids de ses affaires ne permettent pas de preferer les recommandations & affections particulieres au merite.

Iunon estoit ennemie d'Hercule: & la Royne

noſtre Iunon, comme tres-bien inſtruite de voſtre valeur, capacité & fidelité par la candeur & integrité de vos actions, & par les bons ſeruices que vous auez rendu à la France dedans & dehors icelle, a ioinct tres-volontiers ſon conſentement au commandement du Prince : & auec tout cela, comme par vn ſyſteme & harmonieux accord de tous les membres auec leur chef, tous les ordres de l'eſtat y ont contribué leurs ſuffrages, vous deſignant meſme Garde des ſeaux auant que la reſignation vous en fuſt faite.

D'ailleurs vous auez cela de commun auec Hercule, qu'il eſtoit dompteur des monſtres, mais ce n'eſtoient que des corps monſtrueux: & vous eſtes dompteur des monſtres de l'ame, qui ſont les vices & l'ignorance, beaucoup plus pernicieux que les autres : tellement qu'en cela meſmes dequoy il eſtoit le plus glorieux vous le deuancez en gloire.

Ces conſiderations certes ſont ſi amples & releuees qu'elles meritent vn champ plus ouuert, où les Muſes les puiſſent plus commodément eſtaler & eſtendre, & faire retentir le bruit de voſtre reputation comme vous leur faictes reſſentir le fruict de voſtre vertu ſinguliere.

Remettant donc cela ailleurs pour m'en acquiter plus dignement, ie vous ſupplieray cependant, Monſeigneur, de receuoir de bon œil ce petit ouurage que i'appends & conſacre tres-humble-

ment aux pieds de voſtre grandeur, comme vne piece de laquelle la matiere eſt de ſoy aſſez recommandable en ce qu'elle contient les mouuemens les plus ſecrets de noſtre ame fille de la diuinité. Que ſi la façon n'en eſt pas aſſez richement elabouree, pour le moins n'y a-il nul defaut procedãt de mauuaiſe foy: Ioinct qu'en ces diſcours philoſophiques i'affecte plus la verité que la varieté des choſes, & moins l'eloquence que la doctrine. Tant y a que telle qu'elle eſt, c'eſt vne offrande de ma deuotieuſe ſeruitude en voſtre endroict. En telles choſes Dieu meſme n'a eſgard qu'à la bonne volonté, & vous Monſeigneur, qui tenez beaucoup de la diuinité en vſerez, s'il vous plaiſt, de meſmes enuers celuy qui tiendra à beaucoup d'honneur de ſe dire à iamais,

Voſtre tres-humble & tres-
obeiſſant ſeruiteur,
SCIPION DV PLEIX.

A L'AVTHEVR.

SONNET.

QVelque eſprit t'a guidé & guindé dans les Cieux,
Vn Demon tout ſçauant genie de nature
T'a fourni le modelle & la riche peinture
Des corps inferieurs & des celeſtes lieux.
Il faut certes, il faut que quelqu'vn des hauts Dieux
Ait addreſſé ta main à ſi riche tiſſure
D'vn ſur-humain ouurage: ou du tout ie m'aſſeure
Qu'il en ſera iugé par trop laborieux.
Car ton profond ſommeil eſt marque de tes veilles:
Ta veille nous faict voir qu'oncques tu ne ſommeilles:
Tes ſonges ſans menſonge efforts des forts eſprits
Sont vne exſtaſe ſaincte en tes diuins eſcrits:
Et, ce qui rend ſur tout noſtre ame plus rauie,
Finiſſant par la mort tu prolonges ta vie.

S. du Pleix frere de l'Autheur.

AD EVNDEM.

EPIGRAMMA.

VNde animus, quæ ſit diuine mentis imago,
Quid ratio, ſenſus, non tacuiſſe ſat eſt.
Nam ſecreta etiam reſeris penetralia mentis,
Dum vigilat, vel tum cùm tenet oſſa ſopor.
Somnia, quæ ſpectare decet, quæ temnere prorſus,
Quid vita & lethum lethiferúmque doces.
Vt tua qui teneat duri monumenta laboris
(Inclita Vaſconici gloria laúſque ſoli)
Non modò quæ videat, ſed quæ mens cogitet ipſa,
Quæ ſint, quæ fuerint, quæque futura, ſciat.

Fr. du Pleix, Authoris frater.

TABLE

DES MATIERES

CONTENVES EN CE LIVRE DES CAVSES DE la Veille & du Sommeil, des Songes, & de la Vie & de la Mort.

DISCOVRS I.

Qu'eſt-ce que veille & ſommeil.

Chap. I. fol. 4

Sommaire.

I. *QV'eſt-ce que veille & ſommeil.* II. *La vie n'eſt qu'vne veille, & le ſommeil eſt l'image, ou le frere de la mort.* III. *Pourquoy les hommes morts ſont dits ſeulement ſommeiller.* IV. *Que l'homme dormant n'eſt compté ny entre les viuans ny entre les morts.* V. *L'eſtat des ſens exterieurs pendant la veille & le ſommeil.* VI. *Le ſens commun eſtant lié, tous les ſens exterieurs le ſont auſſi.* VII. *La cauſe eſt colligée par ſon effect.* VIII. *Pourquoy pendant le ſommeil plus grand nombre de ſens ſont liez, que libres pendant la veille.* IX. *La veille & le ſommeil ſont communs à tous les animaux.* X. *Preuue par le denombrement des eſpeces.* XI. *Que l'homme demeurant en l'eſtat d'innocence eut dormy.* XII. *Que le ſommeil eſt donné de nature pour le ſalut des animaux, dont il a eſté appellé Dieu.*

De la difference du sommeil & de l'exstase.
Chap. 2. fol. 10

Sommaire.

I. *Difference du sommeil & de l'exstase.* II. *Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes: en l'exstase les vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.* III. *Si Adam dormoit ou bien estoit en exstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme.* IV. *Exstase merueilleuse de Restitutus prestre.* V. *Autres exstases d'aucuns anciens.* VI. *Exstases des Stryges.* VII. *Sainct Paul dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son exstase.* VIII. *Exstases suspectes de sorcellerie & de charme.*

D'où est-ce que procede le sommeil.
Chap. 3. fol. 17

Sommaire.

I. *Opinion d'Alcmeon touchant la cause du sommeil.* II. *Celle de Diogenes.* III. *Celle d'Empedocles.* IV. *Celle de Platon & des Stoïques.* V. *Celle de Leucippus.* VI. *Toutes les susdites opinions sont erronnées.* VII. *Opinion d'Aristote.* VIII. *Pourquoy nous suons plustost en dormant qu'en veillant.* IX. *Ne souppant point on n'en dort pas si biẽ la nuict apres.* X. *Pourquoy est-ce que les viãdes froides prouoquent le sommeil.* XI. *Difference du vray & naturel sommeil d'auec celuy qui est forcé.* XII. *Opinion de Pline & de Galien touchant la cause du sommeil.* XIII. *Fondement de ceste opiniõ.* XIV. *L'opinion d'Aristote est la plus saine, & mieux receuë.* XV. *Que la lassetté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.* XVI. *Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que*

causes cooperantes. XVII. *Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy.* XVIII. *Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil.* XIX. *La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus.* XX. *La difference de la matiere du sommeil & des catharres, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.*

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

Chap. 4. fol. 22

Sommaire.

I. *Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons.* II. *La cause du resueil naturel.* III. *Causes du resueil estrangeres & violentes.* IV. *Comment les songes affreux nous esueillẽt.* V. *Pourquoy le resueil procedant des causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel.* VI. *Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion.* VII. *Comment nous nous rendormons apres le resueil violent.* VIII. *Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions.* IX. *Deux doubtes sont proposez: l'vn pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins: l'autre, comment le trauail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le trauail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps.* X. *Resolution du premier doubte.* XI. *Resolution de l'autre doubte.*

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

Chap. 5. fol. 26

Sommaire.

I. *L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut*

estre de quatre sortes diuerses. II. *Correspondance des sens exterieurs auec les interieurs.* III. *Cause du profond sommeil sans songe.* IV. *Cause de la parfaicte veille.* V. *Cause du sommeil moins profond accompagné de songes.* VI. *Cause du sommeil encore moins accompli: & comme pendant iceluy les choses vrayement perceuës par quelqu'vn des sens exterieurs nous semblent songes.* VII. *Pourquoy la mesme chose arriue à ceux qui sont yures.* VIII. *Qu'on peut parler en dormant.* IX. *Resolu. & conclusion.*

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, & font d'autres semblables actions en dormant.

Chap. 6. fol. 30

Sommaire.

I. *Merueilleuses actions d'aucuns en dormant.* II. *Actions perilleuses.* III. *Raison de Cœlius Rhodiginus.* IV. *Autre raison plus claire de Leuin Lemne.* V. *Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant.* VI. *Comment on remarque que telles actions se font en dormant.* VII. *Pourquoy la faculté sensitiue n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la motiue.* VIII. *Pourquoy telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions susdites comme elles font des songes.*

Combien est nuisible l'excez au veiller & au dormir: & de ceux qui ont dormi plusieurs annees sans interruption.

Chap. 7. fol. 33

Sommaire.

I. *Combien les veilles excessiues sont nuisibles.* II. *Que*

le ſommeil exceſſif eſt auſſi tres-pernicieux. III. *Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir.* IV. *Continence de Platon en ſon viure & en ſon dormir.* V. *Comment Ariſtote euitoit le trop profond & long ſommeil.* VI. *Galien a veſcu* 140. *ans par le moyen de ſa continence.* VII. *Arſenius ne dormoit qu'vne heure le iour & la nuict.* VIII. *Scanderbeg deux heures.* IX. *Du ſommeil merueilleuſement long d'Epimenides & autres.*

Quand eſt-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. 8. fol. 37

Sommaire.

I. *Hippocrates enſeigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuict.* II. *Argument pour monſtrer qu'il faut veiller le iour.* III. *Autres argumens pour cela meſme.* IV. *Argumens pour monſtrer qu'il faut prendre le ſommeil la nuict.* V. *Qu'à ceſte cauſe les Poëtes ont appellé le ſommeil fils de la nuict.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuict le iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la couſtume ſe tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il eſt dangereux de laiſſer vne couſtume inueterée, quoy que mauuaiſe.* X. *Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le meſme eſt des vieilles gens.* XII. *Le ſommeil interrompu la nuict ſe doit reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le ſommeil du matin eſt le plus agreable.* XIV. *Pourquoy le ſommeil eſt dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la ſeignée.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'eſt court & leger.* XVII. *Quelle aſſiette il faut tenir en dormant.*

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.
Chap. 9. fol. 44

Sommaire.

I. *Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes.* II. *Pourquoy les petits enfans sont fort sommeilleux, au contraire des vieillards.* III. *Pourquoy les Nains* IV. *Pourquoy ceux qui ont les veines menuës.* V. *Pourquoy les personnes grasses & repletes.* VI. *Pourquoy les oysiues.* VII. *Pourquoy les ioyeuses.* VIII. *Pourquoy les gouluës & yurongnes.* IX. *Comment aucunefois l'excessiue repletion des viandes empesche le sommeil.* X. *Pourquoy ceux qui habitent en lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds.* XI. *La difference du sommeil és quatre saisons de l'annee.*

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.
Chap. 10. fol. 48

Sommaire.

I. *Nostre negligence à la recherche des causes.* II. *Considerations sur le Coq* III. *Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre.* IV. *Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq.* V. *Que les animaux mussez, & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer.* VI. *La raison de tel assoupissement, & que ce n'est pas vn vray sommeil.* VII. *Le liéure dort les yeux à demy ouuerts.* VIII. *Liéure dormant, ancien prouerbe.* IX. *Pourquoy le liéure a la veuë courte.* X. *D'où vient que les ourssons dorment quatorze iours apres leur naissance.*

LES CAVSES DES SONGES.

DISCOVRS II.

Chap. 1. fol. 53

Sommaire.

L'Homme desire sur tout sçauoir les choses futures. II. Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures. III. Le but de l'autheur en ce 2. discours. IV. Qu'est-ce que songe selon Aristote. V. Erreur d'Artemidore definissant le songe. VI. Somnium dicitur à somno. VII. Les songes se font seulement és sens interieurs.

En quelles facultez de l'ame & comment se font les songes.

Chap. 2. fol. 56

Sommaire.

I. Les songes se font tous és sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiect du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'vn sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images. VI. Que l'imagination & pensee ne font qu'vn mesme sens. VII. La memoire est le seul thresor des autres sens interieurs. VIII. La susdite reflexion est reprouuee. IX. Que les esprits animaux vaguans çà & là rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.

La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.

Chap.3. fol.61

Sommaire.

I. *Actions & esmotions continuelles de nostre ame.* II. *D'où vient que les songes tantost sont reglez, tantost confus & horribles.* III. *Comment ils se font au sens commun.* IV. *Cause plus expresse de la confusion des songes.* V. *D'où vient que nous songeons les images des obiects plus grandes que ne sont les objects mesmes.* VI. *Comment les songes se font en l'imagination.* VII. *Comment en la memoire.*

Si toutes especes d'animaux songent & des hommes qui n'ont iamais songé.

Chap.4. fol.65

Sommaire.

I. *Nul bon autheur n'a encore determiné les especes des animaux qui ne songent point.* II. *Resolution de l'Autheur que tous les animaux parfaits songent.* III. *Non pas les imparfaits.* IV. *Pourquoy l'homme songe plus que nul des autres animaux.* V. *Aristote & Pline conciliez.* VI. *Personnes & peuples qui ne songerent iamais.* VII. *Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé.* VIII. *Pourquoy aucuns ne songent point.*

Des diuerses causes des songes.

Chap.5. fol.68

Sommaire.

I. *Diuision generale des causes des songes en interieures & exterieures.* II. *Causes interieures subdiuisees en naturelles & animales.* III. *Quelles sont les naturelles.* IV. *Quelles sont les animales.* V. *Causes exterieures subdi-*

uisees

uisees en spirituelles & corporelles. VI. *Quelles sont les spirituelles.* VII. *Quelles les corporelles.* VIII. *Table ou description des causes generales des songes.*

De la diuersité des Songes.

Chap. 6. fol. 72

Sommaire.

I. *Ce mot songe se prend en deux sortes.* II. *Diuision des songes en diuins, diaboliques & naturels.* III. *Autre diuision d'Hippocrates en diuins & naturels.* IV. *Explication d'icelle par Iul. Scaliger.* V. *Autre diuision de S. Gregoire.* VI. *Diuision plus claire en six especes.* VII. *Espece 1. des songes appellée proprement Songe.* VIII. *Espece 2. appellée Vision.* IX. *Espece 3. appellée Oracle.* X. *Espece 4. comprenant les illusions diaboliques.* XI. *Espece 5. Insomnium.* XII. *Espece 6. qui est des spectres & apparitions horribles.*

Des songes qui signifient & presagent obscurement les choses futures.

Chap. 7. fol. 75

Sommaire.

I. *Qu'est-ce que songe en sa propre signification.* II. *Cinq especes du songe.* III. *Songe propre.* IV. *Songe d'autruy.* V. *Songe commun.* VI. *Songe publique.* VII. *Songe general, le tout enrichy de plusieurs belles & notables histoires.*

De la Vision, seconde espece des songes.

Chap. 8. fol. 82

Sommaire.

I. *Visions estranges d'vn Arcadien.* II. *Vision de deux seruiteurs d'Alexandre Neapolitain.* III. *Vision de Crœsus.* IV. *Vision de P. Cornelius Rufus.* V. *Vision de Petitius.*

VI. *Vision d'Atterius Rufus.* VII. *Plusieurs ont preueu en songe leur bon-heur & mal-heur.* VIII. *Vision notable de Maurice Empereur.* IX. *Vision d'vn Milanois.* X. *La cause de telles visions.* XI. *Qu'il faut autrement iuger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.*

Des oracles ou reuelations diuines en songe.
Chap. 9. fol. 88

Sommaire.

I. *Les Payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité.* II. *Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité.* III. *Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy.* IV. *Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe.* V. *Distinction des songes diuins.* VI. *Que Dieu enuoye des reuelations en songe aux meschans: auec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le Grand.* VII. *Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines.* VIII. *Exemple de Simonides.* IX. *Que nostre vie est de deux sortes.* X. *Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges.* XI. *Difference des reuelations de Dieu d'auec celle des bons Anges.*

Des songes diaboliques.
Chap. 10. fol. 94

Sommaire.

I. *Oracles des faux dieux.* II. *Reuelations en songe des faux dieux auec plusieurs exemples notables.* III. *Merueilleux songe d'Attinius.* IV. *Le diable imitateur de Dieu.* V. *Sa ruse & le but de ses tromperies.* VI. *Songe de la femme de Pilate.* VII. *Que leurs reuelations sont aucu-*

nesfois veritables. VIII. *Par quel moyen ils preuoyent la mort de quelqu'vn.*

Des songes ordinaires que les Grecs appellent *Enypnia*, les Latins *Insomnia*.

Chap. II. fol. 99

Sommaire.

I. *Songes ordinaires.* II. *Pourquoy ainsi appellez.* III. *Exemples de Theseus, Themistocles & Marcellus.* IV. *La cause de tels songes.* V. *Causes des resueries des malades.* VI. *Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons.* VII. *Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.*

Des spectres & Phantosmes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

Chap. 12. fol. 102

Sommaire.

I. *Les songes descouurent les passions de l'ame.* II. *Pourquoy les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien.* III. *Les frayeurs de la veille reuiennent en songe.* IV. *Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes.* V. *Songe tres-horrible d'Apollodorus.* VI. *Terreurs en songe de Pausanias.* VII. *Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula.* VIII. *Ephialte ou incube.* IX. *Quelle maladie c'est.* X. *Opinion commune des Medecins.* XI. *Opinion de Galien.* XII. *Opinion de Fernel.* XIII. *Opinion de Iulius Scaliger.* XIV. *Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut euiter l'Ephialte.*

De la verité ou vanité des songes.
Chap. 13. fol. 106

Sommaire.

I. *Portes des songes sont de corne ou d'yuoire selon la fable des poëtes.* II. *Pourquoy les songes veritables sont signifiés par la corne.* III. *Pourquoy les vains par l'yuoire.* IV. *Sens allegorique.* V. *Pourquoy les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme, & que le Soleil en est vne cause cooperante.* VI. *Les anciens ont estimé que dormant és cemetieres on auoit des songes veritables.* VII. *Le mesme en dormant sur des peaux de brebis.* VIII. *Le mesme de la pierre Eumeces.* IX. *Cardan attribuë mesme vertu aux liures des saincts Escritures.* X. *Que l'experience faict voir que telles opinions sont superstitieuses.* XI. *Raison fortifiée de l'authorité de l'Escriture.* XII. *Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres.* XIII. *Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable.* XIV. *Contraires euenemens de pareil songe.* XV. *Obiection.*

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables & des interpretes des songes.
Chap. 14. fol. 112

Sommaire.

I. *Galien auoit d'ordinaire des songes veritables.* II. *Le mesme arriuoit à vne femme de Naples.* III. *La cause naturelle de tels songes.* IV. *Merueilleuse proprieté de Cardan & de ses parens.* V. *Que les anciens Patriarches ont interpreté les songes, enquoy Ioseph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens.* VI. *Amphiction.* VII. *Les Telmessiens.* VIII. *Amphiaraüs signalé interprete des songes.* IX. *Que la science d'interpreter les songes*

est venuë d'Adam. x. *Que ceste science n'a point defailli.* xi. *Qu'il y en a des preceptes.* xii. *Experience de Iuniānus à interpreter les songes.* xiii. *Resolution sur ce subiet.* xiv. *L'autheur ne s'en mesle point.*

Comment on descouure l'estat de la santé par le moyen des songes.

Chap. 15. fol. 116

Sommaire.

i. *Belle comparaison pour monstrer que nous deuons prendre garde à nos songes.* ii. *Que nos songes marquent les humeurs predominantes.* iii. *Exemple de la cholere.* iv. *De la melancholie.* v. *Du Phlegme.* vi. *De l'abondance du sang.* vii. *De l'inanition.* viii. *De la trop grande repletion.* ix. *De la puanteur des humeurs corrompuës.* x. *De l'odeur soüefue procedante du bon temperament.* xi. *Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'auec ceux qui procedent des obiects perceus ou conceus en veillant.*

Comment on peut faire que les songes soient plaisans & agreables.

Chap. 16. fol. 119

Sommaire.

i. *La cause* i. *des songes agreables consiste à bien viure.* ii. *La* 2. *en la bonne disposition de l'esprit & du corps.* iii. *La* 3. *en la moderation de nos passions.* iv. *La* 4. *au regime du manger & boire.* v. *La* 5. *en l'entretien és actions ioyeuses vn peu auant le sommeil.* vi. *La* 6. *selon S. Bernard est de se coucher auec quelque belle & saincte meditation.*

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.
Chap.17. fol.122

Sommaire.

I. *Que le diable nous dresse des embusches en veillant & en dormant.* II. *Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenter.* III. *Que nous pouuons offenser Dieu en songe.* IV. *Comment cela se faict.* V. *Comment tels pechez sont aggrauez.* VI. *Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu.* VII. *Remedes contre les pollutions en songe.* VIII. *Exemple notable de Mathias Pontife Iuif.* IX. *Priere de S. Augustin & de l'Eglise pour euiter tels songes.*

LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diuerses significations de ce mot *Vie*.
Chap.I. fol.127

Sommaire.

I. *Que ceste vie est semblable à la nauigation.* II. *Que toute ceste vie est miserable.* III. *Que nous mourons continuellement en ceste vie.* IV. *Que la meditation des miseres de ceste vie est tres-vtile.* V. *Signification I. de la vie pour le cours d'icelle.* VI. *Signification 2. pour les fonctions de la vie.* VII. *Signification 3. pour les diuers euenemens de la vie.* VIII. *Signification 4. & impropre pour la nourriture.* IX. *Signification 5. essentielle pour l'vnion de l'ame auec le corps.*

De la diuision de la vie selon les diuers aages. Chap. I. fol. 131

Sommaire.

I. *Que le changement des aages est marque de nostre imperfection.* II. *Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens.* III. *Diuision 1. des aages en 4. respondans aux 4. saisons de l'année.* IV. *Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie auec les 7. planetes.* V. *Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence.* VI. *Diuision 3. des aages en 7. conforme à la precedente.* VII. *Diuision 4. en 3. aages fondée sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle est ceste constitution au premier aage.* VIII. *Quelle est ceste constitution au second aage.* IX. *Quelle en l'aage troisiesme, & comment nostre vie se termine.* X. *Que diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les aages.* XI. *Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.*

De la vie contemplatiue & actiue. Chap. 3. fol. 136

Sommaire.

I. *Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile.* II. *Que la vie actiue se sert de la meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action.* III. *Raison 1. prinse de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente.* IV. *Raison 2. fondée sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'actiue.* V. *Raison 3. fondée sur l'acquisition de la fin de l'vne & de l'autre vie.* VI. *Confirmation d'Aristote.* VII. *Des autres anciens Philosophes.* VIII. *des Gymnosophistes.* IX. *Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethée & Endy-*

nion. x. *Par l'Euangile.* xi. *Par l'exemple des saincts personnages.* xii. *Conclusion, que la vie contemplatiue est Angelique.*

De la prosperité & aduersité de ceste vie. Chap. 4. fol. 140

Sommaire.

i. *Ancienne coustume des Scythes pour iuger de la felicité de ceste vie.* ii. *Que les Scythes se mescontoyent en cela.* iii. *Exposition de la fable de Pandore.* iv. *Sotte opinion du vulgaire establissant la felicité en la prosperité de ce monde.* v. *Preuue contraire à icelle opinion.* vi. *Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie.* vii. *Que nostre vie est pleine de changement.* viii. *Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine.* ix. *Comment selon la doctrine Chrestienne les longues prosperitez sont marque de reprobation.* x. *Que c'est malheur de mourir en son peché apres auoir iouy des delices mondaines.* xi. *Que c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par la tribulation.* xii. *Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laisse les meschans en prosperité.* xiii. *Sentence notable de S. Augustin.*

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus essentielle signification. Chap. 5. fol. 146

Sommaire.

i. *La definition de la vie.* ii. *Que ceste definition s'estend generalement à toutes choses viuantes.* iii. *La definition particuliere des choses animées selon leurs degrez de perfection.* iv. *Distinction des definitions precedentes.* v. *La difference de la mort des hommes d'auec celle des autres animaux.* vi. *Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie.* vii. *Comment l'humide, le sec, & le*

froid seruent à la vie. VIII. *Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid.* IX. *Autre definition de la vie conciliee auec la precedente.* X. *Que les choses inanimées ne doiuent point estre appellées mortes.*

Des quatre diuers degrez de vie.
Chap. 6. fol. 150

Sommaire.

I. *Premier degré de vie.* II. *Second degré de vie.* III. *Troisiesme degré de vie.* IV. *Quatriesme degré de vie.* V *Rapport de tous les quatre degrez de vie.* VI. *Comparaison d'iceux auec les figures Geometriques.* VII. *Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence, comme la sensitiue comprend la vegetatiue.* VIII. *Pourquoy les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune vn degré de vie separé des quatre susdits.*

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.
Chap. 7. fol. 154

Sommaire.

I. *Que Dieu fait tout pour le mieux.* II. *Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.* III. *Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux.* IV. *Pourquoy les animaux sont subjets à plus d'inconueniens que les plantes.* V. *Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée.* VI. *Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes.* VII. *Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue.* VIII. *Exemple de S. Paul.* IX. *Le Paganisme mesme l'a ainsi estimé.* X. *Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.*

Pourquoy eſt-ce que les hommes viuoient plus long temps auant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.

Chap. 8. fol. 157

Sommaire.

I. *Raiſon* I. *fondée ſur le parfaict temperament d'Adam.* II. *Raiſon* 2. *fondée ſur l'infertilité de la terre & la diuerſe nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont eſté depuis.* III. *Que le ſel deſſeiche la terre.* IV. *Raiſon* 3. *fondée ſur le peuplement de la terre.* V. *Raiſon* 4. *fondée ſur l'iniquité des hommes.* VI. *Argument pour monſtrer que la menace de Dieu touchant la deſtruction de la chair ſe doit entendre du temps auant le deluge.* VII. *Autre interpretation qui eſt de la vie ordinaire des hommes.* VIII. *Que ceſte menace ſe peut entendre de l'vn & de l'autre temps.* IX. *Erreur des anciens touchant cela.* X. *Que les Hebrieux meſuroient leurs années par le cours du Soleil.* XI. *Que leurs mois eſtoient ſemblables aux noſtres.* XII. *Preuue par l'abſurdité qui s'enſuiuroit* XIII. *Autre preuue par l'abſurdité qui s'enſuiuroit encore.* XIV. *Obiection touchant la vie d'Adam.* XV. *Reſolution commune.* XVI. *Opinion de l'autheur.*

De ceux qui ont le plus longuement veſcu depuis le deluge: & s'il eſt vtile de viure longuement ſur la terre.

Chap. 9. fol. 164

Sommaire.

I. *Comment la vie des hommes a decliné touſiours de ſiecle en ſiecle.* II. *De ceux qui ont veſcu long temps ſelon les hiſtoires profanes.* III. *D'vn Indien auquel la*

ieuneſſe s'eſtoit renouuellee. IV. *Combien peu on vit auiourd'huy.* V. *Conſideration Chreſtienne ſur ce ſuject.* VI. *Que le grand Iugement eſt proche.* VII. *Preuue de la briefueté de noſtre vie.* VIII. *Autre preuue tiree de Seneque.* IX. *Confirmation par autres Payens.* X. *Que la mort eſt deſirable.* XI. *Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & meres.* XII. *Que ce loyer eſtoit eſtimable en l'ancienne Loy.* XIII. *Pourquoy en l'ancienne Loy les ſaincts perſonnages deſiroient longuement viure?* XIV. *En la Loy de* IESVS CHRIST *au contraire.*

Qu'eſt-ce que mort, & des cauſes d'icelle.
Chap. 10. fol. 171

Sommaire.

I. *Que la mort conſiderée en ſoy nuëment eſt vne priuation.* II. *Qu'eſt-ce que mort en tant qu'elle deſtruit l'eſtre precedent.* III. *Difference de la mort de l'homme d'auec celle des autres choſes animées.* IV. *De l'infuſion de l'ame au corps humain.* V. *Que noſtre ame ne procede point de la faculté de la matiere.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *Cauſes naturelles de la mort.* VIII. *Cauſes violentes.* IX. *Que la mort aduenant par vieilleſſe eſt ſeule ſans violence.* X. *Qu'eſt-ce qu'Euthanaſie.* XI. *Comparaiſon de la mort des ieunes & des vieux auec vne lampe.* XII. *Autre comparaiſon auec les fruits d'vn arbre.*

Comment on peut mourir de ioye, de crainte, de honte, & par autres accidens.
Chap. 11. fol. 176

Sommaire.

I. *Que toutes les paſſions vehementes cauſent la mort.* II. *Exemples de ceux qui ſont morts de frayeur, de*

regret, & de triſteſſe. III. *Exemple de ceux qui ſont morts de ioye.* IV. *Exemple de ceux qui ſont morts de honte.* V. *Comment des cauſes contraires produiſent des pareils effects.* VI. *Comment on peut mourir d'vne frayeur & d'vne extreme ioye.* VII. *Comment de chagrin, de deſpit & de triſteſſe.* VIII. *Comment de honte.* IX. *D'autres accidens de mort auec exemples notables.* X. *Conſideration Chreſtienne.*

Combien il y a de ſortes de mort.
Chap. 12. fol. 180

Sommaire.

I. *Qu'il y a en general autant de ſortes de mort que de diuerſes cauſes.* II. *La mort diſtinguee en naturelle & violente.* III. *Comment diuerſes cauſes ſont aucunefois cooperantes à la mort.* IV. *Comment toute ſorte de mort eſt naturelle aux choſes mortelles.* V. *Autre diſtinction de la mort ſelon les payens.*

Autre diſtinction de la mort ſelon la Theologie, & de quelle ſorte de mort Dieu menaça Adam.
Chap. 13. fol. 182

Sommaire.

I. *Mort de deux ſortes, du corps & de l'ame.* II. *Ces deux eſpeces ſubdiuiſees en quatre : & quelle eſt la mort de la ſeule ame à temps.* III. *Quelle la mort du corps à temps.* IV. *Quelle la mort eternelle de l'ame ſans celle du corps.* V. *Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps enſemble.* VI. *De quelle eſpece de mort Dieu menaça Adam ſelon Philon Iuif.* VII. *Opinion 2. touchant cela.* VIII. *Refutation d'icelle.* IX. *Vraye reſolution.* X. *Comment Adam peut eſtre dit mort dés qu'il a peché.* XI. *Que ceſte queſtion en entraine d'autres.*

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est subject seulement à cause du peché d'Adam. Chap. 14. fol. 186

Sommaire.

I. *Dilemme concluant absurditez tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposee.* II. *Distinction pour soudre le dilemme susdit.* III. *Exposition d'vn passage de S. Paul.* IV. *Comment apres le peché toutes creatures se sont bandées contre l'homme.* V. *Distinction des Theologiens sur la susdicte question.*

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel. Chap. 15. fol. 189

Sommaire.

I. *Le principe de la corruption du corps.* II. *Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes.* III. *Remede souuerain contre le principe de corruption.* IV. *Remede contre les causes naturelles de la mort.* V. *Remede contre les causes violentes.* VI. *Meditation Chrestienne.*

De l'admirable vertu du fruict de l'arbre de vie. Chap. 16. fol. 191

Sommaire.

I. *Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie.* II. *Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle.* III. *Les diuerses opinions.* IV. *Contre l'erreur d'Origene.* V. *Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier.* VI. *Raison de sainct Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruict de l'arbre de*

vie estoit naturelle. VII. *Opinion contraire de l'autheur.* VIII. *Response aux raisons de S. Thomas & de Scot.* IX. *Si la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit infinie, & s'il suffisoit d'en mãger vne seule fois pour estre immortel.* X. *L'heresie des Pelagiens condamnée.* XI. *L'arbre de vie appellé en Hebrieu arbre des vies.* XII. *Raison 1. pourquoy il est ainsi appellé.* XIII. *Raison 2.* XIV. *Raison 3.* XV. *Raison 4.* XVI. *Meditation Chrestienne.*

Pourquoy le diable est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.

Chap. 17. fol. 197

Sommaire.

I. *Fondement du doubte de ceste question.* II. *Si c'est l'enuie.* III. *Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme.* IV. *Raison 1. pourquoy le diable ne tente que l'homme.* V. *Raison 2.* VI. *Raison 3.*

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le Paradis terrestre.

Chap. 18. fol. 199

Sommaire.

I. *Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par coniecture.* II. *Coniecture 1.* III. *Refutation d'icelle.* IV. *Coniecture de Pererius.* V. *Refutation d'icelle.* VI. *Continuation de la refutation de la coniecture de Pererius.* VII. *Resolution de l'Autheur.* VIII. *Meditation Chrestienne.*

S'il faut craindre la mort, & s'il eſt expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

Chap. 19. fol. 102

Sommaire.

I. *Combien grande eſt l'horreur de la mort en aucuns.* II. *Comment il la faut moderer.* III. *Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur.* IV. *Que l'homme eſt d'autre condition ſelon l'ame.* V. *Selon le corps auſſi.* VI. *Que l'hõme ne meurt pas proprement.* VII. *La neceſsité de la mort.* VIII. *Conſtance de Theodore & de Canius Iulius.* IX. *Vtilité de la meditation de la mort.* X. *Belle couſtume des anciens Egyptiens.* XI. *S'il eſt expedient à l'homme de preuoir l'heure de ſa mort.* XII. *Reſolution de Plutarque ſur ceſte queſtion.* XIII. *Autre reſolution.* XIV. *Que l'eſperance de viure longuement eſt trompeuſe.* XV. *De la mort ſoudaine.* XVI. *Recapitulation des raiſons precedentes.* XVII. *De la mort des ames nettes & genereuſes.* XVIII. *De la mort des ames laſches & ſcelerees.* XIX. *De la mort abominable de ceux qui meurent en duel.* XX. *La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des meſchans.*

Fin de la Table.

LES

LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL.

DISCOVRS I.

PREFACE.

TOVT ainsi que les Architectes les plus ingenieux & plus experts en leur art, dressans le plan de quelque grand & somptueux palais, obseruét soigneusement entre autres choses que les grãdes sales où doiuent loger les Princes & grands Seigneurs, soient accompagnees de chãbre, garderobbe & cabinet, tãt pour leur seruir de retraite, & se separer aucunefois de la tourbe de ceux qui les importunẽt, que pour la descharge de leurs thresors & cheuance. Ainsi en descriuant les preceptes de la science naturelle il m'a semblé que ce n'estoit pas assez de toucher toutes choses en general dans le gros des volumes que i'en ay cy-deuant publié, si d'ailleurs ie n'accompagnois encore ces preceptes generaux de quelques discours particuliers touchant le chef-d'œuure de la nature, qui est l'hõme : lequel est doüé de tant de signalees & auantageuses pro-

prietez en toutes ſes deux parties, que certainement il merite à bon droit quelque lieu de deſcharge, ſeparé & diſtingué de la lie des autres choſes naturelles qui n'ont eſté creées que pour l'amour de luy.

Pour le regard de la premiere & plus excellente piece qui eſt l'ame : i'en ay deſia amplement diſcouru en la ſuite de ma Phyſique : toutesfois ceſte ſuite n'eſtant que comme vne chambre, ioignant la grãd' ſale de toute la ſcience naturelle, il eſt beſoing encore de garderobbes & cabinets pour y eſtaller tant de riches proprietez dont elle eſt auantageuſement ornee.

Quand à la ſeconde & moins parfaite piece, qui eſt le corps, ie n'ay pas deſſeigné d'en depeindre l'anatomie eſtant choſe vulgaire & deſia traittee aſſez dignement par pluſieurs autres qui conſiderent particulierement ce ſubjet-là : mais ce corps eſtant ſi eſtroittement lié auec l'ame qu'ils ne font qu'vne meſme eſſence & vn ſeul tout composé, il ne ſe peut faire que traittant de ſa compagnie en tant qu'elle l'informe & eſt iointe & vnie à iceluy, il ne ſoit auſſi par meſme moyen en quelque conſideration dans les diſcours des effects de l'ame. Car comme l'ame y contribuë ſon action, auſſi fait le corps ſes organes.

Ainſi donc mon ſubjet eſt de traicter icy particulierement des cauſes de la veille, du ſommeil, des ſonges, de la vie & de la mort de l'homme, bien qu'en cela il ait beaucoup de choſes communes auec les autres animaux : & pour y garder certain ordre ie diuiſeray le tout en trois diſcours, chaque diſcours en chapitres, & chaque chapitre en articles. Le premier diſcours ſera des cauſes de la veille & du ſommeil enſemble : d'autant que l'alteration de ces

deux effects en rend les causes fort voisines & conioinctes: de maniere que les vnes seruent grandement à l'intelligence des autres. Au second ie rapporteray les diuerses causes des songes. Au troisiesme celles de la vie & de la mort conioinctement, comme i'ay dit de celles de la veille & du sommeil: parce que l'absence ou priuation des mesmes causes qui nous font viure, nous apporte la mort.

Or la cognoissance de telles choses me semble tres-necessaire à vn vray Philosophe & tres-digne d'vn bon Chrestien, d'autant que l'vn & l'autre apprend par icelle la difference qu'il y a de cette vie à celle que nous attendons: cõbien celle-cy est turbulente & confuse, & combien il faut que l'autre soit quiete, tranquille & heureuse aux esleus de Dieu apres tant de remuëmens & d'inquietudes: combiẽ d'ailleurs l'ame doibt estre libre & subtile, lors qu'elle est deschargee de sa pesãte carcasse, puis que mesmes estant prisonniere dãs icelle elle fait de si belles & hautes saillies soit en veillant, soit en dormant, parcourãt sans bouger tout l'vniuers par le vol isnel de ses conceptions diuines: & comme ce corps, des plaisirs duquel les hommes abrutis sont si soigneux, est mortel & corruptible, voire n'est autre chose que corruption & puanteur apres que l'ame en est separee. Ce qui nous doit apprendre d'en vser seulemẽt sans abuser: & reiettant arriere le soing importun de ceste masse terrestre employer toute nostre solicitude à l'embellissement de la partie celeste en la decorant de vertu & de science, qui nous seruent comme de degrez asseurez pour nous esleuer à la diuinité.

C'est ainsi que nous deuons chrestiennement Philosopher, afin que nos estudes soient agreables à

Dieu, & que non seulement ils apportent du contentement, mais aussi de l'vtilité à nos ames. C'est la fin que ie me propose en instruisant les autres auec moy-mesme, desirant que le but de ceux qui liront mes œuures soit correspondant au mien: car ie n'estime rien de deuenir plus sçauant, si on ne deuient plus homme de bien tout ensemble autrement qu'est-ce que nostre science qu'vne pure vanité qui nous rendra d'autant plus coulpables du mal, que nous auons esté capables du bien? qui nous fera d'autãt plus iustement accuser, que l'ignorance peut aucunement excuser. Car (comme dit S. Pierre) il vaudroit mieux n'auoir pas cogneu la voye de Iustice, qu'apres l'auoir cogneuë s'en forligner arriere. Commençons donc auec ce dessein d'entamer nostre premier discours par la definition de la veille & du sommeil.

Petr. 2. epist. c. 2.

QV'EST-CE QVE VEILLE ET SOMMEIL.

CHAP. I.

I. *Qv'est-ce que veille & sommeil.* II. *La vie n'est qu'vne veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort.* III. *Pourquoy les hommes morts sont dits seulement sommeiller.* IV. *Que l'homme dormant n'est compté ny entre les viuans ny entre les morts.* V. *L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le sommeil.* VI. *Le sens commun estant lié, tous les sens exterieurs le sont aussi.* VII. *La cause est colligée par son effect.* VIII. *Pourquoy pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liez, que libres pendant la veille.* IX. *La veille & le sommeil sont communs à tous les animaux.* X. *Preuue par le denombrement des especes.* XI. *Que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eut dormy.* XII. *Que le sommeil*

est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appellé Dieu.

LEs Philosophes & Medecins traictans de la veille & du sommeil demeurent d'accord que la veille est vne liberté des sens & le sommeil vne liaison d'iceux : Mais ie veux dire, en ramassant tout ce qui me semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire vne seule definition, que la veille est vn affranchissement & deliaison de tous les sens exterieurs, ou d'aucuns, ou quelqu'vn d'iceux, pour exercer librement leurs fonctions : & le sommeil au contraire vn arrest, & suspension de ceste mesme liberté, & vne liaison des sens tant interieurs qu'exterieurs, ou pour le moins du sens commun & par mesme moyen de tous les sens exterieurs ensemble: laquelle liaison est ordonnee de nature pour le salut de tous les animaux.

I. *Arist. c. 1. & 2. de somno & vigil. Paul. Ægin. c. 97. li. 1. Fernel. ca. 8. lib. 5. Phryf. Orph. in hym. in somn. Homer. 14. Ilia Hæsiod in Theo.*

Ainsi donc pendant la veille l'ame agit & opere librement par les organes & instrumens du corps: & pendant le sommeil les sens sont liez & attachez d'vn lien si fort qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions. A ceste cause les anciens Poëtes & Philosophes ont appellé le sommeil l'image ou le frere de la mort. Mais la vie (dit Pline) n'est autre chose qu'vne veille. C'est ce que vouloit dire aussi ce tant renommé vieillard Gorgias Leontin qui vesquit (ainsi que rapporte Ciceró) cent & sept ans. Cestuicy estant aux abbois de la mort & sommeillant, vn de ses amis luy demanda : Et bien comment vous va à cét heure ? il semble que vous vueillez reposer. C'est (dit-il) que le sommeil me veut liurer entre les mains de son frere, entendant la mort. (Car *mort* est en Grec masculin ἀθάνατος.) Plutarque recite la mesme chose de Diogenes le Cynique.

II. *Plutar. in conf. ad Apollin. Ouid. 2. Amor. Eleg. 9. Senec. in Herc. fur. Plato in Phædo. Cic. de Senect. & 1. Tusc. Plin. in præf. hist. nat. Ælia. lib. 2. de var. hist. Plutar. ibid.*

III. Les escritures saincles mesmes, faisant mention des hommes morts, disent ordinairement qu'ils dorment seulement, & les Chrestiens appellent leurs sepulchres publiques cemetieres, c'est à dire dortoirs, pour parangonner le sommeil auec la mort, & nous enseigner que les hommes seuls doiuent vn iour ressuscriter & s'esueiller de ce tant long somneil: lequel nos Poëtes appellent Sommeil de fer, estant plus dur que celuy qu'Homere appelle ὕπνος, duquel mal-aisément on peut s'esueiller.

Deut. 31. Reg. lib. 2. c. 7. & lib. 3. cap. 11. Matth. 9. Ioan. 11 1. Thess. c. 4. Act. ca. 7. Inf. & ca. 13. Homer. Ilia. 2.

IV. Aristote à ce propos me semble aussi auoir tres-bien philosophé, escriuant que le sommeil est comme vne barriere entre la vie & la mort, & qu'on ne peut dire proprement de celuy qui dort, qu'il soit ou qu'il ne soit pas: Car comme est-il (dit Platon) estant aussi inutile qu'vn mort? Comment n'est-il pas aussi, puis qu'il respire encore, & qu'il peut estre esueillé de son sommeil?

Aristot. c. 1. lib. 3. de generat. animal. Plat. 7. de legib.

V. Or pour auoir vne entiere & parfaicte intelligence des deux definitions susdites, il faut principalement remarquer cinq choses. La premiere que nos sens se diuisent en exterieurs & interieurs. Les sens exterieurs sont cinq, la veuë, l'ouye, le goust, l'odorat & l'attouchement. Les sens interieurs sont trois selon la commune opinion, à sçauoir le sens commun, la phantasie ou imagination, soubs laquelle ie comprens la pensee, & la memoire. Ie ne repetteray point icy quels sont leurs obiets, leurs conditions, ny leurs organes en ayant assez amplement discouru en mon traicté de l'ame. Mais le diray seulement à ce propos, que comme tous ces sens-là tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre liez & assoupis par vn profond sommeil, aussi peuuent-ils estre tous libres par vne entiere & parfaicte

veille. Toutesfois il n'est pas necessaire que pour dormir les fonctions de tous ces sens là soient arrestees, ny aussi toutes libres pour veiller : mais il est bien requis pour dormir, que plus grand nombre de sens soiẽt liez & assoupis que libres & desliez pour veiller. Car pourueu qu'vnseul des sẽsexterieurssoit libre, par exẽple la veuë, ou l'ouye, cela suffit pour que l'animal soit de veiller: mais pour dormir il faut que tous soient entierement assoupis & arrestez.

En second lieu il faut remarquer que le sens commun n'ayant aucun objet particulier, ains estant estably là haut au cerueau pour discerner & iuger des objets qui luy sont rapportez par les sens exterieurs, il est certain qu'estant arresté & lié, aussi le sont par mesme moyen tous les sens exterieurs. Car (comme dict Fernel apres Aristote) le sommeil n'est pas propre à pas vn des sens exterieurs, ains seulement au sens commun, lequel estant lié il faut de neceſſité que les sens particuliers qui en dependent, comme de leur souuerain, duquel ils ne sont que satellites, demeurent aussi prins & captifs. C'est pourquoy aussi tost que ce grand organe du sentiment, qui est le cerueau, commence d'arrester le cours de ses fonctions, soit par lasseté, soit à cause des veilles precedentes, tous les sens exterieurs qui sont comme des ressorts & instrumens subalternes s'arrestent & se reposent. VI. *Fernel. ca. 8. lib. 5. Physic. Arist. c. 1. & 2. de somno. & vig. & ca. 1. lib. 5. de generat. animal.*

Il est vray que colligeans la cause par l'effect nous recognoissons reciproquement que le sens commun est saisi du sommeil, lors que tous les sens exterieurs sont assoupis, & leurs fonctions arrestees. Mais ceste cognoissance, quoy que plus manifeste, est neantmoins posterieure en l'ordre de la nature : d'autant que la cognoissance de l'effect par VII.

ſa cauſe precede naturellement celle de la cauſe par ſon effect, bien que nous apperceuions par les ſens exterieurs, celle-cy la premiere. Ainſi la cognoiſſance du iour par ſa cauſe, qui eſt la preſence du Soleil en noſtre hemiſphere, precede en l'ordre de nature la cognoiſſance de l'eſtenduë & de ſa lumiere, que nous appellons le iour, quoy que par les ſens exterieurs, nous remarquions pluſtoſt cét effect que ſa cauſe.

VIII. Pour le troiſieſme poinct il ne faut point trouuer eſtrange que la liaiſon du ſommeil ſoit plus grande, & s'eſtende à plus grand nombre de ſens que la liberté de laveille: d'autant que le ſommeil eſt comme vne priuation temperante: & toute priuatiõ eſt plus abſoluë que l'habitude ou faculté. Par exemple l'aueuglement doibt eſtre de tous les deux yeux, & vn ſeul d'iceux peut ſeruir à la veuë: la ſurdité eſt des deux oreilles, & l'ouye peut eſtre de l'vne ſeule.

IX. Pour le quatrieſme il faut obſeruer que le ſommeil eſt commun à tous les animaux, tout auſsi bien que la veille. Car l'habitude ou faculté, & la priuation ou ſuſpenſion d'icelle regardent touſiours vn meſme ſubjet, comme la ſanté & la maladie, la vie, & la mort, l'aueuglement & la veuë, la ſurdité & l'ouye. Ioinct que tout animal ayant ſentiment, & le ſommeil eſtant la liaiſon & l'arreſt des ſens pour le repos & ſalut de tous les animaux qui ne peuuent pas eſtre en continuelle action & mouuement, il faut que le ſommeil leur ſoit commun à tous.

Ariſtot. c. 1. de ſomno & vig.

X. Cecy eſt de la doctrine du Philoſophe: laquelle Pline confirme auſsi en ſon hiſtoire naturelle, & l'experience la nous faict voir clairement. Car pour les animaux terreſtres: il n'y a perſonne qui en doubte: entre leſquels les reptiles & les plus impar-

Plin. cap. vlt lib. 10. hiſt. natur.

faits qu'on appelle insectes ou inciſez dorment le plus. Quant aux aquatiques cela n'eſt pas ſi cogneu, mais tãt de gens l'ont remarqué qu'il ne le faut plus reuoquer en doubte, eſtant certain que l'on void ſouuent les poiſſons tous aſſoupis de ſommeil, de ſorte qu'on les peut prendre à la main, ſans qu'ils ſe remuent que pour quelque grand bruit, & notamment ceux d'eau douce, leſquels dorment quelquefois aux gués des riuieres ou au Soleil, ou à l'orée des arbres complantez le long des eaux, quelques vns entre les pierres, comme les Thoms : ou qui ronflent en dormant comme ceux qui ont eſté ſur mer teſmoignent des Dauphins & des Balaines. *Ariſt. li. 5. de gener. animal.*

XI.

Bref les Theologiens ont eſtimé le ſommeil ſi neceſſaire à la vie des animaux qu'aucuns tiennent qu'Adam meſmes quand il euſt demeuré en l'eſtat d'innocence au iardin des delices, n'euſt peu ſe paſſer du ſommeil : non pas que cela luy deuſt arriuer de laſſeté ou par quelque maladie qui ſont des marques d'imperfection, ains ç'euſt eſté par vn doux & gracieux repos compagnon de perfection. Ce qui ſe peut monſtrer par raiſon & authorité. La raiſon c'eſt que puis que l'homme en l'eſtat d'innocence deuoit manger, il falloit de neceſſité que les effects de la digeſtion, comme le ſommeil s'en enſuiuiſſent. L'authorité eſt fondee és propres termes de la Geneſe, où il eſt dit qu'Adam dormit : quoy qu'aucuns appellent ce ſommeil pluſtoſt vne exſtaſe, comme nous dirons au chapitre ſuiuant. *Tho. 1. 2. diſt. 1. quæſt. 2. art. 3.* *Thom. 1. part. q. 97. art. 3.* *Gen. 2.*

XII.

En dernier lieu eſt à remarquer que ie n'ay pas adiouſté ſans cauſe en la definitiõ du ſommeil qu'il eſt ordonné de nature *pour le ſalut de tous les animaux* : veu que c'eſt le repos & du corps & de l'ame. C'eſt ce qui a induit les anciens Poëtes à le ranger *Heſiod. in Theogon. Or. hym. in ſomn. Ouidi. 11. Met.*

parmy les Dieux. Auquel propos Ouide chantoit ces vers à l'imitation d'Orphée :

Sommeil des animaux le repos gracieux:
Sommeil paix de l'esprit & le plus doux des Dieux,
Qui reiettes les soings & angoisses arriere,
Et les corps trauaillés de l'œuure coustumiere,
Recrées & remets, &c.

Apul. de demon. Socrat.

Apulée ne l'a pas appellé tout à fait Dieu, mais biẽ vn demon incorporel. Ces derniers mots donc seruiront pour distinguer le sommeil de plusieurs autres assoupissemens & liaisons des sens, qui peuuent arriuer non pour le salut des animaux, ains plustost pour leur perte, procedãs de quelque maladie aiguë & mortelle, comme sont les syncopes, apoplexies, epilepsies, lipotymies, & autres semblables. L'exstase aussi differe beaucoup du sommeil : ce que ie veux monstrer en suite.

De la difference du sommeil & de l'exstase.

Chap. II.

I. *Difference du sommeil & de l'exstase.* II. *Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes : en l'exstase vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.* III. *Si Adam dormoit ou bien estoit en exstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme.* IV. *Exstase merueilleuse de Restitutus prestre.* V. *Autres exstases d'aucuns anciens.* VI. *Exstases des Stryges.* VII. *Sainct Paul dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son exstase.* VIII. *Exstases suspectes de sorcellerie & de charme.*

I. DE la definition du sommeil proposée au chapitre precedent nous pouuons colliger trois

differẽces d'auec l'exstase. La premiere que le sõmeil conuient à tous les animaux: La secõde qu'il leur est naturel: La troisiesme qu'il est necessaire à leur salut. Mais l'exstase soit qu'elle procede de quelque indisposition & maladie, soit qu'elle aduienne par vn rauissement de l'ame enuoyé de Dieu pour nous enseigner quelque haut mystere, ou par vne profonde meditation n'a rien de tout cela. Car elle n'est point commune à tous les animaux, ains particuliere & propre à bien peu d'hommes: elle est outre nature ou peu aduenante à icelle: & d'ailleurs nullement necessaire au salut & repos des animaux.

Mais outre ces differences il y en a vne autre grande & notable. C'est que par le sommeil les fonctions de la faculte animale, qui consistent és sens exterieurs & interieurs sont estouppees & arrestees: & celles de la faculté vitale ou naturelle, comme cuire la viande, digerer, & nourrir, & accroistre sont au contraire plus fortes & vigoureuses: & ce d'autant que la chaleur naturelle qui estoit espanduë pendant la veille, par tous les membres du corps, se ramasse & reünit dans l'estomach pendant le sommeil, & aide grandement à la concoction, digestion & nourriture. Mais en l'exstase les fonctiõs tant animales que vitales sont empeschees & arrestees, & n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres & releuees, estant comme deschargees du fardeau corporel & du sentiment. Telle estoit l'exstase en laquelle sainct Paul dit auoir esté raui iusqu'au troisiesme ciel, ne sçachant si son ame estoit vnie à son corps ou separee d'iceluy. XI. 2. Cor. cap. 12. XII. Gen. 2.

Aucuns des saincts Peres tiennent que le sommeil d'Adam, duquel est faict mention en la Genese, estoit aussi plustoit vne exstase qu'vn vray sommeil, Augustin. lib. 5. de gen. ad lit. cap. 15.

puis que mesme il ne sentit point de douleur par l'arrachement d'vne de ses costes, & que neãtmoins il recogneut bien que sa femme estoit chair de sa chair, & os de ses os, ainsi que luy-mesme la voyant, disoit, comme par quelque reuelation diuine qu'il en auoit eu pendant ceste exstase. Toutesfois l'escriture dit en termes expres que c'estoit vn vray sommeil, profond neantmoins, ainsi que la diction Hebraïque *Tardemach* le signifie. Que si Adam ne ressentit point de douleur par l'arrachement d'vne de ses costes, aussi estoit-ce vn souuerain ouurier & tres-excellent chirurgien qui y auoit mis sa main toute-puissante.

IV. C'est merueille qu'il y a des personnes lesquelles entrent en quelque exstase en se retirant de leurs sens quand bon leur semble, comme si leur ame estoit separee de leur corps. Ce que Cardan tesmoigne de soy-mesme. Mais plus estrange est l'exemple d'vn prestre nommé Restitutus, duquel sainct Augustin escrit que volontiers il faisoit espreuue de son rauissement en exstase en estant requis, & s'estrangeoit tellement de tout sentiment, que ny les pointures ou piqueures, n'y l'arrachement, du poil, ny les coups, ny le feu mesme appliqué à sa chair, ne le pouuoient aucunement esueiller ny esmouuoir, n'en ressentant aucune douleur sur l'heure. Et quoy qu'on ne sçeust remarquer pendant telles exstases indice quelconque de respiration non plus qu'en vn mort, toutesfois apres qu'il estoit reuenu à soy il accordoit auoir entendu les voix de ceux qui parloient vn peu haut comme si ç'eust esté vn peu de loing.

ard. li. 8. le rerum arie. cap. 3. Auguſt. c. 4 lib. 14. e ciuit. ei.

V. Nous lisons la mesme chose d'aucuns grands personnages anciens, comme d'Hermotimus Clazo-

menien, d'Epimenides de Crete, & d'Aristeas Proconnosien : l'ame desquels on croyoit sortir de sa prison corporelle, lors que bō luy sembloit, le corps demeurant comme vne souche inanimee : dont mal en print à cét Aristeas. Car pendant qu'il estoit ainsi raui en vne tres-profonde exstase, ses ennemis, qu'ō appelloit Cantharides, feirent brusler son corps. Ce que Fulgose rapporte d'vn ieune berger qui estoit à vn Romain nommé Valerian, n'est pas moins admirable. Ce garçon (dit-il) estant touché de la beste au temps de ceste horrible contagion, dont toute l'Italie fut rauagee, Narses en estant gouuerneur, fut tenu quelque temps pour mort: & estāt reuenu à soy, asseura qu'il auoit esté au Ciel, & luy auoit esté reuelé que certaines personnes qu'il marquoit, mourroient bien tost de ceste maladie dans le logis, mais que le maistre d'iceluy en seroit preserué. Et d'ailleurs pour confirmer son dire il parloit toute sorte de langues, ayant commencé par la Grecque, bien que il fust du tout ignorant & rustique. Deux iours apres vne frenesie le saisit, de laquelle il mourut cōme enragé deschirant ses mains à belles dents : mais neātmoins ce qu'il auoit predit de la mort d'aucuns de son logis atriua bien tost apres, son maistre demeurant sain & sauf.

Plin. cap. 52. lib. 7. hist. nat. Sabell. ca. 4. lib. 7. Fulgos. ca. 9. lib. 1. Fulgos. ca. 6. lib. 1.

VI. I'ay appris d'aucuns personnages dignes de foy qu'ils auoient veu des femmes, qui auoient reputation d'estre sorcieres, lesquelles apres auoir frotté leur corps tout nud de certaine onction tomboient toutes pasmees, & comme mortes: & les ayant pendant telle exstase deschirees à coups de foüet & d'estriuieres, elles n'en sentoient pourtant rien. Et tantost apres estre reuenuës à soy, racomptoient qu'elles auoient veu mille choses diuerses, & qu'el-

les auoient passé par des ronces & des espines. Ce que ceux qui ont escrit de la sorcellerie & demonomanie confirment aussi par plusieurs exemples & confessions de ces malheureuses ames. Et mesme Toitatus en ses questions sur le Genese escrit qu'en Espagne il y auoit autrefois de telles femmes en grand nombre, qui sont appellees en Latin *Stryges*.

Toſtat. in cap. 13. Geneſ. quæſt. 354.

VII. Or de rechercher les causes des exstases, outre celles qui procedent de quelque maladie ou indisposition (la consideration desquelles ie laisse aux Medecins) il est certes tres-malaisé à mon iugement. Car pour celles que Dieu enuoye, qui en oseroit profonder la recherche en vn abysme infini de la toute-puissance de Dieu, qui manie nos corps & nos ames, & les affecte comme bon luy semble? qui nous fait voir quelquefois pendant ceste distractiõ de l'ame ce que nous ne sommes pas dignes de voir estans attachez à la sensualité. Et S. Paul mesme, qui a esté vn vaisseau d'élection, auquel Dieu (comme nous auons desia dit) a fait ceste grace particuliere, de le rauir en exstase iusqu'au troisiesme Ciel, n'a pas pourtant sçeu comment est-ce que cela s'estoit fait, & si son ame pendant ce rauissement estoit vnie à son corps ou distraite d'iceluy? Ie ne veux pas sur ce propos obmettre ce que Higebert escrit de Gontran Roy de France: c'est qu'estant vn iour las & recreu du trauail de la chasse, il se coucha le long d'vn ruisseau à l'oree de quelques arbres entre les bras de son escuyer, & s'endormit: pendant son sommeil, l'escuyer apperceut vn petit animal sortant de la bouche du Roy, qui demonstroit par ses mouuemens qu'il desiroit trauerser le ruisseau: ce que ne pouuant, l'escuyer, qui

2. Cor. ch. 12.

Higeb. in Chr.

vouloit voir ce qu'il deuiendroit, luy accommoda son espee d'vn bord à l'autre, pour luy faciliter le passage,& ayant ainsi trauersé & peu apres repassé, il rentra dans la bouche du Roy: lequel s'estant esueillé, dit auoir songé qu'il auoit passé le ruisseau sur vn pont d'acier,& auoir veu sous vne montagne prochaine de tres-grands thresors, & y ayant faict foüiller la vision se trouua veritable.Si cela est vray, qui en sçauroit rẽdre raison:Car de dire que c'estoit l'ame du Roy, cela est absurde: d'autant que l'ame n'a point de corps & est inuisible. De dire que c'estoit son bõ Ange,ou genie qui eust prins vn corps, cela pourroit estre: mais quoy,il eust bien sceu trauerser & franchir le ruisseau assez legerement sans l'aide de l'escuyer:car les esprits ont de l'agilité pour faire beaucoup plus que cela. Pour moy ie croy que c'est vne fable,& quãt aux autres exstases,ie ne pense pas que les ames se separent du corps:leur liaison est trop estroicte, & n'y peut auoir naturellement dissolution de ces deux pieces sans la mort du subiet, voire mesmes la mort n'est autre chose que la dissolution d'icelles.

Quant à celles qui sont volontaires, comme celle de Cardan, & du Prestre Restitutus, elles me seroient fort suspectes, & me craindrois qu'elles vinssent de la forge du malin esprit, si du tout la bonne vie des personnes ne me faisoit plustost attribuer cela à vne coustume de mediter profondement qui leur auroit acquis auec le temps ceste facilité de se pouuoir retirer des sens, comme par vne distraction de l'ame: ainsi que nous lisons de Sainct Thomas d'Aquin, lequel pendãt telles exstases, apprit les plus hauts secrets de la Philosophie, tant naturelle que sur-naturelle. Mais hors delà, ie

croirois volontiers que ce ſont des effects de la doctrine de l'ennemy du genre humain, lequel en toutes choſes veut imiter les œuures incomprehenſibles de Dieu : & comme il eſt tres-ſçauant en la nature, auſſi peut-il aiſément dõner & ordonner des remedes, & des drogues pour aſſoupir à certain temps les ſens, & charmer les eſprits de ceux qui ſe ſoubſmettent à ſes ordonnances. Car la nature eſt feconde & foiſonnante en toute ſorte de proprietez, bonnes & mauuaiſes, leſquelles les demons n'ignorent point, encores qu'elles ſurpaſſent la cognoiſſance des hõmes. Voilà les differences du ſommeil & de l'exſtaſe. Diſons maintenant d'où eſt-ce que procede le ſommeil, & en cela meſmes nous diſtinguerons encore mieux ſes differences.

D'où eſt-ce que procede le ſommeil.

Chap. III.

I. *Opinion d'Alcmeon touchant la cauſe du ſommeil.* II. *Celle de Diogenes.* III. *Celle d'Empedocles.* IV. *Celle de Platon & des Stoïques.* V. *Celle de Leucippus.* VI. *Toutes les ſuſdites opinions ſont erronnées.* VII. *Opinion d'Ariſtote.* VIII. *Pourquoy nous ſuons pluſtoſt en dormant qu'en veillant.* IX. *Ne ſouppant point on n'en dort pas ſi biẽ la nuict apres.* X. *Pourquoy eſt-ce que les viãdes froides prouoquent le ſommeil.* XI. *Difference du vray & naturel ſommeil d'auec celuy qui eſt forcé.* XII. *Opinion de Pline & de Galien touchant la cauſe du ſommeil.* XIII. *Fondement de ceſte opiniõ.* XIV. *L'opinion d'Ariſtote eſt la plus ſaine, & mieux receuë.* XV. *Que la laſſeté & longues veilles ne ſont que cauſes accidentaires du ſommeil.* XVI. *Que l'harmonie, le ſilence, & les tenebres n'en ſont que cauſes*

causes cooperantes. XVII. *Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy.* XVIII. *Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil.* XIX. *La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus.* XX. *La difference de la matiere du sommeil & des catharres, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.*

I. LEs anciens Philosophes n'ont pas demeuré d'accord touchant la cause du sommeil, ains ont eu presque chacun son opinion particuliere. Alcmeon disoit que le sommeil se fait lors que le sang se retire dedans les veines, & que venant apres à s'escouler par toutes les parties du corps, l'animal qui dormoit se resueille. *Plutar. c. 23. & 25. lib. 5. de placit. Philos.*

II. Diogenes au contraire tenoit que le sommeil procede de la diffusion du sang par toutes les parties du corps: d'autant (disoit-il) que le sang empliſſant les veines, repousse l'air qui est dans l'estomach & ventre inferieur, lequel montant au cerueau prouoque le sommeil.

III. Empedocles enseignoit que le sommeil prouient d'vn mediocre refroidiſſement de la chaleur naturelle, laquelle estant entierement refroidie, la mort de l'animal s'ensuit.

IIII. Platon & les Stoïques maintenoient que la remiſſion & attenuation de l'esprit sensitif estoit la cause du sommeil, non pas par quelque rabbaiſſement vers la terre, ains pluſtost par quelque esleuation vers le siege de la raison.

V. Leucippus soustenoit que le sommeil est causé par la concreation, ramas & assemblage de la chaleur naturelle.

VI. Mais toutes ces opinions-là ayant esté il y a long

temps reiettées comme erronées & impertinentes, nous n'auons que faire de nous arrester à les refuter: ains passerons outre à l'interpretation de deux autres les plus celebres: lesquelles il nous faut examiner, afin de ne suiure point inconsiderément l'vne plustost que l'autre.

VII. La premiere est d'Aristote en son traicté du sommeil & de la veille, où il enseigne que comme les vapeurs de la terre esleuées par la chaleur du Soleil en la moyenne region de l'air s'y condensent & congelent par la froideur qui y est predominante, & puis venant à se resoudre en pluye tombẽt en bas de leur propre poids. Ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait euaporer des fumées, lesquelles estãt esleuées en haut se refroidissent apres par la froideur du cerueau & par le ramas de la matiere qui assoupit la chaleur naturelle, comme le feu s'estouffe lors qu'on y iette dessus tout à coup grande quantité de bois. La chaleur donc ainsi abbatuë se retire en bas laissant ces vapeurs & fumees, lesquelles ramassees & prises par le froid appesantissent la teste, prouocquent le sommeil, puis reduites en eau recheent de leur poids en bas & estoupent les conduits des esprits par le moyen desquels les sens exercent leurs fonctions, & pendant cela l'animal dort.

Arist. c. 3. de som. & vigil.

VIII. Or d'autant que la chaleur naturelle estant ainsi vnie & ramassee à l'interieur du corps, agit plus viuement, outre ces vapeurs qu'elle enuoye au cerueau, elle pousse aussi dehors des humeurs superfluës par les pores & subtils conduits de la chair & du cuir: qui est cause que nous suons plus aisément en dormant qu'en veillant. Et telle euaporation ne doit sembler estrange à ceux qui ont pris garde que

la viande se cuisant au feu dans vn pot il s'en exhale des fumees qui montent en haut : de sorte que si le pot est couuert, le couuercle en demeure trempé.

IX. Pour confirmer encore ceste opinion nous experimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict apres, que si nous auions bien souppé : & que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) prouoquent le sommeil plus que les autres, à cause de l'abondance des fumees dont elles chargent le cerueau : & les viandes froides aussi, comme la mandragore, la laictuë, & le pauot.

X. C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce suiect recite que la cité du sommeil est sise en vne grande plaine, à l'entour de laquelle il y a grande quantité de pauots, de mandragore, & autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil, parce que leurs vapeurs estans montées au cerueau le refroidissent beaucoup, & d'ailleurs se prennent & congelent aisément, y estant toutes disposees par leur froideur naturelle : tellement que la chaleur naturelle se retirant toute és parties inferieures, il faut de necessité que les superieures saisies de vapeurs & humeurs excessiuement froides en soient d'autant plus assoupies : & mesmes aucunefois s'en ensuiuent des lethargies & autres maladies aiguës.

Lucian lib. 2. de vera histor.

XI. Aussi tels sommeils estans comme forcez sont outre nature & different du vray & naturel sommeil en ce que l'humidité predomine en celuy-cy sur la froideur, & en ceux-là le froid surmonte l'humidité, ainsi que Galien enseigne : & voila pour le regard de l'opinion d'Aristote.

Galien. lib. 3. de loco partium, c. 4.

XII. L'autre opinion est de Pline, Galien, & de quelques Philosophes & Medecins Arabes, lesquels considerans l'alteration du sommeil auec la veille ont estimé que le sommeil procedast de quelque faculté particuliere de l'ame, laquelle comme vn bon Capitaine qui fait la retraicte rappellast & ramassast prés du cerueau les esprits animaux espars pendant la veille par tous les membres du corps, afin de donner quelque relasche à l'action & mouuement des animaux par le moyen de ce repos alternatif, sans lequel ils ne sçauroient longuement viure.

Plin. cap. vlt. lib. 10. hist. nat. Galen. c. 4. lib. 3. de causis pulf. Auerr. 2. coll. 21. Auicen. 13 tra. 41.

XIII. Et pour mieux faire valoir ceste opinion ils soustiennent contre Aristote que sans aucune precedente esleuation de vapeurs au cerueau, le sommeil peut saisir les animaux, comme par la lasseté, apres des longues veilles, par le silence, par le chant & harmonie musicale, ou mesme par le murmure des eaux & bourdonnement des mousches, par les tenebres & plusieurs autres causes. D'ailleurs que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pas pourtant tousiours dormir apres le repas: & au contraire que l'on repose quelquefois sans auoir aucunement repeu.

XIV. Neantmoins toutes les raisons d'vne part & d'autre bien considerees & balancees, celles d'Aristote contrepesent & l'emportent: aussi son opinion est auiourd'huy communément suiuie des Medecins & Philosophes, sans estre nullement controuersee.

XV. Quant aux raisons alleguees au contraire il y faut respondre en niant que le sommeil procede d'aucune de ces causes-là simplement: ains la lasseté & les longues veilles causent le sommeil par accident, d'autant qu'elles contraignent l'animal de se reposer: de sorte que pendant le repos la chaleur naturelle se retire au dedans: & là agissant sur ce qu'el-

le trouue dans l'eſtomach en fait exhaler des fumees & vapeurs au cerueau, leſquelles eſtoupant les conduits des ſens prouoquent le ſommeil en la maniere ſuſdite.

Pour le regard de l'harmonie, du ſilence, des tenebres & autres ſemblables cauſes, elles ne ſont que cooperantes, aidant ſeulement à haſter & induire pluſtoſt le ſommeil : parce que diſtrayant les eſprits animaux d'autres occupations & de la diuerſité des obiects, elles les colligent & ramaſſent : tellement que les ſens en eſtans deſtituez ſont d'autant plus aiſement eſtouppez par les vapeurs qui s'eſleuent de l'eſtomach au cerueau, ſoit du repas n'agueres pris, ſoit qu'il y reſte de la matiere d'ailleurs. Car ſi l'eſtomach eſtoit du tout vuide on ne ſçauroit dormir, les effects du ſommeil ceſſant quant & leur cauſe. XVI.

Que ſi quelquefois il arriue que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pourtant dormir, c'eſt qu'il y a de l'indiſpoſition grande, ſoit en l'eſtomach (comme defaut de chaleur) qui empeſche l'euaporation, ſoit au cerueau (comme quelque chaleur eſtrangere) qui empeſche la concretion & congelation des vapeurs. Et tels ſymptomes ou indiſpoſitions ſont des ſignes tres-dangereux & mortels, ou conduiſent quelquesfois à la folie, comme dit Hippocrates en ſes prognoſtiques. XVII. *Hippo. l. 2. progn. 12.*

Or comme par la premiere concoction de la viande dans l'eſtomach le cerueau eſt plus chargé de fumées & vapeurs, auſſi le ſommeil en eſt plus profond, de ſorte que rarement on ſonge pendant iceluy, tant les ſens ſont aſſoupis. XVIII.

Mais apres que la viande eſt ainſi cuite dans l'eſtomach & tournée en vne maſſe que les Medecins ap- XIX.

pellent chyle, quelle a encore passé par les veines meseraïques : & qu'apres elle est derechef recuite, & dans les intestins & au foye, le foye en produict du sang, lequel il distribuë à toutes les parties du corps, & le plus subtil s'en va au cerueau, non sans quelques vapeurs, lesquelles si l'animal estoit esueillé, le conuient derechef à dormir en estoupant (non pas tant que les precedentes) les conduits des facultez animales. Or pendant ce sommeil qui est plus leger que le precedent se representent plus communément les songes auec moins de confusion & de trouble: comme nous dirons encore cy apres en son lieu traictant des songes.

xx. Cela ainsi entendu il faut encore remarquer, que (comme nous enseigne Aristote, & apres luy Paul Æginete) de ces fumées & vapeurs qui montent au cerueau partie se prend & congele en bonnes humeurs, lesquelles causent le sommeil : & partie en pituite & mauuaises humeurs, qui sont la matiere des catarrhes & defluxions. Et d'autant que les vieillards n'ont gueres de bonnes humeurs ils ne peuuent aussi gueres dormir, & neantmoins sont catarrheux & suiects aux rheumes, à cause qu'ils sont abondans en humeurs corrompuës. Voila comment se fait le sommeil. Voyons maintenant comment est-ce que nous nous resueillons & releuons d'iceluy.

Aristot. c. 3. de somno. & vigil. Paul. Ægin. cap. 97. lib. 1.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

CHAP. IV.

I. Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons. II. La cause du resueil naturel. III. Causes du resueil estrangeres & violentes. IV. Comment les songes affreux nous esueillent. V. Pourquoy le resueil vra-

cedant des causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel. VI. *Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion.* VII. *Comment nous nous rendormons apres le resueil violent.* VIII. *Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions.* IX. *Deux doubtes sont proposez: l'vn pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins: l'autre, comment le trauail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le trauail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps.* X. *Resolution du premier doubte.* XI. *Resolution de l'autre doubte.*

PEndant donc que la chaleur naturelle est ainsi occupée à cuire la viande dans l'estomach, & que le froid a saisi les parties superieures, les paupieres s'abbatent & couurent les yeux estant destituées de la chaleur, & par mesme moyen du mouuement. Car c'est la chaleur qui agit & remuë la masse corporelle en toutes ses parties, & le froid au contraire engourdit nos membres. I.

Mais le sommeil est interrompu par le resueil, soit que nous nous esueillons de nous mesmes, soit par quelque cause estrangere. Si c'est de nous mesmes cela se faict lors que la chaleur naturelle apres la concoction commence à s'espandre par tous les membres du corps ayant consumé les vapeurs qui estoupoient les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent par tout le corps: ny plus ny moins que la clarté du Soleil s'espand par toute la terre, lors que la chaleur a dissipé les nuages qui couuroient l'air. II.

Les causes estrangeres sont de plusieurs sortes, & tout autant en nombre qu'il y a de moyens d'interrompre le sommeil auant que nous nous esueil- III.

lions de nous meſmes. Par exemple, vn grand bruit, vne poincture, piqueure, coup, ou bleſſeure & autres eſmotions qui cauſent douleurs, les rheumes, catarrhes & defluxions qui eſtouppent les conduits de la reſpiration, & pluſieurs autres telles cauſes, leſquelles, quoy qu'eſtrangeres eſmouuent les eſprits animaux aſſoupis, comme le ſouffle eſmeut le feu qui n'eſt couuert que d'vn peu de cendres : de maniere qu'ils font effort contre les empeſchemens leſquels eſtouppoient les conduits des ſens, & rompent ou interrompent le ſommeil.

IV. Les ſonges affreux & horribles eſmouuent auſſi quelquefois ſi viuement la phantaſie que l'eſmotion & le trouble eſueille les eſprits aſſoupis du ſommeil, comme chacun peut auoir quelquefois eſprouué en ſoy meſme.

V. Mais le reſueil de ces cauſes eſtrangeres n'eſt point doux & agreable comme celuy qui aduient par la cauſe naturelle ſuſdite : ains nous laiſſe tout eſtourdis, à cauſe qu'il ne fait que repouſſer les vapeurs qui eſtouppoient les conduits des ſens, & l'autre n'arriue que lors qu'elles ſont conſumées.

VI. D'ailleurs il retarde la concoction, parce qu'il fait retirer la chaleur naturelle de l'eſtomach pour s'eſpandre haſtiuement & en trouble par toutes les parties du corps, tout ainſi que ſi on retiroit le feu d'aupres du pot lors qu'il bout.

VII. Toutesfois eſtans ainſi eſueillez, nous ne laiſſons pas de nous r'endormir encore apres (les cauſes de l'interruption du ſommeil ceſſant) tandis qu'il reſte au cerueau de la matiere de ces vapeurs & fumées, ou bien qu'il en monte derechef de l'eſtomach ou du foye aſſez pour rappeller & entretenir le ſommeil iuſques à ce que nature eſt contente, & que

nous nous esueillons de nous mesmes.

Apres donc que nous sommes ainsi esueillez l'ame recommẽce à operer & agir par le moyen des sens, lesquels estant desliez & deslasez exercent chacun sa fonction soit par l'ordonnance de la raison és gens de bien, soit par l'induction de l'ire ou de la concupiscence és personnes mal conditionnees & vicieuses, qui se laissent gouuerner à ces maistresses violentes, lesquelles par le moyen de leur rebellion veulent induëment & indignement empieter l'empire de la raison, à laquelle elles sont naturellement subjettes. VIII.

Sur le subiect des causes estrangeres qui interrompent le sommeil on peut encore, entre autres, proposer deux difficultez, lesquelles i'ay resoluës en mes questions naturelles, & veux encore les repeter icy. La premiere, comment se peut-il faire que le soucy & la tristesse interrompent le sommeil, & que neantmoins le sommeil allege & le soucy & la tristesse? L'autre, comment se peut-il faire que le trauail prouocque le sommeil, veu que pendant iceluy la chaleur naturelle est espanduë par tout le corps, & neantmoins le vray sommeil se faict tandis que la chaleur naturelle est ramassee à l'interieur? IX.

A la premiere ie responds que la fascherie, le soucy & l'angoisse esmouuant & troublant l'imagination interrompent le sommeil : dequoy se plaignoit Ronsard en ses amours pendãt que le soucy amoureux interrompoit la nuict son repos, disant ainsi: X.

Bien est-il vray qu'il contraint vn petit
Pendant le iour son secret appetit,
Et dans mes flancs ses griffes il n'allonge:
Mais quand la nuict tient le iour enfermé,

Ronsard en ses amours.

Il sort en queste, & Lyon affamé
De mille dents toute nuict il me ronge.

Or bien que le soucy & la fascherie esmouuant & troublant l'imagination apportent des inquietudes, le sommeil neantmoins qui est le repos de l'ame & du corps, & qui met en oubly toutes choses pendant qu'il nous saisit accoisant l'esmotion des esprits troublez donne quelque relasche à toutes ces passions.

XI. A l'autre ie dy que le sommeil ne procede du trauail que par accident & mediatement, non pas comme sa cause propre & prochaine : d'autant que le trauail est suiuy de lasseté, & la lasseté nous faict chercher le repos : pendant lequel la chaleur naturelle se retire au dedans, & y agissant en fait exhaler des fumees & vapeurs au cerueau, lesquelles (comme i'ay desia monstré) estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil.

XII. Iusques icy nous auons veu en gros & en general, l'estat des sens pendant la veille & le sommeil. Maintenant il le faut particulariser & distinguer pour en auoir vne plus claire intelligence.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

Chap. V.

I. *L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre de quatre sortes diuerses.* II. *Correspondance des sens exterieurs auec les interieurs.* III. *Cause du profond sommeil sans songe.* IV. *Cause de la parfaicte veille.* V. *Cause du sommeil moins profond accompagné de songes.* VI. *Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayement perceuës par quel-

qu'vn des sens exterieurs nous semblent songes. VII. *Pourquoy la mesme chose arriue à ceux qui sont yures.* VIII. *Qu'on peut parler en dormant.* IX. *Resolu. & conclusion.*

NOstre ame (comme nous auons amplement monstré ailleurs) exerce les fonctions de ses facultez animales par deux moyens, sçauoir par les sens interieurs, & par les sens exterieurs: l'estat desquels peut estre de quatre sortes diuerses. Car ou tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre liez & assoupis, ou tous libres, ou aucuns assoupis, & aucuns libres, non pas tous ensemble. I. *Autraicté de l'ame.*

Mais il faut remarquer & retenir qu'il ne se peut faire que les sens interieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme temps que tous les sens exterieurs sont libres, & au contraire il ne se peut faire que les sens exterieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme tempsque tous les sens interieurs sont libres: d'autant que tous les sens exterieurs ensemble sont tousiours affectez de mesmes que le sens commun, desquels il est comme le prince & le iuge: de sorte que si vn seul des sens exterieurs est libre, comme la veuë ou l'oüie, il faut inferer que le sens commun l'est aussi: mais il peut bien arriuer qu'vn ou aucuns des sens exterieurs seront liez & assoupis encore que le sens commun soit libre: combien qu'au contraire il ne se puisse iamais estre assoupi & attaché que tous les sens exterieurs ne le soyent ensemble: & ce d'autant que (comme nous auons touché cy-dessus) la priuation ou suspension s'estẽd plus que la faculte ou habitude. Cela ainsi retenu reprenons la diuision cy-dessus proposée. II. *Au ch. I.*

Si donc tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs sont liez & assoupis nous dormons III.

d'vn profond ſommeil & ſans ſonger aucunement. Ce qui arriue ordinairement pendant le premier ſommeil, à cauſe (comme i'ay dit cy-deuant) que grande quantité de vapeurs eſtouppent les conduits des ſens.

IV. Si au contraire tous les ſens enſemble tant interieurs qu'exterieurs ſont deſliez & libres nous veillons entierement & gaillardement.

V. Si aucuns d'iceux ſont liez, à ſçauoir le ſens commun auec tous les ſens exterieurs, & les autres ſens interieurs ſont libres nous dormons, mais non pas ſi profondement que ſi tous les ſens enſemble eſtoient attachez: & lors nous ſongeons auſſi ordinairement par le moyen de ce que diuerſes images ſe repreſentent pendant le ſommeil à la phantaſie & à la memoire, comme nous deduirons plus amplement cy-apres en ſon lieu.

VI. Si au contraire le ſens commun auec tous les ſens exterieurs, ou aucuns, voire vn ſeul d'iceux, ſont libres & deſliez, & les autres attachez, c'eſt vrayement veiller, quoy qu'aucunefois la pluſpart des ſens eſtans aſſoupis il nous ſemble que ce que nous perceuons par les autres, ſoit en ſonge, comme voir de la lumiere dans la chambre, ouyr le chant du coq, les abois des chiens, le ſon d'vne cloche, & autres choſes ſemblables. Car tout ainſi qu'il nous aduient quelquefois que penſans profondement à quelque choſe d'importance nous perceuons legerement des choſes, leſquelles nous ne ſçauons apres ſi nous auons vrayement perceuës par les ſens exterieurs ou ſeulement penſees: de meſme arriue-il qu'eſtans à demy aſſoupis du ſommeil nous perceuons vrayement des objets par les ſens exterieurs, leſqueis apres que nous ſommes entierement eſ-

Ariſt. c. 3. de ſomniis

ueillez, nous croyons seulement auoir songez. Et quoy qu'il n'y ait celuy, s'il y a prins garde, à qui cela ne soit quelquefois aduenu: si est-ce qu'il ne sera pas hors de propos d'en donner vn exemple que i'ay tiré de Cardan qui le rapporte de Petrus Bellonius personnage notable, lequel l'a escrit de soy-mesme. Ce Bellonius estant à Corcire entendit sur l'aube du iour vn grand bruit & tumulte à la ruë, & s'estant leué en sursaut encores à demy endormy mit la teste à la fenestre, & vid entre autres choses des femmes toutes esplorees, & descheuelees qui couroient çà & là en desordre, & puis se recoucha & rendormit. Tãtost apres il se leue auec ceste croyãce qu'il auoit songé cela mesmes, qu'il auoit vrayemẽt ouy & veu, & neantmoins le racontoit à son hoste, & autres, comme vn songe estrange qui luy auoit donné de l'ennuy en son esprit. Mais ayant appris d'eux que c'estoit chose certaine & veritable, qui s'estoit ainsi passee la nuict deuant, non pas songe ny mensonge, il en demeura bien estonné. *Card. c. 4. l. 8. de rer. var.*

VII. La mesme chose arriue souuent à ceux qui sont yures, parce qu'ils ont les sens troublez, à demi-assoupis & saisis par les fumees du vin: lesquelles estant tantost apres dissipees, ou consumees, ils croyent seulement auoir songé les choses qu'ils ont apperceuës, ou faites pendant leur yuresse.

VIII. On me pourroit encore demander icy, comment est-ce que certaines personnes parlent en dormant, & respondent quelquefois si on les interroge. Et à la verité il n'y a point de doute qu'elles ne puissent parler & begayer en dormant: tout aussi bien que marcher & mouuoir quelque membre, parce que la faculté mouuante n'est pas tousiours attachee: encore que les sens exterieurs le soient, cõme nous di- *Arist. c. 3. de somniis*

rons encore au chapitre suiuant: mais de respondre à propos à ce dont on est interrogé, cela ne se peut en dormant : d'autant que pour respondre à propos, il faut ouyr & entendre, & par ainsi le sens de l'ouye & le sens commun sont libres & desliez : & cela mesmes est plustost veiller que dormir, quoy que les autres sens soient entierement estouppez. Toutesfois par charmes & sortileges, on fait respondre à propos ceux qui dorment : & dit-on que le cœur d'vn geay a cette vertu : mais ie n'en croy rien, si on n'y adiouste des charmes.

IX. Ces choses donc se font en veillant, puis qu'elles sõt perceuës par les sens exterieurs, lesquels ensemble le sens commun, sont entierement liez & assoupis pendant le vray sommeil, en sorte qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions, ny perceuoir aucuns obiects. Ie veux parler en suitte de ceux qui sont moins entierement endormis.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, & font d'autres semblables actions en dormant.

CHAP. VI.

I. *Merueilleuses actions d'aucuns en dormant.* II. *Actions perilleuses.* III. *Raison de Cœlius Rhodiginus.* IV. *Autre raison plus claire de Leuin Lemne.* V. *Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant.* VI. *Comment on remarque que telles actions se font en dormant.* VII. *Pourquoy la faculté sensitiue n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la motiue.* VIII. *Pourquoy telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions susdites comme elles font des songes.*

C'Est chose bien plus estrange (aussi est-elle plus rare) qu'il y a des personnes, lesquelles se leuēt de nuict estant endormies, qui vont & viennent, qui tracassent, & puis se retirent, comme l'on a escrit d'vn Theon Stoïcien: & mesmes aucunes qui mettent la main aux armes, comme i'en ay veu d'autres qui se ruent sur ceux qui couchent auec elles, & font leurs efforts pour les estrangler, & l'ay esprouué non sans danger couchant auec vn ieune Gentilhomme Gascon, en compagnie duquel i'allois à Paris: neantmoins il est d'ailleurs de tres-bon naturel, tout noble, & plein de courtoisie & modestie: mais il m'aduertit vn peu trop tard de ceste imperfection, s'excusant sur ce que cela luy arriuoit fort rarement. I. *Aristot. c. 2. de som. & vigil.*

Il y en a encore d'autres qui descendent par les fenestres, qui grimpent par les murailles, qui passent les riuieres à nage, qui vont & viennent & s'exposent en dormant à des perils que les plus agiles n'oseroiēt entreprendre en veillant, cōme nous lisons d'vn esclaue de Pericles Athenien: & d'vn autre qui se leuoit quelquefois la nuict d'aupres de son compagnon, & quoy qu'il ne sçeust nullement nager veillant, passoit à nage tout endormy vne riuiere prochaine. Ce que son compagnon ayant obserué le suiuit vne nuict pour voir qu'il deuiendroit, & le voyant auant dans l'eau, craignant le peril, l'appella à haute voix: & le pauure homme s'estant esueillé se noya soudain. II.

Or la raison de cecy est, selon l'opinion de Cœlius Rhodiginus, qu'il y a vne grāde commotion & trouble ment au cerueau de telles personnes, non toutesfois si forte au prix de l'estoupement des sens, qu'elle puisse rompre le sommeil. III. *Cœl. c. 4. li. 30. lect. antiq.*

iv. Leuin Lemne profondant plus auant ceſte matiere tient que telles perſonnes ſont d'vne complexion fort chaude & pleines d'vn ſang eſcumeux & d'eſprits fort boüillans, leſquels montans au cerueau eſmouuent les facultez de l'ame aux actions ſuſdictes: de ſorte que le corps par l'impulſion & agitation de ces eſprits animaux, eſquels conſiſte la force des nerfs, des muſcles, & du mouuement, eſt porté, meſmes pendant le ſommeil, & contremont & à val à tous ces effects eſtranges, qu'en veillant elles n'oſent entreprendre en apprehendant les euenemens perilleux.

Leuin. Lemn. cap. 5. lib. 2. mirabil. occult.

v. Mais encore remarque-il particulierement, que ceux qui grimpent ainſi par les murailles, deſcendent par les feneſtres, montent ſur les toicts & font telles autres actions en dormant, ſont ordinairement en la fleur de leur aage & ont vn corps rare, greſle agile, aërien, & venteux: & d'ailleurs ont l'eſprit boüillant, ardent & actif: de ſorte que tout ce qu'ils empoignent ils le ſerrent fort eſtroittement, marchent ſans apprehenſion de peril quelconque, & d'vn pas lent & tardif s'accrochent fermement des mains & des pieds, & ſe ſouſtiennent & balancent legerement & agilement en l'air.

vi. Or que tout cela ſe face en dormant il eſt aiſé à iuger de ce que ſi on les appelle & crie ſur ces entrefaites ils cheent tous eſtourdis en s'eſueillant: mais ſi on les laiſſe faire ils ſe recouchent tout bellement: & neantmoins apres qu'ils ſont eſueillez ils ne ſe reſſouuiennent point de ce qu'ils ont faict en dormant.

vii. Mais pourquoy eſt-ce (dira quelqu'vn) que la faculté ſenſitiue n'opere auſſi bien par le moyen des eſprits animaux que fait la motiue? C'eſt pour-autãt

que

que le conduit de la faculté motiue est different des organes des sens, & neantmoins plus ample & plus large: tellemẽt qu'il est plus aisé aux esprits animaux de s'escouler par celuy-là que par ceux-cy.

Mais pourquoy est-ce encore que ces gens-là ne se VIII. ressouuiennent point de ce qu'ils ont fait pendãt ces esmotions, & lors qu'ils sembloient veiller, & neantmoins se ressouuiennent bien de leurs songes? C'est à cause que pendant les actions susdites les sens sont en trouble, en esmotion & confusion, laquelle fait perdre la souuenance & des songes & des choses vrayes ensemble. Mais lors qu'à la phantasie se presentent quelques obiects en songe pendant que les autres sens sont liez & assoupis sans aucun trouble, la memoire les retient & conserue, si bien qu'estans esueillez on s'en ressouuient encore.

Or quoy que le sommeil nous soit donné de na- IX. ture pour le soulagement de l'ame & du corps, si est-ce qu'il n'en faut point vser outre mesure, estant plus dangereux en son excez & plus que la veille mesme: ainsi que ie veux monstrer en suitte, & puis nous distinguerons le temps propre au sommeil & à la veille l'vn de l'autre.

Combien est nuisible l'excez au veiller & au dormir: & de ceux qui ont dormi plusieurs années sans interruption.

CHAP. VII.

I. *Combien les veilles excessiues sont nuisibles.* II. *Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux.* III. *Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir.* IV. *Continence de Platon en son viure & en son dormir.* V. *Comment Aristote euite le trop profond & long sommeil.* VI. *Galien a vescu*

140. *ans par le moyen de sa continence.* VII. *Arsenius ne dormoit qu'vne heure le iour & la nuict.* VIII. *Scanderbeg deux heures.* IX. *Du sommeil merueilleusement long d'Epimenides & autres.*

I. COmme nul excez n'est bon ni loüable en la moralité, aussi n'est-il point és choses naturelles. Mais encore particulierement n'y a-il rien de plus nuisible à la santé des hommes, que le trop veiller & le trop dormir. Car (ainsi que nous enseignent les Medecins) les veilles trop longues nuisent grandement au corps: d'autant qu'elles consument les bonnes humeurs, & les esprits animaux & vitaux, qu'elles nous maigrissent & attenuët, qu'elles causent des cruditez en l'estomach par la dissipation de la chaleur naturelle qui ne peut exercer sa fonction en la concoction, qu'elles excitent la bile, engendrent des fiéures, des goutes, & debilitation des nerfs & des muscles, & conduisent souuent à la folie.

Hipp. l. 2. Aphor. 3. Gal. l. 12. mer. med. & 3. de san. tuen. Paul. Ægin. lib. 1.

II. Le sommeil excessif n'est pas moins dangereux & nuisible au corps & à l'ame, d'autant qu'il relasche trop les membres, qu'il appesantit la teste, qu'il rend la personne stupide, paresseuse, oublieuse & encline à toute sorte de vices, & mesmement à la luxure.

III. Mais l'vn & l'autre excez estant bien consideré, & nostre vie (comme nous auons dit cy-deuant) n'estant qu'vne vraye veille, & le sommeil l'image de la mort, ou (comme disoit Ariston) vn seuere publicain ou gabelleur qui exige de nous & emporte la plus grande partie de nostre vie: il est seant & raisonnable que nous donnions plus de tẽps à la veille qu'au sommeil. Car si nous dormons la moitié de la vie, & employons partie de l'autre moitié à nous ha-

biller, à manger & boire, & à tant de diuertissemens inutiles, combien peu de temps nous restera-il pour estre dicts proprement & vrayement viure ? la moindre partie de la vie ne sera-elle pas pour la vie mesme ? Quand les nuicts seront donc longues, il en faut employer vne partie au trauail, afin que pour le plus le sommeil ne nous desrobe que le quart de nostre vie, ou quelque heure dauantage: *Et que* (comme dit tres-bien S. Bernard) *ce soit le repos d'vn corps lassé, non pas la sepulture d'vn corps entierement estouffé : non pas l'extinction, mais bien la reparation des esprits.* Ce que ceux-là qui nous en ont laissé les preceptes ont eux mesmes le mieux practiqué. *D. Bern. ad fratres de monte.*

IV. Platon sçachant bien que la sobrieté est contente de peu de sommeil, n'auoit pour son ordinaire que du pain brun, & des oliues à manger, & de l'eau à boire, & ne dormoit qu'autant que la necessité le requeroit pour la conseruation de sa santé: & nous admoneste en ses liures des Loix de nous leuer la nuict pour trauailler & vacquer, soit aux affaires publiques, soit aux priuées, chacun suiuant sa condition: adioustant à cela que pendant le sommeil vn homme n'est pas plus à estimer que s'il ne viuoit point du tout. *Cæl. Rhod. ca. 9. l. 30. antiq lect. Plato 7. de legib.*

V. Aristote (qui a le plus haut philosophé) auoit accoustumé en dormant de tenir en l'vne de ses mains vne bale de cuiure, & au dessous vn bassin de mesme matiere, afin que lors qu'il seroit saisi d'vn trop profond sommeil, la bale luy eschappant de la main, & tombant dans le bassin, il fust esueillé par le bruit & resonnement du coup. *Laërt.*

VI. La sobrieté & continence au manger, boire, & dormir estoit si bien reglee en Galien le Medecin,

qu'il en a veſcu cent & quarante ans en parfaite ſanté, n'ayant defailli que par vne extreme & decrepite vieilleſſe ſans autre ſymptome de maladie: & dit-on de luy, que toute ſa vie il eut ſon haleine doux-flairante & ſoüefue.

VII. Arſenius precepteur des Empereurs Honorius & Arcadius, perſonnage de rare ſçauoir, & de bonne vie, qui fut depuis moine, ne dormoit ordinairement qu'vne heure le iour & la nuict.

VIII. Scanderbeg ou Caſtriot (duquel les heroïques exploicts ſont en la bouche de tous les hõmes) ne dormoit d'ordinaire que deux heures. Auſſi faut-il qu'vn grand Capitaine ſoit autant veillant que vaillant. C'eſt pourquoy Agamemnon eſt reprins dans Homere de ce qu'il dort toute la nuict.

Ho. 2. Ilia.
Eccl. 3. 32.
Prou. 8.

Et pour trancher court ce diſcours il n'y a rien de plus ſingulierement recommandé és ſainctes Eſcritures que le veiller.

Matt. 24. 25. 26.
Luc 12.
12. Mar. 23.

IX. Toutefois nous liſons qu'il y a eu certains perſonnages, leſquels par quelque cauſe occulte, ou par permiſſion de Dieu, ont dormi ſi long temps que c'eſt choſe recitee entre les merueilles. Pauſanias eſcrit que Epimenides de Crete, ayant eſté enuoyé par ſon pere querir vne brebis aux champs, il ſe retira dans vne grote pour euiter le chaud du midy, où il fut ſaiſi d'vn ſi profond & long ſommeil qu'il y dormit l'eſpace de 40. ans, ou ſelon Pline 57. & ſelon d'autres encore dauantage. Eſtant eſueillé il s'en alloit chercher la brebis, mais il trouua toutes choſes changées aux champs & encore plus à la ville: & luy meſme fut en telle admiration par toute la Grece qu'on le tenoit pour vn Dieu. Les ſept dormans Epheſiens (deſquels l'hiſtoire eſt auſſi memorable qu'admirable) fuyãs la cruelle perſecution de l'Em-

Apoc. 3. 16
1. Pet. 5. 1.
Cor. c. 10.
16. Col. c 4
Plin. c. 57. lib. 7.

pereur Decius se retirerent aussi dans vne grote, où ils dormirent iusques en l'an 30. de l'Empire de Theodose le ieune, qui sont 196. ans. S'estãse sueillez vn iour de Pasques bien sains & dispos, leurs vestemens (chose merueilleuse) nullement gastez, & croyans n'auoir dormy qu'vne nuict seulement, ils s'en allerent dans la ville d'Epheſe resolus mieux qu'auparauant d'endurer le martyre pour la foy Chrestienne: mais ils trouuerent toutes choses changées, & l'Eglise Chrestienne en meilleur & plus asseuré estat. Leurs habits, leurs discours, & notãment la marque de leur monnoye, donna cognoissance qu'ils auoient esté du tẽps de ce tyran Decius. Leurs noms estoient *Maximianus*, *Malchus*, *Martianus*, *Dionysius*, *Ioannes*, *Serapion*, *Constantinus* Cela arriua selon Sigebert l'an de nostre salut 447.

Cranzius escrit qu'vn ieune escolier dormit l'espace de sept ans dans vn armoire, où ayant esté trouué encore ne le pouuoit-on esueiller à force. *Cranzius c. 39. l. 8. Vanda.*

Ie n'ay que faire de mesler parmy les vrayes histoires le sommeil fabuleux d'Endymion le bien-aymé de la Lune: par lequel aucuns entendent vne tres lourde paresse & faitardise, parce que les rais de la Lune engourdissent & appesantissent: d'autres vne continuelle contemplation des corps celestes & particulierement de la Lune. *Pausa. in princ. Eleac. Cic. 1. Tusc.*

Disons maintenant quel temps est le plus conuenable à la veille & quel au sommeil.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. VIII.

1. *Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuict.* 11. *Argument* 1. *pour monstrer qu'il faut*

veiller le iour. III. *Autres argumens pour cela mesme.* IV. *Argumens pour monstrer qu'il faut prendre le sommeil la nuict.* V. *Qu'à ceste cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuict.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuict le iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la coustume se tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueterée, quoy que mauuaise.* X. *Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le mesme est des vieillies gens.* XII. *Le sommeil interrompu la nuict se doit reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le sommeil du matin est le plus agreable.* XIV. *Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la seignée.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger.* XVII. *Quelle assiette il faut tenir en dormant.*

I. CE grand & admirable oracle de la Medecine Hippocrates parlant du temps conuenable à la veille & au sommeil, dit ainsi : *Il est bon de dormir selon la coustume & selon la nature: c'est à sçauoir, veiller le iour & dormir la nuict: & est chose mauuaise & dangereuse d'outre-passer cela.* Sur quoy Galien remarque qu'au temps d'Hippocrates, les hommes gardoient ceste bonne coustume de veiller & dormir selon la nature.

Hip. prog. 3. l. 2.

Gal. ibid.

II. Or que ceste coustume de veiller le iour & dormir la nuict soit selon la nature, il me sera bien aisé de le monstrer par des argumẽs inuincibles. En premier lieu donc les hommes veillent lors que la chaleur naturelle, qui estoit pendant la nuict resserrée à l'interieur, est espanduë par toutes les parties du corps. Or la chaleur naturelle est espanduë le iour par toutes les parties du corps, la chaleur du Soleil la retirant à soy comme son semblable: c'est donc le iour que les hommes doiuent veiller.

D'ailleurs il faut que les hommes veillent lors qu'ils peuuent plus commodément vacquer à leurs charges & negoces. Or c'est le iour qu'ils y peuuent plus commodément vacquer, à cause de la commodité de la lumiere. C'est donc le iour qu'ils doiuent veiller. A cela nous pouuons encore adiouster la consideration de la santé, qui requiert que nous veillions plustost le iour que la nuict pour la raison qui sera rapportée en suite, afin de monstrer que les veilles nocturnes sont dangereuses. III.

De mesmes nous pouuons dire que le sommeil est propre & naturel à la nuict, tant à cause que par l'absence du Soleil la nuict estant froide & humide, & la chaleur naturelle renfermée au dedãs du corps, les veilles sont dangereuses, que parce que la lumiere celeste nous defaillant lors que le Soleil se retire & s'esloigne de nostre horison, nous deuons nous retirer & nous reposer. Ce que mesmes nous enseignent les bestes, lesquelles gardent le mieux les reigles de la nature. Et les habitans de l'Isle de Taprobane, quoy que barbares, sont loüez de ce que iamais ils ne dorment le iour. IV. *Plin. li. 6. hist. nat. cap. 22.*

Ce beau precepte nous est aussi representé par les fables des anciens Poëtes, qui feignent que le sommeil est fils de la nuict : pour nous apprendre que c'est la nuict qui est le vray temps du sommeil & du repos. V.

C'est pourquoy i'ay pitié de la vie des courtisans, lesquels au grand detriment de leur santé font de la nuict le iour, & du iour la nuict, à l'imitation de ces Lychnobies ou lanterniers, lesquels Seneque disoit viure contre nature. Ce que ie croy qu'ils practiquent ainsi (comme faisoit l'Empereur VI. *Sen. epist. 123. l. 22.*

Heliogabale) pour monſtrer qu'ils ſe plaiſent à renuerſer tout bon ordre: ou bien poſſible pour la honte qu'ils ont que le Soleil ne deſcouure leur actions deſreiglées. Cela ſoit dit ſans offenſer particulierement perſonne.

VII. Car ce que nous venons de dire du temps conuenable au ſommeil & à la veille doit eſtre pris pour vne regle generale, laquelle neantmoins reçoit pluſieurs exceptions pour diuerſes cauſes, deſquelles ie veux deduire les principales & plus ordinaires.

VIII. Pour la premiere de ces cauſes là i'eſtablis la couſtume; laquelle (quoy que mauuaiſe) gagne quelquefois tant ſur ſon ſuiect qu'elle ſe tourne comme en vne autre nature: de ſorte que venant à eſtre interrompuë il y a danger que tel changement n'altere la ſanté, ſur lequel ſuiect ie diray en paſſant que i'ay veu & voy ordinairement que les eſtrangers qui nous viſitent en noſtre Gaſcoigne, & particulierement en la ville de Condom, s'eſmerueillent de ce que toute ſorte de gens, hommes & femmes, & meſmes les vieillards decrepitez boiuent de nos vins puiſſans, genereux & fumeux à grands traicts apres diſner, apres le ſoupper plus ſouuent, & ſur le poinct meſmes qu'ils ſe couchent, ſans que tels excez alterent aucunement leur ſanté: au contraire ils tiennent que s'ils n'en vſoient ainſi, l'eſtomac trouueroit à dire ceſte curée. Tant la couſtume peut ſur la complexion des hommes.

Ainſi donc ceux qui ont accouſtumé de dormir apres le repas, trouuent ce repos à dire quand ils viennent à l'interrompre. Et combien que i'eſtime qu'ils feroient beaucoup mieux de laiſſer peu à peu ceſte mauuaiſe couſtume; ſi eſt-ce que cela ne ſe feroit pas ſans danger, ainſi que dit Hippocra-

tes, adiouſtant à cela, comme pour exemple, vne autre ordonnance qui poſſible ſemblera eſtrange. C'eſt (dit-il) que ceux leſquels n'ōt point accouſtumé de diſner (car anciennement la ſobrieté eſtoit ſi recommandee qu'on ne faiſoit eſtat que du ſoupper) & neantmoins diſnent, doiuent auſſi dormir apres le diſner, tout ainſi qu'apres ſouper, afin de reparer ce changement par vn autre, & que l'eſtomach ſoit aidé par le moyen du ſommeil pour trauailler à la digeſtion apres l'vn & l'autre repas. *Hippoc. li. 2. de ratio. victus acutorum.*

En ſecond lieu nous pouuons rompre ceſte regle generale en faueur des malades, leſquels ne pouuans pas dormir la nuict cerchent & prennent leur repos lors & comme ils peuuent. Ce que leur permet auſſi le meſme Hippocrates patron de la Medecine. x. *Hippoc. li. 8. de meth. med.*

La troiſieſme excuſe doit eſtre pour les vieillards. Car la vieilleſſe eſtant vne vraye maladie, (comme dit le Comique) & meſmes ſi incurable qu'infailliblement elle traine ſon ſuject à la mort, il eſt raiſonnable que les perſonnes vieilles iouyſſent de meſme priuilege que les autres malades, & ne pouuant gueres dormir ny la nuict ny le iour, à cauſe de leur ſeichereſſe, il eſt de neceſſité qu'elles prennent le ſommeil lors qu'il ſe repreſente. xi. *Terent. in Phormi.*

La cinquieſme exception eſt que ſi le ſommeil eſt interrompu pour quelque cauſe que ce ſoit, Hippocrates permet de dormir troisou quatre ou enuiron cinq heures du matin. Car ainſi ont interpreté les autres Medecins ces ſiens termes, *Il n'y a point de danger de dormir le matin iuſques à la troiſieſme partie du iour*; pource qu'au climat où Hippocrates habitoit, les iours ne ſont iamais plus courts que d'enuiron onze heures, ny plus longs que d'enuiron quinze: xii. *Hippoc. progn. li. 2.*

tellement qu'enuiron quatre ou cinq heures reuiennent à la troiſieſme partie du iour.

XIII. Ie veux dire icy en paſſant que le ſommeil du matin eſt plus aggreable que celuy de la nuict, parce que le Soleil remontant en noſtre hemiſphere & s'approchant de nous, eſmeut doucement en nos corps des vapeurs qui prouoquent le ſommeil.

XIV. Ie n'ay point deliberé de faire icy entierement le Medecin : toutesfois puis que le diſcours nous y conduit, il faut encore bailler quelques preceptes pour la ſanté touchant ce ſuject. Le premier eſt tout commun & ſçeu des plus ignorans, & meſmes Plaute l'a remarqué en ſes ieux Comiques : qui eſt que ſoudain ou peu de temps apres le repas le ſommeil eſt dangereux à toutes perſonnes. Car il faut (dit tres-bien Plutarque) quelque eſpace de temps & quelque interualle entre le repas & le ſommeil: & ce afin que le ſommeil ne haſtant par trop la concoction, les fumees & vapeurs cruës ne ſaiſiſſent le cerueau & appeſantiſſent la teſte auec beaucoup d'eſtourdiſſement & de trouble, qui cauſe apres diuerſes maladies tres-pernicieuſes.

Plautus in Moſtellar.

Plutar. de vale. men.

XV. Le ſecond eſt qu'il ſe faut ſoigneuſement garder de dormir apres la phlebotomie ou ſeignee : afin que la chaleur eſtant affoiblie ne vienne à s'eſteindre, & les eſprits qui ſont diminuez ne ſoyent eſtouffez & accablez par les fumees & vapeurs qui gagnent & ſaiſiſſent les conduits des ſens pendant le ſommeil.

Fernel. c. 16. lib. 2. meth. meden.

XVI. Pour le troiſieſme, les Medecins tiennent qu'apres auoir prins medecine il eſt beaucoup meilleur de veiller que de dormir. Toutesfois ſi le ſommeil preſſe (comme il aduient d'ordinaire) il n'y a point de mal de ſommeiller vn petit & legerement enui-

ron demy-heure apres la prise de la medecine: d'autant que par ce leger & court sommeil la vertu de la medecine s'augmente & se fortifie dauantage à l'aide de la chaleur naturelle. Mais aussi tost qu'elle commence à operer il faut veiller iusqu'à ce que l'operation soit acheuee: parce qu'autremẽt le sommeil trop long ou trop profond arresteroit le cours & la force de la purgation medecinale. *Fernel. c. 14. lib. 3. meth. med.*

XVII. Il ne sera pas hors de propos de dire icy briefuement quelle assiette faut tenir en dormant. Il est donc vtile à la santé de se coucher plustost sur le ventre que sur le dos pour fortifier dauantage la chaleur naturelle dans l'estomach & intestins, afin de mieux cuire & digerer la viande. Ioinct que le coucher sur le dos eschauffe les reins, cuit le phlegme dans iceux, dont s'engendre la grauelle: & d'ailleurs telle assiette produict des incubes & fantosmes, mesmement aux personnes voraces ou chargees de mauuaises humeurs. Il est bon aussi de se coucher au premier somme sur le costé droit, afin de fortifier la chaleur du foye lors qu'il trauaille à la seconde concoction, & pour euiter ausi que le cœur ne soit affaisé du poids des viandes de l'estomach, & des intestins, auant qu'ils les ayent cuites.

Or ces preceptes ainsi exposez pour la conseruation de nostre santé: recherchons vn peu les causes pour lesquelles certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

CHAP. IX.

I. *Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes.* II. *Pourquoy les petits enfans sont fort sommeilleux, au contraire des vieillards.* III. *Pourquoy les Nains* IV. *Pourquoy ceux qui ont les veines menuës.* V. *Pourquoy les personnes grasses & repletes.* VI. *Pourquoy les oysiues.* VII. *Pourquoy les ioyeuses.* VIII. *Pourquoy les gouluës & yurongnes.* IX. *Comment aucunefois l'excessiue repletion des viandes empesche le sommeil.* X. *Pourquoy ceux qui habitent en lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds.* XI. *La difference du sommeil és quatre saisons de l'annee.*

I. LAissant à part plusieurs maladies qui rendent les personnes sommeilleuses ou veillantes outre leur naturel, i'en deduiray dix autres causes remarquables, quoy que i'en aye touché aucunes en mes questions naturelles.

En premier lieu donc le sexe peut beaucoup en ces effects. Car les femmes sont plus sommeilleuses de leur nature que les hommes, à cause qu'elles sont plus humides & plus froides: & l'humidité est la matiere du sommeil, & la froideur la cause qui fait prendre & congeler en eau les vapeurs, lesquelles estoupant les conduits des sens, causent le sommeil.

II. En second lieu l'aage est fort considerable. Car les petits enfans sont fort sommeilleux, & les personnes vieilles au contraire ne peuuent gueres dormir. Laquelle diuersité procede de ce que les en-

fans sont fort humides, & neantmoins abondans en chaleur naturelle: laquelle euapore grande quantité de ceste humidité, & l'enuoye au cerueau: de sorte que les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent du cerueau és autres parties du corps en estans estoupez ils s'endormẽt aisément. Et pour ceste mesme cause le bercer agitant & mouuant ces humeurs, les faict endormir. Et mesmes il n'y a rien qui les remette plustost lors qu'ils sont malades que fait le sommeil, ainsi que Galien nous enseigne. Les personnes vieilles au contraire sont seiches & ont fort peu de chaleur naturelle: à raison dequoy la matiere est la cause du sommeil leur defaillant, elles ne peuuent gueres dormir. Or quand ie dis que les personnes vieilles sont seiches, i'entends (comme i'ay dit ailleurs) qu'elles n'ont gueres de l'humide radical, ny de bonnes humeurs, qui sont la matiere du sommeil, combien que d'ailleurs ils abondent en excremens & mauuaises humeurs qui sont la matiere des rheumes & catarrhes.

Galen. lib. 2. prorrh. comment. 29.

III. Au troisiesme rang ie veux loger les Nains, pour estre plus sommeilleux, que les personnes bien proportionnees. Ce qui procede de la grosseur de leur teste. Car les Nains ayans ordinairement la teste fort grosse à proportion du reste du corps, elle a besoing aussi de plus grande nourriture. Cõme donc grande quantité d'aliment monte à la teste, aussi fait par mesme moyen grande quantité de vapeurs, lesquelles la chaleur ne pouuant si tost consumer ny dissiper, elles tiennent d'autant plus long temps les sens liez par le sommeil.

Cœl. Rhod. dig. cap. 3. lib. 6. lect. antiq.

IV. Au quatriesme ie veux mettre ceux qui ont les veines menuës, lesquels sont beaucoup plus addonnez au sommeil que ceux qui les ont grosses, & ce à

Arist. c. 3. de somno & vig. & Cœl. Rhod. ibid.

cause (dit le Philosophe) que les fumees & vapeurs qui ont monté au cerueau ayant estouppé les conduits des sens, ne peuuent point s'escouler ny estre dissipees par la chaleur si aisément que si les voyes estoient amples & larges. Tout ainsi donc qu'il y faut plus de temps à oster la cause du sommeil, aussi l'effect en dure plus longuement.

V. Pour le cinquiesme les personnes grasses & repletes sont ordinairement plus sommeilleuses que les maigres & gresles : d'autant qu'outre ce qu'elles sont remplies de grande quantité d'humeurs qui causent le sommeil : d'ailleurs aussi elles sont plus pesantes & assoupies, & recherchent plus leur aise & le repos qui est compagnon du sommeil. Les personnes maigres au contraire sont actiues & laborieuses, & l'action & mouuement rompt & interrompt le sommeil.

VI. Par mesme raison nous pouuons placer en suite au sixiesme rang les personnes laborieuses & oysiues: celles-cy pour estre plus sommeilleuses, à cause qu'elles ramassent grande quantité d'humeurs par leur oysiueté, & recherchent trop le repos: & celles-là pour estre plus vigilantes à cause de l'action & trauail lequel interrompt le sommeil.

VII. Pour le septiesme les personnes d'humeur ioyeuse & qui sont en prosperité sont plus addonnees au sommeil que les melancholiques & celles qui sont affligees de quelque grande aduersité : à cause que celles-cy ont du trouble, inquietude & agitation d'esprit, & celles-là ioüissent d'vne douce tranquillité & repos.

VIII. Pour le huictiesme les personnes gouluës & notamment les yurongnes, sont plus endormies que les sobres : & ce d'autant que de grande quantité

de viande, & notamment du vin, s'esleue grande quantité de vapeurs, lesquelles prouoquent le sommeil, en la maniere que nous auons cy-dessus monstré. Et les personnes sobres par vne raison contraire sont fort vigilantes.

IX. Toutesfois il faut icy remarquer encore que si l'estomach est excessiuement chargé de viandes & de vin, cét excez mesme pourra estre cause du retardement du vray sommeil, par le trop grand ramas de fumees & vapeurs. Car comme par vne trop grande affluence d'huyle la lampe s'esteind, ainsi le sommeil est empesché par vne trop grande quantité de fumees, & vapeurs qui peuuent bien troubler les sens, corrompre la digestion, esteindre la chaleur naturelle, engendre des cruditez, des trenchees, des douleurs & pesanteurs de teste, mais non pas vn vray & salutaire sommeil.

X. Pour la neufiesme cause ie tiens que le lieu de l'habitation peut rendre vne personne plus ou moins sommeilleuse selon le temperament du climat. Car il est certain que ceux qui habitent és pays froids & humides sont fort addonnez au sommeil: & ceux qui habitent és pays chauds & secs sont fort vigilans: & ce d'autant que (comme i'ay dit cy-deuant) le froid & l'humidité induisent le sommeil.

XI. Pour la dixiesme & derniere cause nous pouuons adiouster que les diuerses saisons de l'annee nous rendent plus ou moins sommeilleux. Et sans doute le temps pluuieux nous conuie plus au sommeil à cause de l'humidité, que le temps sec & serain: Mais en general nous sommes plus addonnez au sommeil en hyuer qu'en esté, tant à cause de la froideur & humidité desquelles procede le sommeil,

Hippocr. aphor. 15. li. 1. & ibi. Galenus.

& qui predominent en ceſte ſaiſon-là qu'à cauſe auſſi que les nuicts eſtant fort longues nous induiſent à vn plus long repos. Ioinct que l'antiperiſtaſe la chaleur ſe ſaiſiſsãt des parties interieures du corps nous mangeons plus, digerons mieux, & par meſme moyen plus grand' quantité de fumees & vapeurs s'éleuent au cerueau, leſquelles prouoquent vn plus long ſommeil. Pour le regard de l'Eſté il arriue aucunesfois que pendant les plus aſpres chaleurs du Soleil qui excite en nous des vapeurs auec quelque violence, nous nous endormons d'vn ſommeil fort peſant. Au printemps le ſommeil du matin eſt plus doux & agreable, qu'en nulle autre ſaiſon de l'annee à cauſe du temperament de ceſte ſaiſon, & meſmement au matin que la chaleur du Soleil eſtant fort temperee induit doucement le ſommeil. L'Automne eſtant humide, nous rend d'autant plus ſommeilleux: & meſmement ſur la fin, lors que les froids commençans à predominer en l'inferieure region de l'air, la chaleur naturelle ſe retire à l'interieur par l'antiperiſtaſe. Voilà ce que i'auois à dire generalement de la veille, & du ſommeil, & particulierement en ce qui regarde les hommes. Maintenant ie veux auſſi particulariſer les cauſes de la veille & du ſommeil d'aucuns animaux en ce qu'ils ſont merueilleuſement differens des autres.

De la veille & du ſommeil eſtrange d'aucuns animaux.

CHAP. X.

I. *Noſtre negligence à la recherche des cauſes.* II. *Conſiderations ſur le Coq.* III. *Sur leſquelles I. de l'Eſcale reprend les autres ſans rien reſoudre.* IV. *Deux raiſons touchant le frequent reſueil & chant du Coq.* V. *Que les animaux*

maux mussez, & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer. VI. *La raison de tel assoupissement, & que ce n'est pas vn vray sommeil.* VII. *Le liéure dort les yeux à demy ouuerts.* VIII. *Liéure dormant, ancien prouerbe.* IX. *Pourquoy le liéure a la veuë courte.* X. *D'où vient que les ourssons dorment quatorze iours apres leur naissance.*

CErtainement la nature est merueilleusement diuerse & diuersement merueilleuse, & semble se plaire principalemẽt à la varieté en toutes choses depuis les plus grandes iusques aux plus petites. Mais pource que les effects nous sont ordinairement & familierement en obiect nous sommes negligens à la recerche des causes, en la cognoissance desquelles gist la vraye & parfaite science. I.

Il n'y a point d'animal priué & domestique que nous oyons & voyons gueres plus souuent que le Coq: mais il n'y en a pas vn (que ie sçache) en la nature, duquel les veilles & interruptions frequentes du sommeil, & le chant en ce qu'il marque les heures & sert d'horloge, soient si admirables, & les causes de toutes ces choses si occultes. II.

Iules l'Escale, (que ie ne nomme gueres sans quelque tiltre d'honneur) considerant les conditions & proprietez susdites en cét animal, reprend ceux qui les veulent attribuer au desir venerien, comme à la verité le Coq est fort lascif. Car, dit-il, pourquoy est-ce que cét appetit l'esmouueroit ainsi veu qu'il a nuict & iour les poules prés de soy? Ioinct qu'il a accoustumé plus volontiers de chanter apres que deuant l'accouplement. Mais quoy? l'Escale, en faisant le censeur & reprenant les autres, que n'en rendez-vous vne meilleure raison? Tout ainsi que regardant de loin vn arbre, il nous est bien aisé à di- III. *Scali. exer. 239.*

re par negation que ce n'eſt ny vn homme ny vn cheual, ny vn bœuf : mais tres-mal aiſé d'aſſeurer vrayement ſi c'eſt vn poirier, vn ceriſier ou vn prunier. De meſme és choſes qui ſont d'vne conſideration abſtruſe, il eſt bien aiſé à reprendre ceux qui en rendent trop legeremẽt raiſon, quoy que celuy qui reprend n'en ſçache pas luy meſmes la vraye cauſe.

I. Ainſi donc l'Eſcale a mieux aimé reprendre & cenſurer les autres qui ont trop hardiment & legerement parlé de ce ſuiect, que de ſe rendre luy meſme ſubiect à la cenſure & à la touche.

IV. Or en cela, comme en pluſieurs autres choſes, ie le veux imiter, & n'en dire mot de mon iugemẽt. Toutesfois i'en veux rendre deux raiſons des anciẽs Philoſophes, leſquelles ne me ſemblent point impertinentes. La premiere & la plus commune, c'eſt que le Coq eſt vn animal fort ſolaire (à cauſe dequoy les anciens le conſacroient à Æſculape:) tellement que reſſentant apres minuict que le planete predominãt ſur ſa nature remonte ſur noſtre horiſon, il s'eſueille, il s'en eſiouyt, il chante de ioye : non pas de trois en trois heures & preciſément à minuict, comme dit Pline, (car on peut eſprouuer ordinairement le contraire:) mais pluſtoſt apres minuict le Soleil remontant du meridien des Antipodes ſur noſtre horiſon.

Cæl. Rhod. ca 13. l. 16. lect. ant.

L'autre reſolution eſt de Democrite, (ainſi que rapporte Ciceron) lequel tenoit que le Coq ſaoul de dormir apres auoir parfait ſa digeſtion (comme il a en ſoy beaucoup de chaleur naturelle pour bien toſt cuire & digerer la viande) ſe reſueille tout gaillard faiſant retentir ſa voix eſclattante.

Cicero lib. 2. diuinat.

V. C'eſt choſe certes merueilleuſe que les mouſches à miel & autres animaux inſectes ou inciſez, leſquels n'ont point de ſang, & meſmes aucuns ayãs

sang: comme les serpens, les lesards & les crocodiles des fleuues demeurent cachez dans des trous & tanieres à repos & assoupis comme d'vn sommeil si profond, qu'il est tres-mal aisé de les esueiller: & demeurent ainsi en cét estat sans rien manger enuiron quatre mois de l'an durant les froideurs les plus aspres, selon que le tesmoigne Aristote en son histoire des animaux. *c. 14. & 15. lib. 8.*

VI. Ie dy qu'ils sont comme assoupis de sommeil pendant tel repos: d'autant que ce ne peut pas estre vn vray sommeil, veu qu'il ne procede point des fumées & vapeurs de la viande cuisante dans les entrailles, puis qu'ils ne mangent rien durant ce temps là: ains c'est plustost vne espece de lethargie, laquelle par la rigueur des aspres froids de l'hyuer, iointe à l'imperfection de ces animaux-là, qui ont bien peu de chaleur naturelle, leur saisit & assoupit tous les sens.

VII. Le vulgaire admire aussi les animaux qui dorment les yeux ouuerts, comme le liéure. Mais la raison pourquoy ils dorment ainsi, c'est qu'ils n'ont pas les paupieres assez estenduës & amples pour couurir entierement leurs yeux en dormant, ains les ont comme couppées & roignées. *Pli. c. 57. l. 11. hist. natur.*

VIII. Aucuns de l'opinion de Xenophon, tiennent que le liéure veille les yeux fermez & dort les yeux ouuerts: & que de là est venu le prouerbe Grec, Liéure dormant, contre les personnes dissimulees, lesquelles faisant semblant de faire vne chose, en font vne autre. Mais l'experience nous fait voir le contraire: & la pointe du prouerbe ne laisse pas de demeurer en consequence de ce que le liéure dort les yeux ouuerts: d'autant qu'il semble veiller, & neantmoins dort. *Cæl. Rhod. c. 3. lib. 26. λαγωὸς κοθεύδων.*

IX. Cela mesmes est cause que ne pouuant entierement filler les yeux, il a la veuë courte & foible, la lumiere externe la luy esblouyssant sans cesse.

X. C'est aussi chose fort estrange que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance d'vn si profond sommeil (ainsi que dit Pline) que ny les coups ny les playes ne les peuuent esueiller. Ce que ie n'estime pas vray sommeil, non plus que celuy des serpens pendant l'hyuer. Mais la cause de cecy me semble estre, que les oursons à leur naissance sont des masses de chair informes, imparfaites, & qui ont les organes des sens indispozez, estant certain que les ours forment leurs faons apres qu'ils sont nez à force de les lescher.

Plin. c. 36. li. 8. hist. nat.

LES CAVSES DES SONGES.

DISCOVRS II.

CHAP. I.

I. *L'Homme desire sur tout sçauoir les choses futures.* II. *Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures.* III. *Le but de l'autheur en ce 2. discours.* IV. *Qu'est-ce que songe selon Aristote.* V. *Erreur d'Artemidore definissant le songe.* VI. Somnium dicitur à somno. VII. *Les songes se font seulement és sens interieurs.*

DE toutes les choses que nostre ame appete & souhaite le plus ardemment, la cognoissance de l'aduenir est le plus important & importun desir. Car comme elle est diuine, aussi desire-elle s'approcher le plus prés de la Diuinité par la deuination : laquelle en sa perfection est propre au seul Createur, & par communication de grace à quelques creatures, comme aux bons Anges, & aux saincts Prophetes : lesquels pourtant ne sçauent pas toutes choses futures, cõme le iour du grand Iugement, & si vn homme sera certainement sauué ou damné : ains seulement (outre I.

les choſes qui procedent des cauſes naturelles) celles qu'il plaiſt à la diuine bonté leur reueler par ſouueraine & ſinguliere grace.

II. Cét ardant deſir eſt ſi inné & naturel à l'ame, que pour taſcher à l'aſſouuir, pluſieurs ont eu recours meſmes aux vaines ſuperſtitions forgees ſur l'enclume du pere de menſonge. De là, comme d'vne Lerne de maux ſont ſortis tant de diuers oracles, truchemens de l'ennemy du genre humain, tant de colleges d'Augures, Aruſpices, Oniropoles, coniecteurs & deuins qui faiſoient eſtat & profeſſion de predire les choſes futures, par les reuelations qu'ils diſoient en auoir de Dieu, par l'inſpection & obſeruation des entrailles des beſtes ſacrifiées, par le vol, gaſoüillis & trepignement des oyſeaux, par l'interpretation des ſonges, & en pluſieurs autres ſortes toutes ſuperſtitieuſes & damnables.

III. Pour le regard des ſonges, qui ſont le ſuiect de ce ſecond diſcours, ie ſçay bien que les eſprits trop curieux (deſquels le nombre eſt tres-grand en ce ſiecle) aimeroient mieux que ie fiſſe l'Artemidore en les interpretant, que le Philoſophe en deduiſant les diuerſes cauſes de la diuerſité des ſonges, & enſeignãt comment, & en quelle faculté de noſtre ame ils ſe repreſentent. Mais il n'y a remede: ne pouuant plaire à tous, ie me contenteray de plaire à ceux qui ayment mieux la raiſon que la vanité, & la certitude de la verité, que la varieté de l'incertitude. Ce n'eſt pas que ie ne croye qu'il y a des ſonges qui nous ſont enuoyez de la part de Dieu, & d'autres qui nous ſignifient & preſagent des futurs euenemens (car i'eſpere monſtrer l'vn & l'autre:) mais ce n'eſt pas à dire que cela ſe doiue attribuer indifferemment à toute ſorte de ſonges, leſquels peuuent eſtre auſſi differens

ce leurs causes sont differentes. Car tels sont les effects que leurs causes Et comme toutes les pensees & conseils que nous auons en veillãt ne portent pas coup & ne reüssissent pas selon nostre desseing: ainsi toutes les visions que nous auons en dormant ne sont pas des certains aduis & reuelations des choses futures. Mon but principal est donc d'enseigner qu'est-ce que songe, comment & en quelle faculté de l'ame se representent les songes, combien il y en a de sortes, quelles sont leurs causes principales, comment ils signifient & marquent principalement la disposition ou indisposition de la personne: & pour delecter le lecteur en l'instruisant, & l'instruire en le delectant i'entremesleray plusieurs histoires en mon discours, lesquelles seront aussi agreables que curieusement recherchees. Commençons par la definition du Songe.

IV. Le songe (dit le Philosophe) est vne vision, laquelle pendãt le sommeil se represente aux sens interieurs. *Arist. c. 3. de somniis, in fin.*

La definition qu'en baille Artemidore reuient à mesme sens, si ce n'est qu'il adiouste que telle vision signifie choses bonnes ou mauuaises. Mais ie n'approuue point ceste addition: d'autant qu'il y a des songes vains qui procedent de la diuerse agitation des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, meslées auec les esprits animaux: & tels songes ne peuuent certainement signifier aucuns euenemens heureux ny sinistres. V. *Artemidorus l. 3. de somniis.*

Suiuant donc la definition du Philosophe les songes se font pendant le sommeil: car le songe a pris sa denominaison du sommeil, mais plus clairement en Latin qu'en François, *somnium enim à somno.* Et quoy qu'en commun langage nous disions aussi que celuy-là songe qui demeure quoy, meditãt pro- VI.

fondement, ou se phantasiant quelque chose en son esprit, cela se dit metaphoriquement, comme si on vouloit dire qu'il a les sens interieurs si bandez qu'il semble plustost dormir que veiller, les sens exterieurs n'estans attentifs à nul de leurs obiects.

VII. Or ceste vision que nous appellons songe, selon la susdite definition, se represente seulement aux sens interieurs : d'autant que pendant le sommeil tous les sens exterieurs sont liez & assoupis. Que si vn seul des sens exterieurs estoit libre & non estoupé des susdites fumées & vapeurs, l'animal seroit dit veiller plus proprement que dormir, ainsi que i'ay monstré cy deuant en son lieu. Il faut donc de necessité, que puis que telles visions ne se peuuent faire és sens exterieurs, pendant le sommeil, elles se facent és sens interieurs, pendant que tous, ou quelqu'vn d'iceux est entierement ou aucunement libre: en quoy y ayant certes beaucoup de difficulté, & les maistres n'en demeurant pas d'accord, il en faut discourir particulierement en suitte.

En quelles facultez de l'ame, & comment se font les songes.

CHAP. II.

I. *Les songes se font tous és sens interieurs.* II. *Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee.* III. *Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiect du sens commun & de la pensee ensemble.* IV. *Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'vn sens à l'autre.* V. *D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images.* VI. *Que l'imagination & pensee ne font qu'vn mesme sens.* VII. *La memoire est le seul threzor des au-*

tres sens interieurs. VIII. *La susdite reflexion est reprouuee.* IX. *Que les esprits animaux vaguans çà & là rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.*

TOus les Philosophes demeurent bien d'accord que les songes se font és sens interieurs : car ils ne peuuent cheoir és sens exterieurs, attendu que (comme i'ay dit au chapitre precedent) ils sont tous pendant le sommeil entierement assoupis & liez. Mais d'autant qu'ils ne s'accordent pas du nombre des sens interieurs, ny du rapport du consentement qu'il y a des vnes auec les autres : aussi ne peuuent-ils estre de mesme opinion touchant la maniere en laquelle se font les songes. Sur laquelle contention ie ne toucheray que deux opinions seulement, les autres ne me semblant nullement probables. I.

Aucuns donc tiennent qu'il y a quatre facultez sensitiues internes, à sçauoir, la fantasie, le sens commun, la memoire sensitiue, & la pensee, qu'ils appellent faculté cogitatrice. (I'ay dit memoire sensitiue à la difference de l'intellectuelle : dequoy i'ay discouru en mon traicté de l'ame.) Ceux-cy par ceste diuision & denombrement des facultez internes establissent la fantasie pour thresor ou magasin du sens commun, & la memoire sensitiue pour celuy de la pensee : & par ainsi soustiennent que les songes se representent au sens commun ou à la pensee. Au sens commun si ce sont choses sensibles & perceptibles par les sens exterieurs, desquels le sens commun est le chef & le prince, auquel la fantasie rapporte en dormant les images des obiects qui se representent à iceux sens exterieurs en veillant. A la pensee, si ce sont choses II.

insensibles & imperceptibles par les sens exterieurs, & neantmoins sont retenuës & conseruees en la memoire sensitiue qui les represente à la pensee en la mesme sorte qu'elle les a conceuës. Par exemple si ie songe que ie voy vn colosse, vn cheual, vn temple, que i'oy le son d'vne cloche ou d'vne trompette, bref que ie perçoy quelque obiect d'vn des sens exterieurs, tel songe (disent-ils) se faict au sens commun par le rapport de l'imagination ou fantasie. Si ie songe que ie suis ioyeux & gaillard, ou au contraire affligé ou malade, d'autant que la ioye, la gaillardise, l'affliction ou maladie, & autres semblables qualitez ne sont point obiects des sens exterieurs, tels songes se representent en la pensee par le moyen de la memoire sensitiue.

III. Ils disent dauantage qu'il peut souuent arriuer que les songes se representeront tout à coup &. au sens commun & en la pensee sous diuerse consideration d'vn mesme suiect, qui seruira d'obiect & au sens commun & à la pensee. Par exemple, si ie songe qu'vn homme vient à moy, c'est vn obiet du sens commun: & si d'ailleurs ie songe que c'est mon frere, mon cousin, mon amy, ou mon ennemy, c'est vn obiet de la pensee: parce que ces qualitez ne sont point perceptibles par les sens exterieurs, mais bien par les interieurs.

IV. Or ceux-là mesmes qui tiennent la susdite opinion ne demeurent pas tous d'accord entr'eux du moyen par lequel les images des obiects sont rapportees de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensee. Car les vns enseignent que cela se faict par certaine reflexion ou repercussion des images procedantes de la fan-

tasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensee: ny plus ny moins que les choses que nous voyons dans vn miroir se representent à nostre veuë par vn rabat, reflexion ou reialissement qu'elles font du miroir à nostre veuë.

D'autres soustiennent que cela se faict plustost par le moyen des esprits animaux, lesquels portent de l'vn sens interieur à l'autre des images semblables à celles qui sont empreintes en celuy duquel ils les reçoiuent, ayans en soy ceste vertu ou faculté naturelle. Par exemple, si la fantasie s'a imaginé vn cheual bardé, les esprits animaux qui vaguent par les sens interieurs portent vne pareille image d'vn cheual bardé au sens commun: & si la memoire sensitiue se ramenoit en songe quelque qualité, passion ou affection imperceptible par les sens exterieurs, les mesmes esprits la communiquent à la pensee. v.

Pour moy ie trouue en ceste opinion plus de subtilité que de verité: tellement qu'elle embroüille plustost les esprits des apprentifs, qu'elle ne les instruit de la vraye cause formelle des songes. Car premierement ceste diuision des sens internes en quatre n'est pas tant bien receuë és escholes des Philosophes, qui ne font de l'imagination ou fantasie & de la pensee qu'vn mesme sens interne. Ie parle de la nuë & simple pensee. Car s'il est question de discourir sur les choses pensees ou imaginees & mesmes des choses vniuerselles, c'est vn effect de l'intellect & de la raison, non pas des simples sens. Mais s'imaginer quelque chose ou la penser simplement n'est-ce pas vne mesme operation de l'ame? Et si cela peut estre d'vn mesme sens pourquoy en faut-il establir deux? vi.

VII. Par mesme moyen aussi le fondement du rapport susdict de la fantasie au sens commun & de la memoire sensitiue à la pensee se destruit. Car outre ce qu'il n'y a veritablement que trois sens internes, la seule memoire est le vray thresor des autres deux, qui sont le sens commun & l'imagination ou fantasie.

VIII. D'ailleurs à quel propos introduire vne repercussion ou reflexion d'images d'vn sens à l'autre, laquelle ne peut estre sans violence, & est plus propre à l'entre-heurt des corps solides qu'aux images, ny aux esprits animaux, qui resultent de la plus simple & subtile substance du sang le plus espuré? Et la similitude, ou comparaison prinse du miroir n'est nullement à propos, parce que les sens internes ne sont point des corps transparens, comme le miroir & l'œil pour receuoir l'vn de l'autre la susdite reflexion d'images.

IX. Il y a bien plus d'apparence que les esprits vagans çà & là au cerueau, rapportent & representent les obiects des sens interieurs, non pas pourtant auec la relation de l'opinion susdite, à sçauoir de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensee: mais indiscretement & indifferemment selon que les vapeurs & fumees meslees auec eux, les poussent & entrainent, ou selon qu'eux mesmes vaguent par-cy, par-là. Car outre ce que nous n'admettons point la distinction de la fantasie d'auec la pensee, quelle necessité y a-il que les esprits suiuent cét ordre-là? C'est pourquoy le Philosophe ne determinant rien sur ce suiet nous enseigne assez clairement que les songes se representent aux sens internes indefiniement, & selon que les esprits animaux leur representent les visions, appari-

Arist. c. 3. de somniis

tions, ou images. Laissant donc tout ce qui est des contentions & difficultez precedentes venons à ce qui est de la vraye & pure doctrine.

La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.

Chap. III.

I. Actions & esmotions continuelles de nostre ame. II. *D'où vient que les songes tantost sont reglez, tantost confus & horribles.* III. *Comment ils se font au sens commun.* IV. *Cause plus expresse de la confusion des songes.* V. *D'où vient que nous songeons les images des obiects plus grandes que ne sont les obiects mesmes.* VI. *Comment les songes se font en l'imagination.* VII. *Comment en la memoire.*

L'Ame n'est gueres iamais sans mouuement, sans action, sans passion, sans affection, soit que nous veillons, soit que nous dormions. Mille imaginations, mille pensees, mille chimeres, tantost auec ordre, tantost sans ordre, passent & repassent par le cerueau. Il est vray que tandis que nous veillons, nous n'y prenons pas garde, à cause que nous trauaillons, & sommes ordinairement occupez à quelque chose: & que mesme les obiects de nos sens exterieurs nous en diuertissent. Toutefois si nous sommes oiseux, nous les apperceuons assez, & sommes contraincts ou de sommeiller, ou de faire quelque action pour oster ces resueries de la teste. I.

II. Mais pendant le sommeil les sens exterieurs estans assoupis & n'exerçans aucune de leurs fonctions, la chaleur estant resserree à l'interieur, & le corps à repos (pourueu que les sens interieurs, ou quelqu'vn d'iceux soit libre, ou pour le moins qu'ils ne soient pas tous entierement assoupis & liez) c'est lors que l'ame s'esgaye, & se represente vne infinité d'apparitions & visions diuerses que nous appellõs songes: & ce quelquesfois auec vn bel ordre, & les obiects bien formez, quelquesfois sans ordre & les obiects difformes, estranges, horribles, selon que l'agitation des fumees & vapeurs qui ont monté de l'estomach au cerueau est tumultuante, ou moderee & accoisee. Car tout ainsi que battant l'eau & la troublant entierement nous ne sçaurions y voir aucune image: & si nous l'agitons en sorte qu'elle ne soit pas entierement troublee, nous y apperceuons bien quelques images, toutesfois rompuës, entrecoupees & difformes: mais le mouuement cessant & l'eau estant calme les images s'y representent entieres & parfaites. Ainsi tandis que nos sens internes sont estoupez & saisis des fumees & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, nous ne songeõs point du tout: s'ils sont embroüillez de l'agitation & mouuement d'icelles, nous auons des visions déreglees & estranges: mais si telle agitation cessant nos sens internes sont libres, nous auons des visions reglees & à peu pres semblables à celles que nous perceuons en veillant.

III. Ie tiens donc que les songes se font indifferément en tous les sens internes. Premieremẽt au sens commun, qui est le maistre sẽs & le prince des sẽs externes, lesquels vont tous aboutir à iceluy comme plusieurs petits ruisseaux à quelque gros fleuue & luy

rapportent chacun son suiet particulier pour les distinguer les vns des autres. Car les images de toutes ces obiets estant perceuës par le sens commun, se representent mesmes pendant le sommeil à iceluy par le moyẽ des esprits animaux qui vaguẽt par le cerueau.

Toutesfois elles paroissent quelquesfois differentes des obiets que les sens auoient perceus en veillãt à cause du meslange & confusion d'iceux, & des vapeurs & fumees qui s'embroüillent auec les esprits animaux. Or comme du meslange de certaines couleurs, il s'en fait d'autres qui participent vn peu de celles qui entre en la composition : de mesmes de la confusion de plusieurs obiects en resultent d'autres qui sont monstrueux en tant qu'ils sont composez de plusieurs pieces de diuerse nature. IV.

Mais encore faut-il remarquer pour toute sorte de songes, que les choses qui se representẽt en dormãt aux sens interieurs, paroissent bien souuent beaucoup plus grandes que leur nature ne le permet, & que les qualitez moderees, nous semblent estre en l'extremité de l'excez. Ainsi vn homme nous sẽble quelquesfois vn horrible colosse de grandeur & stature demesuree, vne colline paroist en guise d'vne grande & haute montagne : vne chose simplement rouge nous semble esclatante & brillante comme du feu : vne chose moderément chaude, nous faict sembler toucher du feu qui nous brusle : vne humeur fadement douce tombant sur nostre langue, ou dans le gosier, nous faict sauourer comme du miel ou du sucre, & la pituite vn peu salee nous semble du sel : vn petit bruit ou souffle à nos oreilles, nous fait songer des vents impetueux & orageux, & des tintamarres estranges, comme des canonades & tonnerres. Ce qui procede de ce que le V. *Aristot. de diuin. per somn.*

sens embroüillé des fumees & vapeurs, ne pouuant sainement & subtilement iuger des images des obiects conceus, a recours aux choses les plus grossieres, ou plus sensibles en mesme genre. Or les choses grandes, & celles qui sont en l'extremité de l'excez sont plus sensibles que les petites ou mediocres : à raisõ dequoy le sens empeschẽ a recours à celles-là, ne pouuant aisément perceuoir celles-cy. Ou bien c'est que comme les obiects que nous regardons à trauers des lunettes, ou des broüees nous semblẽt plus grands qu'ils ne sont vrayement : ainsi le sens embroüillé de fumees & vapeurs à trauers lesquelles il perçoit les obiects en dormant, se les represente plus grands qu'ils ne sont en effect. L'vne & l'autre raison me semble fort receuable, & mesmes toutes deux ensemble peuuent estre concurrentes.

VI. Le songe se peut faire aussi en l'imagination, fantasie ou pensee : laquelle non seulemẽt se represente les obiects qu'elle a autresfois imaginé ou pensé: mais aussi en feint & forge beaucoup d'autres à l'imitation de ceux-là & par la composition & confusion d'iceux: cõme des nouueaux mõdes, nouueaux animaux, nouuelles plantes, des cerfs volans, des Sphinx, des Hippocentaures, des Hydres, des Chimeres, des monstres, des Fantosmes, des nouuelles couleurs, nouueaux plaisirs, nouuelles douleurs.

VII. La memoire (qui est le grand thresor de l'ame) ayant retenu les images des obiets du sens commun ou des fictions de la fantasie, les produit aussi, & se les ramentoit quelquesfois en dormant. Et voilà comment les songes peuuent eschoir à toutes les facultez de l'ame. Recherchons maintenant si tous les animaux songent.

Si toutes especes d'animaux songent, & des hommes qui n'ont iamais songé.

CHAP. IV.

I. *Nul bon autheur n'a encore determiné les especes des animaux qui ne songent point.* II. *Resolution de l'Autheur que tous les animaux parfaits songent.* III. *Non pas les imparfaits.* IV. *Pourquoy l'homme songe plus que nul des autres animaux.* V. *Aristote & Pline conciliez.* VI. *Personnes & peuples qui ne songerent iamais.* VII. *Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé.* VIII. *Pourquoy aucuns ne songent point.*

CEux qui ont le plus exactement & curieusement recerché la nature des animaux ont bien obserué qu'il y en a plusieurs especes qui songent: mais de determiner au contraire les especes de ceux qui ne songent point ie ne trouue aucun graue autheur qui l'ait osé faire encore. Que les animaux à quatre pieds, & notamment les chiens (comme leurs abois en dormant le tesmoignent) les cheuaux, les brebis, les chéures songent, les Naturels en demeurent assez d'accord. Mais des animaux qui font des œufs & non leur semblable viuant, comme les oiseaux & la plus-part des serpens & des poissons: Aristote mesme qui a esté le plus clair-voyant en telles choses, aduouë franchement que c'est chose trop obscure & mal-aisee à resoudre: & ce (à mon aduis) d'autãt qu'il n'appert point par aucuns signes exterieurs que tels animaux songent: & pour n'apparoir point il n'est pas pourtant asseuré d'inferer de là qu'ils ne songent point. Car plusieurs choses sont desquelles il ne nous appert nullement: tellement que cela demeure ainsi irresolu & indecis entre les Philosophes. 10

Arist. c. 10 l. 4. de hist. animal.

II. Toutefois ie diray hardiment ce qui m'en ſemble: c'eſt que puis que le ſonge eſt vn obiect des facultez interieures de l'ame ſenſitiue, tous les animaux parfaicts, leſquels ſont doüez des ſens interieurs & meſmes de memoire peuuent auſſi ſonger. Car ayans vn ſens commun pour diſcerner les images des obiects perceus par les ſens exterieurs, la phantaſie pour s'imaginer ce qui leur ſemble bon ou nuiſible, & memoire pour retenir ce qu'ils ont conceu par les ſens interieurs: d'ailleurs mangeans & digerans leur viande, des fumées & vapeurs montant à leur cerueau pour prouoquer le ſommeil par l'eſtouppement des conduits de leurs ſens, ie ne voy rien qui leur deſtourne les ſonges, ny raiſon quelconque aſſez forte pour les rendre incapables de ſonger.

III. Quant aux animaux inciſez & imparfaits leſquels n'ont point de memoire, ie croy que veu ce defaut de la retention des images des obiects perceus ils ne ſongent nullement. Car comment eſt-ce qu'ils ſe les pourroient repreſenter en dormant s'ils ne les retiennent pas meſmes, ains les perdent ſoudain en veillant, & d'en forger & imaginer de nouuelles, leur imperfection & foibleſſe de leurs ſens ne le permet pas: & quand bien cela ſeroit elles s'eſuanouyroient ſoudain à faute de memoire.

IV. Or il eſt tres-certain que de tous les animaux l'homme ſeul ſonge le plus & plus ſouuent, d'autant qu'il a les ſens interieurs beaucoup plus promps, aigus & ſubtils que nul des autres, tant à cauſe de ſon bon temperament que de la lumiere de l'intellect, de laquelle ſes ſens interieurs ſont eſclairez, & ceux des autres animaux, comme eſtans deſtituez de ce diuin flambeau, ſont touſiours comme en tenebres.

Quant au temps que les enfans commencent à songer, Aristote & Pline admirables scrutateurs de la nature, en parlent fort diuersement. Car Aristote en son histoire des animaux escrit qu'ils ne songent point deuant le quatriesme ou cinquiesme an de leur aage: & Pline au contraire qu'incontinent apres leur naissance ils commencent à songer. Et à la verité les ris, les gemissemens, les effrais, tremblemens & autres mouuemens & grimaces des petits enfançons dormans confirment assez ceste opinion. Mais aussi ne faut-il pas prendre les termes d'Aristote nuëment à la lettre pour vne negation absoluë. Car ils reçoiuent interpretation par vn autre sien passage de la mesme œuure, où il accorde que les petits enfans ne s'en ressouuiennent nullement, & adiouste mesmes cela qu'ils rient & larmoyent en dormant, quoy qu'ils ne le facent pas en veillant deuant le quatriesme iour apres leur naissance.

V. *Arist. c. 10. l. 4. de hist. animal.* *Plin. c. 75. l. 10. hist. nat.* *C. 10. li. 7. de hist. ani.*

VI.

Sur ce suiect il faut remarquer, comme chose fort merueilleuse, qu'il y a eu des hõmes qui n'ont iamais songé: comme nous lisons de Cleon Daulien, de Thrasimedes Hæreyen, de Neron l'Empereur, si ce n'est sur la fin de ses iours apres qu'il eut fait mourir sa mere: car depuis ce temps-là il fut ordinairement affligé de songes horribles. Si nous croyons les histoires, les Atlantes, les Telmessiens & Garamantes ne songent iamais.

Plutar. de cessat. oracul. Plin. ibid. & c. 8. lib. 5.

VII. *Sueton. in Nerone. Tertull. de anim.*

Au demeurant on a obserué que ceux lesquels ayans esté toute leur vie sans songer en fin ont eu des songes, ont aussi soudain esprouué des changemens tres-dangereux à leur santé, & la pluspart en sont morts bien tost. Car aussi à la verité c'est vn argument tres-certain d'vn changement estrange au temperament naturel du cerueau que d'auoir

Arist. c. 10. l. 4. de ani. & c. 3. de somn. in f. Cardan. c. 43 & 44. l. 8. de rer. varie.

des ſonges à ceux qui n'en auoient oncques eu auparauant : & tous grands changemens (ſelon les Medecins) ſont pernicieux à la ſanté & le plus ſouuent mortels.

VIII. Or la raiſon pour laquelle aucuns ne ſongent iamais ou tres-rarement, c'eſt qu'ils ſont de telle complexion que grande quantité de fumees & vapeurs s'exhalent de leur eſtomach au cerueau, leſquelles venant à ſe reſoudre en eau & deſcendre dãs les conduits & organes des ſens, les eſtoupent entierement & par ce moyen empeſchẽt les viſions & les ſonges. Et pour ceſte meſme raiſon nous ne ſongeons gueres pendant le premier ſommeil, ou bien ſi nous ſongeons nous ne nous reſſouuenons point de nos ſonges. C'eſt auſſi la cauſe pour laquelle les petits enfans ne ſongent gueres de quatre ou cinq ans apres leur naiſſance, ou ne ſe reſſouuiennent nullement de leurs ſonges : car eſtans extrémement humides ils ont preſque touſiours les conduits de leurs ſens eſtoupez d'humidité, à raiſon dequoy ils dorment beaucoup & d'vn ſommeil fort profond.

Voila ce qui me ſemble touchant la reſolution des queſtions propoſees en ce chapitre. Et puis que iuſques icy nous auons expoſé qu'eſt-ce que ſonge, comment & en quels ſens il ſe fait : diſons en ſuitte de quelles cauſes procedent les ſonges.

Des diuerſes cauſes des ſonges.

CHAP. V.

I. *Diuiſion generale des cauſes des ſonges en interieures & exterieures.* II. *Cauſes interieures ſubdiuiſees en naturelles & animales.* III. *Quelles ſont les naturelles.* IV. *Quelles ſont les animales.* V. *Cauſes exterieures ſubdi-*

uisees en spirituelles & corporelles. VI. *Quelles sont les spirituelles.* VII. *Quelles les corporelles.* VIII. *Table ou description des causes generales des songes.*

LA diuersité des songes nous peut aisément faire remarquer qu'ils procedent aussi de diuerses causes, lesquelles (qui les voudroit particulariser & en faire le denombrement en destail) se trouueroient innombrables. Toutesfois en les diuisant en gros & en general nous les pouuons reduire à certains chefs principaux & causes generales : ausquelles toutes les particulieres pourront estre commodément rapportées. Il est donc ainsi que tous les songes en gros & en general procedent de certaines causes interieures ou exterieures. I.

Les causes interieures sont celles qui se trouuent en nous mesmes qui songeons & se subdiuisent en naturelles ou animales. II.

Les naturelles sont celles qui despendent des diuerses complexions ou humeurs predominantes au corps. Car suiuant la diuerse complexion & constitution des humeurs, nous auons diuers songes, ainsi que ie diray particulierement cy apres. III.

Les causes animales des songes sont les habitudes que nous auons à certaines choses, & les diuers objects que les sens exterieurs ont perceu en veillant. Car volontiers nous songeons la nuict ce à quoy nous auons vacqué & nous sommes occupez le iour precedent : comme nous dirons plus amplement és discours suiuans. IV.

Les causes exterieures sont celles qui procedent d'ailleurs que de nous mesmes qui songeons : & se subdiuisent en celles qui sont spirituelles, & celles qui sont corporelles. V.

VI. Les ſpirituelles ſont Dieu & les demons. Dieu nous enuoye des reuelations en ſonge immediatement & de ſoy meſme ſans aucun miniſtere de ſes Anges, ce qui eſt tres-rare : ou bien mediatement par le miniſtere de quelque bon Ange : & les vnes & les autres tendent touſiours à noſtre ſalut. Les demons enuoyent auſſi, ou nous ſuggerent des viſions & illuſions en ſonge, ſoit qu'elles partent nuëment de leur malice, ſoit qu'ils les meſlent ſubtilement auec les fictions de noſtre phantaſie, leſquels (lors que Dieu leur permet de nous tenter) ils aggrauent ou deſguiſent frauduleuſement pour trauailler noſtre ame, ou la porter à quelque damnable ſuperſtition. Tant y a que c'eſt touſiours pour nous perdre, ou ſi elles ſemblent profiter à la ſanté du corps ou accroiſſement d'honneurs ou de biens de fortune, elles nuiſent à l'ame: Surquoy nous diſcourrons auſſi particulierement cy-apres.

VII. Les cauſes exterieures corporelles ſont toutes choſes qui peuuent induire des ſonges ou reſueries pendant le ſommeil, comme les choux, le vin, la mandragore, la laictuë, & autres choſes ſemblables fumeuſes ou vaporeuſes.

VIII. Or afin que la ſuſdite diuiſion des cauſes des ſonges ſoit plus aiſee à conceuoir & retenir, ie l'ay voulu peindre en la maniere que s'enſuit.

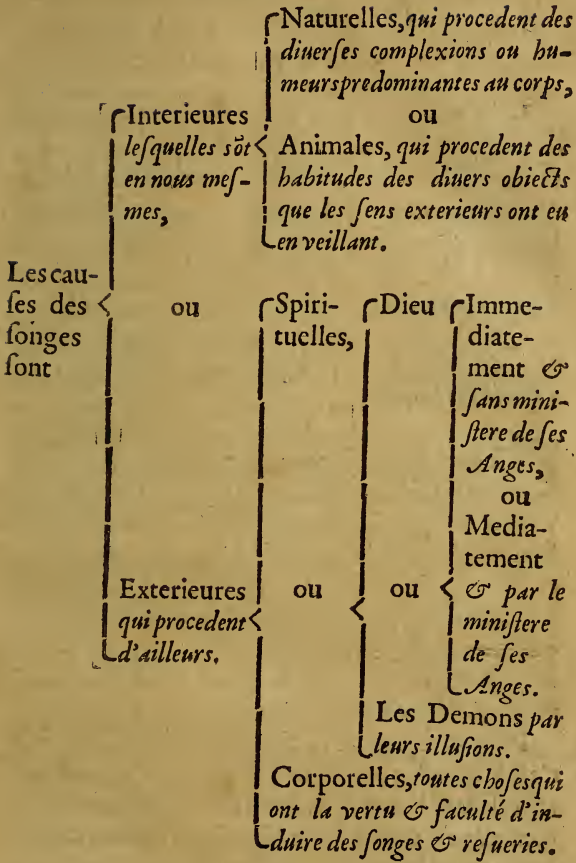

Ce sont-là les causes principales des songes. Voyons maintenant combien il y a de sortes de songes ; afin que nous puissions encore plus clairement les distinguer les vnes des autres.

De la diuersité des songes.

CHAP. VI.

I. *Ce mot songe se prend en deux sortes.* II. *Diuision des songes en diuins, diaboliques & naturels.* III. *Autre diuision d'Hippocrates en diuins & naturels.* IV. *Explication d'icelle par Iul. Scaliger.* V. *Autre diuision de S. Gregoire.* VI. *Diuision plus claire en six especes.* VII. *Espece* I. *des songes appellée proprement Songe.* VIII. *Espece* 2. *appellée Vision.* IX. *Espece* 3. *appellée Oracle.* X. *Espece* 4. *comprenant les illusions diaboliques.* XI. *Espece* 5. *Insomnium.* XII. *Espece* 6. *qui est des spectres & apparitions horribles.*

I. CE mot *Songe*, se peut prendre generalement en vne signification fort vague pour toute sorte de visions ou apparitions qui se representent pendãt le sommeil à nos sens interieurs : ou bien proprement en vne signification plus restreinte pour celles-là seulement lesquelles nous presageant ou signifiant quelque chose, sont neantmoins obscures & malaisees à interpreter. Voilà quant à la distinction du mot qui est prealable à celle des choses.

II. Pour le regard de la diuision des songes mesmes, c'est à dire des choses qui se peuuent diuersement representer à nos sens interieurs pendant le sommeil, elle est aussi diuerse. Car si nous auons esgard à leurs causes, lesquelles i'ay deduites au chapitre precedent, les songes peuuent estre distinguez en diuins, diaboliques & naturels. Suiuant laquelle diuision les songes diuins & diaboliques seront compris sous ceux qui procedent des causes spirituelles mediatement ou immediatement : & les songes naturels

comprendront tous ceux qui procedent tant des cauſes vrayement naturelles que des cauſes interieures animales, & exterieures corporelles : d'autant que toutes ſes cauſesſe rapportent aucunement à la nature. Car cela nous eſt naturel de ſonger en dormant ce que nous auons perceu ou conceu en veillant : & pareillement auſſi d'eſtre affectez des drogues, viandes, ou autres choſes ſemblables qui ont la vertu & faculté naturelle d'induire des ſonges.

III. Hippocrates ne fait que deux ſortes de ſonges, à ſçauoir diuins & naturels. Sous les diuins il comprend auſſi les Diaboliques: voire meſmes comme Payen il entend par les ſonges diuins ceux qui ſont ſuggerez par les illuſions des faux dieux, n'ayant cognoiſſance ny du vray Dieu ny des choſes vrayement diuines. Par les naturels il faut entendre comme deſſus toute autre ſorte de ſonges. *Hippoc. de ſomniis.*

IV. Iules de l'Eſcale en ſes commentaires ſur le liure des ſonges d'Hippocrates diuiſe le ſonge naturel en celuy qui repreſente naïfuement & proprement l'obiet ſongé, & de là eſt appellé des Grecs *Euthyoniron*, c'eſt à dire ſonge droit & reglé : & en celuy qui repreſente confuſement l'obiet, & à ceſte cauſe eſt appellé en Grec *Scolioniron*, c'eſt à dire ſonge oblique, confus & deſreglé. Apres cela il ſubdiuiſe le ſonge reglé en celuy qui repreſente ſimplement l'obiet en ſon naturel, comme la terre, vne maiſon, vn homme, de l'eau, & eſt appellé proprement *Phyſicon*, c'eſt à dire *naturel* : & en celuy qui repreſente l'obiet auec quelque accident ou compoſition laquelle procede de l'humeur predominante en celuy qui ſonge: & de là eſt appellé *Syncramaticon*, c'eſt à dire compoſé: comme ſi on ſonge vne maiſon em- Ευθυόνειρον. Σκολιόνειρον. Φυσικόν. Συγκραματικόν.

brasee, ou de l'eau froide, ce songe marque la pituite & celuy-là la cholere.

v. Sainct Gregoire diuise encore autrement les songes: à sçauoir en ceux qui procedent de replection, ou inanition d'excremens, ou d'illusion, ou de pensee & illusion ensemble: ou de reuelation, ou de pensee & de reuelation ensemble: & confirme son opinion par plusieurs beaux tesmoignages de l'Escriture saincte.

S. Greg. li. 8. moral.

vi. Toutes lesquelles diuisions sont assez probables & receuables. Neantmoins il me semble qu'il y en a vne autre beaucoup plus aduenante pour mieux distinguer toute sorte de songes les diuisant en six especes principales.

vii. La premiere est des songes qui signifient & presagent, quoy qu'obscurément, quelque chose future bonne ou mauuaise, bon-heur, ou mal-heur, prenãt ainsi le nõ de songe en son estroitte & propre signification: & ceste espece se subdiuise encore en cinq autres, ainsi que nous enseignerons au chap. suiuant.

viii. La seconde espece des choses qui se representent à nos sens interieurs pendant le sommeil s'appelle proprement *vision*, qui se faict lors que la mesme chose laquelle il nous semble voir en dormant, aduient vrayement en mesme temps, tout ainsi qu'elle s'est representee en songe.

ix. La troisiesme espece est des reuelations que Dieu nous enuoye quelquefois en songe: qui sont appellees des Grecs, *phasma*, *horma*, ou *Chrematismos*, & des Latins, *vision*, ou *Oracle*: selon qu'elles regardent le temps present ou le futur, & nous sont enuoyees immediatement de Dieu, ou mediatement par le ministere des Anges, ainsi que nous deduirons particulierement cy-apres en son lieu.

φάσμα ὅρμα χρηματισμός.

La quatrieſme eſpece eſt des ſonges diaboliques qui nous ſont ſuggerez par les illuſiõs de l'ennemy du genre humain, afin de nous faire perdre ou trebuſcher aux lacs qu'il nous dreſſe auſſi bien la nuict que le iour, auſſi bien en dormant qu'en veillant: ainſi que nous monſtrerons auſſi cy-apres. x.

La cinquieſme eſpece eſt appellee des Grecs, *Enypion*, des Latins *Inſomnium*, qui ne ſe peut dire en vn ſeul mot François: & ſignifie proprement toutes ces reſueries qui ſe repreſentent aux ſens interieurs, pendant le ſommeil, procedantes des obiets ou des occupations que nous auons euës au precedent, pendant que nous veillions; de la complexion, ou des humeurs predominantes au corps: & tels ſonges ſont du tout vains, & ne peuuent ſignifier ny preſager les euenemens des choſes futures, ſi ce n'eſt des maladies. xi.

La ſixieſme & derniere eſpece, eſt des phantoſmes & apparitions effroyables & hideuſes qui ſe repreſentent à nous en dormant: de ſorte qu'apres noſtre reſueil, noſtre ame en eſt encore toute effrayee & troublee. xii.

Voilà en gros, & en general ſix eſpeces principales des ſonges, prenant le mot *ſonge* en ſa vague, ample & generale ſignification: ſur leſquelles il nous faut en ſuite plus particulierement diſcourir, reprenant chacun ſelon l'ordre que i'ay gardé en ce meſme chapitre. Commençons donc par celle que nous auons appellé proprement ſonge.

Des ſonges qui ſignifient & preſagent obſcurement les choſes futures.

CHAP. VII.

I. *Qu'eſt-ce que ſonge en ſa propre ſignification.*

II. *Cinq especes du songe.* III. *Songe propre.* IV. *Songe d'autruy.* V. *Songe commun.* VI. *Songe publique.* VII. *Songe general, le tout enrichy de plusieurs belles & notables histoires.*

I. ὀνειρος. LA premiere espece des songes est de ceux que les Grecs appellent *Onirous*, & les Latins *Somnia*, proprement songes, lesquels signifient & presagent quelque chose future, toutesfois sous le voile de quelques visions & apparitions obscures, & d'vne intemperation mal-aisee, & abstruse, comme des allegories mysterieuses ou mysteres allegoriques, l'intelligence desquelles a esté si recommandable par tous les siecles passez qu'elle a merité entre les hommes le nom & tiltre de deuination, n'appartenant qu'aux esprits diuins de deuiner & auoir la cognoissance des choses futures.

Plut. c. 1. lib. 5. de placi. Phi.

II. Ceste premiere sorte de songes se subdiuise en cinq especes, estant ou propre, ou d'autruy, ou commune, ou publique, ou generale : toutes lesquelles nous toucherons par ordre les descriuant, & illustrant d'exemples notables & remarquables.

III. Le songe propre est celuy qui regarde seulement la personne qui songe, comme quand nous songeons quelque chose seulement de nous mesmes. Tel estoit le songe d'Archelaus gouuerneur de Iudee : auquel il fut aduis en dormant qu'il voyoit dix espics de bled bien pleins, que des bœufs paissoient. Lequel songe fut tres-bien interpeté par vn Iuif Essеen des malheurs qui luy arriuerent bien tostapres, ainsi qu'escrit Iosephe. Tel estoit aussi le songe de Phayllus Capitaine de la Phocyde, frere d'Onomarchus, lequel songea qu'il estoit deuenu semblable à vne statuë qui estoit en Delphes, laquelle representoit vn homme sec, deffi-

Iosеph. c. 15. lib. 17. antiq. Iud.

guré & deſcharné. Ce qui luy fut vn certain preſage d'vne pernicieuſe etiſie de laquelle il deuint tout ſec & tabide, & mourut bien toſt apres. Vn autre ayant ſongé qu'vne de ſes cuiſſes s'eſtoit endurcie en pierre, deuint dans quelque iours paralytique de ce coſté-là. Ce ſonge eſt rapporté par Galien & le precedent par Herodote. Quelque autre ayant ſongé que de ſon lict pendoit vn œuf, & ayant conſulté vn deuin pour ſçauoir que cela pouuoit ſignifier, il luy fut reſpondu que ſans doute il y auoit ſous ſon lict vn threſor caché: & ſoudain y ayant fait beſcher il y trouua vn notable threſor d'or, & d'argent, & pour recompenſe porta au deuin vne petite partie de l'argent trouué: & le deuin luy dit: & bien voicy du blanc de l'œuf, mais quoy? qu'eſt deuenu le iaune? luy reprochant tacitement ſon ingratitude, & meſcognoiſſance.

Herod. lib. 10.

Petrar. de ſomniis.

Le ſonge d'autruy eſt des choſes qui regardent quelque autre perſonne, & non celle qui faict le ſonge: comme celuy de la fille de Polycrates tyran de Samos, laquelle ſongea qu'elle voyoit ſon pere haut eſleué en l'air, & que Iupiter l'arrouſoit & le Soleil l'oignoit. Ce qui fut vn ſiniſtre preſage pour Polycrates. Car quelque temps apres il fut pendu en croix au ſommet d'vne haute montagne, par le commandement d'Orœtes lieutenãt de Cambyſes: & ainſi le ſonge de ſa fille fut accomply. Car Iupiter le lauoit & arrouſoit de la pluye, & le Soleil fondant ſa graiſſe oignoit ſon corps eſleué & pendu en l'air. Ce Prince fut ainſi malheureux en ſa fin ayant eſté touſiours auparauant le plus heureux homme du monde: ſi bien quevoulant eſprouuer vn iour quelque reuers de fortune, il ietta dans la mer la plus precieuſe & riche bague de ſes thre-

IV.

Herod. l. 3.

ſors: & bien toſt apres il la retrouua dans les entrailles d'vn gros poiſſon qui luy fut porté de preſent. Les amis de Ptolomee ſurnommé *Foudre* ſongerent que Seleucus l'appelloit en Iuſtice deuant les loups, & les vautours qui eſtoient ſes Iuges, & que luy apresla ſentence diſtribuoit grande quantité de chair aux ennemis. Ce qui fut vn certain preſage de ſa mort & de la route & déconfiture de ſon armee. Cyrus ayant ſongé que l'aiſné des enfans du Roy Hyſtaſpes couuroit d'vne aiſle l'Aſie, & de l'autre l'Europe: il aduint que Darius (qui eſtoit fils aiſné de Hiſtaſpes) fut Empereur de l'Aſie, & de l'Europe, ainſi que recite Herodote.

Plutar. in opuſc. quare Deus malef. pœnam differ.

Herod. l. 1.

v. Le ſonge commun eſt celuy qui regarde autruy & la perſonne qui ſonge tout enſemble: comme les ſonges des Empereurs Neron, & Veſpaſian. Car Neron ſongea que le char de Iupiter eſtoit traduit de chez luy en l'Hoſtel de Veſpaſian: & Veſpaſian auoit eu quelque temps auparauant vne viſion en dormant, qui luy promettoit que ſa bonne fortune commenceroit lors qu'vne dent ſeroit arrachee à Neron: & le premier qu'il rencontra le lendemain fut vn Medecin qui luy monſtra vne dent qu'il venoit d'arracher à Neron. L'vn & l'autre ſonge promettoit l'Empire du monde à Veſpaſian aux deſpens de Neron, & fut ainſi accomply: Cét exemple à la verité eſt fort remarquable, mais i'en veux rapporter encore trois plus anciens qui furent ſuiuis d'euenemens du tout admirables. Le premier eſt tel: Aſtyages Empereur des Medes, ayeul maternel du grand Cyrus fit deux ſonges qui preſageoient aſſez manifeſtement la bonne fortune de ſon petit nepueu, & la perte de ſon Empire. Au premier il ſongea que l'vrine de ſa fille Mandane auoit

Xiphil. in Veſpaſ.

Herod. lib. 1. Valer. Max. lib. 1. cap. 7.

inondé toutes les Prouinces de l'Asie. A l'autre que de la nature de ceste mesme fille, sortoit vne vigne, laquelle auoit si desmesurément accreu, qu'elle couuroit de son ombre toutes les Prouinces de sa monarchie. Astyages voulant eluder toutes les menaces de ses songes, maria sa fille non pas à vn grand Prince ou puissant seigneur Mede: mais bien à vn Perse homme de bas lieu nommé Cambyses, & de ce mariage nasquit Cyrus: lequel soudain apres sa naissance Astyages fit exposer aux bestes sauuages dans vne foreſt pour rompre le destin qu'il redoutoit. Mais ce fut en vain. Car Cyrus fut sauué par vne bergere qui le retira & l'esleua. Depuis estant deuenu grand il vainquit Astyages, subiugua les Medes & donna commencement à l'Empire des Perses. Le second exemple est du mesme Cambyses lequel eut pareille cognoissance de sa ruine que son predecesseur. Ce grand Roy songea que son frere Smerdis ou Mergis estoit assis en son throsne royal: duquel songe il fut si outré qu'il fit homicider son frere. Mais il arriua bien tost apres qu'vn des Mages de Perse qui ressembloit fort à Smerdis & se disoit estre luy-mesme, s'empara du Royaume: & Cãbyses montant à cheual, s'enferra par mégarde soy-mesme de son espee. Exemple troisiesme: Le Roy Antigonius songea que passant par vn beau & grãd champ il y semoit de la limeure d'or, & que ceste semence dans quelque temps auoit produit des espics d'or: & qu'y estant retourné pour le voir il l'auoit trouué moissõné n'y restant que le seul chaume sié: & comme il s'en plaignoit quelques vns luy rapportoient que Mithridates l'auoit moissonné & emporté au pays de Pont. Antigonius estrangement estonné de ceste vision la racompta à son fils l'ayant

Herod. ibid. Iust. lib. 1.

au prealable obligé par ſerment de n'en dire iamais mot à perſonne, & luy fit entendre qu'il auoit reſolu de faire mourir Mithridates. Demetrius qui eſtoit Prince bien né fut tres-marry de la reſolution que ſon pere auoit priſe: tellement que Mithridates l'eſtant venu viſiter pour paſſer le temps auec luy ſelon ſa couſtume, il le retira à part de ſes autres familiers, & ne luy oſant declarer de bouche le cruel deſſeing de ſon pere, pour ne violer ſon ſerment, il eſcriuit en terre du bout d'vne iaueline ces mots, *Fuy t'en Mythridates*. Ce que Mithridates fit dés la nuict enſuiuant, & ſe retira en la Cappadoce : où ce qu'il eut tant de bonne fortune qu'il y fit de grandes & ſignalees conqueſtes, & y eſtablit ceſte lignee tant celebre des Roys de Pont, qui fut depuis eſteinte par les Romains enuiron la huictieſme race en la perſonne d'vn autre Mithridates gendre de Tigrane.

Le ſonge publique eſt celuy qui regarde le bien ou le dommage du public & de l'Eſtat, comme celuy de Hecuba femme de Priam Roy de Troye, qui ſongea qu'elle auoit conceu vn flambeau qui embraſoit l'Aſie & l'Europe : & s'accoucha de Paris, lequel ayant rauy la belle Helene femme legitime de Menelaus Roy de Sparte, fut cauſe de ceſte guerre de Troye ſi fameuſe pendant tant de ſiecles paſſez : laquelle finit par l'embraſement de ſon pays & le meurtre de tant de milliers de vaillans hommes. Les ſonges de P. Decius & T. Manlius Torquatus Conſuls & chefs de l'armee Romaine à la guerre contre les Latins, partoient à mon aduis de quelque reuelation, & meſmes regardoient aucunement leurs perſonnes: toutefois ils regardoient encore plus la choſe publique. C'eſt pourquoy ie n'en

veux icy seruir pour exemple. Ces deux capitaines receurent en mesme nuict aduis en dormant que de necessité il falloit que d'vn costé l'armée fust deffaite, & que de l'autre vn capitaine en chef mouruſt. Ayant consulté ensemble sur le rencontre de leurs songes, ils resolurent que celuy duquel la pointe de la bataille reculeroit, se voüeroit aux Dieux infernaux, & se ruant courageusement à corps perdu dãs les plus serrez esquadrons des ennemis finiroit honorablement sa vie pour le salut de l'armée & vtilité publique. Le lendemain estans venus aux mains auec les ennemis en bataille rangée, la pointe où Decius commandoit commençant à reculer, il accomplit heureusement son vœu pour la republique, demeurant mort estendu sur la place & les ennemis entierement deffaits.

VI. Nous pouuons encore icy rapporter le songe de Mahommet II. Empereur des Turcs, lequel la nuict auant qu'il print à force la tant renommée cité de Constãtinople chef de l'Empire Grec, songea qu'vn venerable vieillard de stature gigantale descendant du Ciel luy mettoit vn anneau par sept fois dans les dix doigts de ses mains. Lequel songe ses deuins interpreterent de la prise de la ville assiegée: dont il se resiouyt grandement, & ayant fait donner des horribles assauts de tous costez l'emporta à la honte & desolation du Christianisme, & aduancement de l'Estat Turquesque.

VII. Le songe general est celuy qui nous represente quelque changement en l'estat de l'vniuers ou en ses principales pieces, comme au Soleil, en la Lune, ou aux elemens, bien que tels songes puissent estre presages des euenemens humains. Tel fut le songe de Tarquin le superbe: lequel peu de temps

auant qu'il fuſt chaſſé de Rome ſongea qu'il voyoit deux moutons, l'vn deſquels ayant eſté immolé, l'autre ſe ruoit contre luy & l'auoit renuerſé à coups de corne : & luy ainſi renuerſé apperceut que le Soleil changeoit ſon cours ordinaire. Ayant raconté ceſte viſion aux deuins ils luy dirent que ce mouton ſignifioit vn homme lequel ſe feignant groſſier, niais, inſenſé & ſemblable à vne beſte luy feroit la guerre & le vaincroit : & que le changement du cours du Soleil preſageoit le changement de ſon eſtat. Ainſi luy en arriua-il. Car Brutus frere de celuy qu'il auoit fait iniquement mourir faiſant ſemblant d'eſtre fol & inſenſé luy braſſa vne coniuration ſecrette & le chaſſa de Rome auec toute ſa famille & changea la Monarchie en Republique. Voila pour le regard des ſonges (prenant proprement le mot de ſonge) leſquels ſignifiant quelque choſe, ſont neantmoins le plus ſouuent d'vn interpretation obſcure & difficile. Venons maintenant à la ſeconde eſpece qui eſt des viſions.

De la viſion ſeconde eſpece des ſonges.

CHAP. VIII.

I. Viſions eſtranges d'vn Arcadien. II. *Viſion de deux ſeruiteurs d'Alexandre Neapolitain.* III. *Viſion de Crœſus.* IV. *Viſion de P. Cornelius Rufus.* V. *Viſion de Petitius.* VI. *Viſion d'Atterius Rufus.* VII. *Pluſieurs ont preueu en ſonge leur bon-heur & mal-heur.* VIII. *Viſion notable de Maurice Empereur.* IX. *Viſion d'vn Milanois.* X. *La cauſe de telles viſions.* XI. *Qu'il faut autrement iuger des cauſes des ſonges eſtranges & rares que des ordinaires.*

I. C'Eſt vne merueille vrayement diuine & vne diuination vrayement merueilleuſe, que le corps

estant saisi du sommeil sans mouuement, & les sens exterieurs entierement estoupez & assoupis, l'ame neantmoins puisse presager, preuoir & pressentir les choses futures, tout ainsi qu'elles doiuent arriuer. Voire mesmes qu'aucunesfois elle les voye & perçoiue en mesme tẽps & en la mesme sorte qu'elles arriuent. Sur ce suiect les anciens rapportent vn exemple merueilleux au possible. Deux Arcadiens estans arriuez en la ville de Megare se departirent l'vn de l'autre pour aller loger en diuers lieux, l'vn chez son hoste & familier amy, l'autre en vn cabaret. Celuy qui logeoit chez son amy vid la nuict en songe son compagnon qui sembloit le presser de le venir promptement secourir contre le maistre du logis qui machinoit sa mort, luy remonstrant qu'il y suruiendroit encore à temps, s'il vouloit vn peu se haster. Sur ceste vision il s'esueille tout effrayé, se leue du lict en sursaut, sort en ruë pour s'acheminer hastiuement au logis de son compagnon : mais par quelque mal-heur s'estant r'aduisé, & croyant que ce fust vne resuerie, il s'en retourna coucher. S'estant r'endormy il luy sembla reuoir son amy tout nauré & meurtry qui l'admonestoit & le prioit, que puis qu'il n'auoit daigné le secourir pendant sa vie, lors qu'il pouuoit encore venir à temps : à tout le moins il luy rendist ce dernier deuoir d'amitié, que de s'en aller bien matin à la porte de la ville pour arrester son corps que l'hoste meurtrier faisoit emporter sur vn chariot chargé de fumier. Ce qu'il fit, & y trouua vn bouuier conduisant vn chariot chargé de fumier, dans lequel estoit le corps de son compagnon, & le bouuier s'en estant fuy le meurtrier fut saisy & puny de mort comme homicide.

Cic. 1. de diu.

Val. Max. c. 7. lib. 1.

II. Les ſonges qu'Alexandre Neapolitain recite de deux ſiens ſeruiteurs ne ſont gueres moins merueilleux que le precedent. L'vn d'iceux ſeruiteurs gardant quelques trouppeaux auec vn ſien fils dans vne logette aſſez eſloigne des trouppeaux, ſongea que le loup luy rauiſſoit vne brebis, laquelle il deſigna & marqua à ſon fils luy commandant de ſe leuer & s'y en aller promptemẽt. Son fils s'y en eſtant allé trouua que le loup deſchiroit la meſme brebis que ſon pere luy auoit deſignée & marquée. L'autre ſeruiteur couchant dans la chãbre d'Alexandre ſon maiſtre ploroit & ſe lamentoit eſtrangement vne nuict en dormant. Ce qu'Alexandre entendant le fit eſueiller, & luy ayant demandé la cauſe pourquoy il ſe lamentoit & gemiſſoit ainſi, il luy reſpondit que c'eſtoit en ſongeant que ſa mere eſtoit morte & qu'il la conuoyoit à la ſepulture. Quelques iours apres vn meſſager vint rapporter à ce ſeruiteur les nouuelles du deceds de ſa mere: & Alexandre dit auoir remarqué ſoy meſme par le rapport du meſſager qu'elle eſtoit morte la meſme nuict & à la meſme heure que ce ſien ſeruiteur l'auoit ſongé. Ie veux encore adiouſter icy quelques autres exemples, quoy que les euenemens n'ayent pas eſté en tous en meſme temps que les ſonges meſmes.

Alex. ab Alex. ca. 11. lib. 1. genial. dierum.

III. Crœſus Roy de Lydie ayant ſongé qu'il voyoit maſſacrer ſon fils Atys, lequel il auoit deſtiné ſucceſſeur de ſon Royaume, voulut en preuenir l'euenement par tous les moyens dont il ſe peut aduiſer, le retenant chez ſoy au lieu de l'enuoyer à la guerre, faiſant oſter toutes ſortes d'armes de ſon palais royal, deſarmant meſmes ſes gardes ordinaires. Mais le ieune Prince ayant vn iour obtenu licence de ſon pere pour aller lancer vn ſanglier, il fut tué par vn

Valer. Maxi. c. 7. l. 1.

de ſes gens, lequel en foule le perça de ſa pertuiſane penſant frapper le ſanglier: duquel coup il tomba roide mort ſur la place.

IV. Publius Cornelius Rufus Conſulaire Romain s'eſtant couché clair-voyant ſongea qu'il eſtoit deuenu aueugle, & ſe trouua vrayement aueugle à ſon reſueil.

V. Petitius maiſtre de nauire voguant ſur la mer Ægee ſongea qu'il voyoit au port Pompée le Grand veſtu d'vne robbe autre que celle qu'il ſouloit porter: & s'eſtant eſueillé il vid vn eſquif duquel on luy crioit qu'il attendiſt & s'arreſtaſt. Arreſté qu'il fut il apperceut le meſme Pompée ſe retirant de la deffaite & iournée ſi fameuſe de Pharſale veſtu de meſme qu'il l'auoit ſongé.

VI. Atterius Rufus Cheualier Romain ſongea la nuict auant quelques ieux & combats à outrance qui ſe deuoient faire publiquement le lendemain, qu'vn des gladiateurs ou eſcrimeurs qu'ils appelloient *Retiarios* le mettoit à mort. Eſtant aſſis le lendemain au theatre auec d'autres cheualiers il leur recita ſa viſion, & ſoudain apperceut cét eſcrimeur retiaire tel qu'il l'auoit veu en ſonge, & tout effrayé ſe voulut retirer. Ses compagnons eludans ſon conte & l'ayans retenu par belles paroles, il aduint que ce meſme retiaire s'eſtant attaché au combat contre vn autre gladiateur de ceux qu'on appelloit Mirmillons, le pouſſa ſi rudement qu'il renuerſa ſur Atterius, & le voulant trauerſer de ſon eſpée, iceluy eſquiuant, il frappa Atterius qui en mourut ſur le champ.

VII. Ie n'ay que faire de rapporter icy par le menu ceux qui ont preueu en ſonge la promotion à leur Empire: cõme Veſpaſian, Trajan, M. Antonin, Sept,

Seuerus, Theodoſe : d'autres à la Papauté, comme Nicolas 5. Eugene 4. & la mere de Pie 2. laquelle ſongea auant s'accoucher de luy qu'elle enfantoit vn fils portant vne mitre pontificale ſur la teſte. D'autres au contraire ont preueu leur mal-heur & leur mort : comme Ariſtotemus, Socrates, Alcibiades, Alexandre le grand, C. Gracchus, Tiberius, Caligula Nero, Galba, Caracalla, Domitian, Conſtans, Genſeric, & pluſieurs autres.

VIII. Mais encore entre tous les autres eſt notable le ſonge de l'Empereur Maurice, qui ſongea vne nuict qu'il eſtoit deſtruit & deffait luy & toute ſa race par vn homme, le nom duquel eſtoit Phocas. Ayant fait diligente perquiſition de ceux qui auroient nom Phocas il ne s'en trouua qu'vn ſeul en toute ſon armée, lequel n'eſtant qu'vn chetif notaire il ne tint compte ny de s'en deffaire ny de s'en donner garde. Mais bien toſt apres ſon armee s'eſtant mutinee contre luy, ce meſme Phocas, comme l'vn des plus ſignalez autheurs de la ſedition fut eſleu Empereur par les gens de guerre, lequel pourſuiuit Maurice ainſi qu'il ſe retiroit en Chalcedoine, le print & le fit mourir auec tous ceux de ſa race qui tomberent en ſes mains.

IX. Sur ce ſuiect ie rapporteray encore ce que recite Fulgoſe d'vn ieune homme Milanois, lequel eſtant en grande peine pour ſe deffendre en iugement contre vn ſien pretendu creãcier, duquel il n'auoit point de quitance, pour monſtrer que ſon pere auoit payé la ſomme qui luy eſt demandee, ſongea vne nuict que ſon pere luy parloit & luy donnoit aduis du lieu où il trouueroit ſa quittance: & le lendemain la trouua, ainſi que l'ombre de ſon pere luy auoit reuelé.

Que se peut-il trouuer de plus merueilleux és actions humaines ! quelle prouision & pressentimẽt, mais plustost quelle vision & ressentiment de l'ame peut-on esprouuer de plus diuin que cela ? Mais quelle en est la cause ? Certes pour l'attribuer à la subtilité de nostre ame, il faut qu'elle soit tres-bien disposee, & mesmes qu'auec cela il y ait de la grace celeste qui luy ayde à preuoir & augurer tels euenemens : ou pour le moins que ce soit quelque bon esprit & genie qui les luy suggere en songe.

Ie parle icy des euenemens d'importance, rares ou estranges tels que ceux que i'ay rapporté cy dessus. Car au demeurant ie croy bien ce qu'Aristote, & apres luy plusieurs autres ont escrit, que comme iouïant long temps & souuent, il est force qu'on gaigne quelquesfois, & que descochant grand nombre de fleches en fin on rencontre le blanc : de mesmes entre tant & tant de songes & visions que nous auons ordinairement en dormant, il n'est pas possible que quelqu'vn ne soit suiuy de quelque euenement veritable. Mais pourtant il n'y a pas lieu d'en tirer consequence asseuree. C'est ce que i'auois à dire touchant les visions. Passons aux reuelations diuines. XI.

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

CHAP. IX.

I. *Les Payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité.* II. *Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité.* III. *Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy.* IV. *Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe.* V. *Distinction des songes diuins.* VI. *Que Dieu enuoye des reuelations en songe aux meschans : auec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Ale-*

xandre le Grand. VII. *Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines.* VIII. *Exemple de Simonides.* IX. *Que nostre vie est de deux sortes.* X. *Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges.* XI. *Difference des reuelations de Dieu d'auec celle des bons Anges.*

I. TOut ainsi que ceux qui marchent en tenebres & les yeux sillez ou bandez ne peuuent aller gueres loin sans se fouruoyer & forligner du grand chemin, se detraquans à droite ou à gauche, tantost en vn precipice, tantost en vn autre: De mesme aussi les anciens Payens courans en tenebres apres la verité, n'estans nullement esclairez de la celeste lumiere de la grace diuine & des saincts preceptes, n'ont iamais sçeu la trouuer, ains l'approchant quelquesfois, tout aussi tost s'en sont esloignez & estrangez, gauchissans ou à la superstition ou à la mescreance.

II. Cela se peut monstrer en tous les poincts de la religion, mais particulierement encore au suiect proposé. Car aucuns n'ont pas seulement creu qu'il y auoit des songes diuins, mais aussi se laissans emporter à la superstition comme vne violente tempeste, ont passé outre & soustenu que le songe mesmes estoit vne diuinité messagere de Iupiter. En ceste qualité Homere Prince des Poëtes l'introduit en son Iliade parlant deuant Troye au Roy Agamemnon, & luy remonstrant ce qui s'ensuit:

Homer. Iliad. 2.

Et quoy valeureux Roy Atride tu sommeilles,
Lors que plus que iamais il conuient que tu veilles?
O qu'il est messeant dormir toute la nuict
A vn Prince affairé qui son peuple conduit!

D'autres (entre lesquels est Aristote) ont nié tout à faict qu'il y eust des songes diuins : d'autant, disent-ils, que si les songes venoient de Dieu, il les enuoyeroit tant seulement aux gens de bien, & se communiqueroit à eux aussi tost de iour que de nuict : & nullement aux meschans. Qui est vn pareil erreur à celuy que i'ay combattu en ma Physique contre les mesmes Philosophes, qui soustiennent que Dieu a vn soing particulier des hommes sages, & non gueres des autres. Ainsi donc les vns asseuroient que les songes sont tous enuoyez de Dieu, & les autres nioyent qu'il y en ait aucuns: & peu y ont rapporté la discretion & distinction requise. III. *Aristot. de diuin. per somn.* *Au liu. 2. ch. 12.*

Mais nous qui sommes esclairez de la sacree lumiere de la vraye religion ne declinons point ainsi à droite ny à gauche, n'y à pas vne de ces extremitez: ains tenans le milieu & l'entre-deux nous deuons croire qu'il y a des songes veritablement diuins & enuoyez de la part de Dieu, mais non pas tous : au contraire cela arriue bien rarement que la bonté diuine se communique en ceste sorte aux hommes, tant parce qu'ils n'en sont pas dignes, que parce qu'elle se communique en plusieurs autres manieres soit par les Escritures, soit par les interpretes & annonciateurs d'icelles, & par ses graces & benefices ordinaires. IV.

Si les reuelations que Dieu nous enuoye en songe sont claires & manifestes, elles sont appellees des Grecs *Theorematiques*: & si elles sont obscures & difficiles à interpreter, *Allegoriques*. Si elles sont des choses presentes, on les appelle ὁράματα ou φάσματα: c'est à dire visions apparitions: si elles sont des choses futures χρηματίσμος, comme qui diroit *Oracles*. V.

VI. Or bien que Dieu deſcouure ſes ſacrez ſaincts myſteres & enuoye des reuelatiõs en ſonge pluſtoſt aux gens de bien qu'aux meſchans ſuiuant ce qui eſt

Num.12. eſcrit au liure des Nombres en ces mots : *Eſcoutez mes paroles, dit le Seigneur, s'il y a entre vous quelque Prophete ie luy apparoiſtray en viſiõ, ou parleray à luy en ſonge*: ſi eſt-ce qu'il ſe daigne auſſi quelquefois communiquer aux meſchans pour les attirer à ſoy en les retirant de leur malice par ſa grace preuenante.

Gen.20. Ainſi reuela-il en ſonge à Abimelech Roy de Gerar

Gen.41. que Sara eſtoit femme d'Abraham, afin qu'elle ne luy fuſt rauie. Ainſi reuela-il à Pharaon Roy d'Egypte les ſept ans de fertilité ſuiuis d'autres ſept ans de ſterilité & famine par le ſonge des ſept vaches graſſes qui eſtoient deuorées par autres ſept maigres, & des ſept eſpics pleins ſaillans d'vn meſme

Dan. 2. tuyau qui furent engloutis par autres ſept eſpics vuides ſaillans auſſi d'vn meſme tuyau. Ainſi fit-il voir à Nabuchodonoſor Roy de Babylone le diuers eſtat des Empires futurs par la viſion en ſonge de l'immenſe ſtatuë ayant la teſte d'or, les bras & la poictrine d'argent, & le ventre & les cuiſſes d'airain, les iambes de fer, & les pieds partie de fer & partie de terre. Ainſi preuoyant qu'Alexandre le Grand Roy de Macedoine ſeroit vn iour indigné contre les Iuifs, il luy fit apparoir en ſonge l'image de Iaddus Pontife de Hieruſalem : qui luy promettoit la conqueſte de l'Orient, tellement que lors qu'il s'en venoit deſtruire ceſte ſaincte Cité, Iaddus reueſtu de ſes habits pontificaux luy eſtant venu au deuant par le commandement qu'il en auoit receu de Dieu en ſonge la nuict precedente, Alexandre ſe ſouuenant que c'eſtoit celuy qui luy eſtoit apparu en ſonge en Macedoine, changea ſoudain de volon-

Ioſephus c.10. lib. 11. antiquit. Iudai.

té, & saluant humblement le Pontife il l'adora, & entrant dans la ville sacrifia au temple au vray Dieu à la mode des Iuifs, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demanderent.

VII. Mais pour nous rendre aucunement dignes de telles reuelations il faut auoir l'ame nette, espuree & distraicte de toutes passions & affections mondaines: & mesmes le corps gay & bien disposé (cõme dict Philostrate) non pas chargé & affaissé de vin & de viande. C'est pourquoy Moyse voulant s'approcher de Dieu & s'abboucher auec luy à la montaigne, pria, ieusna, se disposa de corps & d'ame, & s'esloigna de la compagnie des autres hommes: & le Sauueur du monde nous enseigne que ceux qui le veulent suiure, doiuent non seulement delaisser les choses basses, mais aussi s'estranger de soy-mesme pour mieux mediter les choses celestes. Car comme les rayons du Soleil percent les corps diaphanes, transparens & lumineux, & sont arrestez par ceux qui sont grossiers & opaques; ainsi les rayons de la diuine clarté trauersent les ames pures, candides & nettes, & ne donnent point dedans celles qui sont sales & soüillees de l'ordure des vices.

Philost. c. 24. l. 12. de vitæ Apoll.

S. Luc. 19.

VIII. Certainement le poëte Simonides, homme vertueux quoy que Payen, receut vn iuste salaire de sa pieté fut par reuelation diuine, ou par la suggestion de quelque bon genie. Car ainsi qu'il nauigeoit le long de la coste de la mer il apperceut vn corps mort, lequel il enseuelit, & la nuict apres il luy fut aduis que l'ombre de ce mort l'aduertissoit de ne nauiger point le lendemain: comme il ne fit pas, ains demeura au bord, & vit faire naufrage à ses compagnons qui ne l'auoient pas voulu attendre.

IX. Or pour mieux entendre comment est-ce que Dieu nous communique ses secrets & sacrez mysteres en songe, & nous enuoye des reuelations des choses futures, il faut sçauoir que nostre vie est de deux sortes. L'vne qui est commune au corps auec l'esprit, & ceste vie est le veiller: d'autant que tandis que nous veillons le corps sert d'instrument à la vie de l'ame. L'autre est propre au seul esprit pendant le sommeil du corps seulement : d'autant que l'ame ne se sert lors gueres ou point du tout du ministere du corps: & neantmoins pendant cela elle est plus capable des diuins mysteres : parce que le corps reposant elle est plus à soy, & estant plus à soy elle est plus agile & subtile: & a des exstases & des eslancemens plus diuins & celestes : au lieu qu'en veillant les fonctions d'icelle sont corrompuës & rabaissees par la contagion & liaison du corps, ainsi qu'enseigne S. Chrysostome: & se peut mesmes confirmer par les saincte Escritures. Oyez les termes tres-clairs en Iob. *Par le songe en la vision de nuict quand les hommes sont saisis du sommeil & qu'ils dorment couchez : C'est lors que Dieu ouure les oreilles des hommes, & enseignant les instruit de discipline.*

Iambli. de myster. Ægypt.
Plato in Phedone.
Chrys. homil. 16. in 12. act. Apostol.
Iob 4. & 33.

X. Quand ie dy que Dieu communique aux hommes ses diuins mysteres, & leur enuoye des reuelations en songe, cela se doit entendre tant des apparitions qu'il imprime en nostre ame immediatement de soy (ce qui est tres-rare) que de celles qui se font par le ministere de ses bons Anges, desquels il se sert ordinairement : comme lors qu'il instruit Ioseph par son Ange, afin de luy oster le soupçon qu'il auoit de la tres-saincte & tres-sacree Vierge Mere du Sauueur du monde : & pareillement lors qu'il admonesta aussi en songe le mesme Ioseph de

S. Matt. 1. & 2.

traduire en Egypte la meſme Vierge auec ſon enfançon, pour euiter la cruauté d'Herode.

Tels ſonges donc & telles reuelations ſont vrayement diuines, ſoit qu'elles viennent immediatement de Dieu, ſoit mediatement par le miniſtere de ſes Anges. Mais la forme en eſt bien differente: d'autant que Dieu qui eſt Createur agit bien plus excellemment & merueilleuſement que les Anges qui ne ſont que creatures. Car lors que Dieu opere de ſoy (comme eſtant tout-puiſſant) il imprime en noſtre ame des nouuelles eſpeces & images ſenſibles ou intelligibles, telles que bon luy ſemble, pour nous rendre plus capables de ſes diuins aduertiſſemens. Ce que les Anges ne ſçauroient faire: ains en ce cas ſe ſeruent comme d'vn medium, des eſprits animaux ou des humeurs meſmes de nos corps pour nous y mouler & repreſenter les images des choſes dont ils nous veulent donner cognoiſſance. C'eſt l'opinion de S. Thomas d'Aquin, laquelle me ſemble fondée en raiſon fort receuable: qui eſt (comme i'ay deſia touché en paſſant) que Dieu createur de toutes choſes peut créer (comme il crée ordinairement) des nouuelles formes, eſpeces & images: ce que les Anges eſtans creatures ne peuuent faire: mais bien peuuent-ils par leur ſapience & intelligence ſe ſeruir des choſes qui ſont en la nature. Ainſi donc Dieu ſeul fait quelque choſe, voire tout de rien: & les Anges baſtiſſent & moulent quelque choſe d'vne autre choſe. Mais quoy les mauuais Anges ennemis du genre humain ne s'en meſlent-ils pas auſſi? Il eſt trop certain: mais c'eſt à fin contraire: pour ſe faire croire dieux & deceuoir les hommes par leurs illuſions trompeuſes & damnables, ainſi qu'il faut monſtrer en ſuitte.

XI.

S. Tho. 1. p. q. 111. art. 3.

Des songes diaboliques.

CHAP. X.

I. *Oracles des faux dieux.* II. *Reuelations en songe des faux dieux auec plusieurs exemples notables.* III. *Merueilleux songe d'Attinius.* IV. Le *diable imitateur de Dieu.* V. *Sa ruse & le but de ses tromperies.* VI. *Songe de la femme de Pilate.* VII. *Que leurs reuelations sont aucunesfois veritables.* VIII. *Par quel moyen ils preuoyent la mort de quelqu'vn.*

I. LA haine & enuie du diable à l'encontre de l'homme est si enragee & obstinee que non seulement il tasche à le deceuoir & perdre en veillant, mais aussi en dormant: tellement qu'auant que le vray Dieu & homme destructeur des oracles des faux dieux eust accomply la redemption du genre humain, il abusoit les hommes par diuinations & responses plus souuent ambiguës, soit par l'organe des Idoles: soit par la bouche des Sybilles & prestresses: & pour cela estoient tres-celebres les oracles Colophonien, Branchidique, Delphique, Pythique, Trophonien, de Themis, de Sarpedon, de Mopsus, de Hermione, de Dodone & autres: lesquels estoient rendus aux veillans.

II. Mais d'ailleurs aussi il se seruoit (comme il fait encore) des illusiõs en songe: & mesmes pour mieux faire reüssir ses impostures il auoit plusieurs lieux où il rendoit responses & reuelations par songes pendant le sommeil à ceux qui venoient l'y consulter: & entre autres ont esté fameux pour cela les temples d'Æsculape & d'Amphiaraüs. Les malades qui dormoient au tẽple d'Æsculape à Pergame apprenoient en songe les remedes de leur guarison. Et

Tertul. de ani.

celuy d'Amphiaraüs à Horope, de Pasiphaë en Laconie, de Serapis à Canope, d'Isis en Egypte, & à l'Autel d'Ardalus on receuoit en songe la response des choses qu'õ desiroit sçauoir. Bacchus a fait aussi quelquesfois l'Æsculape : comme lors que l'armee d'Alexandre le grand fut infectee d'vne tres-pernicieuse & contagieuse maladie. Car on ne trouua remede plus singulier que celuy que ce faux Dieu enuoyoit en songe. Nous lisons la mesme chose de Venus : laquelle enseigna à la belle Aspasia pendant son sommeil le remede pour oster la sale tumeur qui ternissoit la beauté de son visage. Hippocrates se mettant en deuoir de guarir Democrite, que tout le monde disoit estre fol, eut en songe vne reuelation diuine ou plustost diabolique, qui luy remonstra que Democrite n'estoit pas fol, ains que c'estoit le peuple mesme qui le iugeoit tel. Alexandre le Grand estant en peine de faire guarir Ptolemee qui estoit griefuement blessé, eut en dormant vne vision d'vn dragon qui luy monstra vne herbe par le moyen de laquelle Ptolemee receut sa guarison. Galien le Medecin ayant quelque douleur au diaphragme eut aduis en songe qu'il luy falloit faire ouurir laveine qui paroit entre le poulce & le doigt indice: ce qu'ayant fait il eut allegement & guarison de son mal. Lysandre ayant assiegé la ville des Aphyteiens fut admonesté en songe par Iupiter Hammon de leuer promptement le siege. Ce qu'il feit: & pour s'en estre bien trouué feit de grands vœux à ce faux Dieu. Marius à la guerre des Cymbres & Teutons eut vne visiõ qui luy promettoit la victoire s'il immoloit sa fille Calphurnia. Ce qu'il feit & desfeit ses ennemis auec autant de gloire que nul autre Capitaine Romain eust iamais acquis aupara-

Ælian. lib. 12. de var. histor.

Plutar. in Lysan. Iamblic. de myst. Ægyp.

uant. La nuict auant la iournée de Pharsale qui fut entre Cesar Auguste & Brutus, Artorius Medecin remonstra à Auguste son maistre, qui estoit lors malade, que Minerue s'estoit apparuë à luy en songe, & l'auoit admonesté de le faire traduire hors de son camp, autrement que mal luy en aduiendroit. Auguste suiuit cét aduis comme vn oracle diuin, & s'en trouua tres-bien. Car Brutus gagna d'abord son camp, le saccagea & passa au trenchant de l'espée ce qui luy fit resistance.

III. Plus que nuls des precedens sont merueilleux les songes de Tiberius Attinius hõme plebée Romain. Cét homme vid en songe Iupiter qui luy commandoit d'aduertir les Consuls & Senat Romain, que certains jeux publiques n'agueres celebrez à Rome luy auoient despleu, d'autant qu'on y auoit rigoureusement puny vn esclaue, & qu'il vouloit qu'on les recommençast. Attinius mespriſant ce songe & ce commandement en sentit soudain la punition. Car son fils mourut le mesme iour: & luy mesme fut frappé d'vne tres-griefue maladie qui le tenoit pris de tous ses membres. Mais estant derechef menacé en songe par Iupiter, il se fit mettre dans vne lictiere, & s'en alla rapporter aux Consuls les cõmandemens de Iupiter, & ce qui luy estoit aduenu pour les auoir mespriſez du commencement: & apres cela (comme si le faux Dieu eust esté satisfait) Attinius guarit soudain, & s'en retourna sur ses pieds en sa maison.

IV. Or comme Dieu enuoye aucunesfois des aduertissemens en songe par la visiõ de quelque personnage venerable, comme nous auons dit cy-deuant du Pontife qui s'apparut à Alexandre le grand allant en Hierusalem. Ainsi fait le diable, lequel pour

se

se faire croire Dieu tasche à imiter les œuures merueilleuses de Dieu. Ce que nous pouuons remarquer dans Virgile lors qu'il fait ainsi parler l'ombre de Hector auparauãt decedé à Ænée la nuict que la ville de Troye fut prise, saccagee & bruslee par les Grecs. *Virgil. 2. Ænéid.*

Fuy t'en fils de deesse: helas ceste cité
Est du tout embrasee, & l'ennemy monté
Sur nos murs gaste tout. Troye est reduite en cendre,
C'est fait d'elle & Priam. S'ils se pouuoient deffendre
I'eusse esté reserué à ces fins en ces lieux,
Aye recommandez les tutelaires Dieux,
Porte-les quant & toy & les choses sacrées,
Ils t'accompagneront par voyes asseurées
Et toy & ton destin: & tu leur bastiras
Des nouueaux murs ailleurs, apres que tu auras
Assez vogué sur mer.

Voila certainement des songes lesquels de premier abord ne semblent pas partir de l'artifice du diable, ains plustost de l'assistance de quelque Ange de lumiere, veu qu'ils sont tous vtiles à ceux qui les ont faits. Mais quoy? ce sont des appasts & blandices pour attraire les hommes à ses aguets & embusches. Si ce felon ennemy du genre humain paroissoit ouuertement meschant en ses deportemens enuers les hommes, qui l'eust oncques voulu recognoistre pour Dieu? La diuinité presuppose bonté. Ainsi le cauteleux demon nous deçoit, sinon par ce qui est vrayement bon, à tout le moins par ce qui l'est en apparence, ou qui est vtile seulement au corps ou aux choses externes, & nuisible à l'ame. Car pourueu qu'il conduise l'ame à perdition, soit par idolatrie, soit par superstition, mescreance ou autrement, il n'est nullement frustré de son attente. La perte de nostre ame, c'est tout son gain, le but &

la fin de toutes ses ruses. Mais la cause de ceste haine & enuie enragee du diable contre le genre humain, ie la deduiray cy-apres au discours de la vie & de la mort.

VI. Sur ce suiect est tres-notable encore la vision qu'eut en songe la femme de Pilate la nuict auant la mort de celuy qui nous donna la vie. Car le Diable ayant quelque doute de la diuinité d'iceluy & craignant que nostre redemption s'accomplist (comme vrayement il aduint) par l'effusion de son sang si on le faisoit mourir, il s'adressa en songe à ceste femme luy donnant aduis que son mary feroit vn acte tres-inique en espandant le sang d'vn homme iuste & innocent. Ces suggestions & remonstrances estoiēt sainctes en apparence, & feintes quant à la fin. Car il presuppoſoit vn petit bien pour nous priuer du souuerain bien.

VII. Or quoy que ces mal-heureux demons soient tous mēteurs, & mesmes autheurs & fauteurs du mensonge: si est-ce qu'ils reuelent souuent aux hommes des choses vrayes pour estre recogneus & reuerez pour vrays Dieux: & ce en deux façons. L'vne parce qu'elles sont desia faites: car ils sçauent toutes les choses passees. L'autre d'autant que par l'exacte cognoissance qu'ils ont des choses naturelles ils en preuoyent bien souuent les effects: car ils sont tres-sçauans, comme le mot *demon* le signifie.

Iambl. de myster. Ægipt. Proclus. lib. 2. de anima & dæm.

VIII. Quelquesfois ils predisent la mort prochaine des hommes, ou pour la cognoissance qu'ils ont de quelque maladie secrette, laquelle ils iugent bien leur deuoir trencher dans peu de temps le fil de la vie. Sçachant aussi d'ailleurs les conspirations, coniurations & trahisons, tant soient-elles secrettes qui se font contre les Roys, les Princes & les grands

seigneurs du monde, ou contre les villes & republiques, ils en peuuent reueler les euenemens, & y adiouster (s'ils doubtent) quelque condition, afin de n'estre trouuez menteurs, ou bien laisser la prediction ambiguë, comme leurs oracles estoient anciennement doubteux & la pluspart à double sens. Voila quant aux songes Diaboliques.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent Enypnia, *les Latins* Insomnia. Ἐνύπνια

CHAP. XII.

I. *Songes ordinaires.* II. *Pourquoy ainsi appellez.* III. *Exemples de Theseus, Themistocles & Marcellus.* IV. *La cause de tels songes.* V. *Causes des resueries des malades.* VI. *Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons.* VII. *Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.*

LEs songes que les Grecs appellent proprement *Enypnia*, & les Latins à leur imitation *Insomnia*, que nous ne pouuons tourner en vn seul mot François, s'estendent fort loin au genre des songes estans d'vn million de sortes & de formes confusement diuerses & diuersement confuses. Car ils comprennent toutes ces variables resueries qui viennent ordinairement au cerueau pendant le sommeil. I. Ἐνύπνια

I'appelle tels songes *Ordinaires*, pour deux raisons. L'vne parce que (comme ie vien de dire) ils nous arriuent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. L'autre, parce qu'il y a d'ordinaire quelque chose particuliere parmy la confusion qui marque ou les obiects, desseins, occupations & pensees qu'on a eu en veillant le iour II.

precedent, ou de coustume selon la vacation d'vn chacun: ou bien le naturel, la complexion, & l'humeur predominante: dont on tire plusieurs coniectures vtiles afin de pouruoir à la santé. Ainsi l'amoureux songe ses amours, l'auare des thresors, l'ambitieux honneurs, le belliqueux batailles, l'Aduocat plaidoyeries, le marinier nauigatiõs & tempestes, & de mesmes des autres. Ce que Lucrece, Seneque, & Claudian poëtes Latins ont dit tous trois en ce sens:

Lucr. li. 4.
Sene. in Octau.
Claudi. de rap. Pros.

Le repos de la nuict en dormant nous rameine
Ce que pendant le iour par les sens se promeine.

III. A ce propos se rapporte tresbien ce que Plutarque recite de Theseus, lequel desirant se monstrer imitateur des gestes Heroïques du tant renommé Hercules, y pensoit si souuent qu'ils luy reuenoient d'ordinaire en l'imagination par songes. Pareillement Themistocles estoit si ialoux des trophees de Miltiades que les songeant d'ordinaire son repos en estoit troublé. M. Marcellus, qui fut appellé l'espee des Romains, desiroit si ardemment venir aux mains auec Annibal qui songeoit souuent qu'ils combattoient en duel l'vn contre l'autre.

IV. Or la confusion des songes & la deformité des visions imaginées procede du meslange confus des vapeurs & fumees qui ont monté à la teste, lesquelles desreiglent & confondent les effects de nostre imagination. Ioinct que les sens interieurs aucunement assoupis du sommeil ne peuuent pas exercer si parfaitement leurs fonctions & distinguer les visions & images comme s'ils estoient du tout libres. Et par ainsi icelles images se confondant & pesle-meslant en desordre, il s'en represente de si diuersement bigarrees, que ce sont bien souuent des visions de choses outre & contre nature, inouyes,

non oncques veuës, & qui ne ſe verront iamais. Ce qui ne doit pourtant ſembler eſtrange. Car ſi les monſtres ſe produiſent en Afrique à cauſe que des animaux de diuerſes eſpeces ſe rencontrans à boire enſemble en quelque deſert, à cauſe que les chaleurs y ſont extremes & les ruiſſeaux tres-rares, ſe meſlent & s'accouplent les vns auec les autres: quelle merueille y a-il qu'vne infinité d'images de diuers obiects rapportees & confinees en ſi petit lieu ſe meſlent & confondent enſemble?

Mais ceſte confuſion de ſonges informes & deſreiglez arriue plus ſouuent aux malades à cauſe de la corruption de leurs humeurs, qui par quelque contagion corrompent auſſi & troublent les eſprits animaux porteurs & repreſentateurs des ſonges: tellement qu'ils ne peuuent exercer librement leur fonction ordinaire. V.

Les ſonges auſſi que nous faiſons en Automne ſont plus turbulents & confus que ceux des autres ſaiſons de l'ânee, à cauſe de la nouueauté des fruicts, leſquels eſtans pleins d'humidité & bouillans dans l'eſtomach enuoyent grand' quantité de fumees à la teſte: leſquelles ſe meſlant (comme dit eſt) auec les eſprits animaux leur donnent des illuſions eſtrangement confuſes. VI.

Or pour reſoudre ce qui a eſté cy deſſus propoſé. Il eſt certain que la diuerſe complexion des perſonnes fait encore que parmy vne infinité de reſueries il y a touſiours quelque marque de l'humeur predominante au corps: dont ie diſcourray particulierement apres auoir traicté de la derniere eſpece des ſonges, qui eſt des ſpectres, phantoſmes & apparitions effroyables. VII.

Des ſpectres & Phantoſmes qui apparoiſſent en ſonge, & de l'Ephialte.

CHAP. XII.

I. *Les ſonges deſcouurent les paſſions de l'ame.* II. *Pourquoy les meſchans n'ont point de ſonges agreables comme les gens de bien.* III. *Les frayeurs de la veille reuiennent en ſonge.* IV. *Difference des cauſes de tels ſonges en diuerſes habitudes.* V. *Songe tres-horrible d'Apollodorus.* VI. *Terreurs en ſonge de Pauſanias.* VII. *Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula.* VIII. *Ephialte ou incube.* IX. *Quelle maladie c'eſt.* X. *Opinion commune des Medecins.* XI. *Opinion de Galien.* XII. *Opinion de Fernel.* XIII. *Opinion de Iulius Scaliger.* XIV. *Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut euiter l'Ephialte.*

I. *Plut. in opuſc. quomodo dignoſc. an in virt. proſic.*

ZEnon Elatee ſouloit dire qu'on pouuoit remarquer par les ſonges ſi on profitoit à l'exercice de la vertu & à la correction des vices, prenant garde ſi en ſongeant on auoit des appetits deſreiglez, ſi on conuoitoit ou commettoit rien de ſale & deshonneſte. Car l'ame eſtant en vn profond repos & en ſon calme, deſcouure comme en vn fond clair ſes vrayes affections & conuoitiſes, & bien ſouuent ce qu'on n'oſe ny faire ny dire veillant ſe repreſente en ſonge pendant le ſommeil.

II. *Ariſt. c. 13 l. 1. Ethic. Nicom.*

Ariſtote à ce meſme propos eſcrit que les gens de bien font des ſonges plus agreables que les meſchans: dont la raiſon n'eſt pas mal-aiſee. Car ceux-là ont l'ame tranquille & quiete ſans aucune ſyndereſe: & ceux-cy ſõt en perpetuelle inquietude par le remors de conſcience qui leur ramentoit en tout temps leurs forfaits, & leur ſert d'accuſateur, de teſ-

moing, de iuge, & d'executeur: les afflige, les bourrelle & gehenne incessamment.

III. En veillant donc ils ont des terreurs & des frayeurs continuelles, leurs propres domestiques leur sont suspects, leurs forteresses leur sont des vrayes prisons, & ne se peuuent asseurer en nulle sorte, comme nous lisons des tyrans de Syracuse & autres: & l'ame estant ainsi affligee & trauaillee de telles impressions, se represente aussi en dormant des phantosmes terribles & horribles, comme demons & autres spectres effroyables.

IV. Or ce n'est pas à dire que les seuls meschans ayent de telles visions: car cela arriue aussi quelquesfois aux gens de bien: mais la cause en est fort diuerse. Car ceux-cy peuuent auoir aussi quelquesfois des apparitions horribles en songe pour en auoir veu quelque temps auparauant des pourtraicts, pour en auoir parlé, pour y auoir pensé ou medité l'horreur des demons infernaux (lesquels quoy qu'esprits, on s'imagine d'vne forme affreuse) ou pour autres semblables causes: & les meschans ne les ont pas seulement pour cela: mais plus ordinairement, pource que (comme i'ay desia touché) leur ame estant toute effrayee, leur imagination pleine de terreur & d'horreur, ils ne se peuuent representer qu'images effroyables & horribles. I'en veux rapporter quelques exemples, dont les deux premiers sont extraicts de Plutarque.

V. Apollodorus entre autres songes affreux qu'il auoit ordinairement, songea vne nuict qu'il estoit escorché par les Scythes, & qu'ils faisoient boüillir son corps dans vne marmite, & luy sembloit que son cœur cuisant dans icelle luy disoit telles paroles: *Ie te suis cause de tous ces maux*: & d'autre costé *Plut. in opusc. Quare diuina Iust. male. suppl. differat.*

luy eſtoit aduis que ſes filles toutes enflammees comme des brandons allumez couroient à l'entour de luy.

VI. Pauſanias eſtant en la ville de Bizance, (qui eſt auiourd'huy Conſtantinople) enuoya prendre par force vne ieune fille d'honneſte lieu nommee Cleonice pour coucher auec luy : mais eſtant à demy endormy lors qu'on la luy amena (comme il eſtoit ordinairement en cerueſle, en crainte, & en deffiance) il luy fut aduis que c'eſtoient ſes ennemis qui venoient pour l'eſtrangler : tellement qu'il ſe leua en ſurſaut, & mettant la main à l'eſpee tua ceſte belle fille toute roide morte ſur la place. Depuis ce meurtre l'ombre de la fille s'apparoiſſoit ordinairement à luy la nuict en ſonge, luy donnant mille inquietudes, effrais & terreurs iuſques à ce que pour l'appaiſer ayant fait toute ſorte de ſacrifices propiciatoires ſelon l'erreur du paganiſme en la ville de Heraclee, où il y auoit vn temple dedié à telles ſuperſtitions, il la fit venir en ſa preſence par exorciſmes, & l'ombre de la fille luy dit qu'en la ville de Lacedemone il auroit la fin de tous ſes maux, & de fait s'y en eſtant allé il y mourut.

VII. Depuis que Neron eut fait mourir ſa mere Agrippine, iamais il n'eut que des ſonges terribles & eſpouuentables. Et de meſmes Othon depuis qu'il eut fait aſſaſſiner ſon predeceſſeur Galba, l'ombre duquel ſe preſentoit ordinairement à luy en ſonge en forme tres-hideuſe & horrible.

Sueton. & Xiphil.

VIII. Le meſme ſe lit de C. Caligula le plus cruel & ſceleré tyran du monde : lequel eſtoit bourrelé la nuict en ſonge, comme il bourreloit les autres en veillant. Il nous ſemble quelquefois que quelque malin eſprit ou ſorcier nous oppreſſe & ſuffoque de

nuict en dormant ſe iettant d'vn poids tres-lourd ſur noſtre eſtomach ; de ſorte que nous n'auons point la reſpiration ny la voix libre, & ſi nos ſens en ſont tous troublez. Les anciens croyoient que ce fuſſent vrayement des demons corporels, comme Faunes & Syluains, qu'ils appelloient *Incubes*. Toutefois les Medecins ont bien iugé que c'eſtoit vne vraye & dangereuſe maladie ſans interuention d'eſprit, ny demon, ny ſorcier : tellement qu'elle appartient pluſtoſt à l'eſpece precedente des ſonges que à celle-cy : mais la fauſſe apparence la rapportant icy, il ſera bien à propos d'enſeigner que c'eſt, & en expoſer les cauſes.

L'Ephialte, (ainſi l'appellent les Grecs, les Latins *Incubes*, les François *Coquemar*) eſt vne lourde & peſante oppreſſion du corps, laquelle ſupprime l'haleine, & arreſte la voix. IX.

Les cauſes que les Medecins rapportent de ceſte maladie reuiennent preſque à vne meſme. La commune opinion eſt que cela procede de la voracité & crudité des viandes, que l'eſtomach ſurchargé ne peut digerer : d'où s'exhalent des vapeurs leſquelles eſtouppant les conduits de la reſpiration & de la voix nous trauaillẽt en ſorte qu'il ſemble qu'õ nous ſuffoque par le ſurfais de quelque gros ſardeau. X.

Galien tient que cela arriue à ceux qui ſont remplis, chargez & affaiſſez d'humeurs corrompuës, lors qu'elles viennent à ſaiſir & mordre l'orifice de l'eſtomach. XI. *Galen. in 3. lib. aphoriſ. Hippo. aphor. 14.*

Fernel dit plus particulierement que c'eſt vne humeur craſſe & groſſiere, pituiteuſe ou melãcolique, laquelle eſt attachee aux inteſtins, & venãt à s'enfler par la gloutonnie & cruditez, preſſe le diaphragme & les poulmons : & vne vapeur groſſiere s'eſleuant XII. *Fernel. c. 5. lib. 5. de partib. morb. & Sympt. ibid.*

de là au goſier & au cerueau la voix en eſt ſuprimee, & les ſens troublez. Que ſi cela continuë longuement il y a danger qu'il ne ſe tourne en apoplexie.

XIII. Iules de l'Eſcale reprenant Cardan dit en peu de mots que ceſte maladie vient de ce que les muſcles de la poictrine ſont ſaiſis de quelque mauuaiſe humeur ou vapeur : de façon que c'eſt vn auant-coureur de grandes & perilleuſes maladies.

Scal. exercit. 312.

XIV. Toutes ces opinions-là ſont probables, ne ſe deſtruiſent pas l'vne l'autre, & ſe peuuent toutes trouuer veritables par experience en diuers temps ou en diuers ſujects. Pour euiter telle maladie il eſt bon de ſoupper ſobrement, ſe coucher & dormir ſur le ventre ou de coſté, iamais ſur le dos : parce qu'on faict mieux la digeſtion en redoublant la chaleur dans l'eſtomach & inteſtins, comme i'ay touché cy-deuant.

Or apres auoir traicté de toutes les eſpeces des ſonges, il faut dire quelque choſe de leur vanité ou verité, & qui ont eſté les plus anciens & plus ſignalez interpretes des ſonges.

De la verité ou vanité des ſonges.

CHAP. VIII.

I. *Portes des ſonges ſont de corne ou d'yuoire ſelon la fable des poëtes.* II. *Pourquoy les ſonges veritables ſont ſignifiés par la corne.* III. *Pourquoy les vains par l'yuoire.* IV. *Sens allegorique.* V. *Pourquoy les ſonges du matin ſont moins confus que ceux du premier ſomme, & que le Soleil en eſt vne cauſe cooperante.* VI. *Les anciens ont eſtimé que dormant és cemetieres on auoit des ſonges veritables.* VII. *Le meſme en dormant ſur des peaux de brebis.* VIII. *Le meſme de la pierre Eumeces.* IX. *Cardan attribuë meſme vertu aux liures des ſainctes Eſcritures.*

x. *Que l'experience faict voir que telles opinions sont superstitieuses.* xi. *Raison fortifiée de l'authorité de l'Escriture.* xii. *Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres.* xiii. *Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable.* xiv. *Contraires euenemens de pareil songe.* xv. *Obiection.*

LEs anciens Poëtes, lesquels soubs l'escorce de certaine plaisantes inuentions & fictions fabuleuses souloient couurir les plus moüelleux secrets de la nature, ont feint fort ingenieusement & bien à propos que le sommeil est estably dans vne cité, en laquelle il y a deux portes : l'vne desquelles est de corne, l'autre d'yuoire : & que par celle-cy passent les songes vains, par celle-là les veritables. I. *Homer. Odyss. 16. Virgil. 6. Æneid. Lucia. li. 2. de vera histor.*

Car comme la corne est vn corps clair, diaphane, & transparent, à trauers lequel nous pouuons perceuoir les obiects de la veuë, ainsi ceux qui ont le cerueau espuré & purgé de mauuaises humeurs reçoiuent doucement des visions qui leur sont des vrays presages & aduertissemẽs des choses futures. II.

D'autre costé, tout ainsi que l'yuoire est vne espece d'ossement grossier & opaque, clair apparent, nullement transparent : de mesmes ceux qui par leur intemperance ont chargé & soüillé leur cerueau d'vn tas & ramas de sales & grossieres humeurs, ne reçoiuent que grossierement, cõfusément & en apparence les presages des choses qui leur doiuent arriuer sans qu'on y puisse asseoir aucune interpretation claire & manifeste. III.

Ces deux portes du sommeil se rapportent donc allegoriquement à la disposition des personnes, laquelle peut diuersement rendre les songes ou vains IV.

ou veritables: & mesmes en ce qui regarde l'estat de la santé corporelle: comme nous deduirons au chapitre suiuant.

v. Mais d'ailleurs la distinction du temps est tres-requise pour discerner la verité ou vanité des songes. Car sur le premier sommeil auant que la digestion soit faicte le cerueau estant chargé des fumees euaporees de l'estomach en haut, on ne void point de songes, ou bien ils sont si embroüillez & confus qu'à grand' peine on peut s'en ressouuenir au resueil. Mais sur l'aurore apres que la digestion est acheuee & que le cerueau est aucunemẽt deschargé de ces fumees & vapeurs à peu pres dissipees par le moyen de la chaleur naturelle qui remõte à la teste, les sens estans plus libres il y a plus d'apparence de verité aux songes: ausi n'en sont-ils pas si confus & nous nous en ressouuenons facilement à nostre resueil. Ioint que le Soleil s'esleuant sur nostre hemisphere & retournant à nous fortifie nos esprits & dõne quelque vigueur à nostre ame pour luy ayder à presager & preuoir les choses futures. C'est pourquoy Phœbus ou Apollon, qui signifie le Soleil, estoit anciennement appellé *Vates*, c'est à dire deuin ou Prophete, & le principal autheur des oracles.

Marsil. Ficin. lib. 3. Theolog. Platon. Cœl. Rhodig. c. 9. l. 27.

VI. Aucuns adiouſtent encore auec les circonstances des personnes & du temps celle du lieu: & tiennent que ceux qui dorment és cemetieres voyent des songes veritables. Cardan l'escrit ainsi: & Tertullian recite apres Herodote & Nicandre que les Nasammones souloient à ces fins coucher pres les sepulchres de leurs Peres, & les Gaulois pres ceux des vaillans & hardis personnages.

Card. c. 1. l. 8. dever. variet. Tertullianus de anim.

VII. Il y en a qui tiennent ausi que dormant dans des peaux de brebis ou moutons on void ausi des

ſonges veritables. Cela eſt remarqué par Cœlius: lequel ſur ce ſuiect apporte pluſieurs autres ſuperſtitions payennes touchant les peaux de tels animaux. *Cæl. Rhodig. c. 14. l. 27.*

VIII. Pline eſcrit que la pierre appellee des Grecs *Eumeces*, ſemblable à vn caillou (aucuns tiennent que c'eſt pluſtoſt vne eſpece de baulme qui a meſme nom) miſe ſoubs la teſte, engendre pendant le ſommeil des viſions veritables. *Plin. cap. 10. lib. 37. hiſt. nat.*

IX. Le meſme Cardan aſſeure que les liures des ſainctes Eſcritures ou des Saincts Peres mis ſoubs le cheuet du lict produiſent pareil effect. *Cardan. ibid.*

X. Mais pour trencher court ces opinions-là, il eſt certain que l'eſſay en eſtant tres-aiſé, l'experience nous fera voir que ce ſont des menſonges és ſonges, des vaines ſuperſtitions & vanitez ſuperſtitieuſes.

XI. Ie veux encore accompagner de raiſon l'experience. La verité ou vanité des ſonges depẽdant de l'euenement des choſes, qui eſt celuy qui peut diſtinguer les ſonges veritables d'auec les vains & trompeux, que celuy-là ſeul qui preuoid & void les choſes futures plus preſentement que nous ne faiſons pas celles qui nous ſont les plus preſentes, veu meſmes que c'eſt luy qui nous deffend d'auoir eſgard aux ſonges, diſant ainſi par ſes oracles: *Où il y a beaucoup de ſonges il y a beaucoup de vanité*: *Les ſonges & diuerſes illuſions ont fait errer beaucoup de perſonnes. Vous n'aurez point d'augures & n'vſerez point de l'art de deuiner à la façon des payens & n'aurez nul eſgard aux ſonges.* *Eccleſiaſte 5. Eccleſiaſtiq. 34. Leuit. 89.*

XII. Ceux-là meſmes qui font profeſſion de la diuination par les ſonges démentent les interpretations les vns des autres, tant il y a de vanité & en eux & aux ſonges: dequoy nous auons des exemples an- *Cicero de diuinat.*

ciens que ie veux icy briefuement rapporter. Vn certain coureur ayant desseigné de courir aux ieux Olympiques, songea qu'il estoit legerement porté sur vn chariot tiré à quatre cheuaux. Surquoy ayant consulté vn deuin, il luy asseura qu'il emporteroit le prix de la course qui luy estoit promis par la vistesse des cheuaux. Ayant proposé le mesme songe à Antiphon deuin fameux, il en receut vne interpretation contraire. Car (dit-il au coureur) ne vois-tu pas que tu es precedé de quatre, puis que quatre cheuaux courent deuãt toy? Vn autre coureur ayant songé auant que venir aux mesmes ieux qu'il estoit deuenu aigle, vn deuin luy dit que sans doubte la force & la celerité du vol de l'aigle luy promettoit le prix: mais Antiphon, s'en mocqua, disant qu'au contraire il seroit vaincu & demouroit derriere, d'autãt que l'aigle vole apres les autres oiseaux pour les prendre. Vne femme mariee desirant auoir des enfans songea que sa nature estoit seellee, & s'estant enquise auec les deuins que luy pouuoit presager ce songe, les vns luy dirent que cela signifioit que le passage de la conception & de l'enfantement estoit fermé, tellement qu'elle n'estoit pas seulement enceinte: d'autres au contraire luy asseurerent qu'elle estoit enceinte, d'autant qu'on n'a pas accoustumé de seeller & boucler les choses vuides, ains celles qui sont remplies de choses excellentes ou importantes. De l'euenement de ces songes nous n'en trouuons rien en l'histoire.

Petrarcha de somniis.

XIII. Que si nous esprouuons aucunefois des songes veritables, ce n'est que par rencontre & à force de songer, comme vn mauuais archer touche quelquefois au blanc à force de tirer & decocher grand nombre de flesches: de sorte qu'il est beaucoup

plus à propos de les eſtimer tous vains en general, afin de nous eſloigner de la ſuperſtitiõ, que ce nous trauailler à vne trop curieuſe recherche de la verité parmy tant de vanité, & tirer la clarté de l'obſcure confuſion des tenebres : & neantmoins loüer & remercier Dieu ſi quelquefois il luy plaiſt de nous enuoyer des reuelations pendant noſtre ſommeil.

XIV. I'ay encore vn argument inuincible contre la vanité des ſonges. C'eſt que ſi nous voulons inferer la verité d'iceux de ce qu'il arriue quelquefois que nous preuoyons en ſonge l'euenement de quelque choſe future, il faudroit auſsi par meſme moyen inferer que toutes les fois que nous ſongerions meſme choſe, pareil euenement s'en deuroit enſuiure: & toutefois nous eſprouuons & en nous meſmes & en autruy ordinairement le contraire. Ainſi liſons nous que Iules Ceſar & Hippias ont tous deux ſongé en guerre qu'ils auoient à faire à leurs meres : & neantmoins celuy-cy fut vaincu, & celuy-là vainqueur. Alexandre le Grand aſsiegeant la ville de Tyr ſongea qu'il eſtoit dedans. Hamilcar au ſiege d'vne autre ville eut vn pareil ſonge, mais contraire euenement: car il y entra priſonnier, & l'autre victorieux.

XV. Quelqu'vn pourroit encore à bon droict (ce me ſemble) s'aheurter icy & ſouſtenir que la vanité des ſonges n'eſt pas ſi grande que ie l'ay deſcrite, puis qu'il y a meſmes des perſonnes qui ont d'ordinaire des ſonges veritables: d'autres qui les interpretent ſi diuinement qu'ils en expoſent les euenemens preſagez auant qu'ils arriuent: & apres tout que les ſainctes Eſcritures nous enſeignent que les ſonges ne ſont point à meſpriſer, & que les Patriarches & Prophetes en ont donné ſouuent l'interpretation

non ſeulement aux Roys & grands du monde, mais
Geneſ. 40. & 41. auſsi à des particuliers, gens de peu & miſerables:
comme l'ont fait Ioſeph & Daniel.
Daniel. A quoy il nous faut vn peu arreſter, & nous dirons par meſme moyen qui ont eſté les plus anciens interpretes des ſonges.

De ceux qui ont d'ordinaire des ſonges veritables & des interpretes des ſonges.

Chap. XIV.

I. *Galien auoit d'ordinaire des ſonges veritables.* II. *Le meſme arriuoit à vne femme de Naples.* III. *La cauſe naturelle de tels ſonges.* IV. *Merueilleuſe proprieté de Cardan & de ſes parens.* V. *Que les anciens Patriarches ont interpreté les ſonges, enquoy Ioſeph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens.* VI. *Amphiction.* VII. *Les Telmeſſiens.* VIII. *Amphiaraüs ſignalé interprete des ſonges.* IX. *Que la ſcience d'interpreter les ſonges eſt venuë d'Adam.* X. *Que ceſte ſcience n'a point defailli.* XI. *Qu'il y en a des preceptes.* XII. *Experience de Iunianus à interpreter les ſonges.* XIII. *Reſolution ſur ce ſubiet.* XIV. *L'autheur ne s'en meſle point.*

I. GAlien prince des Medecins eſcrit ſoy-meſme qu'il auoit ceſte rare faculté de preuoir en ſonge les euenemens des choſes futures.

II. Alexandre Neapolitain eſcrit la meſme choſe d'vne honneſte dame de Naples: laquelle par le moyen des ſonges prediſoit d'ordinaire ce qui luy deuoit arriuer auec admiration de tout le monde.

III. La cauſe naturelle de cela me ſemble la bonne & parfaite conſtitution & du corps & de l'ame enſemble, exempte de trouble & de paſsion, auec le regime & continence du manger, boire & dormir:

mais

mais le plus souuent c'est vne grace particuliere de Dieu estant comme vne espece de prophetie.

IV. Encore est-ce chose beaucoup plus merueilleuse laquelle Cardan s'attribuë fort arrogamment, non seulement à soy, mais aussi à ses parẽs tant de l'estoc paternel que maternel, d'auoir aussi eu en songe des reuelatiõs ordinaires des choses futures: faueur certes de la diuinité (si cela est veritable) laquelle s'estẽdoit bien loing & au large à ces deux familles: tellement qu'elle ne me semble pas pouuoir estre mesuree par la raison naturelle. Estant donc vn don surnaturel il n'en faut point tirer consequence naturelle: ains ceux qui en sont doüez en doiuent remercier & loüanger la bonté diuine, qui leur a departy specialement vne telle grace, comme il en depart d'autres à d'autres hommes selon son bon plaisir, sans que personne doiue s'en orgueillir de tels dons, ny se plaindre s'ils ne luy sont pas communiquez. *Car. l. 8. de rerum varier. c. 44.*

V. Quant à l'interpretation des songes Philon Iuif escrit que le Patriarche Abraham a esté le premier qui s'en est meslé: duquel il est vray-semblable que son fils Isaac, & de celuy-cy Iacob & Ioseph l'ont appriſe: entre tous lesquels Ioseph a pour ce regard excellé, comme il est aisé à colliger de la saincte Bible. Car ie ne puis approuuer l'opinion de ceux qui ont estimé que Ioseph eust apris des Mages d'Egypte l'exposition des songes, d'autant que nous lisons en Geneſe, que les Mages mesmes ne sceurent point interpreter comme luy les songes de Pharaon. *De his vide Pli. c. 56. lib. 7. hist. nat. Polidor. Virgil. c. vl. li. 1. de inuent. rer. A. Gel. c. 1. l. 14. noct. Atticar. Sinæs. epi. de somniis. Gen. 41.*

Pline escrit que le plus ancien interprete des songes estoit vn nommé Amphyction. VI.

Aucuns attribuent la premiere inuention de la diuination par les songes aux Telmessiens. VII.

VIII. Pauſanias fait grand eſtat d'Amphiaraüs pour ce
Pauſa in Atticis. ſuject: lequel eſtoit ſi bien entendu en l'expoſition des ſonges qu'apres ſa mort il fut mis au nombre des dieux par la ſuperſtitieuſe opinion des payens: qui alloient encore coucher aupresde ſon ſepulchre croyans en auoir des ſonges veritables.

IX. Pour moy ie ne voudrois pas attribuer ny à Ioſeph, ny à Abraham l'inuention d'expoſer les ſonges, encores moins aux payens, croyant fermement que c'eſtoit vne ſpeciale faueur de Dieu en eux & en leurs anceſtres qui auoient bien ſeruy la diuine Majeſté: & que ce qu'ils en pouuoiēt auoir acquis par ſcience humaine eſtoit en Adam dés la naiſſance du monde, luy ayant eſté infuſe de Dieu auec toutes les autres ſciences tant des choſes naturelles que ſurnaturelles: ainſi que ie diſcourray Dieu aydant au premier liure de ma Metaphyſique.

X. Or ceſte grace ineſpuiſable de la bonté diuine n'a pas ceſsé en ces perſonnes-là: ains ſe peut encore remarquer en pluſieurs autres, mais ſpecialement en ceux qui viuent ſainctemēt: bien que les Magiciens en facent auſſi plus particulierement profeſſion par le moyen des ſuggeſtions du diable, lequel n'ignorant rien en la nature preuoit ſubtilemēt beaucoup de choſes, & les repreſente (quād Dieu luy permet) par des illuſions qu'il faict apres croire pour diuinations & propheties.

XI. Ie ne veux pas pourtant ſi eſtroittement & particulierement attacher la diuination par les ſonges à vne grace ſpeciale & don ſur-naturel de Dieu, que ie n'accorde qu'il y ait des preceptes de l'inuention de l'eſprit humain pour cela, comme pour aucunes autres ſciences: Car c'eſt choſe qui eſt meſme fondee en l'Eſcriture ſaincte, laquelle defend aux

ignorans de rechercher curieusement l'exposition des songes, afin que, comme il leur en prend d'ordinaire, ils ne bastissent erreur sur erreur multipliant leur malice par leur insuffisance : & neantmoins la mesme chose est permise aux hommes sçauans, au Leuitique 19. *Leu. 19.*

XII. Alexandre Neapolitain cy-dessus allegué recité qu'vn nommé Iunianus, lequel auoit esté son precepteur, excelloit merueilleusement en l'interpretation des songes : tellement que toute sorte de gens affluoit chez luy de toutes parts comme deuers vn oracle. *Alexand. ab Alexand. cap. 11. lib. 1. Genial. die.*

XIII. La resolution soit donc que comme nous pouuõs auoir des songes veritables procedans de la diuinité de nostre ame lors qu'elle n'est point diuertie par les obiects des sens exterieurs, qu'elle est sans passiõ & sans trouble dans vn corps de bonne cõstitution & temperament : ainsi par le mesme effort de nostre ame & par certains preceptes fondez sur l'experiẽce, longue obseruation & cognoissance des choses naturelles, nous pouuons apprendre l'interpretation des songes. Mais aussi comme il y a des songes qui sont sur-naturellement enuoyez de Dieu, ainsi est-il besoing de sa grace pour les bien exposer & entendre. Tels furent les songes de Nabuchodonosor Roy de Pharaon que Daniel & Ioseph leur interpreterent à la honte des sages Chaldeens & Ægyptiens, qui n'en sceurent donner l'interpretation auec toute leur magie.

XIV. Quant à moy i'aduoüeray franchement que ie ne suis point versé en l'exposition des songes, & n'ay cogneu encore personne qui en fist profession que par charlatterie ou cajolerie. Toutefois en ce qui regarde la dispositiõ & l'estat de la santé du corps, les

preceptes en eſtãs aſſez familiers dãs les œuures des Medecins, i'en veux rapporter quelques vns en ſuite.

Comment on deſcouure l'eſtat de la ſanté par le moyen des ſonges.

CHAP. XV.

I. Belle comparaiſon pour monſtrer que nous deuons prendre garde à nos ſonges. II. *Que nos ſonges marquent les humeurs predominantes.* III. *Exemple de la cholere.* IV. *De la melancholie.* V. *Du Phlegme.* VI. *De l'abondance du ſang.* VII. *De l'inanition.* VIII. *De la trop grande repletion.* IX. *De la puanteur des humeurs corrompuës.* X. *De l'odeur ſoüefue procedante du bon temperament.* XI. *Diſtinction des ſonges qui procedent des humeurs predominantes d'auec ceux qui procedent des obiects perceus ou conceus en veillant.*

I. *Plutar. de tuenda valetud.*

CErtainement ce ſeroit choſe ridicule & indigne des hommes (comme dit tres-bien Plutarque) de prendre ſoigneuſement garde au crailler des corbeaux, au caqueter des poules, au vol de certains oiſeaux, au foüiller des pourceaux remuans des ordures auec leur groin, pour en tirer des preſages des vents, des pluyes & des orages, & que nous ne ſceuſſions point obſeruer ny preuoir à certains ſignes ſoit en veillant, ſoit en dormant l'orage & tempeſte des maladies prochaines à ſourdre ſur nos teſtes: mais encore pluſtoſt en dormant qu'en veillant: d'autant que l'ame pendant le repos du corps n'eſtant point occupee ny diuertie par la conſideration des obiects des ſens exterieurs, ſe collige en ſoy meſme, contemple mieux ce qui eſt caché à l'interieur, obſerue & deſcouure la diſpoſitiõ ou indiſpoſition du corps. De là vient auſſi que lors que nous

voulons mieux mediter les choses diuines ou considerer plus profondemẽt quelque chose d'importance, nous fillõs les yeux, ou pour le moins n'esgarons pas çà & là nostre veuë, & taschons de surseoir les fonctions des sens exterieurs pour mieux ramasser les forces des interieurs au dedans de l'ame : ce qui porta vn ancien Philosophe à ceste folie que de se creuer les yeux: afin (disoit-il) de mieux & plus profondement mediter.

Or de toutes les choses que l'ame descouure le plus clairement en cét estat là, c'est la diuerse constitution des humeurs predominantes en nostre corps, lesquels se meslans parmy les esprits animaux porteurs des songes, leur donnent quelque impression de leurs qualitez & mesmes de leur estre : tellement que les visions que nous en auons ordinairement en dormant tiennent de ces humeurs-là, où de leurs qualitez. II.

Si donc quelqu'vn songe du feu, flamme, ou embrasement, noises, querelles, debats, & combats, c'est signe qu'il y a en son corps repletion de bile iaune & colere. III.

S'il luy est aduis qu'il soit en profondes tenebres, qu'il apperçoit de la fumee, des charbons esteints, de la suye & autres choses noires, ou bien des tristes, funestes & lugubres, comme conuois des morts & sepultures: ou bien encore des esprits & demons ou phantosmes & spectres affreux & horribles, ce sont des indices tres-certains de melancolie. VI.

Songer pluye, gelee, glace, gresle, neige, qu'on se baigne, qu'on void des rets à prendre poissons, sont des remarques infaillibles de pituite, de phlegme, & d'humeurs froides. V.

Celuy qui songe du sang & choses rouges a be- VI.

soin de seignee pour euiter la maladie que les Medecins appellent *Pletore*: laquelle procede d'vne surabondance de sang.

VII. Ceux qui sont d'vn temperament fort sec, qui ont de l'inanition & sont vuides & deschargez d'excremens, ainsi qu'ils ont au lieu de cela le corps remply d'air & des vents, songent qu'ils volent & sautelent legerement & mesmes prennent des oiseaux à la course.

VIII. Au contraire ceux qui sont fort chargez de mauuaises humeurs & excremens, songent qu'ils sont accablez & affaissez soubs quelque gros fardeau, & qu'ils ne peuuent se remuer, tant ils se sentent foibles, les humeurs corrompuës surmontant les bonnes: & leur est aduis aucunefois que quelque demõ ou phantosme se couche d'vn poids tres-lourd sur eux pour les estouffer, ce que les Medecins appllent *Ephialthe* ou *Incube*, dont i'ay discouru cy-deuant. *Au ch. 12. de ce discours.*

IX. D'ailleurs (qui est chose merueilleuse) si les humeurs sont putrefiees, on ressent en songe ceste puanteur, & semble aduis qu'on soit dans des sales bourbiers, dans des esgousts, priuez & cloaques emplies d'ordures puantes: au contraire ceux qui sont en bonne disposition & ont leur temperament parfaict songent des choses aromatiques & doux-flairantes.

X. Toutes telles impressions du corps affectent si viuemẽt l'ame, que mesme l'imagination de ceux que sont alterez se representent la soif en dormant: & leur est aduis qu'ils voyent des choses liquides, mais qu'ils sont empeschés d'en boire, cõme Tantale. Pareillement les fameliques ont des imaginations de manger: & ceux qui ont les vases spermatiques, le ventre, ou la vessie chargez de leurs excremens s'i-

maginent qu'ils s'en deschargent, & aucunefois s'en deschargẽt en effet par lesvoyes & cõduits naturels.

Il n'y a celuy qui ne puisse ordinairement obseruer les choses susdites en soy-mesme : bien que tels indices ne soient pas touſiours des argumens necessaires. Car il arriue souuent que ſi le iour precedent nous auions eu en obiet les choſes que nous ſongeons la nuict apres, ou bien que nous en euſſions diſcouru ſoit de parole, ſoit en la ſeule conception, noſtre imagination ſe les repreſente pluſtoſt par le moyen de la memoire que par la conſtitution des humeurs corporelles. Mais la diſtinction en eſt pourtant aiſee. Car ſi nous ſongeons ſouuent & d'ordinaire vne meſme choſe, elle ſe doit rapporter à la predomination ou ſuperfluité de quelque humeur : & ſi ce n'eſt qu'vne fois, cela peut proceder des obiects que nous en auons eu en nos ſens exterieurs, ou des diſcours que nous en auons tenu en veillant ſoit de parole, ſoit en la conception ou penſee. XI.

Au demeurant ce ne ſeroit pas aſſez d'auoir expoſé comment nous pouuons iuger de la diſpoſition du corps par les ſonges : ſi nous n'enſeignons auſſi les moyens d'auoir des ſonges gays, agreables & bien reglez: afin que noſtre ſommeil en ſoit plus doux & plaiſant, & qu'à noſtre reſueil noſtre ame ne ſoit attriſtee & troublee.

Comment on peut faire que les ſonges ſoient plaiſans & agreables.

CHAP. XVI.

I. *La cauſe* 1. *des ſonges agreables conſiſte à bien viure.* II. *La* 2. *en la bonne diſpoſition de l'eſprit & du corps.* III. *La* 3. *en la moderation de nos paſſions.* IV. *La* 4. *au*

regime du manger & boire. v. *La 5. en l'entretien és actions ioyeuses vn peu auant le sommeil.* vi. *La 6. selon S. Bernard est de se coucher auec quelque belle & saincte meditation.*

I. *Au ch. 12. de ce discours.* DEs deux belles sentences de Zenon & Aristote & raisons de Philosophie cy deuant rapportées, lors que nous auons discouru des spectres & apparitions horribles qui se representẽt aucunesfois en songe, il est aisé à colliger que l'exercice de la vertu & honnesteté en nos actions, discours & pensées, contient nos sens, mesmes pendant le sommeil, en deuoir, & fait que nostre ame n'est nullement trauaillee de telles visions affreuses & horribles. Ce qui est tellement certain que mesmes la Sapience diuine le nous enseigne, promettant expressement vn doux & agreable sommeil esloigné de frayeur & terreur à ceux qui gardent ses saincts commandemens. *Iob* 11. *Prou.* 3. Voila donc la premiere & principale chose requise pour auoir des songes agreables : c'est que de viure vertueusement & selon les commandemens de Dieu.

II. La seconde, c'est que l'esprit & le corps soient en bon estat & bien disposez. Car vne ame affligee ayant son imagination & pensee confite en tristesse & en fascherie, ne peut aussi auoir en dormant que des songes tristes & fascheux : & vn corps malade ou languide communique son indisposition à l'ame, laquelle à ceste cause n'exerce pas si commodément ses fonctions.

III. Pour vne troisiesme est requise la moderation de nos passion & affections. Car (comme i'ay remonstré cy deuant) les passions desordonnées donnent des inquietudes à l'ame, lesquelles luy re-

preſentent apres des images triſtes & quelquesfois horribles.

Pour la quatrieſme, eſt autant neceſſaire que nulle autre choſe vne vie reglee en noſtre manger & boire. Or tel reglement conſiſte en deux choſes, l'vne en la ſobrieté & continence : car l'eſtomach eſtant rempli de trop de viandes & ne les pouuant digerer, enuoye grande quantité de vapeurs & fumees cruës au cerueau, leſquelles ſe meſlãt auec les eſprits animaux les troublent, empeſchent leur fonction ordinaire, & diuerſifient les images des obiects de nos ſens. D'autre coſté la trop grande abſtinence & le ieuſne ordinaire cauſe des ſonges triſtes, les eſprits animaux n'ayans pas eſté ſuffiſamment recreés & reſtaurez. L'autre conſiſte au choix des viandes. Car celles qui ſont de facile digeſtion & font le bon ſang aident auſſi beaucoup à faire des ſonges agreables. Au contraire il ne faut point vſer de viandes de dure concoction, ny de celles qui ſont venteuſes, fumeuſes, piquantes, mordicantes ou d'odeur violente, bref toutes celles qui donnent des eſmotions au cerueau, comme les legumages, l'vſage deſquels Pythagoras interdiſoit fort eſtroictement à ſes diſciples, les chaſtaignes, les aux, les oignons, la mandragore, la morelle, & meſmes la teſte du poiſſon appellé Poulpe. IV.

La cinquieſme choſe requiſe aux ſonges agreables & trãquilles, c'eſt qu'apres le ſouper on s'entretiẽne de diſcours ioyeux & de quelques hiſtoires plaiſantes, qu'on liſe ou medite choſes qui contentent & recreent l'eſprit. Et ſur tout encores la Muſique aide à cela, parce qu'elle addoucit les paſſions de l'ame, reſiouyt les eſprits animaux, & nous inſinuant vn doux repos diuertit les ſonges & viſions faſcheuſes. V.

VIII. Pour clorre ce discours i'y veux adiouster vn beau precepte de S. Bernard sur ce sujet. *Le vouS. Bern. ad fratres de monte. lant coucher* (dit-il) *pour dormir apporte quelque chose auec toy en la memoire & en la pensee, sur quoy tu puisses t'endormir & qui te prouoque le songe : & en ceste sorte la nuict t'est esclairée comme le iour, & la nuict te sera vne illumination en tes delices : tu reposeras en paix, tu t'esueilleras facilement, & apres te leuant tu reuiendras aisément à ce dont tu ne t'estois pas entierement desparty.* Ce precepte regarde la meditation des choses diuines, sur laquelle nous endormans nous ne pouuons que reposer doucement & auec vne merueilleuse tranquillité d'esprit.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.

CHAP. XVII.

I. *Que le diable nous dresse des embusches en veillant & en dormant.* II. *Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenter.* III. *Que nous pouuons offenser Dieu en songe.* IV. *Comment cela se faict.* V. *Comment tels pechez sont aggrauez.* VI. *Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu.* VII. *Remedes contre les pollutions en songe.* VIII. *Exemple notable de Mathias Pontife Iuif.* IX. *Priere de S. Augustin de l'Eglise pour euiter tels songes.*

I. C'Est allegoriquement que les Theologiens distinguent les bons & mauuais Anges, appellant ceux-cy Anges de tenebres, & ceux-là Anges de lumiere : car par la lumiere est signifiée la beauté, la perfection, & la grace : & par les tenebres de la deformité, l'imperfection, & l'obstination au peché. Mais certainement les mauuais Anges nous pourchassent & tendent des embusches & des pieges pour nous enlacer au peché & de nuict & de iour,

en la lumiere & en tenebres. Ils ont des ruses propres pour nous deceuoir en veillant, ils en ont d'autres pour nous surprendre en dormant, possible encore plus dangereuses. C'est pourquoy les sainctes Escritures nous recommandent si estroictement de veiller pour euiter la tentation, ainsi que nous auons cy-deuant remarqué au chap. 7. du discours I.

Il me semble mesme que le Roy Prophete remarque particulierement certain demon, lequel se promene (dit-il) en tenebres, comme si ceste charge luy estoit particulierement affectee. II. *Psal. 9.*

Puis donc que Dieu mesmes nous admonneste de nous garder des tentations qui arriuent en dormant, & que les malins esprits ennemis immortels du genre humain ne nous tendent point des lacqs en vain pour nous faire tresbucher & succomber au peché pendant nostre sommeil, il faut croire que sans doubte Dieu peut estre offensé par nos songes: car tandis que le corps repose, l'ame n'a point d'autres mouuemens que par le songe, & ne songeant point, tous les sens estans assoupis nous ne sçaurions offenser Dieu. III.

Or nous le pouuons offenser en dormant par les images des mesmes obiects & par les mesmes actiõs & affectiõs par lesquelles nous l'offensions en veillant. Et partant l'auare songeant qu'il faict quelque gain illicite par vsure, fraude, ou autrement, & se plait en son imagination à receuoir ce gain, peche contre Dieu. L'hõme cruel & sanguinaire qui songe qu'il tuë son ennemy & se delecte en sa vẽgeãce & en l'effusiõ du sang de sõ prochain, offense griefuemẽt Dieu. Le paillard qui se soüille par pollution en songe s'imaginãt qu'il ioüist de ses sales amours, IV.

& en reçoit quelque volupté charnelle peche pareillement contre Dieu : & ainſi des autres.

v. Tels pechez ſont encore beaucoup aggrauez par les deshonneſtes affections & déreglees conuoitiſes que nous en auons eu au precedent en veillant: parce que ç'ont eſté des amorces & diſpoſitions au peché. Mais ſi noſtre ame n'y preſte point de conſentement & ne s'y delecte point, il n'y a point de peché. C'eſt la reſolution de l'Egliſe ſuiuant qu'il eſt eſcrit en la ſixieſme diſtinction de la premiere partie du Decret.

Can. ſed pẽſandum, & canon. eſt peccatum 6. diſtinct.

vi. Or comme le conſentement que noſtre ame donne à telles illuſions & le plaiſir qu'elle en reçoit nous faict offenſer Dieu & nous eſloigne de ſa grace. Ainſi lors que nous ſongeons quelque choſe ſaincte & meritoire, à laquelle nous donnons conſentement & en receuons contentement, nous nous reconcilions à Dieu & attirons ſa grace & benediction ſur nous, comme ſi c'eſtoit vne action faicte en veillant. Celuy qui ſonge eſtre preſſé des infidelles de renoncer à ſa religion, & ayme mieux ſubir conſtamment & allegrement toute ſorte de tourmens eſt auſſi agreable à Dieu en ce ſonge que ceux qui en effect endurent le martyre pour la meſme cauſe. De meſmes eſt-il de ceux qui reſiſtent fermement & virilement aux tentations & mauuaiſes ſuggeſtions qui leur ſont dõnees en ſonge. C'eſt la doctrine de Tertullian au traicté de l'Ame en ces termes : *Nous ſerons auſſi bien damnez pour auoir ſongé de commettre vn adultere, comme ſauuez pour auoir ſongé que nous endurons le martyre pour la loy du Sauueur du monde.*

Tertull. de anim.

vii. Sur ce ſuject ie veux dire encore qu'vn des plus damnables pechez qui ſe commettent en ſonge

sont les pollutions nocturnes par l'effusion de la semence humaine : pour lesquelles euiter le plus souuerain remede c'est d'auoir les affections, pensees, & les discours mesmes chastes, & les accompagner de ieusnes, afin que la chair effarouchee ne regimbe contre l'esperon de l'esprit. Car autrement il est force que faisant bonne chere, partie de la viande se tournant en semence, la nature se descharge des humeurs superfluës, ou qu'il s'ensuiue quelque mortelle maladie, mesmement à gens non mariez, & ceux qui font vœu de cœlibat & chasteté. Ce qui se fait plustost en dormant qu'en veillant à cause que la chaleur naturelle est ramassee & reünie aux parties inferieures pendant le sommeil. Et si les susdits remedes ne sont pas suffisans pour refroidir ceux qui sont trop eschauffez, il leur faut prendre du Nenufar Heraclien que les Grecs & Latins appellent *Nymphæam*. La laictuë aussi & la racine de la ruë sont bõnes à telles persõnes. Mais les saincte meditations, l'estude, le trauail & le ieusne dõptent la chair plus que nulle autre chose.

Dioscor. li. 3. c. 148. Galen. l. 8. de natur. facul. Plin. c 10. l. 26. hist. natur.

VIII. Iosephe recite en ses antiquitez Iudaïques qu'vn pontife Iuif nommé Mathias ayant songé la nuict auant vn iour de ieusne & de sacrifice qu'il auoit affaire charnellement à vne femme, se deporta de faire ce iour-là le diuin seruice, comme ayant esté pollu par ce songe : & la charge en fut baillee à vn autre nommé Ioseph. A la mienne volonté que plusieurs de nos Ecclesiastiques apres auoir, non pas en songe, mais veillans pollu leur corps (qui doibt estre le tẽple ordinaire de Dieu) & celuy soüillé du peché de luxure contre leur vœu, fussent aussi scrupuleux que ce pontife Iuif, & ne se meslassent pas si indignement des choses diuines, sans en auoir fait

Ioseph. ca. 8. lib. 17. antiquit. Iudaic.

au precedent penitence & s'eſtre eſpurez de leurs ordures. Car les oblations, ny les prieres, ny les ſacrifices de telles gens pendant cét eſtat ne peuuent eſtre que deſagreables à Dieu, & ſcandaleuſes aux hommes.

IX. Ie veux clorre ce diſcours par vn notable traict de S. Auguſtin qui prioit Dieu en ces termes, afin d'eſtre deliuré de l'illuſion de tels ſonges.

S. Aug. c. 30. lib. 10. confeſſ.

Et quoy mon Dieu tout-puiſſant (dit-il) *voſtre main n'eſt-elle pas aſſez puiſſante pour guarir les langueurs & infirmitez de mon ame, & par vne ſurabondance de grace eſteindre meſmes les mouuemens & affections laſciues de mon ſommeil? Helas! Seigneur, vous augmenterez par ce moyen de plus en plus vos graces en mon endroit, afin que mon ame deſcharpie de la glu de concupiſcence me ſuiue vers vous, qu'elle ne ſoit point rebelle à ſoy-meſme, & que non ſeulement elle ne commette point ces ordures de corruption par le moyen des images & viſions animales en ſonge iuſques à l'effluxion de la chair, mais auſſi qu'elle n'y preſte conſentement quelconque.*

L'Egliſe fait tous les ſoirs vne ſemblable priere à Dieu en ſon hymne de Complie, chantant ainſi,

Retien, ô Seigneur tout-puiſſant,
L'ennemy de noſtre nature,
Afin que nos corps en ſongeant
Ne ſoient pollus d'aucune ordure.

Soit aſſez arreſté ſur ce diſcours des ſonges,

LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diuerſes ſignifications de ce mot Vie.

CHAP. I.

I. *Que ceſte vie eſt ſemblable à la nauigation.* II. *Que toute ceſte vie eſt miſerable.* III. *Que nous mourons continuellement en ceſte vie.* IV. *Que la meditation des miſeres de ceſte vie eſt tres-vtile.* V. *Signification* 1. *de la vie pour le cours d'icelle.* VI. *Signification* 2. *pour les fonctions de la vie.* VII. *Signification* 3. *pour les diuers euenemens de la vie.* VIII. *Signification* 4. *& impropre pour la nourriture.* IX. *Signification* 5. *eſſentielle pour l'vnion de l'ame auec le corps.*

SI ceux qui ont deſmaré & faict voile pour cingler à force de vents en haute mer & venir en fin ſurgir & ancrer en quelque bõ port, & là recueillir le fruict de leur nauigation apres auoir paſsé les perilleux eſcueils de Scylla & de Charybdis, eſchappé des Sirenes charmeuſes, euité mille ſortes de naufrages, combattus & preſque du tout abbatus des I.

orages & des flots escumãs de la mer courroucee: si ceux-là, dy-ie, appelloient tel voyage & telle agitation leur havre, ils ne sçauroient parler plus improprement & se rendroient en cela dignes d'vne iuste mocquerie. Car le havre est le bord asseuré, & ils ont esté en continuel peril: le haure est en terre ferme, & ils estoient agitez des flots de la mer: le havre est le lieu de repos, & ils ont esté tousiours en inquietude: le hâvre est la fin de leur nauigation, & ils n'y estoient pas encore arriuez. Qui considerera de prez le cours de ceste vie semblable au flux & reflux de la mer, auquel nous n'esprouuons que bien peu de calme rencõtrans à tous coups des escueils d'angoisses & miseres, des Sirenes enchanteresses, c'est à dire des appasts de voluptez qui nous entrainent au naufrage de nostre ame, à grand' peine pourra-il dire que c'est vne vie; non il dira que c'est plustost vne voye qu'vne vie: & icelle mesmes fort rabouteuse, fascheuse & ennuyeuse, quoy que bien courte: par laquelle neantmoins nous esperons passer à la vraye vie, douce, tranquille, &, qui plus est, eternellement heureuse. C'est ce que remonstroit sagemẽt Ænee à ses compagnõns dans Virgile, pour les consoler parmy les maux & les dangers qu'ils encouroient sur la mer pour aller prendre terre en l'Italie plantureuse, par laquelle est entendu le seiour des bien-heureux.

Virgil. 1. Æneid.

Par le sort variable & malheureux encombre,
Tant & tant de perils & de dangers sans nombre,
Nous nous acheminons au pays des Latins,
Lieu de tranquillité promis par les destins.

II. Nous entrons en ceste vie auec pleurs & gemissemens comme presageans desia la suite de nos miseres: nous la continuons auec angoisse, nous en

sortons

sortons auec horreur. Il n'y a vn seul iour de ceste vie auquel nous n'esprouuions quelque changemẽt, & ne trouuions quelque desplaisir: & quand bien il sembleroit se passer entierement en plaisir, si ne laissons nous pas (comme dit tresbiẽ Seneque) de nous approcher touſiours de la mort, ce meſme iour l'ayant aduancee d'vn iour. *Sen. ep. 2.*

III. Comment peut-ce donc estre vne vie, qui nous conduit si promptement à la mort? en laquelle nous mourons d'aage en aage, comme si c'estoit pluſtoſt vn changement de mort que de vie? Car qu'est-ce que la puerilité autre choſe que la priuation & la mort de l'enfance? l'adoleſcence que la mort de la puerilité? la ieuneſſe que la mort de l'adoleſcẽce? la virilité que la mort de la ieuneſſe? la vieilleſſe que la mort de la virilité, & la fin de la vieilleſſe que la fin de tous aages & de l'eſtre meſme? Qu'eſt-ce qu'vne nouuelle annee autre choſe que la mort de la precedente? vne saiſon, vn mois, vn iour, vn moment nouueau que la ſucceſſion du precedent, lequel mourãt en nous retranche autãt de noſtre vie? Ainſi ce n'eſt pas proprement vne vie ce que nous appellõs vie en ce monde, ains pluſtoſt vne mort: comme dit Ciceron. La mort n'eſt que la priuation ou changement de l'eſtre precedent: & tout le long de ceſte vie nous ne faiſons autre choſe que changer d'eſtre, eſtans priuez de l'vn par la ſucceſſion de l'autre. *Cicer. 1. Tuſcul.*

IV. Belles, grandes & vtiles ſont certes telles conſiderations, parce qu'elles nous conduiſent à la cognoiſſance de nous meſmes, & nous marquent & manifeſtent nos imperfections & foibleſſes: en quoy il me ſeroit aiſé de m'eſtendre, ſi le but & la fin de mon diſcours n'en eſtoit vn peu eſloigné. Car ayant à diſcourir en Philoſophe naturel, il ſuffira ſur ce

suiect de distinguer l'homonimie & diuerse signification du mot proposé, qui est *Vie*, & m'arrester principalement aux proprietez de la chose mesme. Ce qui d'ailleurs doit estre traicté en termes plus concis qu'il n'est requis és meditations Chrestiennes. Voyons donc en combien de façons se prend le mot de *Vie*.

v. Premierement Vie signifie le cours, le progrez ou la duree du temps que les animaux viuent : & se diuise en certains aages.

vi. En second lieu Vie se prend pour les fonctions, actions ou operations de la chose viuante, soit de la vie morale: comme quand on dit de quelqu'vn qu'il mene vne bonne ou meschante vie, ou de la vie contemplatiue.

vii. En troisiesme lieu nous vsurpons le nom de Vie pour signifier les euenemens & accidens diuers qui arriuent pendant le temps que nous viuons en ce monde : comme quand nous disons que la vie de quelqu'vn a esté quiete, tranquille heureuse : ou au contraire pleine de trauaux, tribulations & miseres.

viii. La quatriesme distinction de vie c'est celle par laquelle nous entẽdõs la liaison de l'ame auec le corps, comme la mort au contraire est la dissolution des mesmes pieces: & celle-cy est la plus essentielle.

ix. Il y en a encore vne cinquiesme peculiere à la langue Françoise, laquelle à faute de meilleure & plus propre diction appelle vie la nourriture du corps, que les Latins disent plus proprement *victus*, la distinguant de *vitâ*.

x. Ainsi donc de ces cinq diuerses significations, les quatre premieres (mais sur toutes la quatriesme) sont remarquables & dignes d'vne considera-

tion particuliere. Commençons donc par la premiere.

De la diuision de la vie selon les diuers aages.

CHAP. II.

I. *Que le changement des aages est marque de nostre imperfection.* II. *Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens.* III. *Diuision 1. des aages en 4. respondans aux 4. saisons de l'année.* IV. *Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie auec les 7. planetes.* V. *Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence.* VI. *Diuision 3. des aages en 7. conforme à la precedente.* VII. *Diuision 4. en 3. aages fondée sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle est ceste constitution au premier aage.* VIII. *Qu'elle est ceste constitution au second aage.* IX. *Quelle en l'aage troisiesme, & comment nostre vie se termine.* X. *Que diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les aages.* XI. *Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.*

EN la consideration des diuers âges de nostre vie nous ne deuons pas faire comme les cuisiniers, lesquels n'ayans qu'vne sorte de viande la deguisent & l'appreſtent en tant de sortes, & auec tant de diuerses saulces, qu'ils en font plusieurs mets delicats, comme s'il y auoit diuersité de viandes exquises, & font en cela paroistre combien ils excellent en leur mestier. Mais nous au contraire en la diuersité des ages de nostre vie & au frequent changement d'iceux nous deuons considerer nostre imperfection, veu que nous mourons tout autant de fois qu'ils changent, d'autant que la succession ou renouuellement de l'vn est la mort & priuation du precedent,

& celuy qui nous conduit de plus pres à nostre fin. Et par ainsi tant plus grand nombre d'aages nous establissons en nostre vie, d'autant plus de remarques de misere & de mort y apperceuons nous.

II. Or combien que d'ailleurs nous esprouuions aussi quelque changemẽt en nous mesme à tout momẽt, estans semblables à ceux qui voguent sur mer, lesquels ou assis, ou debout, ou couchez, võt touiours: car de mesme, soit en veillant ou en dormant, soit en delices ou en affliction nous approchons incessamment de la mort à chaque moment.

Si est-ce que les auertins que nous auons en ceste vie nous desrobent ceste consideration & le ressentiment du flux continuel de nostre vie. Mais pour le regard des aages tous les plus grãds plaisirs & delices du monde ne peuuent tellement charmer l'ame qu'elle n'en apperçoiue facilement les changemens & les apperceuant, qu'elle n'entre quelquefois en la consideration & briefueté de ceste vie mortelle. Sur quoy le lecteur Chrestien fera des meditations plus profondes: & ie passeray outre à deduire la diuersité des aages.

III. Le temps de nostre vie, quoy que bien court, est dõcques diuisé en plusieurs parties que nous appellons aages: & diuersement par diuers autheurs. Toutesfois de plusieurs diuisions ie n'en veux marquer que quatre qui me semblent les plus receuables. La premiere desquelles est rapportée à Pythagoras qui souloit partager tout le cours de la vie humaine en quatre aages respondans aux quatre diuersesfaisons de l'annee, sçauoir est la puerilité, la ieunesse, la virilité & la vieillesse. Car il disoit que la puerilité ressemble au printemps, à cause de l'humidité verdoyante qui dõne accroissemẽt & vigueur au corps:

faisant neãtmoins esclorre seulement des fleurs auec esperance de fruicts aux deux aages prochains. La ieunesse il la parangonnoit à l'esté, d'autant qu'en cét aage les forces humaines sont accreuës à perfection, & qu'il doit commẽcer à produire des fruicts quoy que tous n'ayent pas encore attaint leur parfaite maturité. La virilité à l'automne, d'autant que lors il doit estre entierement accomply en toutes ses actions. La vieillesse à l'hyuer, à cause de sa froideur qui luy aduient par la diminution de la chaleur naturelle : tellement qu'elle termine nostre vie, comme l'annee est terminee par l'hyuer.

La seconde diuision est des Astrologues: lesquels distribuent tout le tẽps de nostre vie en sept aages, les rapportans aux sept planetes. Le premier, qui est l'enfance, ils le rapportent à la Lune à cause de sa moiteur & humidité. Le second, qui est la puerilité, à Mercure, parce que c'est lors que l'homme commence à parler distinctement & auec l'vsage de raison, & neantmoins se plaist aux esbats, & s'adonne tout ensemble à l'aprentissage des arts & des lettres. Le troisiesme, qui est l'adolescence, à Venus à cause qu'en cét aage l'homme commence à ressentir les aiguillons de la chair & d'estre capable d'engendrer son semblable. Le quatriesme, qui est la ieunesse, au Soleil, d'autant que la beauté de l'homme reluit le plus en cét aage. Le cinquiesme, qui est la virilité, à Mars, à cause qu'estant lors en sa parfaite vigueur, il en est plus asseuré, resolu, courageux, & plus capable de la discipline & conduite militaire. Le sixiesme, qui est la vieillesse premiere, à Iupiter, pour sa grauité pleine de maturité, experience & bon conseil. Car Iupiter est appellé *Metiete* par les anciẽs, c'est à dire *Conseiller*. Le septiesme, qui est la derniere vieil- IV. Homer. μητίετα Ζεῦς.

lesse ou decrepitude, à Saturne, à cause de sa froideur & foiblesse extréme.

V. Ceste analogie me semble bien aduenante & gaillarde, non pas pourtant que ie vueille adiouster foy à ceux qui tiennent que chaque planete predomine par ses influences à certain aage. Car l'analogie n'apporte & n'induit point en cela de necessité, ains marque seulement quelque affinité & symbolization accidentaire.

VI. Solon distinguoit pareillement le cours de la vie humaine en sept aages, conformément à la diuision precedente, attribuant à chacun ses propres exercices & fonctions: lesquelles estant assez cogneuës & familieres aux plus grossiers quivoyẽt tous les exercices propres à chacun aage, ce seroit chose inutile & superfluë de les rapporter icy, veu mesme que la tissure de ce discours ne me permet pas de m'estendre à choses si notoires & sensibles.

VII. La quatriesme distinction des aages est tiree de la diuerse constitution & dispositiõ de la chaleur naturelle auec l'humide radical: laquelle estant de trois sortes, il faut aussi distinguer nostre vie en trois aages. Car en premier lieu le chaud & l'humide és premieres annees apres la naissance sont tres-abondans en l'homme, à cause que son corps est recentement formé de la semence & du sang menstrual, qui abondent en chaleur & humidité: & ce premier tẽps ou aage est subdiuisé en trois, à sçauoir en l'enfance qui comprend enuiron six ou sept ans, en la puerilité, qui en comprend autant, & en l'adolescence ou puberté, qui se peut estendre de douze à quatorze ans iusques à 24. ou 25. ans.

VIII. Apres ce temps-là le chaud & l'humide estant plus temperez en l'hõme, son corps qui estoit mol,

souple & flexible, commence à se fortifier & affermir en ce second aage, qui est la ieunesse & virilité. La ieunesse s'estend de 24. ou 25. ans iusqu'à 35. & 38. & la virilité de là iusques à cinquante ans ou enuiron.

IX. Or la chaleur naturelle agissant incessamment contre l'humide radical & s'affoiblissant elle mesme par sa continuelle action, sans que par la nourriture ny par remede quelconque nous puissions reparer autant de ces deux colomnes de la vie qu'il s'en perd iournellement, il est force que le susdit temperamẽt decline tousiours peu à peu à l'intemperament, que le froid commence à predominer au corps par l'affoiblissement de la chaleur naturelle, & que le mesme corps se desseiche & se ride par la diminution de l'humide radical, lesquels defauts & intemperamens sont suiuis de toute sorte d'infirmitez, incommoditez & foiblesses en ce troisiesme aage, qui est encore subdiuisé en la vieillesse premiere, & la decrepitude, derniere ou extréme vieillesse: celle-là s'estendant de cinquante ans à soixante & cinq ou enuiron, commence à saper, miner & esbranler le corps: & celle-cy comprenant le reste de la vie la plus miserable, le ruine & le terrasse. Ainsi se passe l'orgueil & la vanité de l'homme en peu de temps.

Nous mourons tous & nous escoulons comme des eaux, qui ne retournent plus. Ainsi que nous enseigne l'Escriture saincte. Car le deffaut qu'apporte la continuelle corruption & changement (dit S. Gregoire) qu'est-ce autre chose qu'vne prolixité de mort. Ca. 14. l. 2. Regum. S. Greg. hom. 37. in Euang.

X. Au demeurãt ie n'ay pas determiné à certain nombre d'annees les aages susdits & leurs parties: d'autãt que la diuerse cõplexion des personnes, le diuers temperament des regions ou climats de leur habi-

tation, & plusieurs autres circonstances font qu'on ne peut establir en cecy regle ny borne certaine. Cela donc que i'en ay dit (marquant l'incertitude par ce mot d'Enuiron) se doit entendre de ce qui est plus commun sans le tirer à consequence.

XI. Mais il est à noter encore sur ce suject que les femmes accomplissent plustost chacun des susdits aages, croissant plus hastiuement que les hommes à cause de leur imperfection. Car tout ainsi qu'és choses artificielles les plus accomplies, il faut employer plus de temps qu'à celles qui sont moins excellentes: ainsi la nature employe plus d'années à la perfection de l'homme que de la femme. Car elle est aussi moins robuste, moins vigoureuse & courageuse que l'homme, à cause qu'elle participe moins de la chaleur naturelle. Mais si elle croist plust hastiuement, aussi decline-elle plustost que l'homme: car elle cesse de conceuoir à cinquante ans, & l'homme engendre encore apres soixante & dix, voire quelquefois à quatre-vingts & au delà, comme nous lisons de Caton le Censeur & du Roy Massinissa. Voila pourquoy encore bien que l'homme ne viue pas beaucoup plus d'annees que la femme, à cause de ses trauaux ordinaires: pour le moins conserue-il beaucoup plus long temps ses facultez naturelles en leur entier.

Les diuers aages de la vie ainsi establis, il faut distinguer la vie en contemplatiue & actiue, & rechercher laquelle des deux est la plus excellente.

De la vie Contemplatiue & Actiue.

CHAP. III.

1. Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile. 11. Que la vie actiue se sert de la

meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action. III. *Raison* 1. *prinse de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente.* IV. *Raison* 2. *fondee sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'actiue.* V. *Raison* 3. *fondée sur l'acquisition de la fin de l'vne & de l'autre vie.* VI. *Confirmation d'Aristote.* VII. *Des autres anciens Philosophes.* VIII. *des Gymnosophistes.* IX. *Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethée & Endymion.* X. *Par l'Euangile.* XI. *Par l'exemple des saincts personnages.* XII: *Conclusion, que la vie contemplatiue est Angelique.*

LE nom de *Vie* donc estant prins en la seconde signification que nous auons cy-deuant touchee, se diuise en vie contemplatiue & actiue. La vie contemplatiue est celle par laquelle nostre ame se distrayant des objects sensibles s'esleue à la consideration des choses intellectuelles & diuines. L'actiue est celle qui est employee à l'action & operation en la conuersation ciuile & societé humaine: celle-cy a pour sa fin l'action & la conuersation ciuile: celle-là n'a pour but que la cognoissance des choses qu'elle medite & contemple. I.

Ce n'est pas pourtant à dire que ceux qui meinent vne vie actiue, conuersant parmy les hommes & traictant auec la societé humaine, ne meditent iamais: & que ceux qui vaquent à la meditation ne mettent iamais la main à l'œuure: car l'action morale seroit le plus souuent imparfaicte & desreglee si elle n'auoit esté premeditee: & la meditation seroit inutile si elle estoit suiuie d'actions deshonnestes & indecentes: mais c'est leur fin susdite, laquelle estãt fort differẽte les fait distinguer l'vne de l'autre. II.

III. Or de la fin mesmes nous pouuons colliger que la vie contemplatiue est beaucoup plus excellente que l'actiue: d'autant que la meditation ou contemplation est vne operation du seul intellect sans nul commerce des sens, & par ainsi toute spirituelle & Angelique. Car elle se faict par vne distraction volontaire de l'ame d'auec le corps, lorsqu'elle bande toutes ses forces pour s'esleuer par dessus tous objects sensibles & se rauir comme en extase par vn esslancement diuin, à la consideration des choses purement intellectuelles. Mais l'operation de la vie actiue s'aidant des sens & des organes du corps est en cela d'autant plus grossiere, materielle & imparfaicte.

IV. Il y a encore deux fortes raisons, outre plusieurs autres, pour monstrer que la vie contemplatiue est beaucoup plus accomplie, excellente & loüable que l'actiue. L'vne est que l'action sans la contemplation precedente ne sçauroit estre parfaicte ny bien reglee que par hazard & à l'auanture: car comment est-ce qu'on fera bien vne chose de laquelle on n'a nulle cognoissance, & la contemplation n'a que faire de l'action precedente, ny mesmes d'estre suiuie d'icelle, si ce n'est à ceux qui conuersent parmy le monde: mais les personnes solitaires & qui meinent vne vie parfaictement contemplatiue n'en ont nul besoing.

V. L'autre raison c'est que la contẽplation n'a qu'vne fin qui est la cognoissance de ce qu'elle contemple, en laquelle cognoissãce elle s'arreste & s'y plaist merueilleusement: ou si apres la cognoissance telle qu'elle la peut auoir elle en souhaitte la iouyssance (comme par exemple du souuerain bien, qui est Dieu) qu'elle l'honore, qu'elle l'adore, tout cela se

peut par meditation: & l'actiõ qui eſt la fin de la vie actiue tẽd touſiours à quelque autre choſe pluseſloignee: cõme faire la guerre pour auoir paix trafiquer pour acquerir desbiẽs de fortune: & ainſi desautres.

Ariſtote conſiderant & balançant l'vne & l'autre vie en ſes morales a reſolu que la vie contemplatiue en tout & par tout eſt plus excellente que l'actiue. VI. *Ariſtot. c. 10 l.b.7. Ethic.*

Cela meſmes ſemblent auoir tenu les plus grands Philoſophes du paganiſme, leſquels ont choiſi la vie contemplatiue meſpriſant l'actiue: comme Pythagoras, Heraclite, Pyrrhon, Anaxarque, Democrite, & pluſieurs autres: & meſmes ce Democrite pour mieux & plus profondement mediter & n'eſtre point diſtraict par des obiects ſenſibles ſe priua de la veuë. VII. *Plato. in Phædone. Laert. li. 6. de vitis Philoſ.*

Les Gymnoſophiſtes qui eſtoient les ſages des Indiens ſe plaiſoient tellement à la meditation, que bien ſouuent ils ſe tenoient ſur vn pied tout le long du iour ſur le ſablon boüillant (comme parle Pline) regardant fixement le Soleil & contemplans les choſes celeſtes. VIII. *Pli. c. 2. li. 7. hiſt. natur.*

Les anciennes fables du rauiſſement de Ganymede par Iupiter, du feu deſrobé dans le Ciel par Promethee, & du ſommeil d'Endymeon fauory de la Lune, ne ſignifient autre choſe que la cõtemplation des choſes diuines & celeſtes, qui rauiſſoient dans les cieux les ames de ces perſonnages ſtudieux. IX.

Mais quoy? il n'eſt ja beſoing d'auoir recours aux preuues de la Philoſophie payenne: car la Philoſophie Chreſtienne qui nous eſt enſeignee de la bouche de noſtre Redempteur principal obiect de noſtre contemplation, porte en termes exprez en l'exemple de la Magdaleine, que c'eſt la partie la plus parfaicte & la meilleure. X. *S. Luc. 10.*

XI. Par vne telle contemplation S. Paul a esté digne
2. ad Corinth. S. Paul. cap. 12. Dan. 2. d'estre rauy iusques au troisiesme Ciel : où il a appris les plus hauts secrets & sacrez mysteres de la diuinité: comme auoient faict auant luy Moyse, Daniel & les autres saincts personnages, & comme la grace inespuisable de Dieu descoule touſiours & en tout temps sur les hommes, les plus signalez de nos saincts Peres en saincteté de vie & doctrine tesmoignent d'eux mesmes, & leurs escrits le confirment, qu'ils ont plus appris par la priere & la meditation que par l'estude ordinaire : & particuliere-
S. Hier. de virgin. seruand. ment S. Auguſtin, S. Hieroſme, & S. Thomas d'Aquin. Et ce mesme S. Hieroſme escrit auoir esté aucunesfois si fort esleué & si haut rauy en meditation, qu'il luy sembloit estre dans les cieux parmy les Anges chantant & loüangeant Dieu auec eux.

XII. Bref ceste vie contemplatiue est toute spirituelle
Iambl. de myster. Ægyp. & Angelique, puis qu'elle distraict l'ame du corps par vne separation volontaire. Car ausi suiuant la doctrine Euangelique nostre ame separee du corps
S. Luc. 20. est semblable aux Anges. Passons à la troisiesme signification de la Vie.

De la prosperité & aduersité de ceste vie.

CHAP. IV.

I. *Ancienne coustume des Scythes pour iuger de la felicité de ceste vie.* II. *Que les Scythes se mescontoyent en cela.* III. *Exposition de la fable de Pandore.* IV. *Sotte opinion du vulgaire establiſſant la felicité en la prosperité de ce monde.* V. *Preuue contraire à icelle opinion.* VI. *Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie.* VII. *Que nostre vie est pleine de changement.* VIII. *Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine.* IX. *Comment selon la doctrine Chrestienne les longues prosperitez sont marque*

de reprobation. x. *Que c'eſt malheur de mourir en ſon peché apres auoir iouy des delices mondaines.* xi. *Que c'eſt ſigne de grace diuine d'eſtre retiré du peché par la tribulation.* xii. *Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laiſſe les meſchans en proſperité.* xiii. *Sentence notable de S. Auguſtin.*

LEs Scythes auoient anciennement ceſte couſtume que de mettre tous les ſoirs vn ietton blanc ou noir dans vn carquois: le blanc pour marquer vn iour heureux, ou pour le moins paſsé ſans aucune tribulation ny faſcherie : le noir pour ſignifier vn iour malheureux: & apres leur mort leurs parens & amis vuidoient ce carquois pour voir lequel nombre eſtoit le plus grand ou celuy des iettons blancs ou celuy des noirs, colligeans de là s'ils auoient eſté heureux ou malheureux pendant leur vie. Car ils les eſtimoient heureux ſi le nombre des iours heureux excedoit celuy des malheureux & au contraire ſi celuy-cy excedoit l'autre. i.

O que s'ils ne ſe flattoient eux-meſmes en leurs aduerſitez & n'affectoient ambitieuſement d'eſtre decorez du nom de bien-heureux apres leur treſpas, ils ſe meſcontoient beaucoup, eſtãt ſans doubte que le nombre des iettons noirs excedoit grandement celuy des blancs : Car il n'y a plaiſir en ceſte vie qui ne ſoit accompagné de quelque labeur, deſplaiſir ou triſteſſe, ou pluſtoſt comme tout corps eſt accompagné d'vne ou de pluſieurs ombres. Il me ſeroit aiſé de le monſtrer par le menu ſi la tiſſeure de cét œuure me le permettoit. ii.

La fable des anciens Poëtes touchant les malheurs que Pandore verſa ſur les humains, ſans leur laiſſer que l'eſperance d'vn meilleur eſtre, demõſtre iii.

assez que les plus aueuglez ont veu clairement que nostre vie est toute remplie de misere.

iv. Ie sçay bien que l'opinion du vulgaire ignorant est toute contraire à cela. Car communément on appelle en termes du paganisme bien-heureux en ce monde ceux ausquels la fortune rit : c'est à dire, à parler chrestiennement, ceux ausquels Dieu permet de iouyr des prosperitez temporelles & establir en ce monde leur paradis pour les releguer apres en enfer s'ils demeurent & meurent en la vanité de leurs delices.

v. Mais ceste opinion est aussi erronnee que commune. Car ores que nous deussions estre exempts de toutes tribulations, ce n'est pas icy qu'il faut establir nostre felicité, puis que iamais nos desirs n'y peuuent estre entierement accomplis : & quand ils le seroient, la crainte d'en estre priuez, nous desrobe le plaisir & contentement de la iouyssance: toutes choses estant subiectes à changement en ce monde, où il n'y a rien de stable ny de certain que l'instabilité & incertitude.

vi. S'il faut donc rechercher quelque felicité en ceste vie, ce n'est pas emmy le cours & le flux d'icelle, mais bien en la fin, en laquelle tout changement cesse, qu'il le faut establir. Car qui est celuy qui auant la mort puisse estre dit vrayement heureux s'il est incertain du changement de sa fortune? Crœsus auec tous ses thresors incomparables esprouua le contraire selon l'aduis de Solon. Polycrates tyran de Samos qui n'auoit oncques sceu esprouuer vn seul reuers de fortune, quoy qu'il en desiraſt faire espreuue, fut en fin honteusement pendu. C'est pourquoy Ouide disoit tres-bien sur ce suiet que,

Plut. in Solone.
Herod. l. 3.
Ouid. 3. Metamor.

Pour iuger du bon-heur d'vn homme il faut attendre
Le dernier de ses iours : c'est lors que se peut rendre
Vn iugement certain du bon-heur, non plustost.

Nous sommes en ce monde comme sur vn theatre où se ioüent les Tragedies & Comedies. Car comme là on void representer le personnage d'vn Roy ou d'vn homme sage, à celuy lequel ioüoit le iour precedent celuy d'vn seruiteur ou d'vn fol: Ainsi sur ce grand theatre de la vie humaine tantost nous sommes releuez en prosperité, tantost rabaissez en aduersité. VII.

C'est pourquoy Philippe Roy de Macedoine ayãt receu plusieurs heureuses nouuelles en vn mesme iour, prioit les Dieux immortels d'arrester le cours de ce bon-heur craignãt quelque euenemẽt sinistre. VIII.

La doctrine Chrestienne passe bien plus outre, nous apprenant que les meschans prosperent d'ordinaire en ce monde beaucoup plus que les gens de bien. *Les tribulations des iustes* (dit le Roy Prophete) *sont en grand nombre* : & au contraire que la longue prosperité est vne tres-asseuree preuue de la reprobation, notamment en ceux qui en abusent sans en remercier ny loüanger Dieu, se plongeans en toute sorte de delices & se gorgeãs des voluptez sensuelles. Car (comme parle l'Apostre) *Dieu les a abandonnez aux desirs de leur cœur.* Ce que Philon Iuif remonstre aussi en tres-beaux termes. *C'est* (dit-il) *vne peine & vengeance remarquable de l'impieté, lors que Dieu semble n'apperceuoir pas les pecheurs & les laisse faire : & que non seulement il vse en leur endroit d'vne longue impunité, mais aussi permet que leur prosperité continuë longuement. Les fols n'estiment pas cela dommage, mais profit : ny supplice, mais grace, estimans bien-heureux ceux ausquels toutes choses* IX. *Pſal. 33.* *S. Paul. ad Rom. 1.* *Philo de confuſ. lingu.*

ſuccedent ſelon leur deſir. Mais la ſapience diuine au
Prou. 1. contraire iuge que *ces fols periront en leur proſperité.* Auſſi arriue-il rarement que telles gens finiſſent heureuſement leur vie. C'eſt ce qu'eſcrit auſſi Se-
Senec. epiſt. 80. neque dans ſes epiſtres en mots dorez. *L'eſpi trop chargé s'affaiſſe & ſe terraſſe ſoy-meſme, les branches trop chargees de fruict ſe rompent: & la fecondité & foiſon exceſſiue ne paruient point à vne parfaicte maturité.* Ainſi certes les trop longues proſperitez perdent & accablent les hommes. C'eſt la reſolution
Can. paratus 23. quæſt. 1. de S. Auguſtin inſeree dans les ſaincts Canons du Decret. *Il n'y a rien de plus malheureux* (dit-il) *que le bon-heur des pecheurs, par lequel l'impunité eſt nourrie, & la mauuaiſe volonté comme vn ennemy domeſtique en eſt fortifiée.*

X. Quel bon-heur eſt donc cela, quelle felicité d'auoir touſiours veſcu delicieuſement & en proſperité ſelon le monde, & puis clorre la vie par vne mort eternelle? d'auoir longuement nauigé ſans orage, touſiours bon vent en pouppe, & puis faire naufrage au port? eſtre trainé dans vne priſon obſcure & puante par des prairies verdoyantes, diaprees de mille ſortes de belles & ſouëfues fleurs?

XI. Mais tout ainſi que la proſperité perdurable en ceſte vie eſt vne marque certaine de reprobation: auſſi au contraire pour la conſolation des gens de bien affligez, les ſaincts Eſcritures nous enſeignent en termes exprez, que *c'eſt vn indice tres-aſſeuré de*
Matt. c. 6. *la grace diuine, quand Dieu ne laiſſe pas long temps faire aux hommes ſelon leur deſir mais ſoudain les punit de leurs fautes.*

XII. Or à ce propos on pourroit me demander pourquoy Dieu afflige les gens de bien & fait proſperer les meſchans ſur la terre: d'autãt qu'il ne ſemble pas

iuſte

iuſte que ceux-cy ſoient participans d'aucune proſperité ou bon-heur en ce monde ny en l'autre : ny ceux-là d'aucune aduerſité ou mal-heur: ainsque les vns deuroient eſtre touſiours heureux, les autres touſiours mal-heureux ? A laquelle queſtion il faut reſpondre ſelon la doctrine de Sainct Iean Chriſoſtome rapportee au droit Canon, qu'il n'y a nul ſi meſchant qui ne face quelque bonne œuure : ny nul ſi bon qui ne commette quelque faute contre la diuine Majeſté. Dieu donc qui eſt vn tres-iuſte & neantmoins tres-liberal retributeur de tout bien, & ſeuere vengeur de tout mal, lors qu'on n'en fait pas penitence, pour ce peu de bien que le meſchant a fait, le comble de tous biens temporels, luy reſeruãt vne punition eternelle de ſes meffaits en l'autre monde. Au cõtraire pour le peu de mal que l'homme de bien a commis Dieu le punit en ce monde des peines temporelles: afin qu'ayant l'ame entierement eſpuree, nette & candide, il paſſe de ceſte vie miſerable en la felicité eternelle. Ioint qu'il plaiſt ainſi à Dieu d'eſprouuer quelquefois la patience du iuſte en luy enuoyant des tribulatiõs, afin que ſon merite en ſoit d'autant plus grand : & pour luy retrancher le deſir des delices de ce monde. Bref il faut cueillir les roſes parmy les eſpines. Vn ſi grand bien n'arriue ſans peine.

Can. quid ergo, de pœn. diſt. 3.

Ie veux encore clorre ce diſcours d'vn beau traict de S. Auguſtin admoneſtant ceux qui ſont en proſperité de ne ſe laiſſer point vaincre aux voluptez, que communément elle entraine quant & ſoy. *C'eſt vne grande vertu* (dit-il) *de combattre la proſperité, & vn bon-heur ſinguliér, de ne ſe laiſſer point vaincre au bon-heur meſme.*

xiii. *S. Aug. ſ. 13. de verb. domini.*

Voilà ce que i'auois à dire touchant la troiſieſ-

me signification de la vie. Passons maintenant à la quatrieſme qui eſt la plus propre & la plus eſſentielle.

Qu'eſt-ce que vie en ſa plus propre & plus eſſentielle ſignification.

CHAP. V.

I. La definition de la vie. II. *Que ceſte definition s'eſtend generalement à toutes choſes viuantes.* III. *La definition particuliere des choſes animées ſelon leurs degrez de perfection.* IV. *Diſtinction des definitions precedentes.* V. *La difference de la mort des hommes d'auec celle des autres animaux.* VI. *Comment la chaleur naturelle eſt de l'eſſence de la vie.* VII. *Comment l'humide, le ſec, & le froid ſeruent à la vie.* VIII. *Que l'humide y eſt plus requis que le ſec ny le froid.* IX. *Autre definition de la vie conciliée auec la precedente.* X. *Que les choſes inanimées ne doiuent point eſtre appellées mortes.*

I. NOus auons marqué cy deuant l'homonymie de ce mot *Vie*, le diſtinguant en ſes diuerſes ſignifications, leſquelles nous auons expoſees. Maintenant il eſt queſtion de traiter de celle qui eſt eſſentielle & la plus propre. En ceſte ſignification donc la vie, ſelon le Philoſophe, eſt la demeure ou l'arreſt de l'ame vegetatiue au corps auec la chaleur.

Ariſtot. de reſpirat.

II. Laquelle definition comprend generalement la vie de toutes choſes viuantes, tant plantes qu'animaux, bien que leurs formes & les facultez de la vie ſoient beaucoup plus excellentes ésvns qu'és autres.

III. Que ſi on veut particulariſer & reſtreindre la definition de la vie ſelon les diuers degrez de ſa perfection en diuers ſujects, cela ſe pourra faire en ceſte maniere, diſant de la vie des beſtes, que c'eſt la de-

meure de l'ame sensitiue en leur corps auec la chaleur: & de la vie de l'homme que c'est la demeure de l'ame intellectuelle ou raisonnable auec la chaleur. Pour le regard des plantes, la definition generale susdite leur est propre, pource qu'elles n'ont que l'ame vegetatiue.

Or en la definition de la vie des bestes nous ne faisons point mention de l'ame vegetatiue, ains seulement de la sensitiue, ny en la definition de la vie de l'homme nous n'establissons ny la vegetatiue ny la sensitiue, ains seulement l'intellectuelle, parce que l'ame sensitiue comprend & contient sous soy par eminence la vegetatiue comme sa faculté, non pas comme vne autre ame, & l'intellectuelle comprend aussi sous soy & la sensitiue & la vegetatiue comme ses facultez, non pas comme ames separees & distinctes d'icelle. Car en vn mesme suiect il n'y peut auoir diuerses ames, parce qu'il y auroit diuerses formes, & chaque forme diuerse constituant vne chose diuerse, il s'ensuiuroit contradiction manifeste, c'est qu'vne mesme chose seroit ensemble & en mesme temps plusieurs choses: dont i'ay plus amplement discouru en mon traicté de l'ame.

Ainsi donc la vie est tres-bien definie, La demeure, l'arrest ou la liaison de l'ame auec le corps, parce que l'ame n'y estant plus la vie cesse, & la mort s'en ensuit: toutesfois autrement és hommes qu'és bestes ny és plantes, à cause de la diuerse condition de leurs ames. Car l'ame de l'homme venant d'enhaut, & estant vn souffle diuin, retourne à son principe, & ne meurt point auec le corps: mais les autres ames estans sorties de la puissance, faculté & aptitude de la matiere meurent en la matiere: ainsi

que nous redirons encore cy-apres traictant de la mort.

VI. Quand à ces derniers mots de la susdite definition, *auec la chaleur*, ils n'y sont point oiseux ny inutiles. Car la chaleur naturelle ou interne (de laquelle le Philosophe parle en ceste definition) est celle par le moyen de laquelle l'ame exerce principalement ses fonctions vitales & notamment la nourriture en cuisant la viande : tellement que l'ame ne demeure au corps qu'autant que la chaleur naturelle y est, & s'en separe lors qu'elle vient à s'esteindre apres que l'humide radical, qui luy sert de pasture, est consumé, ou bien qu'elle est du tout refroidie ou assoupie par quelque cause exterieure & violente, ainsi que nous dirons cy-apres.

VII. Il faut neantmoins obseruer que bien qu'il ne soit icy fait mentiõ que de la chaleur naturelle, pour la conseruation de la vie, ce n'est pas pourtant à dire que les autres premieres qualitez, qui sont le froid, l'humide, & le sec, n'y soient aussi requises pour le temperament du subiect : mais d'autant que la chaleur naturelle est le principal instrument des fonctions vitales, & que par ainsi elle est de soy necessaire, & les autres ne le sont que selon quelque chose, comme l'humide pour nourrir & entretenir longuement ceste chaleur naturelle, le froid pour la moderer, le sec pour r'affermir aucunement l'humidité qui seroit de soy trop fluide : il n'est là besoing de les colloquer toutes ensemble en la definition de la vie. Ioinct qu'y establissant la chaleur, qui est la plus necessaire, les autres tacitement y sont compris en consequence de celle-là, à sçauoir le froid (comme nous venons de dire) pour moderer le chaud, l'humide pour l'entrete-

nir, & le sec pour retenir le flux excessif & labile de l'humide.

Mais encore entre ces trois dernieres qualitez l'humide est beaucoup plus aydant à la vie que le froid ny le sec : car le froid & le sec destruisent la vie s'ils excedent & surmontent le chaud & l'humide : mais l'humide est la nourriture & comme la viande & pasture de la chaleur naturelle, ainsi que l'huille celle de la lampe, non pas toute sorte d'humide ny mesmes celuy qui est aqueux, parce qu'il est trop froid & aisé à se congeler, ains l'humide, gras, gluant, tenant de l'air & par consequent du chaud, & d'ailleurs r'affermy par le sec, & estant tel, est appellé des Medecins l'humide inné & radical. C'est pourquoy le Philosophe dit quelquefois que la vie consiste au chaud & en l'humide, & de là vient aussi que ceux qui sont d'vn temperament chaud & humide viuent plus longuement que les autres : lequel temperament consiste principalement au sang. C'est pourquoy les vieillards sanguins se portent beaucoup mieux que les autres. VIII. *Aristot. de diutur. & breui. vitæ. Aristot. proble. 14. sect. 10.*

Au demeurant la definition que le Philosophe donne de la vie au liure second de l'ame quand il dit de ceste nourriture, accroissement, & descroissement, ne repugne point à la precedente, d'autant que la precedente est selon l'essence & la forme de la chose viuante : & celle-cy ne regarde que les operations de l'ame : non pas encore de toute sorte d'ame, ains seulement de la commune & generale qui est la vegetatiue : les facultez de laquelle se trouuent en toutes choses animees. IX. *Aristot. c. 1. lib. 2. de anim.*

Voila comment toutes choses animees sont dites viure. Mais il ne faut pas pourtant inferer de là que celles qui n'ont point d'ame, comme les X.

metaux & les pierres, soient mortes : d'autant que la mort est vne priuation, & toute priuation presuppose habitude precedente: Et partant si quelque chose est dite morte, il faut qu'elle ait vescu auant sa mort: comme pour dire vne chose aueugle ou sourde, il faut qu'elle ait veu & ouy au precedent. Nous pouuons donc dire que ces choses-là sont inanimées, sans vie, & n'ont que le simple estre. Le mesme est des cieux & des estoilles, ainsi que nous auons monstré au liure 5. de la Physique.

Or afin que nous puissions encore mieux entendre que c'est que de la vie, & la distinguer en diuers suiects selon la dignité de leurs facultez, il en faut faire quatre degrez selon la doctrine du Philosophe.

Des quatre diuers degrez de vie.

CHAP. VI.

I. *Premier degré de vie.* II. *Second degré de vie.* III. *Troisiesme degré de vie.* IV. *Quatriesme degré de vie.* V *Rapport de tous les quatre degrez de vie.* VI. *Comparaison d'iceux auec les figures Geometriques.* VII. *Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence, comme la sensitiue comprend la vegetatiue.* VIII. *Pourquoy les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune vn degré de vie separé des quatre susdits.*

I. Il y a donc (ainsi que le Philosophe enseigne) quatre diuers degrez de vie ou de choses viuantes: le premier degré est des choses lesquelles ont tant seulement la faculté vegetatiue, comme les plantes, laquelle en icelles est l'ame & la forme : de laquelle procedent trois principales operations, la nourriture, l'accroissement, & la generation.

Aristo. c. 2. li. 1. de anima.

Le second degré est de celles lesquelles outre la faculté vegetatiue ont aussi le sentiment sans mouuement ny intellect, comme sont les coquilles attachees aux rochers, lesquelles à ceste cause les Grecs appellent fort proprement *Zoophites*, *plant-animaux*, parce qu'elles tiennent de la plante la faculté vegetatiue, & de l'animal le sentiment, toutefois sans remuëment d'vn lieu en autre. Et le sentiment auec la faculté vegetatiue ne font en ces choses-là qu'vne mesme ame, de laquelle les operations sont beaucoup plus imparfaites qu'és animaux qui se remuent: d'autant que les animaux ont vn degré de vie, qui est le mouuement local, par dessus elles. II.

Le troisiesme degré est des choses lesquelles outre la faculté vegetatiue & sensitiue ont aussi le mouuement local ou appetitif: comme sont tous les animaux irraisonnables tant ceux qui ont aisles, pieds, aisserons ou autres membranes & cartilages seruans au mouuement pour aller d'vn lieu en autre, que ceux qui n'en ont point, comme ceux qui gliſſent & rampent. Toutes lesquelles facultez ne font aussi en iceux qu'vne seule ame: les fonctions & operations de laquelle se remarquent principalement en trois choses, qui sont la cognoissance, l'appetit, & le mouuement: la cognoissance consiste és sens tant interieurs que exterieurs: l'appetit est ou concupiscible ou irascible, ou bien pour parler mieux François, l'vn est de conuoitise, l'autre de courroux: le mouuement regarde le changement de lieu & despend de l'appetit. C'est pourquoy aussi ie l'ay appellé vn peu deuant mouuement appetitif, non pas (comme on dit communément és escholes des Philosophes) mouuement de progres- III.

sion. Car progression signifie acheminement ou demarche en auant par degrez & comme à pas mesurez: & toutesfois plusieurs animaux se remuent autrement que par telle progression & demarche: comme les oyseaux en volant en l'air, les poissons en coulant dans les eaux, les serpens en rampant ou glissant, & mesmes les escreuisses en reculant qui est regression non pas progression. Ie dy donc que tel mouuement est mieux appellé appetif, par ce que selon que l'appetit ou desir porte l'animal à son objet, il s'en approche ou s'en retire de crainte, qui est touſiours vn appetit ou desir de conseruer son estre tãtost par progression, tantost par regression ou autre sorte de remuëment local.

iv. Le quatrieſme degré est des choses, lesquelles outre toutes les susdictes facultez ont aussi l'entendement & la raison: comme l'homme seul, auquel l'ame intellectuelle entraine toutes ces autres facultez quant & soy, & en a d'ailleurs d'autres qui luy sont propres & essentielles, sçauoir l'entendement, la volonté & la memoire: dont i'ay assez amplement discouru au traicté de l'ame, comme aussi des facultez de l'ame sensitiue & vegetatiue.

v. Or de tout ce dessus nous pouuons colliger en peu de mots que tout ce qui a entendement se remuë aussi, sent, & vegete: que tout ce qui se remuë, sent aussi & vegete comme les animaux parfaicts autres que l'homme: que tout ce qui a sentiment, vegete aussi comme les plant-animaux, mais non pas au contraire. Car tout ce qui vegete n'a pas pourtant sentiment ny remuëment ny entendement comme on void és plantes: & tout ce qui a sentiment n'a pas mouuement ny entendement, comme l'on void és plant-animaux: & tout ce qui a mouue-

ment n'a pas entendement, comme l'on void en tous les animaux parfaits, le seul homme excepté, lequel a toutes les facultez susdites.

C'est pourquoy le Philosophe compare tres- VI.
bien ces degrez de vie aux figures Geometriques. Car comme le pantagone contient le quarré & le triangle: parce que le pantagone a plus d'angles que ny le quarré ny le triangle: & le quarré en a plus que le triangle: tellement qu'en la figure qui en a le plus on trouue celle qui en a le moins. Ainsi l'ame la plus excellente a toutes les facultez des ames moins excellentes en la maniere que i'ay desia remarqué cy-deuant.

I'aduertiray icy le lecteur studieux qu'en cecy ie VII.
ne sçaurois approuuer l'opinion par trop commune de ceux qui tiennent que l'ame intellectuelle comprend en soy les autres deux par eminence, comme la sensitiue comprend la vegetatiue, par ce que la vegetatiue & la sensitiue procedant toutes deux de la disposition & faculté de la matiere, la moins excellente, qui est la vegetatiue, est comprise par eminence soubs la sensitiue. Mais le mesme respect n'est pas de ces deux à l'ame intellectuelle: d'autant que l'ame intellectuelle ne procedant nullement de la matiere, comme pourroit-elle comprendre les autres deux, lesquelles procedant de la matiere, meurent auec icelle: Certes il s'ensuiuroit de là où que l'ame intellectuelle seroit mortelle auec les facultez vegetatiue & sensitiue: où que ces deux facultez seroient immortelles auec l'ame intellectuelle, & l'vn est aussi absurde que l'autre. Et pour auoir vne plus parfaicte intelligence de cecy, il faut voir ce que i'en ay escrit en mon traicté de l'ame au chapitre 8.

VIII. Apres tout quelque curieux se pourroit encore icy enquerir bien à propos pourquoy est-ce que les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune son degré de vie aussi bien que les quatre susdictes, la vegetatiue, la sensitiue, la mouuante, & l'intellectuelle ? A quoy ie responds que c'est d'autant que ces deux-là se rapportent à quelqu'vne de ces quatre. Car l'appetit est attaché au sentiment, & ne s'estend pas plus auāt qu'iceluy: & la generation est compagne de la faculté vegetatiue ou nutritiue: voire mesme la nourriture est vne espece de generation. Car l'aliment se tournant en la substance de la chose animee & viuante, c'est la generation de ceste mesme substance qui en resulte. Cela ainsi entendu recherchons vn peu les causes pourquoy aucunes plantes & animaux viuent plus longuement que l'homme, d'autant qu'il semble que cela deroge à sa dignité.

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.

CHAP. VII.

I. *Que Dieu fait tout pour le mieux.* II. *Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.* III. *Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux.* IV. *Pourquoy les animaux sont subjets à plus d'inconueniens que les plantes.* V. *Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée.* VI. *Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes.* VII. *Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue.* VIII. *Exemple de S. Paul.* IX. *Le Paganisme mesme l'a ainsi estimé.* X. *Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.*

I. IL semble de premier abord que voyant la longue vie & durée d'aucuns animaux, comme l'Elephant & le cerf, voire mesmes de plusieurs plantes, comme la palme, l'yeuse, le cyprez, l'oliuier, au pris de celle de l'homme, il ait quelque iuste occasion de se plaindre de la nature & l'autheur d'icelle. Toutesfois les causes en estans bien considerees il trouuera sa plainte tres-iniuste, l'autheur de la nature n'ayant rien faict en vain, ny mal à propos, ains tout auec poids, nombre, & mesure, ainsi qu'il est escrit en la Sapience. *Aristot. c. 6. lib. 7. de hist. anim. Plin. cap. 33. lib. 8. Sap. 11.*

II. Car quant aux plantes qui sont choses insensibles, il y en a vrayement qui viuent plus long-temps que nous: aussi sont-elles necessaires à nostre vsage & ne croissent pas facilement, ains à la longue: tellement qu'il a esté besoing qu'elles durassent plus que nous-mesmes, pour seruir à nous & aux nostres. Car si elles duroient peu de temps, nous aurions lors plustost occasion de nous plaindre, voyans dans peu de iours nos maisons ruinees & encendrees, nos vaisseaux, vtensiles & outils corrompus & gastez.

III. Or la cause pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux: c'est que les animaux sont subjects à vne infinité d'incommoditez, qui ne sont nullement ou bien peu nuisibles aux choses insensibles: comme sont la faim, la soif, la corruption des humeurs, les excez, les efforts, les trauaux, les maladies, l'intemperature de l'air, les venins, les poisons, & autres innombrables.

IV. La preuue de cela mesme est que les animaux estãs plus parfaicts, toute sorte d'imperfection leur est contraire & nuisible: & les choses insensibles estant imparfaictes se maintiennent en leur imperfection.

n'estant point affectees ny incommodees de leur semblable.

v. Toutesfois cela n'est pas commun à toute sorte de plantes, ains principalement aux arbres, & encore seulement à quelques especes : d'autant que la pluspart des plantes croissent hastiuement, à cause dequoy elles sont fresles & tendres, & par ainsi subiectes à l'intemperature des saisons, & notamment à l'excessiue chaleur de l'Esté & rigueur de l'Hyuer : comme nous le voyons ordinairement en vne infinité d'herbes. Car c'est l'ordre estably de la nature que ce qui croist en haste, defaille aussi bien tost. Aristote faict mention d'vn animal à quatre pieds, lequel naissant le matin, est en sa perfection à midy, & meurt le soir : dont il est fort proprement appellé des Grecs *Hemorodion*, c'est à dire viuant vn iour.

Aristot. c.9.lib.5. de nat. animal.

vi. D'ailleurs entre les plantes les arbres durent le plus : d'autant qu'ils se renouuellent plusieurs fois par les racines & par les branches, & mesmes outre ceste proprieté naturelle, nous auons l'industrie d'estendre leur vie par le moyen des antes.

vii. Quant à ce qu'il y a des animaux qui viuent plus que nous, pourquoy nous en plaindrõs nous pourtant contre la nature ? veu que ceste vie est remplie de misere, de malheurs & d'angoisses, & n'est qu'vn passage pour trauerser à vne vie eternellement heureuse, où Dieu a preparé à ses esleus des biens que iamais œil ne vid, ny oreille n'oüit, ny entendement humain ne conceut?

1.Cor. c.2.

viii. Certes l'exemple de S. Paul souhaittant ardamment la dissolution de son ame auec le corps pour estre auec Dieu, no⁹ enseigne assez qu'il faut desirer que le fil de ceste vie soit tranché non pas t'allongé.

Cap.1.ad Philip.

Ce desir, dy-ie, doit estre commun à tous les gens de bien : veu mesmes que les payens qui n'ont eu qu'vn ombrage de l'esperance d'vne plus heureuse vie és champs Elysiens, viuant vertueusement en celle-cy ont souhaitté d'abreger leurs iours en mourant honorablement pour le salut de leur patrie. IX.

De ceste mesme consideration nous pouuons tirer vne belle raison toute Chrestienne, pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & certaines plantes fussent de plus longue vie & duree en ce monde que les hommes : c'est afin que nous n'establissions pas icy nostre souuerain bien, qui seroit inferieur à celuy des choses qui nous sont inferieures & creées pour l'amour de nous. Car estant chose trop absurde que ce qui estoit creé pour nostre vsage & seruice fut de meilleure condition que nous mesmes, il faut de necessité que nous releuions nostre ame plus haut, afin d'y establir vne plus heureuse & longue vie. Voilà comment ny la nature ny l'autheur d'icelle n'ont rien fait ny ordonné que pour nostre mieux, si nous en sçauons bien rechercher la raison & les causes : & c'est ainsi qu'il nous faut Chrestiennement philosopher, afin de ioindre l'vtilité auec le contentement de l'ame. Passons maintenant en ceste notable question qui se fait ordinairement sur le subiet de la briefueté de nostre vie au prix de celle de nos premiers peres qui viuoient auant le deluge.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long-temps auant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.

CHAP. VIII.

1. *Raison 1. fondée sur le parfaict temperament d'A-*

dam. II. *Raison 2. fondée sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont esté depuis.* III. *Que le sel desseiche la terre.* IV. *Raison 3. fondée sur le peuplement de la terre.* V. *Raison 4. fondée sur l'iniquité des hommes.* VI. *Argument pour monstrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge.* VII. *Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes.* VIII. *Que ceste menace se peut entendre de l'vn & de l'autre temps.* IX. *Erreur des anciens touchant cela.* X. *Que les Hebrieux mesuroient leurs années par le cours du Soleil.* XI. *Que leurs mois estoient semblables aux nostres.* XII. *Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit* XIII. *Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore.* XIV. *Obiection touchant la vie d'Adam.* XV. *Resolution commune.* XVI. *Opinion de l'autheur.*

I. ON peut rendre plusieurs raisons de la longue vie des hommes des premiers siecles, i'entends de ceux qui ont vescu auant le deluge: desquelles ie choisiray les principales & plus probables.

La premiere. C'est qu'Adam ayant esté formé immediatement de la main de Dieu, il fut creé tres-parfaict & tres-accomply en toutes ses parties, & mesmes en son temperament, qui ne tenoit rien de l'indisposition & mauuaise habitude de ses ancestres, puis qu'il n'en auoit point, estant le pere de tous les hommes: de maniere que sa posterité prochaine tenant beaucoup de ce bon temperament viuoit aussi fort longuement, iusques à ce que peu à peu venant à se corrompre par la dissolution des hommes, leur vie se diminua par l'accroissement du vice.

La seconde, c'est que par l'inondation generale des eaux du deluge la mer ayant couuert la terre, la partie superieure d'icelle qui estoit la plus foisonnante & fertile fut emportee par la ruine des eaux, & l'humidité naturelle & (s'il faut ainsi dire) la cresme & la gresse de la surface de la terre qui demeura descouuerte, fut desseichee & corrompuë par la saleure de la mer : ainsi que nous pouuons apprendre de ce verset du Roy Prophete, *Il a changé la terre fertile en saleure à cause de la malice des habitans d'icelle* : de sorte que la terre ne produit plus des fruicts si nourrissans & si sauoureux qu'elle faisoit auant le deluge : qui fut cause que les hommes ne pouuans se refectionner d'iceux comme au precedent, commencerent à manger de la chair des animaux : & auec le temps y adioustans des saulces & autres delicatesses qui occupent & empeschent par trop la chaleur naturelle, ce leur a esté vne cause ordinaire de maladies, d'abbreger leur vie & auancer la mort. II. *Psalm.* 106.

Or que la saleure de l'eau de la mer desseiche & rende infertile la terre, & que mesme elle face mourir les plantes, plusieurs l'ont obserué, & tous les Naturalistes en demeurent d'accord, à raison dequoy pour marque de malediction & infertilité d'vne terre on y semoit anciennement du sel, ainsi qu'il se peut colliger de la saincte Escriture au liure des Iuges. III. *Iudicum. cap.* 10.

La troisiesme raison, c'est qu'il estoit expedient qu'au commencement du monde les hommes vesquissent longuement afin de peupler la terre auec leur posterité, laquelle ils pouuoient voir en plusieurs degrez de generation. IV.

La quatriesme est que les pechez des hommes V.

Genes.c.6. Philo. de Gigant. Ioseph.l.1. Antiq. Iudaic. Lactant. c.15.lib. 2. diuin. inst.

ont esté la cause que Dieu a abregé leur vie à mesure que l'iniquité se multiplioit en eux, disant que la vie de l'homme seroit desormais de cent vingt ans. Ainsi ont interpreté ces mots Philon & Iosephe grands Docteurs de la loy Iudaïque: laquelle exposition Lactance & autres ont depuis approuué.

VI. Toutefois la plus grande part des Saincts Peres tiennent que cela se doibt entendre du temps qui a couru depuis que Dieu dit ces paroles iusques au deluge, se fondans sur ce que plusieurs ont vescu depuis plus de six vingts ans, deux cens ans & plus: ainsi que nous monstrerons au chapitre suiuant.

VII. Mais ceste exposition peut estre combattuë de pareille raison que la precedente. Car selon l'Escriture saincte Dieu prononça le susdit arrest auant le deluge, Noé estant aagé de cinq cens ans, & le deluge aduint le mesme Noé estant aagé de six cens ans: tellement donc qu'il s'en faut vingt ans que ceste exposition ne conuient au temps porté par l'Escriture saincte. Ioinct que Noé & sa famille s'estans sauuez du naufrage general des autres hommes, il ne se peut dire suiuant le texte de l'escriture que la vie des hommes ne deust estre que de cent & vingt ans.

VIII. Ainsi donc toutes raisons bien pesees & balancees ny l'vne ny l'autre interpretation n'est gueres asseuree, n'estant point conforme aux termes du texte de l'escriture: tellement que ie les trouue fort indifferentes: & apres tout i'aymerois mieux dire que cét arrest de la diuinité touchant la limitation de la vie de l'homme a six vingts ans. se peut entendre, & en general de rascler la plus part des hõmes de dessus la face de la terre dans ce temps-là, encore qu'il ne s'y rapporte pas precisémẽt, l'iniquité des hõmes

ayant

ayant fait aduancer l'effect de l'ire de Dieu, ainsi que dit S. Hieroſme : & en particulier auſſi de tous les hommes qui ont eſté depuis, à ce que leurs pechez diminuaſſent auec leur vie. Que ſi aucuns ont excedé les bornes de ce temps-là, cela eſt arriué par vne grace ſpeciale de Dieu, comme quand contre ſon propre decret il prolongea de quinze ans la vie au Roy Ezechias. Ioinct que le nombre de ceux qui ont veſcu dauantage eſt ſi petit, qu'il n'eſt point en cela conſiderable au prix de ceux qui viuent encore au deſſous de ſix-vingts ans. *S. Hier. in Gen. Ibi.* *Iſa. c. 38.*

IX. Les anciens Payens ignorans toutes ces raiſons ne pouuoient ſe perſuader que les annees fuſſent ſi longues és premiers ſiecles que depuis: ainſi que remarquent Pline, Lactance, Solin, & autres, croyans que les annees fuſſent ou de trois mois ſeulement comme en Arcadie, ou meſmes encores de vingt & huict iours ſelon le contour de la Lune. Ce que Pline & autres attribuent fauſſement aux Egyptiens: ou pour le moins cela n'a pas eſté touſiours obſerué parmy eux. Car il eſt aiſé à colliger des ſonges de Pharaon qui repreſentoient la fertilité, & puis la ſterilité de quelques annees, & d'autres lieux de l'Eſcriture ſaincte, qu'ils rapportoient leurs annees au cours du Soleil, de meſmes que les Caldeens & Hebrieux. *Plin. c. 48. l. 7. Lact. c. 12. l. 1. diuin. inſt. Solin. c. 2. polyphiſt.*

X. Que ſi quelqu'vn eſt encore en ce doute que les annees fuſſent plus courtes en ce temps-là entre les Hebrieux, il ſera bien aiſé de l'en eſclarcir & reſoudre par le teſmoignage de l'Eſcriture ſaincte. Car veu qu'il eſt fait mention en Geneſe ch. 7. du dixieſme mois de l'an, il s'enſuit de là qu'ils meſuroient leurs annees par le cours du Soleil. *Geneſ. 7.*

XI. Que ſi on m'obiecte encore que les mois pou-

uoient estre plus courts que les nostres ie repliqueray qu'en ce mesme lieu il est fait mention du vingt-septiesme iour du mois.

XII. Ie diray bien dauantage que qui voudroit reduire la vie de ces premiers peres à la nostre, il les rendroit aussi tost peres que enfans. Car si neuf cens & quelques annees des premiers siecles se doiuent reduire à quatre-vingts ou enuirõ de celles des siecles posterieurs, comme les hommes ont vescu le plus (excepté bien peu:) il s'ensuiuroit qu'aucuns d'entr'eux auroient engendré des enfans enuiron le sixiesme ou septiesme an de leur aage, ayant esté
Genes. c. 5. quelquefois peres à soixante & dix ans, comme il est escrit d'Enos.

XIII. Pareille absurdité s'ensuiuroit de la vieillesse d'aucuns des premiers peres qui auroient esté vieux en leur ieunesse: comme d'Abraham, duquel il est escrit qu'estant saoul & remply de iours en vne belle vieillesse âgé de cent soixante & quinze ans mourut, qui ne reuiendroient du susdit compte qu'à quinze ou seize ans: ô la venerable vieillesse que c'eust esté! Il est vray qu'Abraham fut depuis le deluge: mais pourtant vesquit-il du temps de Noé enuiron cinquante ans: & apres tout qui me pourroit monstrer que l'on comptoit les années autrement depuis que deuant le deluge. Pour abreger donc nul ne peut doubter en cecy que celuy qui doubte de la verité des sainctes Escritures.

XIV. Au demeurãt quelque curieux me pourroit encore dire par maniere d'obiection sur ce que i'ay decis cy-deuant, que si les premiers hõmes ont vescu plus longuement, pour-autant qu'ils tenoient encore de la perfection qu'Adam auoit receu du Createur du mõde, il s'ensuiuroit qu'Adã deuoit viure luy-mes-

me plus que nul des autres hõmes suiuant l'axiome de Philosophie, que tout ce qui est tel par le moyen d'vn autre, celuy-cy doit encore estre plus tel, c'est à dire, doit participer dauantage de la qualité qu'vn autre subiect reçoit par son moyen. Toutesfois Adã n'ayant vescu que neuf cens & trente ans il y en a eu d'autres qui ont vescu dauantage, cõme Iared neuf cens soixante & deux ans, & Mathusalem neuf cens soixante & neuf. Et partant que la raison fondee sur la perfection d'Adam n'est point bien asseurée.

Belle obiection certes, & digne d'vn esprit subtil: mais la resolution en sera aussi subtile. Car tout biẽ cõsideré il se trouuera qu'Adã a beaucoup plꝰ vescu que Iared ny Mathusalẽ & nul de sa posterité, d'autãt qu'il faut presuppoſer qu'il fut creé ou en l'aage de perfectiõ & virilité, qui estoit selõ que les hõmes viuoiẽt en ce tẽps-là, & au respect de nostre aage, le milieu du cours de la vie: & partãt il representoit l'âge de quatre cens quinze ans (car Adã vesquit neuf cens trente ans:) ou pour le moins fut-il creé en la ieunesse, qui est l'aage le plus florissant. Or toutes choses bien rapportées & balãcées si la ieunesse des derniers siecles commence à la troisiesme partie du cours de nostre vie, qui est enuiron le vingt & cinquiesme an de nostre aage, le tiers de neuf cens & trẽte ans sera trois cens & dix ans. Et par ainsi Adã à sa creation estoit aussi auant en aage & autant accomply que s'il eust desia atteint l'aage de 310. ans. XV.

Pour moy ie tiens qu'il fut creé pour le moins en l'aage de ieunesse sinon de virilité: d'autant que s'il eust esté en l'aage d'adolescence, de puerilité, ou d'enfance, son peché eust esté plus excusable. Ioinct que Dieu ayant tout creé en perfection, il y a encore plus d'apparence qu'Adam qui estoit la plus par- XVI.

faite creature entre les choses naturelles, fut creé en l'aage de perfection qui est celuy de la virilité & le milieu du cours de la vie humaine. Cela donc ainsi consideré, calculé & bien rapporté, Adam se trouuera auoir vescu par equipollence enuiron quatre cens soixante & quinze ans plus que nul des autres hommes.

XVII. La question precedente est à la verité fort curieuse. Mais elle en entraine encor apres soy d'autres beaucoup plus curieuses. *L'abysme* (dit le Psalmiste) *appelle & attire apres soy vn autre abysme.* Vne difficulté est enchainee auec l'autre : comme celle-cy, à sçauoir combien de temps eust demeuré l'homme au jardin de delices ou paradis terrestre, auant qu'estre esleué au Ciel, s'il eust cõserué l'estat d'innocence, & n'eust point transgressé le commandement de Dieu : laquelle question ie resoudray cy apres traictant des causes de la mort. Cependant il sera bien à propos de raporter en suite qui ont esté ceux lesquels ont vescu le plus longuement sur la terre depuis le deluge.

Psal. 14.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge: & s'il est vtile de viure longuement sur la terre.

CHAP. IX.

I. *Comment la vie des hommes a decliné touſiours de ſiecle en ſiecle.* II. *De ceux qui ont veſcu long temps ſelon les hiſtoires profanes.* III. *D'vn Indien auquel la ieuneſſe s'eſtoit renouuellee.* IV. *Combien peu on vit auiourd'huy.* V. *Conſideration Chreſtienne ſur ce ſujet.* VI. *Que le grand Iugement eſt proche.* VII. *Preuue de la briefueté de noſtre vie.* VIII. *Autre preuue tiree de Seneque.* IX. *Confirmation par autres Payens.* X. *Que la*

mort est desirable. XI. *Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & meres.* XII. *Que ce loyer estoit inestimable en l'ancienne Loy.* XIII. *Pourquoy en l'ancienne Loy les saincts personnages desiroient longuement viure?* XIV. *En la Loy de* IESVS CHRIST *au contraire.*

NOus auons cy deuant deduit les causes de la longue vie de ceux qui estoient auant le deluge: lesquelles cessant ou pour le moins leurs vertus & facultez estant beaucoup affoiblies, ce n'est pas merueille que la vie de ceux qui ont vescu depuis ait esté tout à coup si abbregee. Car au lieu que les hommes des premiers siecles auant le deluge viuoient neuf cens ans & plus, ceux qui ont esté engendrez peu de temps apres le deluge ont seulement vescu trois cens & quelques ans, deux cens cinquante, & deux cens ans, ou enuiron: & apres peu de siecles ont esté estimez tres-vieux en l'aage de cent trente à quatre-vingts ans, comme Iob, Abraham, Ismaël, Isaac, Iacob: & par succession de temps à six vingts ans, comme Moyse & Aaron: tellement que c'est chose tres-digne de remarque que Noé qui a vescu neuf cens & cinquante ans ait veu Abraham: lequel estant decedé en l'aage de cent soixante & quinze ans, il est neãtmoins escrit de luy qu'il mourut saoul & rempli d'annees en vne bonne vieillesse. Et par ainsi Noé qui a esté contemporance d'Abraham pendant plus de quarante ans a vescu sept cens quatre-vingts & cinq ans plus que luy. I. *Gen. 11. Gen. 25. 35. 47. Deu. c. fin. Nu. 33. Gen. 9. Gen. 25.*

Nous auons aussi dans les histoires prophanes plusieurs exemples notables de ceux qui ont vescu longuement, comme Arganthonius Roy des Tartessiens qui a vescu 130. ans ou selon d'autres 150. II. *Pli. c. 48. lib. 7. Val. Max. c. 14. l. 8.*

Eumenides Gnosien 157. Cyniras Roy de Cypre
Plin. ibid. 160. Ægimius 200. Pline escrit qu'en Ætolie il y auoit certaines gens de la race des Epiens qui viuoient aussi communément 200. ans, & qu'il s'en est trouué aucuns qui en ont vescu 300. entre autres vn nommé Adon. 500. & encore quelques-vns ont passé iusques à 600. & 800. Ce que luy mesme ne pouuant croire il attribuë cela à la briefueté des annees, qu'aucuns faisoient semestres, d'autres trimestres, & mesmes Lunaires. Strabo en sa Geographie rapporte qu'il y a en Indie certaine nation appellee des Seres & vne autre des Pandores où les hommes viuent d'ordinaire plus de deux cens ans: & mesmes ces Pandores (selon Pline) ont les cheueux blancs en la ieunesse, & noirs en la vieillesse.

Strabo l. 15. Geog.

Plin. ca. 7. lib. 7.

III. Ceux qui ont n'agueres voyagé és Indes & fait le contour de la terre marquent qu'il y a certaines regions Orientales où les hommes viuent ainsi longuement iusques à deux cens ans & plus, & mesmes (tant l'air y est serain) sans maladies, mourant doucement en vne parfaicte maturité de vieillesse. Mais sur tout est estrange ce qu'ils escriuent d'vn homme de la race des Gangarides lequel les Portugais y virent viuant encore en l'aage de trois cens & cinquante ans: & ayant faict diligente perquisition de la verité trouuerent que la ieunesse s'estoit quelquefois renouuellee en luy, les dents qui luy estoiẽt tombees luy renaissant, les cheueux blancs se rechangeans en leur premiere couleur, & les forces viriles remettant son corps en sa parfaicte vigueur.

IV. Ceste histoire me semble fabuleuse: la croira qui voudra. Tant y a que nous ne voyons point de

tels exemples, la vie des hommes ayant tellement decliné, qu'auiourd'huy & de plusieurs siecles on a en admiration ceux qui ont peu trainer leur vie iusques à cent ans & encore au dessous.

Or ce seroit peu de cas d'obseruer le declin de la vie humaine, si outre la cognoissance des causes naturelles nous n'en retirons quelque instruction chrestienne. Ie dy donc que le temps que nous viuons sur la terre est certainement bien court, ores mesmes qu'il s'estendist non seulement à neuf cens & tant d'ans comme la vie des hommes des premiers siecles, mais aussi à la durée du monde : d'autant que le passé n'estant plus il ne nous est rien, le present s'escoule plus viste qu'il ne peut estre conceu, & nous ne sçauons rien de l'aduenir : veu mesmes qu'il doit estre abregé pour les pechez des hommes, & que iamais le vice ne fut plus en vogue ny toleré auec plus de licentieuse impunité & impunie licence qu'en ce siecle de fer & d'enfer. v.

Attendons nous donc que le grand iour de Dieu, ce iour de iustice, iour de courroux, iour de pleurs, de misere & calamité, iour dernier, fin du temps, consommation du siecle, est bien proche : & Dieu nous face la grace de n'estre point surprisen iceluy: auquel le tres-puissant & tres-iuste Iuge doit venir à main forte, lors possible que moins nous y penserons. vi.

D'ailleurs deduisons encore de ce que nous appellons Vie le temps du sommeil, qui est l'image ou le frere de la mort, le temps de nos maladies, angoisses & afflictions, combien peu nous reste-il de ce qui peut estre vrayement appellé Vie. Mais si nous en retrenchons apres tout le temps que nous vii.

employons à prendre les plaisirs sensuels & à offenser la Diuinité, en quoy nous sommes coulpables de mort, helas! il ne nous restera presque point du tout de vie!

VIII. Seneque, quoy que Payen, passe bien plus outre. *Sen. ep. 1. ad Luc. 1.* *Car* (dit-il) *vne grande partie de la vie s'escoule & se perd à ceux qui font du mal, la plus grande à ceux qui ne font rien, & toute à ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'ils font.* Ce qu'estant ainsi il y a bien peu d'hommes qui ne soient subiects à quelqu'vne de ces trois imperfections, voire à toutes ensemble. Car qui est celuy qui est exempt de peché & de mauuaises actions? Tous ont peché iusqu'à vn: le iuste mesme tombe sept fois le iour. Qui est celuy aussi tellement assidu au labeur soit de l'esprit, soit du corps qui ne se donne quelquefois du loisir, du repos, & de l'oisiueté? Et pour le dernier, qui est celuy qui bande tellement son esprit en ses actions qu'il ne l'ait point distraict ailleurs? Ce n'estoit pas en vain que pendant la celebration du seruice des faux Dieux entre les anciens Payens on crioit tout haut aux assistans, *Hoc agite*: *Attendez vous à ce que vous faites*, sçachant bien que mesmes és choses les plus serieuses nous auons nostre esprit distraict ailleurs par mille pensees volages.

IX. Ie veux dire encore dauantage: c'est que viure longuement sur la terre n'est autre chose que retenir long temps l'ame prisonniere dans le corps humain, & surseoir la iouyssance de son souuerain bien & felicité eternelle: de maniere que les plus sages de la Grece qui auoient quelque cognoissance confuse de l'immortalité de l'ame, disoient qu'il *Plutar. in consol. ad Apol.* estoit tres-vtile à l'homme ou de mourir soudain apres la naissance, ou de ne iamais naistre: & le Satyre

pris par Midas apres auoir demeuré longuement taciturne prononça ceſte meſme ſentence, qui fut depuis tenuë pour vn oracle diuin.

Toutesfois les Chreſtiens ne parlent pas ſi cruëment: mais pourroient bien dire que c'eſt vn grand heur aux enfançons de mourir apres le bapteſme: d'autant que leurs ames eſtant regenerees & par ce lauement eſpurees du peché originel s'enuolent sãs nul empeſchemẽt en la compagnie des Anges. Mais *demeurer longuement ſur la terre qu'eſt-ce autre choſe (dit S. Auguſtin) qu'eſtre longuement affligé & miſerable?* affligé des tribulations, paſſions & affections du monde: miſerable pour offenſer continuellemẽt Dieu. Ciceron conſiderant aucunement cela meſme diſoit que la mort eſt le port de tous les maux & la fin des miſeres de ceſte vie chetiue. A raiſon dequoy auſſi aucuns peuples ſouloient anciennement pleurer à la naiſſance des enfans, & s'eſiouyr à la mort de toutes perſonnes. x. *S. Auguſt. ſerm. 17. de verb. domini.* *Cicero 5. Tuſc.*

Que ſi on obiecte à cela que Dieu ayant promis pour loyer en la loy de Moyſe de prolonger les iours ſur la terre à ceux qui honoroient leurs peres & meres, il faut croire que la longue vie en ce monde doit eſtre accompagnee de quelque bien & benediction, Dieu ne nous donnant iamais des recompenſes qui ne tournent à noſtre bien & ſalut. Ie reſpondray que Dieu en l'ancienne loy ne promettoit ordinairement à ſon peuple que choſes temporelles, comme, vne longue vie en ce monde, vne terre plantureuſe & coulante en laict & miel, victoires contre leurs ennemis, & autres choſes ſemblables. xi. *Exod. 20.*

De cecy ie veux rendre deux raiſons. L'vne, d'autant que le chemin pour paruenir à la vie ce- xii.

leste & bien-heureuse estant fermé aux hommes auant leur Redemption faicte & accomplie par le fils de Dieu, ils ne pouuoient auant cela que iouyr des choses temporelles, de toutes lesquelles la plus douce à l'homme, qui ne pouuoit esperer encore la iouyssance d'vne autre plus heureuse, c'estoit que les iours de celle-cy luy fussent prolongez.

XIII. L'autre raison, c'est que le peuple Iudaïque esleu de Dieu attendant la venuë du Messie, qui luy auoit esté promis pour l'expiation du peché du premier pere Adam, ne desiroit rien plus que viure longuement pour auoir cét heur que de voir ce Messie incarné. C'est pourquoy Simeon en ses derniers ans l'ayant veu & tenu entre ses mains, chanta plein d'allegresse & de contentement son cantique, comme vn cygne proche de la mort, disant:

S. Luc. 2.
O Seigneur laisse maintenant
Sortir en paix de ceste vie
Ton seruiteur, qui est tenant
Son sauueur, des hommes l'Hostie.

XIV. Ainsi donc en l'ancienne Loy Dieu promettoit à son peuple ce qu'il pouuoit souhaiter le plus en ce temps-là qui estoit vne longue vie en ce monde: Mais le passage à vne autre eternellement heureuse nous ayant esté ouuert à la Redemption de la nature humaine, il n'y peut rien auoir de si desirable que d'y aborder ou plustost, comme dans vn port asseuré apres tant de tourmentes & perilleux naufrages, ausquels nous sommes subjects en la mer orageuse de ce monde. C'est ce que sainct Paul (comme i'ay cy-deuãt touché) souhaitoit si ardemment: & le mesme se lit des saincts Martyrs qui se sont volontairement & gayement offerts au sacrifice de leur vie pour l'amour de celuy qui voulut estre

Ad Philip. c. 1.

la victime, qui seruit d'expiation pour les pechez des hommes. Que s'il est ainsi que ceux qui sont detenus prisonniers estans certains du iour de leur deliurance desirẽt que tout le temps qui est entre-deux se passast en vn moment : combien à plus forte raison deuõs nous souhaiter que le iour bien-heureux de la liberté de nostre ame enserree dans la prison corporelle s'auance, afin qu'en la contemplation de son Createur elle puisse eternellement iouyr de son souuerain bien qui ne peut estre ny perceu par les sens, ny conceu par l'entendement humain.

Telles meditations me rauiroient bien plus loing si le subiect de ce discours ne les arrestoit. Mais puis que la consideration du cours de ceste vie nous a conduits iusques à celle de la mort, il la faut considerer encore de plus pres.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

Chap. X.

I. *Que la mort considerée en soy nuëment est vne priuation.* II. *Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre precedent.* III. *Difference de la mort de l'homme d'auec celle des autres choses animées.* IV. *De l'infusion de l'ame au corps humain.* V. *Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *Causes naturelles de la mort.* VIII. *Causes violentes.* IX. *Que la mort aduenant par vieillesse est seule sans violence.* X. *Qu'est-ce qu'Euthanasie.* XI. *Comparaison de la mort des ieunes & des vieux auec vne lampe.* XII. *Autre comparaison auec les fruits d'vn arbre.*

LEs priuations en soy considerees, comme la mort, les tenebres, l'aueuglement, la surdité, I.

l'embrasement, la ruine, ne sont rien & ne peuuent estre placees au nombre des choses, elles n'entrent point (comme parlent les Logiciens) en predicament ou categorie, parce que ce sont destructions d'estre sans auoir esté. Toutesfois si nous les considerons en tant qu'elles tombent en quelque subiect qu'elles destruisent & priuent de son estre precedent, nous leur attribuons quelque estre & les appellons causes du changement & de la corruption des choses qui estoient deuant, & neantmoins principes de la generation de celles qui succedent. Par exemple la mort de l'animal est cause que ce n'est plus vn animal, & d'ailleurs est le principe & la cause de la generation & succession d'vne charongne.

II. La mort donc considerée en soy n'est autre chose que priuation de vie, comme les tenebres priuation de lumiere, & l'aueuglement priuation de veuë. Mais conceuë en tant qu'elle destruit l'estre des choses animees & viuantes nous la pouuons definir par termes contraires à la definition de la vie cy-deuant rapportee: disant que la mort est la separation & dissolution de l'ame d'auec le corps, la chaleur naturelle estant esteinte, oppressée ou dissipee. Car comme la liaison & vnion de l'ame auec le corps est cause que les choses animees viuent par le moyen de la chaleur naturelle: ainsi ces deux pieces se dissoluant & desunissant par l'extinction, oppresion ou dissipation de la chaleur naturelle, la vie cesse.

III. Or ceste separation ou dissolution de l'ame d'auec le corps arriue autrement aux hommes qu'aux bestes. Car comme l'ame des bestes, de mesme est-il des plantes, est tiree & produite de la faculeé de la

matiere, c'eſt à dire (comme i'ay deſia touché cy-deuant) de ceſte aptitude ou diſpoſition naturelle qui eſt en la matiere à receuoir ſucceſsiuement diuerſes formes, auſsi s'eſteint-elle, ſe corrompt & ceſſe d'eſtre en la matiere meſme retournant à ſon principe. Mais l'ame de l'homme ayant eſté creée immortelle, eſtant vn ſouffle de la diuinité, & par ainſi prenant ſon eſtre de Dieu non de la diſpoſition de la matiere, elle ne meurt point en icelle, ains s'en ſepare pour vn temps & s'en retourne à ſon principe, qui eſt ſon Createur, pour iouyr heureuſement là haut de l'immortalité qu'elle a receuë de luy, ſi la peſanteur de ſes pechez ne l'aggraue & l'affaiſſe, la deſtournant de ſon vol celeſte pour la plonger dans les tenebres de la deſolation eternelle.

IV. Les anciens Philoſophes & particulierement Ariſtote, ont bien remarqué la diuinité & immortalité de noſtre ame, & tenu qu'elle venoit d'ailleurs que de la matiere: toutesfois d'où & comment, ils n'en ont rien dit que comme en nuage. Mais nous qui ſommes eſclairez de la lumiere de vraye doctrine, croyons qu'elle eſt creée de Dieu en meſme temps qu'elle eſt infuſe, & infuſe en meſme temps qu'elle eſt creée, ainſi que i'ay diſcouru amplement en mon traicté de l'ame.

V. Or que noſtre ame ne procede point de la diſpoſition de la matiere il ſe peut colliger de la ſaincte Eſcriture meſme. Car il eſt eſcrit en Geneſe que de toutes autres choſes la forme fut creée conioinctement auec ſa matiere, Dieu diſant que telle choſe ſoit faicte, & icelle eſtoit ſoudain faicte: mais de l'homme il eſt dit qu'il baſtit premierement la matiere du limon de la terre, & puis l'auiua & anima de ſon eſprit ou ſouffle diuin.

VI. Ainsi donc la mort est la corruption de toutes les pieces du sujet qui meurt : à raison dequoy toutes autres choses meurent proprement, excepté l'homme: d'autãt qu'il n'y a qu'vne de ses deux parties qui se corrompe, à sçauoir le corps, & ce encore à tẽps: l'ame retenant tousiours son estre, voire auec plus de perfection estant deschargée du corps que deuãt: parce qu'estant vnie à iceluy elle se ressentoit de son imperfection, comme par quelque contagion : mais
S. Luc. 20. en estant separee, c'est vn esprit (dit sainct Luc) semblable aux Anges. Mais le corps à cause de la contrarieté des principes de sa matiere est subject à corruption.

VII. Quant à la chaleur naturelle elle peut defaillir en deux sortes, ou naturellement, ou par violence : naturellement, lors que sur le declin de la vie, l'humide, qui est (comme i'ay desia dit cy-deuant) la pasture & l'entretien de la chaleur naturelle venant à se consumer peu à peu par l'action d'icelle, la chaleur mesme aussi s'affoiblit & en fin s'esteint, comme le feu dans vne lampe à faute d'huile.

VIII. Par violence la chaleur naturelle s'esteint ou par vn extreme froid, comme par le venin & poison : ou par quelque oppression, comme par trop manger ou boire : car la chaleur naturelle en est accablée, comme qui estoufferoit vne flamme à force d'y ietter de l'eau, des pierres, des lourdes pieces de bois ou quelque autre telle matiere. Bref tout excez peut causer la mort. Car la froideur excessiue esteint entierement la chaleur naturelle: l'humidité excessiue l'estouffe & l'accable : la desiccation ou seichereſſe extréme consume entierement l'humidité, sans laquelle la chaleur naturelle ne peut subsister : & la chaleur estrangere surabondant venant à surmonter

là naturelle, comme lors qu'on ne peut respirer & attraire de l'air frais pour rafraischir le cœur, consume aussi l'humide radical & dissipe la chaleur naturelle. Les coups & les blesseures sont aussi quelquesfois des causes de la mort notoirement violente, soit que la chaleur naturelle s'esteigne auec l'effusion du sang, soit qu'elle demeure opprimee & resserree aupres du cœur delaissant les autres parties: lesquelles estant ainsi desnuées de la chaleur naturelle & des esprits animaux instrumens de la vie & du sentiment, s'en ensuit la dissolution de l'ame.

Voilà quant à la distinction des causes de la mort en naturelles & violentes : selon laquelle il n'y a que l'extinction de la chaleur naturelle apres que l'humide radical est consumé en la derniere vieillesse, qui soit proprement vne cause naturelle de la mort. Car en toutes les autres il y a quelque violence : & mesmes en la mort des ieunes hommes, quoy qu'elle procede de quelque maladie & cause interne, & que de là elle soit appellee naturelle, à la difference de la mort violente qui procede de quelque cause estrangere, & d'ailleurs que de nous mesmes. IX.

C'est pourquoy aussi la mort qui arriue en l'extréme vieillesse est seule appellee des Grecs Euthanasie: comme qui diroit *bonne mort*, parce qu'elle aduient sans douleur en l'aage de maturité. Ainsi est-il escrit en Genese qu'Abraham mourut doucement en vne bonne vieillesse: laquelle Cesar Auguste souloit aussi souhaiter à soy & à ses amis, comme l'heureux compliment de ceste vie mortelle: & luy arriua selon son desir apres auoir heureusement pacifié tout le monde à la naissance du Redempteur de la nature humaine. X. *Sueton. in Augusto.*

XI. Les plus signalez Philosophes considerant la difference qu'il y a entre la mort des ieunes hommes & celle des vieillards, ont tres-bien dit que celle des ieunes hommes est semblable à vne flamme viuement ardente, laquelle est esteinte à force par vne grande quantité d'eau : & celles des vieillards à vn petit feu, lequel s'esteint de soy-mesme par le defaut de la matiere.

Plato in Timæo. Arist. ca. 10. de morte & vita. Cic. de senect.

XII. Ils vsent aussi d'vne telle comparaison. Tout ainsi que les fruits des arbres tandis qu'ils sont encore verds, ne s'arrachent qu'à force & par des violentes secousses: & tombent d'eux-mesmes lors qu'ils sont bien meurs. De mesmes la force, & la violence ostent la vie aux ieunes hommes, & la maturité aux vieillards.

Sur ce subiet des causes de la mort se pourroient faire plusieurs questions gentiles & curieuses, & entre autres comment il se peut faire que des passions contraires, comme le contentement ou la ioye, & la crainte, regret ou tristesse causent toutes la mort? Ce qu'il nous faut resoudre en suite.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte, de honte, & par autres accidens.

CHAP. XI.

I. *Que toutes les passions vehementes causent la mort.* II. *Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse.* III. *Exemple de ceux qui sont morts de ioye.* IV. *Exemple de ceux qui sont morts de honte.* V. *Comment des causes contraires produisent des pareils effects.* VI. *Comment on peut mourir d'vne frayeur & d'vne extreme ioye.* VII. *Comment de chagrin, de despit &*

pit & de triſteſſe. VIII. *Comment de honte.* IX. *D'autres accidens de mort auec exemples notables.* X. *Conſideration Chreſtienne.*

L'Experience eſt ordinaire & les hiſtoires fort frequentes de ceux qui ſont morts de regret & de l'affliction qui leur auoit donné trop auant dans l'ame pour la perte des perſonnes qu'ils auoient les plus chers au monde ; comme ſont les maris à leurs femmes, & les enfans à leurs peres & meres: & meſmes pour d'autres aduerſitez plus legeres, ou pour quelque vehemẽte paſſion, comme douleur, frayeur, ioye, chagrin & autres ſemblables. I.

Ainſi liſons-nous que Iulia femme de Pompee voyant reuenir ſon mari des ſacrifices auec ſa robbe enſanglantee du ſang des beſtes immolees, croyant qu'il euſt eſté bleſſé mourut de ceſte apprehenſion violente. Lepid. Conſul Romain retournant de la guerre mourut de regret entendant que ſa femme s'eſtoit desbauchee pendant ſon abſence. Innoc. 3. & Pie 2. Papes, moururent tous deux de regret: celuy-ci voyant la negligence des Princes Chreſtiens à luy enuoyer ſecours à Ancone contre les Turcs: celuy-là ayãt entendu la deffaite des deux armees qu'il auoit enuoyees contre Manfroy en Sicile. Amurath 2. mourut pareillement de regret & de chagrin pour auoir eſté contrainct par Schanderberch, de leuer le ſiege de Croye en Epire. II.

Que pluſieurs ſoient auſſi morts en traſe d'vne extréme ioye, aiſe & cõtẽtemẽt, les hiſtoires en ſont aſſez cõmunes: cõme de ces fẽmes Romaines qui treſpaſſerent ayãt veu retourner ſains & gaillards leurs enfãs qu'elles croyoiẽt auoir eſté tuez à la deffaite des armees Romaines, l'vne au lac Thraſymene, l'autre à Cannes. Quintilian recite la meſme choſe d'vn hom- III.

me, lequel voyãt reuenir son ami qu'il pensoit estre mort tresfpassa de soudaine ioye. Ainsi mourut Diagoras Rhodien ayant veu trois siens fils envn mesme iour couronez cõme victorieux aux ieux Olimpiques Ainsi Sophocle & Philippide l'vn Poëte Tragiq. l'autre Comique pour auoir emporté le prix en leur art.

IV. Pour le regard de la honte elle peut estre aussi si violẽte que les plus grãds personnages àqui elle touche plus viuemẽt qu'au vulgaire prophane & presque infame, en meurent aucunefois. De ceste espece de mort ont fini leurs iours Calchas qui est estimé deuin ou Prophete dans Homere, Diodore subtil Dialecticiẽ, & Homere mesme selon aucũs, & tous trois pour n'auoir sceu soudre prõptement quelques questions assez legeres. Il y en a qui ont escrit que Aristote mourut aussi de hõte ou de regret pour n'auoir sceu cõprendre le flux & reflux du fleuue Euripus: mais ie monstreray quelqu'autrefois que c'est vne fable.

Hom. 1. Iliad.

V. Or pour venir maintenant à la recerche des causes de telles morts il ne faut pas s'esmerueiller que bien que cõtraires elles produisent de pareils effets, d'autant que ce n'est pas envn mesme suiet ny en mesme temps, & que par ainsi le combat de la contrarieté n'est pas entre icelles extrémitez; ains entre l'entre-deux qui est le temperament de la ioye & de la tristesse: du contentement desreiglé & du chagrin.

VI. Cela ainsi presuppose ie dy que par vne extréme frayeur le sãg se retire soudain és parties interieures & plus nobles, & notamment au cœur, où la chaleur naturelle en est estouffee, cõme la flãme d'vne lampe, lors qu'on y verse tout à coup vne trop grande quãtité d'huile. Au cõtraire aussi la chaleur naturelle s'espandant abondamment és parties exterieures du corps par vne ioye excessiue, se dissipe tellement que

les parties interieures & plus nobles en demeurent deffaisies: & de l'vn & de l'autre excez ou extremité s'en ensuit la dissolution de l'ame d'auec le corps.

VII. Pour le regard du despit, du chagrin & de la tristesse il y a en ces passions-là plus de lenteur, & le suiect n'en est pas si tost destruit que par les precedentes. Car celles là l'estouffent soudain, & celles-cy le minent, le sapent, & peu à peu desseichant l'humide radical en fin le consument: & la mort s'en ensuit.

VIII. Quant à la honte lors qu'elle est extréme elle peut produire le mesme effect qu'vne excessiue ioye. Car elle attire le sang auec la chaleur naturelle aux parties exterieures, comme si la nature vouloit nous couurir & voiler superficiellement & particulierement la face par la diffusion du sang: à raison dequoy nous rougissons par telle passion. Mais si elle n'est pas si extréme & violente qu'elle puisse causer vne soudaine ou bien prompte mort, & neantmoins qu'elle demeure encore au suiect, elle se tourne en regret & tristesse, & produit les mesmes effets qu'vne longue affliction d'esprit resserrant par trop & tenant contraints les esprits animaux, & desseichant l'humide radical sans lequel ne peut subsister la chaleur naturelle, ny par consequent la vie.

IX. Ces causes de la mort sembleront à l'aduanture estranges à plusieurs, considerant que ce ne sont que des passions ordinaires. En quoy se manifeste dauãtage la misere & fragilité de la vie humaine, laquelle ny plus ny moins qu'vn petit flãbeau est facilement esteinte par le souffle d'vn petit vent. Mais il y a bien des causes de la mort encore plus legeres, & plus estranges que celles-là. Le Poëte Anacreon fut estrãglé d'vn grain de raisin: Terpander d'vne figue qu'on luy ietta dans le gosier à mesure qu'il chantoit

àgueule ouuerte: Tarquin surnómé Priscus d'vne pe tite espine ou arete de poisson: Fabius Senateur Romain d'vn poil en humãt du laict: Adrian IV. Pape du nom, d'vne mouche en beuuãt de l'eau prés d'vne fontaine. Ce qui leur aduint ainsi par l'obstructiõ du conduict de la respiration proche de celuy du manger & boire. Car si ce conduit est estouppé, le cœur ne pouuant estre rafreschy par l'attraction de l'air exterieur, & expiration de l'interieur par trop eschauffé, l'on est bien tost estranglé & estouffé.

X. Sans qu'il nous faille auoir recours à l'histoire, la fragilité de la nature humaine nous fournit tous les iours assez de pareils exemples, & notamment de ceux qui sont enleuez de morts soudaines bien souuent incogneuës. C'est pourquoy nous deuons viure comme estans bien proches de la mort, & quoy que nous la fuyons, en approchans tousiours: & craindre non d'estre pris de la mort, mais surpris: non pas de mourir, mais de mal mourir: Car apres la mort il n'y a plus lieu de resipicence ny de penitence.

Or apres auoir ainsi discouru des causes de mort, il faut voir en suite combiẽ il y a de sortes de mort, & selon la Philosophie naturelle & selon la Theologie.

Combien il y a de sortes de mort.

CHAP. XII.

I. *Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes.* II. *La mort distinguee en naturelle & violente.* III. *Comment diuerses causes sont aucunefois cooperantes à la mort.* IV. *Comment toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles.* V. *Autre distinction de la mort selon les payens.*

I. SI nous auõs esgard aux diuerses causes de la mort il faudroit establir autant de diuerses sortes de mort qu'il y en a de causes differentes: lesquelles

estant sans nombre, aussi seroient innombrables les diuerses sortes de mort.

Toutesfois estant certain que toutes ces causes-là II.
sont interieures ou exterieures, nous pouuons aussi reduire à deux chefs toute sorte de mort, disãt qu'elle est ou naturelle ou violẽte. La naturelle est celle qui procede de quelque cause interieure, & qui est au suiect mortel, comme la vieillesse ou quelque maladie mortelle. La mort violente est celle qui procede de quelque cause exterieure, & qui vient d'ailleurs que du suiect mesme: comme le venin, ou quelque blessure mortelle.

Or il arriue souuẽt que nõ seulemẽt plusieurs cau- III.
ses interieures, ou plusieurs exterieures ensẽble apportent la mort, mais aussi les exterieures ioinctes auec les interieures: cõme quãd celuy qui est blessé, non toutefois à mort, meurt neantmoins, vne fiéure procedãte de quelque mauuaise humeur venãt à rengreger son mal: ou biẽ au cõtraire lors qu'estãt malade par quelque cause interieure nõ assez vehemẽte pour luy causer la mort, il luy suruient quelque mal d'ailleurs qui aide à l'éporter de ce mõde en l'autre.

Voila cõment on distingue communément les cau- IV.
ses de la mort en naturelle & violente, & de là on apprẽd aussi à distinguer la mort méme en naturelle & violẽte. Ceste distinctiõ, dy-ie, est vulgaire & cõmune, neantmoins assez receuable pour y establir quelque difference. Mais tout cõsideré de plus prés, ces causes-là sõt toutes naturelles aux choses mortelles: & par consequent toute sorte de mort leur est aussi naturelle. Par exemple, c'est chose naturelle à l'espee trenchãte de transpercer la chair, les veines, les arteres, les tendõs, les nerfs: & au sang & esprits animaux & vitaux de s'escouler par les ouuertures: à l'eau de

nous engloutir & submerger à fond cõme pluspesãs: à vn pan de muraille de nous accabler de sa ruine: au venin & poison de nous faire mourir, esteignant en nous par son extréme froideur la chaleur naturelle: à vn petit grain de raisin de nous estrãgler en estoupãt le conduit de la respiration, & ainsi de toutes les causes de la mort, quoy qu'elles procedẽt d'ailleurs que de la disposition interieure du suiect mesme.

Les anciens payens distinguoiẽt encor la mort en deux sortes: l'vne qu'ils appelloient reglee au destin ou à l'ordre estabi de nature, cõme celle qui aduient par la vieillesse: & l'autre qui arriuoit outre la destinee & l'ordre naturel par quelque cause violente, de laquelle nous auons vn exemple dans Virgile, parlant ainsi de la mort de la Royne Dido:

Virg. 4. Æneid.

Elle ne mouroit pas ny par la destinée,
Ny aussi d'vne mort par elle meritee.

Mais ceste distinctiõ (osté ce mot de destin) est aisé à reduire à la precedente sans nous y arrester dauantage. Il me faut maintenant rapporter vne troisiéme puisee de la Theologie & Philosophie Chrestiẽne: laquelle nous cõduira à des questions fort curieuses & delectables, mais encor pl^s vtiles au salut de nos ames.

Autre distinction de la mort selon la Theologie, & de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam.

Chap. VII.

I. Mort de deux sortes, du corps & de l'ame. II. *Ces deux especes subdiuisees en quatre: & quelle est la mort de la seule ame à temps.* III. *Quelle la mort du corps à temps.* IV. *Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps.* V. *Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble.* VI. *De quelle espece de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif.* VII. *Opinion 2. touchant cela.* VIII. *Refutation d'icelle.* IX. *Vraye resolution.* X. *Com-*

ment Adam peut ou eſtre dit mort dés qu'il a peché. XI.
Que ceſte queſtion en entraine d'autres.

IL y a deux ſortes de mort ſelõ les Theologiẽs: l'vne du corps, l'autre de l'ame, nõ pas que l'ame ſe corrompe & meure cõme fait le corps quãd elle ſe ſepare d'iceluy: mais l'ame eſt dite mourir lors que par le peché elle eſt ſeparee de Dieu, qui luy cõferoit vne vie diuine & biẽheureuſe par ſa grace ſpirituelle. Ce que S. Gregoire explique tres-doctemẽt & clairemẽt enſemble, diſãt que l'ame ſeparee de Dieu par le peché ne meurt pas quant à ſa ſubſtance & quant à ſon eſtre, ains ſeulement quant à ſa qualité & bien eſtre. I. *S. Greg. ad ep. 31. ad Eulogium & Anaſ.* II.

S. Auguſtin ſubdiuiſe ces deux eſpeces de mort en quatre en la maniere qui s'enſuit. La premiere ſorte de mort (dit-il) eſt celle de l'ame ſeule pour quelque temps: à ſçauoir lors que l'homme ſe ſepare de Dieu par le peché, & tantoſt apres ſe remet en ſa grace par le moyen de ſon humble contrition & repentance. *S. Aug. c. 12. li. 13. de ciuit. Dei.*

La ſecõde eſt du ſeul corps, auſſi à temps: lors que l'ame ſe ſepare d'iceluy en ce monde. Car vn iour elle s'y reioindra à la reſurrection generale de tous les morts pour entẽdre l'arreſt dernier du ſouuerain iuge ou pour ſon bõ-heur ou pour ſa dãnation eternelle. III.

La troiſieſme eſt la mort eternelle de l'ame & non pas encore du corps, comme quand l'homme meurt en ſon peché ſans repentance. Car l'ame meurt eſtãt par iceluy ſeparee de la grace de Dieu, & le corps meurt auſſi par la ſeparation de l'ame: mais l'ame commence deſlors à ſentir les peines d'enfer ſans le corps, qui demeure inſenſible iuſques à la reſurrection de la chair: & ceux qui meurent en cét eſtat ſont appellez morts és ſainctes Eſcritures à la difference de ceux qui meurent en grace ou bien auec repentance & recognoiſſance de leur pechez qui ſont dits ſeulement dormir & repoſer. IV.

La quatriéme espece de mort est la mort eternelle tant de l'ame que du corps tout ensemble : laquelle nul ne peut esprouuer auant le grand iugement de Dieu apres la consommation du siecle.

VI. La distinction de la mort ainsi entenduë selon la doctrine des Theologiens, il me semble bien à propos de recercher icy encore de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam ou de celle du corps ou de celle de l'ame, ou de toutes les deux ensemble, lors qu'il luy deffendit dans le Paradis terrestre de manger du fruict de l'arbre de la science du bien & du mal, sur peine de la mort. Surquoy il y a diuerses expositiõs: *Phil. l. 2. Allego. legis.* plusieurs tenans auec Philon Iuif que ces menaces ne se peuuent entendre de la mort corporelle, ains seulement de celle de l'ame, qui est la priuation de la grace diuine, nostre entelechie, & comme l'ame de nostre ame : d'autant qu'Adam a vescu sur la terre *Gen. 2.* plus de neuf cens ans apres cela: & neantmoins l'Escriture saincte dit en termes exprés qu'il mourroit en ce iour-là qu'il mangeroit de ce fruict deffendu.

VII. D'autres interpretent cela de toutes les deux sortes de mort, tant du corps que de l'ame: toutesfois diuersement. Car les vns ne sçachans comment se desuelopper de ce qui leur pouuoit estre en cecy objecté, qu'Adam auoit vescu plus de neuf cens ans apres son peché, ont dit qu'il ne falloit pas entendre selon la cõception humaine, ces mots de l'Escriture: *En ce iour-là que tu mangeras de ce fruict deffendu, tu mourras*: ains en la façon de Dieu, en la presence duquel mille ans ne sont que comme vn iour à nous, *Ps. 89. 2 Pet. ep. 2. c. 3.* ainsi que dit le Roy Prophete, & apres luy S. Pierre.

VIII. Mais quoy? Dieu se communiquant à nous ne nous parle pas selõ son cõcept infini, ains s'accõmode à la foiblesse de nostre entendement & mesmes en tout le

discours de la creation du monde & particulierement celle de l'homme. Moyse s'accommode à la foiblesse de l'entendement humain : & partant telle explication n'est nullement probable.

Il y en a d'autres encores qui interpretẽt ces mots non de l'effect de la mort, ainsde la faculté tãt seulemẽt, disant qu'ores qu'Adã ne soit pas mort corporellement soudain apres le peché, pour le moins a-il esté faict coulpable de mort & subject à la mort. C'est pourquoy S. Hieroſme approuue la versiõ de Symmachus qui auoit traduit celuy-là de la Genese, *tu seras mortel*, au lieu de *tu mourras* : laquelle exposition me semble la plus asseuree & receuable : & par icelle la susdite opinion de Philon est destruite. IX. *S. Hieron. lib. tradit. Hebrai. in Gen.*

Ioinct que nous pouuons dire qu'Adam est mort soudain apres la transgression du commandement de Dieu, ressentant en soy toutes les infirmitez corporelles qui nous conduisent à la mort, & font que mesmes nous mourõstous les iours, à toutes heures, & à tous momens, & que ceste vie est plustost vne mort changeante qu'vne vie continuelle, n'y ayant en icelle rien de stable, rien d'asseuré, rien de permanent, ny rien de certain que l'incertitude, ainsi que i'ay monstré cy-deuant. X.

De ceste question cõme d'vne viue source de curiosité en descoulent plusieurs autres, desquelles le lecteur Chrestiẽ pourroit desirer la resolutiõ: cõme si la mort corporelle est naturelle à l'hõme, ou seulemẽt accidẽtaire à cause du peché ? L'hõme ne pechãt pasquel moyen auoit-il de se rẽdre immortel & incorruptible ayãt en soy les principes de corruptiõ & mortalité? Quelle estoit la vertu de l'arbre devie? Pourquoy le diable est tãt ennemy du genre humain que mesmes il luy ait procuré la mort ? Si l'homme conseruant l'estat d'innocence, eust vescu long tẽps XI.

dans le Paradis terreſtre ſans eſtre attiré au Ciel? Si l'homme doit craindre la mort, veu que c'eſt le plus horrible de tous les maux: S'il eſt expediēt à l'hōme de ſçauoir l'heure de ſa mort? Toutes leſquelles queſtions ie reſoudray auec le meſme ordre qu'elles sōt icy propoſees. Commençons donc par la premiere.

Si la mort eſt naturelle à l'homme, ou s'il y eſt ſubjet ſeulement à cauſe du peché d'Adam.

CHAP. XIV.

I. *Dilemme concluant abſurditez tant en la partie affirmatiue que negatiue de la queſtion propoſee.* II. *Diſtinction pour ſoudre le dilemme ſuſdit.* III. *Expoſition d'vn paſſage de S. Paul.* IV. *Comment apres le peché toutes creatures ſe ſont bandées contre l'homme.* V. *Diſtinction des Theologiens ſur la ſuſdicte queſtion.*

I. C'Eſt icy vne queſtion de l'affirmation & negation, de laquelle ſemblēt s'enſuiure des abſurditez par vn tel dilēme. Si vous dites que la mort eſt naturelle à l'hōme il s'enſuit dōc qu'elle n'eſt point la peine du peché. Car ce qui luy eſt naturel ne luy ſçauroit eſtre peine: & neantmoins S. Paul nous enſeigne en termes exprez que par le peché la mort eſt entrée au mōde, cōformémēt à ce qui eſt auſſi eſcrit en Geneſe: *En ce meſme iour que tu māgeras de ce fruict, tu mourras.* Si d'autre coſté vous tenez la partie negatiue, diſāt que la mort n'eſt pas naturelle à l'hōme, il s'enſuit encore vne plꝰ lourde abſurdité. Car l'hōme ayāt en ſoy les principes de corruptiō, qui cōſiſtent en la cōpoſitiō de ſon corps baſti des quatre elemēs cōme celuy des autres animaux & corps mixtes, les qualitez deſquels eſtant contraires ne ceſſent iamais de combattre iuſques à ce que par leur conflict elles diſſoluent tout le compoſé, ce corps, dy-ie, ne peut eſtre que mortel & corruptible ſelō la nature. Voilà donc des abſurditez d'vn coſté & d'autre.

Ad Rom. c. 25.

Gen. 2.

Toutesfoispar le moyen d'vne distinction on peut II.
resoudre & la question & les difficultez proposees. Car l'hõme doit estre icy doublemẽt cõsideré ou en soy sans grace ny don aucun surnaturel de Dieu: ou auec la grace & dons surnaturels de Dieu, dõt il fut doüé à sa creation. En la premiere cõsideration sans doute la mort lui estoit naturelle en cõsequẽce de la cõpositiõ elemẽtaire de son corps. En la secõde cõsideratiõ l'hõme retenãt les graces & dõs surnaturels qu'il auoit receu de Dieu, eust esté à iamais immortel.

Or quand S. Paul nous enseigne que le peché a esté III.
la cause de la mort de l'hõme, il ne faut pas inferer de là qu'il n'eust pourtant en soy naturellement les susdits principes de corruption: mais c'est autant à dire que dessors que l'homme a peché par la transgression du cõmandement de Dieu en mangeant du fruict deffẽdu, il a esté soudain priué des graces surnaturelles & des souuerains remedes qui luy auoiẽt esté donnez de Dieu contre les causes de la mort.

Car aussi tost qu'il a eu peché il a ressenti du com- IV.
bat en sõ ame, l'appetit sensuel desobeyssant à la raison, cõme la raison auoit esté desobeyssante à Dieu: son temperament corporel a esté alteré par le conflict desquatre qualitez premieres, le chaud, le froid, l'humide & le sec, lesquelles estant contraires entre elles n'agissoient pas pourtant auparauant le peché l'vne contre l'autre, se maintenant toutes en vn merueilleux temperament, comme quatre voix bien accordantes en diuers ton. Tous les animaux se sont reuoltez contre leur seigneur Adam, comme celuy-cy s'estoit reuolté contre son souuerain seigneur: & tant les choses inanimees que les animees ont changé leur vtilité en nuisance: Tellement que l'homme n'en peut faire son vsage sans les

auoir ou domptees, ou cultiuees, ou corrigees auec beaucoup de labeur & d'industrie: encore en reste-il vn grand nombre qu'il ne peut dompter, cultiuer ny corriger, afin qu'il se recognoisse d'autant plus miserable qu'il ne sçauroit trouuer remede aucun à sa misere. Les elemens qui luy estoient tous salubres, comme aussi les influences celestes, auant ce peché, se sont rendus nuisibles pour l'affliger par l'intemperature de leurs saisons, de mille sortes de maladies. Les Anges mesmes ont esté souuent les executeurs de l'ire de Dieu contre les hommes: mesmes soudain apres le peché l'homme ayant esté chassé du Paradis terrestre, vn Cherubin fut mis à l'entree d'iceluy auec vn glaiue flamboyant pour l'empescher d'y rentrer.

Y. Les Theologiens resoluans la question proposee disent en termes scholastiques qu'il est vray en sens composé que l'homme estoit immortel ne pechant point & demeurant en l'estat d'innocence, mais non pas en sens diuisé, c'est à dire, si vous ostez ceste cõdition de demeurer en l'estat d'innocence, & par trois diuerses enonciations (que les Logiciẽs appellent Modales) ils expriment merueilleusement bien la diuerse condition de l'homme touchant la mort.

P. Lomb. distinct. 19. l. 1.

1. *L'homme demeurant en l'estat d'innocence pouuoit ne mourir pas.*
2. *L'homme apres le peché n'a peu mourir.*
3. *L'homme bien-heureux apres la resurrection de la chair ne peut iamais mourir.*

Voila comment à nostre grande desolation le peché d'Adam a faict reuiure en luy & en toute sa posterité les principes de mortalité & corruption. Voyons maintenant comment est-ce que s'il n'eust point peché, il pouuoit se rendre immortel.

Comment l'homme demeurant en l'eſtat d'innocence ſe pouuoit rendre immortel.

CHAP. XV.

I. *Le principe de la corruption du corps.* II. *Cauſes prochaines de la mort ſont naturelles ou violentes.* III. *Remede ſouuerain contre le principe de corruption.* IV. *Remede contre les cauſes naturelles de la mort.* V. *Remede contre les cauſes violentes.* VI. *Meditation Chreſtienne.*

POur mieux entendre quels pouuoient eſtre les remedes propres à l'homme afin de ſe rendre immortel demeurant en l'eſtat d'innocence, il faut ſe reſſouuenir de ce qui a eſté dit cy-deuant en diuers lieux des cauſes de la mort & principe d'icelles. I.

Premierement donc il faut ſe ramenteuoir que l'origine & principe de toutes les cauſes de la mort corporelle de l'homme, c'eſt la compoſition elementaire du corps humain: la matiere duquel eſtant des choſes contraires en leurs qualitez, ceſte contrarieté aporte vn continuel combat entre-elles, le combat alteration du temperament, ceſte alteration maladies, & en fin la mort. II.

Quant aux cauſes prochaines de la mort elles ſont ou internes & naturelles, ou externes, & violẽtes. Les internes & naturelles procedẽt de quelque intẽperamẽt des ſuſdites qualitez elementaires, & notammẽt du defaut de la chaleur naturelle par la diminution de l'humide radical. Les externes & violentes procedent des accidens qui ſuruiennent d'ailleurs que du ſubiect meſme, comme ſuffocation, venin, poiſon, bleſſeures, intemperature de l'air, influences malignes des corps celeſtes, ruines dont on peut eſtre accablé, & vne infinité d'autres ſiniſtres euenemens, auſquels noſtre vie eſt ſubiette. III.

Or pour le regard des remedes à toutes ces cauſes là, ils eſtoiẽt tous ſouuerains & ſurnaturels. Car, cõ-

tre le principe de corruption à cause de la cõposition elementaire, l'hõme demeurant en l'estat d'innocence eust eu son temperament si reglé qu'il n'y eust oncques eu nul combat cõtre les qualitez contraires: d'autant que l'ame touſiours aſſiſtee de la grace diuine euſt par vne vertu ſurnaturelle ſi parfaitement informé le corps qu'il ne pouuoit receuoir intemperament quelconque: à quoy aidoit auſſi beaucoup le fruict de l'arbre de vie.

IV. Aux cauſes naturelles & internes de la mort il eſtoit tres-aiſé de pourueoir par le moyen du meſme fruict de l'arbre de vie, lequel reparoit en meſme temps tout ce qui eſtoit conſumé de l'humide radical par l'action de la chaleur naturelle auec pareille perfection qu'il eſtoit au precedent, & d'ailleurs fortifioit la chaleur naturelle à meſure qu'elle s'affoibliſſoit & ſe diminuoit en repatiſſant de ſon action, & la remettoit en ſa vigueur premiere.

V. Contre les cauſes externes & violentes qui ſont de pluſieurs ſortes il y auoit auſſi diuers remedes. Le ſoin particulier que Dieu euſt eu de l'hõme demeurant en cét eſtat d'innocence: la garde, protection & aſsiſtance ordinaire des bons Anges à l'excluſion des diables: les influences des corps celeſtes luy euſſent touſiours eſté benignes: les élemẽs ne luy euſſent iamais eſté nuiſibles: le feu ne l'euſt point bruſlé: l'eau ne l'euſt point ſubmergé: l'air luy euſt eſté touſiours temperé: la terre ne luy euſt produit que des fruicts tres-excellẽs & tres-ſauoureux ſans aucune culture. Les animaux ne luy euſſent oncques meſfait, ny peu, ny voulu meſfaire. La pointe d'vne eſpine ou d'vn eſtoc ſe fuſt pluſtoſt recourbee, & le trenchant d'vn couſteau ſe fuſt pluſtoſt rebouſché que de l'offenſer. Ioinct que l'homme euſt eſté ſi accomply en toute ſapience, prudence, & prouidence, qu'il n'euſt

rien ignoré, n'euſt fait nul excez, ne ſe fut point paſſionné outre meſure, & meſmes euſt preueu toute ſorte de dangers, les euſt euité, & iamais ne s'y fuſt porté à eſcient: & toute la ſocieté humaine euſt eſté ſi bien vnie & accordante qu'vn homme n'euſt oncques eu volonté de meſfaire ny meſdire à ſon prochain: & par tels & ſemblables moyens Adam auec toute ſa poſterité ſe pouuoit rendre immortel.

O merueilleux & diuins priuileges de toute felicité, deſquels le peché d'vn ſeul hõme a priué to⁹ les hõmes, comme luy ſeul les pouuoit conſeruer pour ſoy & pour to⁹ les autres? Mais pour le moins ſi nous l'imitõs au peché, imitõs-le auſsi en la penitẽce: & par ce moyẽ noſtre corps mourãt pour vn tẽps apres le treſpas, l'ame (qui eſt la principale piece de l'hõme) viura eternellemẽt d'vne vie parfaitemẽt heureuſe. VI.

Or d'autant que la conſideration de l'arbre de vie eſt toute merueilleuſe, & que nous ne l'auons touchee qu'en paſſant, il la faut reprendre pour nous y arreſter encore vn petit, veu meſmes que cela ſert beaucoup à ce ſujet. VII.

De l'admirable vertu du fruict de l'arbre de vie.

CHAP. XVI.

I. *Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie.* II. *Les Docteurs ne s'accordent point touchant ſa vertu, ny touchant les effects d'icelle.* III. *Les diuerſes opinions.* IV. *Contre l'erreur d'Origene.* V. *Qu'on ne peut determiner ſi l'arbre de la ſcience du bien & du mal eſtoit figuier ou pommier.* VI. *Raiſon de ſainct Thomas d'Aquin & de Scot pour monſtrer que la vertu du fruict de l'arbre de vie eſtoit naturelle.* VII. *Opinion contraire de l'autheur.* VIII. *Reſponſe aux raiſons de S. Thomas & de Scot.* IX. *Si la vertu du fruict de l'arbre de vie eſtoit infinie, & s'il ſuffiſoit d'en mãger vne ſeule fois pour eſtre immortel.*

x. *L'heresie des Pelagiens condamnée.* xi. *L'arbre de vie appellé en Hebrieu arbre des vies.* xii. *Raison* 1. *pourquoy il est ainsi appellé.* xiii. *Raison* 2. xiv. *Raison* 3. xv. *Raison* 4. xvi. *Meditation Chrestienne.*

I. LA vertu du fruict de l'arbre de vie, lequel estoit au milieu du Paradis terrestre est si diuine qu'õ la peut bien admirer, mais difficilement cognoistre. Aussi trouue-ie qu'en la consideration d'icelles, les saincts Peres & les interpretes de la saincte Bible sont si incertains & irresolus qu'ils ont presque chacun son opinion particuliere : de sorte que mesmes il y en a qui sont venus à ceste absurdité de soustenir que ce n'est qu'vne allegorie, & qu'en cela il ne faut point auoir esgard à la lettre, ains seulement au sens mystique : auquel erreur a esté Origene.

Orige. 1. de princ.

II. Les autres qui ont receu le sẽs literal & historique ne demeurent nullemẽt d'accord ny de la qualité de ceste vertu, ny de l'effect d'icelle. Car les vns auec S. Augustin on dit qu'elle estoit naturelle, les autres auec S. Thomas d'Aquin qu'elle estoit surnaturelle.

S. Augustin. ca. 5. lib. 8. de gen. ad lit.

III. Aucuns suiuans le mesme S. Augustin & S. Chrysostome ont estimé que la vertu du fruict de cét arbre de vie estoit si efficace que l'hõme mangeãt d'iceluy vne seule fois pouuoit se rendre immortel & demeurer à iamais en vne ieunesse fleurissante & vigoureuse: d'autres l'ont bornée à certain tẽps, disãs selon l'opiniõ de Scot, qu'apres ce tẽps-là qui pourroit estre de plusieurs milliers d'années, Dieu auroit attraict l'homme dans les Cieux, ou du tout (cõme dit S. Thomas d'Aquin) apres vne lõgue suite d'annees il luy eust cõuenu mãger derechef du fruict du mesme arbre de vie. Les Pelagiẽs heretiques ont mesmes osé asseurer que bien que ce fruict eust la vertu de prolõger beaucoup la vie de l'hõme, neantmoins

S. Thom. 1. part. quæst. 97. art. 5. S. Augustin. c. 20. li. 13. de ciuit. Dei. S. Chrysost. hom. 13. in Genes. Scot. li. 2. sent. dist. 19. qu. 1. S. Thom. ibid. ut suprà.

il

il falloit de neceſſité que l'hõme en fin mouruſt auãt que pouuoir eſtre eſleué à la vie ſpirituelle & celeſte. Toutesléquelles opiniõs i'examineray sõmairemẽt, & puis y adiouſteray particulieremẽt ce qui m'en sẽble.

Premierement donc l'opinion d'Origene eſt erro- IV.
nee, d'autant que tout ce qui eſt eſcrit en Geneſe eſt hiſtorique, & l'hiſtoire en eſtant tres-veritable, bien qu'elle ſe puiſſe auſſi allegorizer, il ne faut point douter que l'arbre de vie ne fuſt vn vray arbre planté au milieu du iardin des delices: bien qu'il ne ſoit pas eſcrit de quelle eſpece il eſtoit, non plus que de l'arbre de la ſcience du bien ou du mal: & ne ſe peut apprendre par aucune coniecture.

Ie diray meſme à ce propos q̃ ceux-là ſont ridicules V.
qui tiennent que l'arbre de la ſciẽce du biẽ & du mal eſtoit vn figuier, ſe fondans ſur ce qui eſt eſcrit que ſoudain apres le peché, nos premiers parens ayãt recogneu leur nudité, couurirẽt leur parties honteuſes de fueilles de figuier. Car qui pourroit ſe perſuader qu'ils euſſẽt craint de ſe ſeruir des fueilles d'vn arbre duquel le fruit leur auoit eſté ſi pernicieux? Mais c'eſt volontiers que le figuier eſtoit ioignant l'arbre de la ſcience du bien & du mal: & que d'ailleurs les fueilles en eſtant larges ils ſe ſeruirent pluſtoſt de celles-là que d'autres. Plus groſſiers ſont encor ceux qui diſẽt que c'eſtoit vn pommier, d'autant que le fruict en eſt appellé pomme. Car aux langues principales *pomme* eſt vn mot general qui ſignifie toute ſorte de fruict d'arbre. Ainſi donc l'eſpece ne s'en peut determiner.

En ſecond lieu c'eſt vne recerche plus curieuſe que VI.
profitable, ſçauoir ſi la vertu du fruict de l'arbre de vie eſtoit naturelle ou ſurnaturelle. S. Tho. d'Aqu. & Scot taſchẽt à prouuer fort ſubtilemẽt qu'elle eſtoit naturelle: d'autãt, diſẽt ils, qu'elle eſtoit finie: or qu'elle fuſt finie ils l'inferẽt de ce qu'apres vne lõgue ſuite

d'ãnees les hõmes deuoiẽt estre esleuez en corps & en ame en la beatitude celeste: là où n'ayans plus besoin de la vertu de l'arbre de vie, il falloit qu'elle se terminast là, parce q̃ Dieu & la nature ne font rien en vain.

VII. Mais quãt à moy i'aimerois mieux soustenir q̃ telle vertu estoit surnaturelle par vn tel dilẽme. Ou cét arbre de vie (i'entẽs la souche mesme) estoit corruptible ou incorruptible, mortel ou immortel. S'il estoit incorruptible par consequent surnaturel, & ne sera pas merueille si sa vertu est aussi surnaturelle: S'il estoit corruptible (cõme il le faut croire) sa vertu encore à plus forte raison estoit surnaturelle, puis qu'elle pouuoit preseruer de corruption celuy qui mãgeoit de ce fruict. Car c'est chose extraordinaire & surnaturelle que d'vne cause corruptible procede vn effect incorruptible. D'ailleurs il faut bien croire que c'estoit vne vertu surnaturelle, puis qu'elle seruoit de remede cõtre les principes de nature, desquels elle empeschoit l'action, maintenant le corps en vn perpetuel temperament, sans se lasser, ny vieillir, ny corrompre.

VIII. Quãt aux raisons de S. Th. & de Scot, elles ne cõcluẽt rien, ores qu'on leur accorde que la susdite vertu du fruict de l'arbre de vie estoit finie. Car les vertus surnaturelles qui sõt infinies en Dieu decoulãt en vn subiet borné & finy s'accommodent à iceluy. Ainsi donc ceste vertu accõpagnoit les hommes tout le long de ceste vie plus ou moins selon qu'ils y eussent demeuré plus ou moins de tẽps les vns que les autres. Car de la vouloir determiner, mẽme par cõiecture, ie mõstrerai cy apresque cela excede la capacité de l'entendement humain, tandis qu'il est attaché à son corps mortel.

IX. De ceste resolutiõ no⁹ pouuõs facilement tirer celle de la cõtrouerse suiuãte: à sçauoir si la vertu du fruit de l'arbre de vie s'estẽdoit à perpetuité, ou seulemẽt à certain temps: & s'il suffisoit d'en mãger vne seule fois

pour tout le temps qu'on deuoit demeurer dãs le paradis terrestre: ou bien plusieurs fois. En quoy il y a deux chefs à vuider. Quant au premier il me semble chose trop absurde de dire que ceste vertu s'estendist à eternité, veu que l'homme ne deuoit point demeurer eternellement au Paradis terrestre : & que hors de là elle luy estoit inutile. De là determiner aussi à certain temps il est impossible, cõme i'ay desia promis de le monstrer cy apres. Pour en parler donc sainement & euiter toute absurdité, il me semble qu'il faut tenir que ceste vertu s'estendoit à tout autant de temps que les hõmes deuoient demeurer au Paradis terrestre sãs rien determiner. Pour l'autre chef, ie croy qu'il est plus asseuré de croire qu'il suffisoit de mãger vne seule fois du fruict de l'arbre de vie pour estre immortel en ce monde: d'autãt qu'il se peut ainsi colliger des termes du Prophete: disant que Dieu auoit chassé l'hõme du Paradis terrestre apres qu'il eut peché, afin qu'il ne print du fruict de l'arbre de vie, qu'il en mangeast & se rendit par ce moyen immortel. *Gen. 3.*

X.

De ce mesme lieu il est aisé de destruire l'heresie susdite des Pelagiẽs, de laquelle il semble que Iosephe Iuif ait esté l'autheur, & n'ay que faire de m'arrester à la refuter, d'autãt qu'il suffit qu'elle a esté condãnee par les SS. Peres & Cõciles de l'Eglise, conformémẽt à ce qui est escrit par la Sapience, & par l'Apostre aux Romains, que *l'hõme ne pechant point eust esté immortel.* *Ioseph. l. 1. antiq. Iud.* *Sap. 2.* *Rom. c. 3.* *Aug. c. 15. l. 13. de ciuit. Dei.*

XI.

Reste encore a obseruer pourquoy l'arbre susdit est appellé, selon les termes Hebraïques, *l'arbre des vies*, non pas seulement *de vie*. De cela les interpretes rendent plusieurs raisons probables, desquelles ie rapporteray les plus receuables. *Conc. Mil. c. 1. & Cõcil. Trid. sess. 5.*

XII.

La 1. raison est, que l'homme viuant de plusieurs sortes de vies (que nous auons cy-deuant appellees degrez de vie) à sçauoir de la vegetatiue, comme les

plantes, de la ſenſitiue & mouuãte cõme les animaux (excepté les plus imparfaits qui tiẽnẽt des plãtes leur immobilité) & de l'intellectuelle à cauſe de l'ame intellectuelle & raiſonnable, le fruict de l'arbre de vie reparoit toute ces quatre ſortes de vie à meſure qu'il y ſuruenoit quelque defaut: ie dy meſme en ce qui eſt de la vie ou faculté intellectuelle: d'autãt que les defauts d'icelle procedẽt bien ſouuẽt de l'intẽperamẽt du corps & indiſpoſitiõ de ſes organes, à cauſe de l'vnion tres-eſtroite de l'ame & du corps. Car ſi nous auõs encor des drogues leſquelles purgeãt les mauuaiſes humeurs du corps remettẽt l'intellect deſuoyé en meilleur eſtat, ceſte vertu eſtoit d'autant plus propre au fruict de l'arbre de vie qui auoit eſté creé de Dieu auec ceſte protection extraordinaire & ſurnaturelle.

XIII. La 2. raiſon pour laquelle le ſuſdit arbre eſtoit appellé l'arbre des vies, c'eſt d'autant qu'il n'auoit pas eſté creé ſeulement pour immortaliſer Adam, mais auſſi toute ſa poſterité.

XIV. La 3. parce qu'il maintenoit la vie de l'homme en l'eſtat le plus fleuriſſant & vigoureux par pluſieurs moyens: & principalement en corroborant & fortifiant la chaleur naturelle à meſure qu'elle s'affoibliſſoit, & remettant & reparant l'humide radical à meſure qu'il eſtoit conſumé par la chaleur naturelle, bien plus excellemment que le Moly d'Homere.

XV. La 4 d'autant qu'à comparaiſon de noſtre vie telle qu'elle a eſté depuis le peché d'Adã, les hõmes euſſent peu eſtẽdre leur demeure ſur la terre à pluſieurs vies.

XIV. Voilà quãt à la vertu du fruit de l'arbre de vie. Le lecteur Chreſtien a en cecy vn tres-ample & tres-iuſte ſujet de deplorer ſa miſere, conſiderãt la perte d'vn ſi grad biẽ, dõt le premier hõme auec toute ſa poſterité a eſté priué par l'induſtrie du diable ennemy mortel & immortel du genre humain. O que le bien nous

semble beaucoup plus grãd apres que nous en sommes priuez, & qu'au lieu d'iceluy nous ne ressentons que mal, malheur & misere: de laquelle le malin esprit estant & l'autheur & le promoteur, il sera bien à propos d'en rechercher la cause en peu de paroles.

Pourquoy le Diable est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.

CHAP. XVII.

I. *Fondement du doubte de ceste question.* II. *Si c'est l'enuie.* III. *Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme.* IV. *Raison* I. *pourquoy le diable ne tente que l'homme.* V. *Raison* 2. VI. *Raison* 3.

LE but principal de ce discours estant la recerche des causes de la mort de l'hõme, & le diable ayãt esté l'autheur du peché de nostre premier pere, le peché la cause de sa mort, ou pour le moins la priuatiõ des remedes & graces diuines par le moyẽ desquelles il pouuoit s'immortaliser, encore faut-il rechercher la cause pour laquelle le Diable a procuré ce malheur à l'homme. Car luy estant vn Ange & vn esprit, qu'est-ce qu'il peut auoir de commerce ou de commun auec les hommes qu'il interesse tellement qu'il ait esté de tout temps si bandé à sa ruine, à sa perte & à sa mort, tant du corps que de l'ame. I.

En vn mot, la cause de tout cela c'est l'enuie. Mais quoy? l'enuie (dit Plutarque) ressẽble les mouches cãtarides, lesquelles ne se perchent gueres que sur les fleurs & les roses les plus belles, les plus espanouïes & doux-flairantes. Car l'enuie pareillement a pour son obiet les plus rares & excellẽtes vertus, la gloire, l'honneur, la suffisãce, felicité, & toute autre sorte de biẽs & perfectiõs qui peuuẽt estre en la personne enuiee au dessus de l'enuieuse: & suiuãt cela il semble que c'est plustost cõtre les Anges biẽ-heureux cõme estãs plus II.

parfaits que les hommes, que le diable deuroit descocher les traicts de son enuieuse rage.

III. Mais combien que les bons Anges soient plus perfectionnez en toute sorte d'intelligence & science, & plus asseurez de leur beatitude que les hommes: si est ce que les diables qui sont les peres, les autheurs & fauteurs de l'enuie, enuient beaucoup plus les hommes que les Anges bien-heureux, & ne cessent iamais de les tenter, heurter, assaillir & combattre.

IV. De cecy y a trois raisons principales selon la Theologie. La 1. que les bons Anges sont si bien confirmez en grace que ne pouuãs estre seduits ny induits par aucũmoyẽ au peché, le diable décharge toute sa rage sa haine & son enuie contre la foiblesse humaine.

V. La 2. que l'homme ayãt esté creé pour remplir vn iour les places celestes de l'eternel & bien-heureux seiour que les mauuais Anges occupoient auãt leur cheute, ces malheureux demons n'enuient rien tãt ni si opiniastrement que le bon-heur de ceux qui sont destinez pour leur succeder à eternité en la possessiõ du souuerain bien, de la ioüissance duquel ils se sont rendus tout à fait indignes par leur felõnie obstinee.

VI. La 3. raison est que tout ainsi que le Leopard est si ennemi de l'homme que mesme voyant son portrait il se ruë sur iceluy pour le despecer & deschirer. De mesme le diable ne pouuant faire iniure à Dieu s'en prend à l'homme qui est son image, & ne cessera iamais de procurer sa ruine. Apres auoir ainsi briefuement resolu la question proposee en ce ch. passons à vne autre qui despend du suiet que nous auons traicté au ch. precedent: où nous auons promis de monstrer qu'il est impossible de determiner mesme par coniecture combien de temps l'homme demeurãt en l'estat d'innocence eust vescu dãs le paradis terrestre

auant qu'estre esleué en corps & en ame, & raui dans les cieux pour y iouyr d'vne felicité eternelle.

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le Paradis terrestre.

CHAP. XVIII.

I. *Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par coniecture.* II. *Coniecture* I. III. *Refutation d'icelle.* IV. *Coniecture de Pererius.* V. *Refutation d'icelle.* VI. *Continuation de la refutation de la coniecture de Pererius.* VII. *Resolution de l'Autheur.* VIII. *Meditation Chrestienne.*

C'Est icy vne question de laquelle on ne peut parler que par coniecture: la coniecture estant vne preuue tres-foible en toutes choses, encore l'est-elle principalement en celles qui sont sans exẽple, & qui dépendẽt entierement de la volõté secrette de Dieu, comme celle-cy. Toutefois puis qu'aucũs se sont enhardis de subtiliser là dessus, ie rapporteray leurs opinions, lesquelles estãs fondees seulement en apparence & coniecture, il me sera bien aisé de les destruire. I.

La coniecture la plus cõmune est qu'Enoch qui fut agreable à Dieu ayãt esté par luy enleué & raui de ce mõde en corps & en ame, apres auoir vescu sur la terre l'espace de 365. ans, ainsi qu'il est escrit en Genese: il y a de l'apparẽce que l'homme demeurãt en l'estat d'innocence eust vescu tout autant de temps dans le Paradis terrestre auant qu'estre rauy dans les cieux. II. *Gen. 5.*

Mais ceste cõiecture est impertinẽte: d'autãt qu'autre eust esté la cõditiõ de l'hõme demeurãt en l'estat d'innocence, qu'elle n'a esté apres le peché. Car en l'estat d'innocence il n'y eust eu ny mort ny maladie ny tribulation quelconque: apres le peché l'hõme a esté cõblé de toute misere. Et par ainsi la diuerse cõdition des hõmes est suiuie de diuers euenemens: & le bon pere Enoch a esté d'autãt plus heureux qu'il a III.

moins veſcu parmi les hõmes: miſerable auec les miſerables: au lieu qu'en l'eſtat d'innocence l'hõme viuãt auec toute ſorte de contentement dans le iardin de delices n'auoit point telle occaſiõ de ſouhaiter d'eſtre ſi toſt enleué de là cõme il a eu depuis le peché.

IV. Pererius Ieſuiſte, homme de tres-rare doctrine & pieté, a plus gaillardemẽt ſubtiliſé & coniecturé ſur ce ſuiect, raiſonnant en ceſte ſorte. L'eſtat de la vie preſente ſoüillee de peché, a plus d'analogie & de rapport à l'eſtat de la vie des hommes qui eſtoient auant le deluge : que la vie de ceux-cy non gueres moins vicieuſe que la noſtre, n'a de rapport à celles des hommes qui euſſent veſcu en l'eſtat d'innocẽce. Or auant le deluge les hommes viuoient d'ordinaire dix fois autant que ceux des derniers ſiecles, pour les raiſons que i'ay cy deuant deduites au chapitre de ce diſcours. Il faut donc eſtimer que les hõmes euſſent veſcu en l'eſtat d'innocence pour le moins dix fois autant que ceux qui eſtoient auãt le deluge, qui euſt eſté enuiron de huict à dix mille ans, puis qu'auãt le deluge les hommes viuoient 800. 900. & tant d'ans.

V. Ceſte illatiõ certe me ſemble biẽ ſubtile: mais pourtãt elle eſt fort fréle en ce qu'elle eſtablit la perfectiõ de la vie humaine à demeurer lõg tẽps ſur la terre. Car bien que l'hõme demeurãt en l'eſtat d'innocẽce auec la iuſtice originelle euſt eſté autant heureux qu'il le pouuoit ſouhaiter en ce monde : ſi eſt-ce qu'ayãt aſſeurance d'vne autre vie infiniemẽt heureuſe il n'eſt pas vray-ſemblable (puis que nous parlõs icy par apparence) qu'il y deſiraſt demeurer ſi longues années.

VI. Mais laiſſons les apparences, venons à la raiſon. Si les hõmes euſſent veſcu en ce monde en l'eſtat d'innocence pour le moins 8. ou 9. mille & tant d'ans, nul n'en mourant iamais, le Paradis terreſtre, auquel

ils euſſent faict leur ſeiour, n'eſtant que comme vn poinct de la terre, n'euſt pas eſté capable de cõtenir l'innombrable fourmiliere de tant d'hommes & femmes qui s'y fuſſent trouuez en meſme temps: & n'y euſt eu que de l'incommodité, confuſion & deſordre, choſes contraires au cõtentement & felicité.

VII. Pour moy i'aymerois mieux dire q̃ Dieu ayãt logé les hõmes dãs le paradis de delices où ils ne deuoiẽt receuoir nulle incõmodité ny meſ-aiſe, il ne les euſt point traduits au ciel iuſqu'à ce que le nõbre en euſt eſté ſi multiplié qu'ilseuſſẽt peu s'incõmoder lesvns les autres. Et d'autãt qu'ẽ diuers ſiecles ils pouuoiẽt diuerſemẽt multiplier, plusou moins, c'eſt choſe qui ne pouuoit eſtre determinee que par l'euenemẽt tãtoſt en vne ſorte, tantoſt en vn autre. Car cõme les magiſtrats deRome vſoient de ceſte prouidẽce que d'enuoyer le peuple ſuperflu habiter des prouinces eſtrãgeres, qu'ils appelloiẽtColonies, pour deſcharger d'autant leurville, cõme de mauuaiſes humeurs, lorsqu'elle regorgeoit d'habitãs, de la multitude exceſsiue deſquels on ne pouuoit attẽdre que cõfuſiõ, de la confuſion ſedition, & de la ſedition la ruine de l'eſtat. Ainſi Dieu, duquel la prouidence eſt infinie, ſelon que les hõmes euſſent multiplié dãs le Paradis terreſtre, en euſt attraict à ſoy tel nombre des plus anciens que ſa ſapiẽce euſt iugé eſtre neceſſaire, afin d'oſter toute incommodité, confuſion & deſordre.

VIII. Mais qu'eſt-il de beſoin de creuſer noſtre entẽdement à la recerche des proprietez d'vn bien duquel le peché nous a priuez: L'eſperãce en eſt entieremẽt perduë. De la priuatiõ à l'habitude il n'y a point de regrets. Que cerchons nous donc en ces longuesvies imaginaires, veu qu'apres tout cela no⁹ne trouuerõs que la mort? mort à laverité horrible à toutes choſes

comme dit le Philosophe, sur tous les autres maux: mais nullement à l'homme de bien, parce que ce ne luy sera qu'vn court passage à vne vie eternellemẽt heureuse. C'est là où il nous faut vn peu arrester pour nous y resoudre & asseurer selon les preceptes & de la Philosophie, & de la loy Chrestienne.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

CHAP. XIX.

I. *Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.* II. *Comment il la faut moderer.* III. *Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur.* IV. *Que l'homme est d'autre condition selon l'ame.* V. *Selon le corps aussi.* VI. *Que l'hõme ne meurt pas proprement.* VII. *La necessité de la mort.* VIII. *Constance de Theodore & de Canius Iulius.* IX. *Vtilité de la meditation de la mort.* X. *Belle coustume des anciens Egyptiens.* XI. *S'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure de sa mort.* XII. *Resolution de Plutarque sur ceste question.* XIII. *Autre resolution.* XIV. *Que l'esperance de viure longuement est trompeuse.* XV. *De la mort soudaine.* XVI. *Recapitulation des raisons precedentes.* XVII. *De la mort des ames neites & genereuses.* XVIII. *De la mort des ames lasches & scelerees.* XIX. *De la mort abominable de ceux qui meurent en duel.* XX. *La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des meschans.*

I. C'Est vne chose naturelle & commune à tous les animaux de fuyr ce qui leur semble nuisible, & tascher d'euiter toute sorte de mal s'ils le peuuent preuoir. Que si l'hõme suit aucunesfois le mal c'est pour quelque apparence ou esperance de bien. Car il n'y a que le bien qui soit desirable de soy & pour l'amour de soy-mesmes & par ainsi la mort estãt le plus horrible de tous les maux, comme dit tresbien Aristote, nous deuenons tous transis, tous estonnez,

Aristot. de respir.

tous esperdus d'horreur, lors qu'on nous parle de mourir, si nous nous laissons trãsporter à la foiblesse de nostre nature : tellement qu'il s'en est trouué plusieurs, lesquels se sont si fort effrayez des seules menaces ou apprehension de la mort, qu'ils en sont tresp assez sur l'heure : aucuns ausquels le poil en a changé de couleur en vne seule nuict.

Toutesfois si nous releuons nostre ame à l'empire & domination qu'elle doit auoir sur le corps, lequel seul est cause de ceste frayeur, comme celuy sur lequel tout le choc de la mort doit tomber, il ne faut nullement doubter que nous ne trouuions plus de consolation au trespas qu'au cours de ceste vie: tant pour les raisons que nous auons desia cy-deuant touchees en considerant l'estat de ceste vie miserable au prix de celle que nous esperons, que pour d'autres encore lesquelles ie veux icy deduire. II.

Premierement donc i'accorderay bien que tous les autres animaux, excepté l'homme, ne peuuẽt qu'ils n'ayent la mort en extréme horreur, d'autant que c'est la priuation de leur estre entierement & absoluëmẽt, & que n'y ayant rien meilleur que l'estre, ils desirent le prolonger, le maintenir, le defendre, n'ayans esperance quelconque de le recouurer apres qu'ils en auront esté priuez. III.

Mais l'hõme n'estãt priué de son estre entieremẽt ni absoluëmẽt par la dissolutiõ du corps & de l'ame, pourquoi la doit-il auoir en horreur cõme les autres animaux, sa condition n'estant pas pareille. L'homme n'est pas entierement priué de son estre, d'autant que tout le composé ne meurt pas en luy. Car l'ame qui en est la meilleure & plus excellẽte piece ne laisse pas touſiours d'estre apres cela, voire mesmes elle en est lors toute spirituelle & plus accomplie ioüissant d'vne pleine liberté, que demeurant captiue IV.

dans la prison corporelle où elle n'auoit que combats auec la sensualité, & ne pouuoit y mener vne vie heureuse, ny acquerir vne parfaicte cognoissance des choses naturelles ny surnaturelles.

D'ailleurs ce mesme corps ne meurt pas absoluëment cõme celuy des autres animaux: d'autant qu'il doit vn iour ressusciter pour estre derechef informé, & r'allié de son ame auec vne perfection eternelle.

S. Paul. 1. Cor. ca. 15. & 1. The. c. 4. Iob. c. 9. *Il faut* (dit S. Paul) *que ce corps mortel soit reuestu d'immortalité*: & Iob, *Ie suis asseuré que mon redempteur vit, & qu'au dernier iour ie serai derechef couuert de ma peau, & verray Dieu mon Sauueur en ma chair, moy-mesme & non autre*: c'est à dire ce sera la mesme ame & le mesme corps, lesquels se reioignans & reüniſſans remettront sus ce mesme homme que ie suis maintenant.

VI. Par ainsi ce que nous appellõs mal à propos mort ce n'est pas proprement vne mort, c'est plustost le cõmencement d'vne parfaicte vie pour l'ame, & vn sommeil pour le corps: à raison dequoy (cõme i'ay desia remarqué cy-deuant) nous sommes dits seulement dormir apres que l'ame est separee du corps, & nos sepulchres sont appellez en Grec *cemetieres*, c'est à dire dortoirs: *Qui sera dõc celuy-là* (dit tresbiẽ Cassiodore) *qui craindra la mort tẽporelle, auquel la vie eternelle est promise, & craindra les trauaux de la chair sçachãt qu'il doibt estre logé en vn seiour & repos eternel?*

Caſ. in pſ. Beati immaculati.

VII. Outre les susdites raisons il y a encore vn souuerain remede pour diuertir les esprits humains de la crainte de la mort, c'est la frequẽte meditation de la mort mesme, & neceſſité d'icelle. Car pourquoy apprehenderay-vn hõme ce qui est commun à tout le genre humain? Ceux qui meurent ne nous delaiſſent pas seulement, ils nous deuancent. Qui est celuy qui viura (dit le Roy Prophete) & ne verra point la mort? Et le Poëte Horace en ces vers Lyriques.

Pſal. 88.

La mort haute tout moissonne
Ne pardonnant à personne,
Et s'en va de mesme pas *Hora.l.1.*
Heurter aux portes royales *Carm.*
Et aux cabanes rurales
Y apportant le trespas.

A ce qui est de necessité il n'est pas besoin de deliberation, ains seulement de resolution. Il nous faut tous mourir en peu de tẽps: & dans cent ans (cõme disoit Xerxes de son armee innombrable) à grand' peine restera-il vn seul de ceux qui sont auiourd'huy en aãge de discretion. Soit: mais, c'est pour reuiure à iamais. Tant y a qu'il le faut de neceſſité. La mort est semblable à vn banquier inexorable, lequel pour nulle sorte d'vsure ny par prieres ne veut relascher la saisie de la personne de son debteur.

VIII. Ce que considerant Theodore Cyrenien, le Roy Lysimachus l'ayant menacé de le faire pendre en croix, respondit courageusement: Menace si tu veux, menace ces seigneurs vestus de pourpre, lesquels craignent la mort: car Theodore n'apprehende nullement de mourir soit en terre, soit en l'air. Canius Iulius Philosophe estãt sur le poinct d'auoir la teste trenchee par le commandement de Iules Cesar, ioüa neantmoins aux eschets. Il falloit bien que ces personnages se fussent de longue-main disposez à la mort pour mourir si constamment. *Cic.1.Tusc.*

IX. Aussi à la verité penser souuent à la mort est apprendre à bien mourir, & s'y resoudre selon les loix de la neceſsité naturelle, c'est ne la craindre plus.

X. Pour ceste cause les Egyptiens souloiẽt anciennement en leurs bãquets placer entre les mets les plus delicats vne teste faite de bois representãt le plus naturellemẽt qui se pouuoit celle d'vn hõme mort, afin que mesmes entre les pl^s grãdes delices & plaisirs de

ceſte vie, ils euſſent touſiours ſouuenãce de la mort.

XI. A ce propos on fait d'ordinaire vne telle queſtiõ: Si la meditation de la mort eſt ſiutile, pourquoi eſt-ce dõc que Dieu n'a pas voulu que l'heure de noſtre mort nous fut cogneuë: n'eſt-ce pas pluſtoſt pour nous diuertir de la meditation d'icelle, qui ne peut que en redoubler l'horreur, que pour plus franchement nous y faire reſoudre.

XII. Plutarque traittant ceſte queſtion dit qu'il eſt expedient que l'heure de la mort ſoit incogneuë aux hommes: d'autant qu'il y en a de ſi laſche & foible courage qu'ils ſe ſeicheroient de langueur & d'ennuy s'ils ſçauoient l'heure de leur mort, & par ainſi mourroient continuellement ſans mourir.

Plutarc. in conſol. ad Apollon.

XIII. Ceſte raiſon eſt aucunemẽt probable: toutesfois i'ẽ voudrois rendre vne autre toute Chreſtienne, c'eſt q̃ pluſieurs preuoyãt qu'ils auroiẽt encore à viure pluſieurs annees, ſouilleroiẽt leur ame d'vne infinité de vices & meſchãcetez: cõme ſans cela en l'incertitude meſme de la mort no⁹ en voyõs vne infinité qui menẽt vne vie desbordee & deſreiglee, faiſãs leur cõpte qu'il leur reſtera aſſez de tẽps pour faire penitence.

XIV. Mais las! qu'ils ſe meſcomptent grandement. Car ce ſera poſſible lors que moins ils y penſerõt que la mort les ſurprẽdra, & les enleuera du milieu de leurs voluptez pour les plonger aux abyſmes de la deſolation eternelle, comme l'abominable Attila fleau du gẽre humain, qui deceda embraſé de volupté & embraſsãt ſon eſpouſe la premiere nuict de ſes nopces.

XV. Faiſõs dõc eſtat aſſeuré qu'eſtãs mortels no⁹ pouuons mourir à toute heure, voire de momẽt à autre: cõme Cneus Bebius Pãphilus, lequel demãdãt à ſon valet quelle heure il eſtoit, trouua la derniere heure de ſa vie, eſtãt treſpaſsé de mort ſoudaine: & en eſt arriué de meſme à pluſieurs autres dõt il y a des exẽ-

ples notables dans Pline au liure 7. de son histoire. *Plinius*

Voila donc trois moyens contre l'horreur de la mort: les deux pour nous consoler, à sçauoir l'asseurance de l'immortalité de nostre ame, & de la resurrection du corps, le troisiesme pour nous resoudre constamment à la mort, qui est de considerer que de necessité il faut mourir: & mediter en ceste sorte, c'est meriter. Car de là nous apprenons & à bien viure & à bien mourir tout ensemble. *7. c. 53.* XVI.

Ces remedes à la verité sõt pl⁹ que suffisãs pour les ames genereuses qui sont d'ailleurs nettes, cãdides & espurees de toute sorte de vice: lesquelles ne desirẽt riẽ plus que finir leur vie à quelque iuste & loüable occasiõ, soit pour maintenir la foy Chrestiẽne, cõme ont fait vne infinité de glorieux martyrs: soit pour cõbattre les infideles: cõme tant de nobles & genereux courages font encores to⁹ les iours, soit pour le salut & la defẽse de leur patrie, cõme il a esté de tout temps estimé tres-honorable: de la mort desquels le Roy Prophete disoit qu'elle est precieuse deuant Dieu: & S. Bernard interpretant ces mots: Elle est precieuse (dit-il) comme estant la fin des trauaux, la consommation de la victoire, la porte de la vie & l'entree d'vne parfaicte asseurance & repos eternel. XVII. *Psal. 68. S. Bern. de transitu Malachiæ.*

Mais les ames du tout simples & foibles, & d'ailleurs rõgees & cauterisees de quelq̃ synderesе & remords de leur cõsciẽce sceleree, ont toute sorte de mort en horreur, parce q̃ elles n'õt daigné biẽviure. Elles n'õt ressentimẽt que des choses presẽtes pour n'auoir pas cõceu l'excellence des futures: & de là leur vient le regret de s'ẽ despartir & le desespoir, y estãt forcees. XVIII.

Entre ceux qui meurẽt est encore detestable & horrible la fin de ceux qui meurẽt en duel pour la vanité mõdaine, que le diable leur a plastré de l'apparence d'honneur: d'autant que tel combat est vne espece XIX.

de desespoir, vne vraye brutalité non seulement indigne du Chrestien, mais aussi de tout homme raisonnable. C'est vne action d'inhumanité non pas d'humanité, desordre de malice, non pas loy de milice, attentat d'vn courage rigoureux non pas vigoureux, horreur des ames non pas honneur des armes, coustume d'autant plus damnable que ceux qui la practiquent croyent estre desia damnez : de tous lesquels il n'y en a pas vn si asseuré au combat que considerant qu'il s'en va d'asseurance passer de ceste vie à la mort eternelle, s'il meurt en cét estat, qui n'ait desia plus d'apprehension des peines d'enfer que du fer de son aduersaire. Surquoy ayant assez amplement traicté en mes loix militaires touchant le duel, ie n'en diray icy rien dauantage.

xx. Pour clorre ce discours i'adjousteray seulemẽt encore, qu'il y a vne tres-grande difference de la mort des gens de bien à celle des meschans : Car ceux-cy ne peuuent iamais se resoudre cõstãment à la mort: tantost le monde les retient par esperance, tantost le souuenir de leurs forfaits les met au desespoir, & en fin il n'y a riẽ qui leur soit si horrible que de finir la vie : & ceux-là au contraire ne viuans desia que par esprit, se sõt tout à fait distraits des choses terrestres, souuent ils prophetizent: & comme le chant des cygnes lors qu'ils sont proches de la mort, est le plus clairement & doucemẽt entonné: ainsi leurs dernieres paroles sont toutes sententieuses, leurs derniers soupirs sont accompagnez d'vne douce cõsolation en Dieu, auec des eslancemens de leur ame si celestes qu'elle semble desia estre placee dãs les Cieux entre les Anges & les esprits bien-heureux. De là deuons nous apprendre à bien viure pour bien mourir.

Ex vita mors, ex morte vita.

FIN.

RA
786
D93
1631